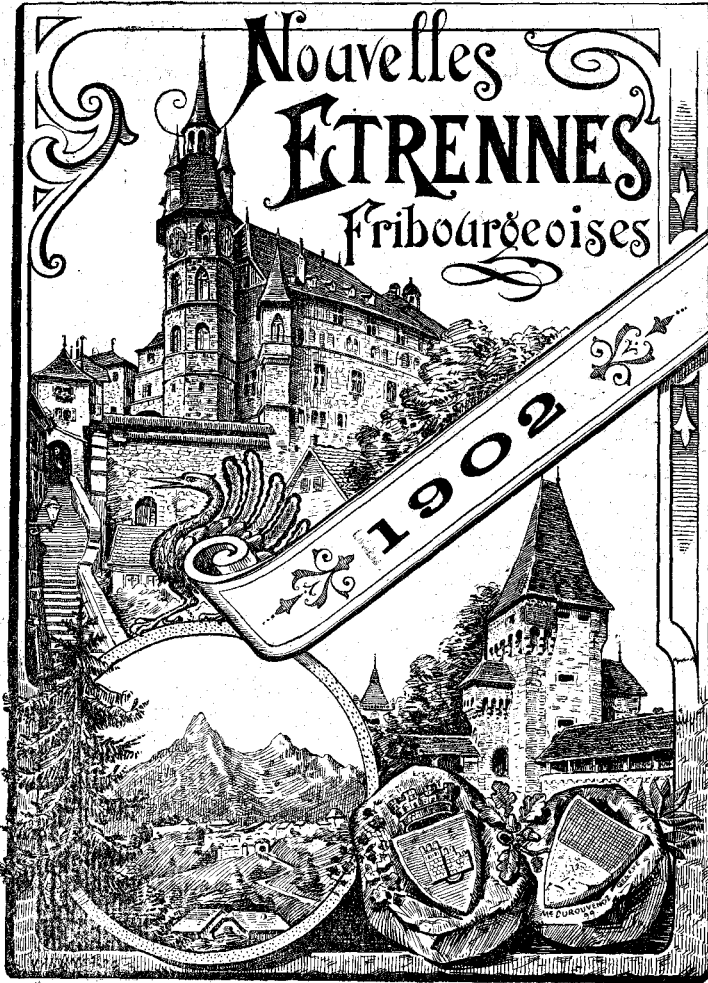


TRENTE-SIXIÈME ANNÉE



FRIBOURG (SUISSE)

IMPRIMERIE ERAGNIÈRE FRÈRES

BANQUE POPULAIRE SUISSE

FRIBOURG

Escompte de billets portant au moins deux signatures.
Encaissement de traites et coupons sur la Suisse et l'étranger.

Crédits en compte-courants garantis par cautionnement, nantissement ou constitution d'hypothèque.

Traites et chèques sur les principales places de l'Europe et de l'Amérique.

Achat et vente d'obligations d'Etats, de communes, de chemins de fer, de banques, etc.

Ordres de bourse.

Acceptation de dépôts :

en **compte-courant**, sur **cahiers d'épargne**, ou contre **obligations** (cédules) avec coupons semestriels.

Garde de titres et d'objets précieux.

Renseignements.

Conditions avantageuses.

La Direction.

NOUVELLES
ÉTRENNES
FRIBOURGEOISES
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES
1902

fondées par
L. GRANGIER, professeur,
sous le patronage de la
SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE
DE FRIBOURG.

~~~~~  
**Trente-sixième année**  
~~~~~



FRIBOURG
IMPRIMERIE FRAGNIÈRE FRÈRES

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

Aigle, le samedi. — *Aarau*, le samedi. — *Aubonne*, le mardi et le samedi. — *Avenches*, le vendredi. — *Bâle*, le vendredi, aussi pour le bétail. — *Berne*, le mardi — *Bex*, le jeudi. — *Biemme*, les mardi, jeudi et samedi. — *Bulle*, le jeudi. — *Carouge*, les mercredi et samedi. — *Cerlier*, le samedi. — *Couvet*, le samedi. — *Château-d'Œx*, le jeudi. — *Chaux-de-Fonds*, le mercredi et le vendredi. — *Châtel-St-Denis*, le lundi. — *Cossonay*, le jeudi. — *Delémont*, le mercredi et le samedi. — *Echallens*, le jeudi. — *Estavayer*, le mercredi. — *Evian*, le lundi. — *Fleurier*, le vendredi. — *Fribourg*, le samedi. — *Genève*, les lundi, mardi et vendredi. — *Langenthal*, le mardi. — *Langnau*, le vendredi. — *Laupen*, le lundi. — *Lausanne*, le samedi grand marché, et les lundi et mercredi. — *Locle*, les mardi et samedi. — *Lucens*, le samedi. — *Lucerne*, le mardi, aussi pour le bétail. — *Lutry*, le vendredi. — *Martigny-B.*, le lundi. — *Morat*, les mercredi et samedi ; marché au bétail le 1^{er} mercredi de chaque mois. — *Monthey*, le mercredi. — *Morges*, le mercredi. — *Moudon*, le lundi pour graines et le vendredi pour légumes. — *Moutiers-Grandval*, le samedi. — *Neuchâtel*, le jeudi, grand marché, le mardi et le samedi. — *Nidau*, le lundi. — *Noirmont*, le mardi. — *Nyon*, le mardi, jeudi et samedi. — *Otten*, le samedi. — *Orbe*, le lundi. — *Payerne*, le jeudi. — *Porrentruy*, le jeudi. — *Rolle*, le vendredi. — *Romont*, le mardi ; marché au bétail chaque dernier mardi des mois de janvier, février, mars, avril, octobre, novembre et décembre. — *Saignelégier*, le samedi. — *Sion*, le samedi. — *Soteure*, le samedi. — *St-Imier*, le vendredi. — *St-Maurice*, le mardi. — *Thoune*, le samedi. — *Thonon*, le jeudi. — *Vevey*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Yverdon*, le mardi grand marché, et le samedi.

PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES

et calculs du temps pour l'an de grâce 1902

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or	3	Indiction romaine.	15
Epacte	XXI	Lettre dominicale.	E.
Cycle solaire	7	Lettre du martyrol.	B.

Fêtes mobiles.

Septuagésime, le 26 janvier.	Pentecôte, le 18 mai.
Les Cendres, le 12 février.	Trinité, le 25 mai.
Pâques, le 30 mars.	Fête-Dieu, le 29 mai.
Rogations, 5, 6 et 7 mai.	Premier dimanche de l'A-
Ascension, le 8 mai.	vent, le 30 novembre.





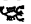




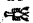







Commencement des quatre saisons.

Printemps, le 21 mars, à 2 h. 17 m. soir.	Bélier.
Été, le 22 juin, à 10 h. 16 m. du matin.	Ecrevisse.
Automne, le 24 septembre, à 0 h. 55 m. du mat.	Balance.
Hiver, le 22 décembre, à 7 h. 36 m. du soir.	Capricorne.

Quatre-Temps.

Février les 19, 21 et 22.	Septembre, les 17, 19 et 20.
Mai les 21, 23 et 24.	Décembre, les 17, 19 et 20.

Signes explicatifs de la lune et du zodiaque.

Bélier		Balance		Poissons	
Taureau		Scorpion		Nouvelle lune	
Gémeaux		Sagittaire		Premier quartier	
Ecrevisse		Capricorne		Pleine lune	
Lion  Vierge 		Verseau		Dernier quartier	

Eclipses en 1902.

Il y aura, en 1902, trois éclipses de soleil et deux de lune ; seules la troisième de soleil et ces deux dernières seront visibles dans nos contrées.

La troisième de soleil, qui n'est que partielle, aura lieu le 31 octobre, de 6 h. 59 m. à 11 h. 2 m. du matin.

La première éclipse de lune, qui est totale, aura lieu le 22 avril, entre 6 h. et 9 h. 45 m. du soir.

La seconde — totale de même — aura lieu le 17 octobre, entre 5 h. 17 et 8 h. 50 du matin.

Janvier



31 jours.

1.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
1.		
Mercr.	1 CIRCONCISION. s. Odilon.	☾ Dern. quart. le 1, à 5 h. 8 s.
Jeudi	2 s. Adélard, s. Macaire, a.	
Vendr.	3 ste Geneviève, v., s. Florent	
Samedi	4 s. Rigobert, év., s. Prisque.	
2.	Dimanche avant l'Épiphanie.	
DIM.	5 s. Téléphore, ste Emilien.	☽ Nouvelle lune le 9, à 10 h. 15 s.
Lundi	6 EPIPHANIE. s. Gasp. CARN.	
Mardi	7 s. Lucien, s. Clerc.	
Mercr.	8 s. Séverin, s. Erard, év.	
Jeudi	9 s. Julien, m., ste Basilisse.	
Vendr.	10 s. Guillaume, év., s. Agathon	
Samedi	11 s. Hygin, s. Théodose.	
3.	Premier dimanche après l'Épiphanie.	
DIM.	12 s. Arcade, ste Tatiene.	☽ Prem. quart. le 17, à 7 h. 38 m.
Lundi	13 s. Léonce, s. Hermyle, m.	
Mardi	14 s. Hilaire, év., s. Félix.	
Mercr.	15 s, Paul, er., s. Maur, a.	
Jeudi	16 s. Marcel, p., ste Priscille.	
Vendr.	17 s. Antoine, a., s. Sulpice.	
Samedi	18 Chaire de s. Pierre à Rome	
4.	Deuxième dimanche apr. l'Épiphanie.	
DIM.	19 s. Sulpice, év., Canut, r.	☽ Pleine lune le 24, à 1 h. 6 m.
Lundi	20 ss. Fabien et Sébastien.	
Mardi	21 ste Agnès, s. Meinrad.	
Mercr.	22 ss. Vincent et Anastase.	
Jeudi	23 FÊTE DE LA SAINTE FAMILLE.	
Vendr.	24 s. Timothée, év., s. Babilas.	
Samedi	25 CONVERSION DE S. PAUL.	
5.	Dimanche de la Septuagésime.	
DIM.	26 SEPT. s. Polycarpe, Paule.	☽ Dernier quart. le 31, à 2 h. 9 s.
Lundi	27 s. Jean Chrysostome, év.	
Mardi	28 s. Amédée, s. Cyrille.	
Mercr.	29 s. François de Sales.	
Jeudi	30 ste Martine, s. Hyacinthe.	
Vendr.	31 s. P. Nolasque, ste Marcelle	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 4 minutes.

Foires de janvier.

Aarau	15	Payerne	16	Bex	30
Æschi (Berne)	14	Porrentruy	20	Château-d'Ex	2, 16
Aigle	11	Romont	14	Delémont, menu	
Baden (A.)	7	Rougemont	17	bétail les mercredis	
Berne	7, 14	Rue	15	Fribourg	25
Bienne	9	Saignelégier	7	Frutigen	2
Boltigen	14	St Ursanne	13	Genève	lundi,
Bulle	9	Soleure	13	mardi et ven-	
Châtel-St-D.	20	Tramelan	15	dredi.	
Chiètres	30	Unterseen	3, 29	Landeron	7
Delémont	21	Vevey	28	Langnau	3
Estavayer	8	Viège	7	Langenthal	21
Fribourg	13	Zofingen	9	Lausanne	8
La Roche	27	Schwytz	27	Lyss	31
Le Locle	14			Nyon	2
Morat	8	<i>Marchés au bétail.</i>		Payerne	2
Moudon	27	Aarberg	29	Sion	25
Nidau	28	Bâle	10, 24	Thoune	25
Ollon	10	Berthoud	2		
Olten	27				

Travaux des champs pour chaque mois.

Janvier. Ce mois ne permet aucun travail, ni dans les jardins ni dans les champs. On abat les bois dans les forêts et on les façonne. Si la température le permet, on extirpe les haies et on répare les chemins ruraux. Dans tous les cas, c'est le moment de réparer les outils et de mettre en ordre les magasins. On termine les battages.

PENSÉES ET MENUS PROPOS

Chez un notaire.

Un jeune clerc à ses débuts et peu au courant des usages de l'écriture procédurière est en train de passer le grattoir sur une rature commise par lui dans la copie d'un contrat de mariage.

— Malheureux ! s'écrie le patron. Vous ne savez donc pas qu'on ne doit pas passer le grattoir sur les actes notariés.

— Bah ! riposte tranquillement le clerc, c'est un contrat de mariage et on y donnera encore bien des coups de canif.

Février



28 jours.

2.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 s. Ignace, év., ste Brigitte.	☾ Nouvelle lune le 8, à 2 h. 22 s.
6.	Dimanche de la Sexagésime.	
DIM.	2 SEX. PURIFICATION. Fortuné	
Lundi	3 s. Blaise, év. m. Anschaire	
Mardi	4 s. André Corsini. Véroniq ^e	
Mercur.	5 ste Agathe, v. m. s. Avit.	☽ Prem. quart. le 15, à 3 h. 57 s.
Jeudi	6 s. Odilon, c. ste Dorothée.	
Vendr.	7 s. Romuald, s. Richard.	
Samedi	8 s. Jean de Matha. Juvent ^s	
7.	Dimanche de la Quinquagésime.	
DIM.	9 QUINQ. s. Maire, Apolline.	☽ Pleine lune le 22, à 2 h. 4 s.
Lundi	10 ste Scholastique, Meinrad.	
Mardi	11 s. Adolphe, év. s. Désiré.	
Mercur.	12 LES CENDRES. ste Eulalie.	
Jeudi	13 s. Lézin, s. Martinien.	
Vendr.	14 s. Valentin, s. Eleucade.	☽
Samedi	15 s. Faustin, m. s. Raimund	
8.	Premier dimanche du carême.	
DIM.	16 B. Grégoire X, p. Onésim ^o	
Lundi	17 ste Julienne, s. Silvin.	
Mardi	18 s. Cyrille., s. Siméon.	☽
Mercur.	19 Q.-T. s. Boniface, évêque.	
Jeudi	20 s. Eucher. év. s. Sadoth.	
Vendr.	21 Q.-T. Maximien, Radoald	
Samedi	22 Q.-T. Chaire de s. P. à Ant.	
9.	Deuxième dimanche du carême.	☽
DIM.	23 s. Pierre D., ste Romaine	
Lundi	24 s. MATHIAS, ap. s. Modeste.	
Mardi	25 s. Césaire, méd. Walburge.	
Mercur.	26 s. Nestor, s. Alexandre.	
Jeudi	27 s. Léandre, év. ste Honorine	☽
Vendr.	28 s. Romain, s. Oswald.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 31 minutes.

Abréviations au calendrier des saints: a. — abbé; ab. — abbesse; ap. — apôtre; c. — confesseur; er. — ermite; év. — évêque; m. — martyr; p. — pape; — pr. — prêtre; r. — roi; ri. — reine; s. — soldat; v. — vierge; vv. — veuve.

Foire de février.

Aarberg	12, 26	Martigny	3	Tramelan	12
Aigle	15	Monthey	3	Unterseen	7
Avenches	14	Morges	5	Valangin	28
Berne	4, 11	Morat	5	Yverdon	25
Bienne	6	Moudon	24	Zofingen	13
Bulle	13	Nyon	6	Zweisimmen	13
Château-d'Œx	6	Orbe	10		
Châtel-St-Den.	10	Oron	3	<i>Marchés au bétail.</i>	
Cossonay	6	Payerne	20	Baden	4
Delémont	18	Porrentruy	17	Bâle les vendredis	
Echallens	13	Rolle	21	Berne, 1 ^{er} mardi	
Estavayer	12	Romont	4	Berthoud, 1 ^{er} jeudi	
Fribourg	10	Rue	19	Fribourg	22
Gessenay	4	Saignelégier	3	Frutigen, 1 ^{er} jeudi	
Landeron	3	Schwarzenb.	13	Genève, 1 ^{er} lundi,	
Langnau	7, 26	Sierre	10	mardi et vendredi	
Lausanne	12	Sion	8, 22	Langenthal	18
Lignières	20	Soleure	10	Neuchâtel marché	
Locle	11	St-Triphon	21	mardi, jeudi, sam.	
Lutry	27	Thoune	19	Thoune	22

Février. Les travaux non terminés du mois passé continuent. On sème sur couche ou dans un lieu abrité du jardin les choux pour le repiquage. On dispose les couches et on y pratique quelques semis.

DIX AMIS.

— Que je suis malheureux ! disait un jour un jeune garçon ; je n'ai pas un seul ami.

— Tu te trompes, mon fils, lui dit un vieillard qui avait entendu sa plainte. Tu as dix amis, et, si tu cherches, tu les découvriras.

— Dix amis ! reprit l'enfant ; mais vous vous moquez de moi. Je suis seul au monde et personne ne me tend la main.

— Compte donc tes doigts, répondit le vieillard. Tu en as dix, et ce sont là les amis dont je te parle. Ne crains pas de les fatiguer et d'en faire usage du matin jusqu'au soir, et tu ne tarderas pas à te persuader qu'ils sont les meilleurs, les plus utiles amis que l'homme puisse avoir ici-bas.

Les phases de l'amour :

Grands mots.... avant ; petits mots.... pendant ; gros mots.... après.

Mars



31 jours.

3.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 s. Albin, ste Eudoxie, m.	
10.	Troisième dimanche du carême.	
DIM.	2 ste Janvière, s. Simplicie.	
Lundi	3 s. Titien, s. Astère.	
Mardi	4 s. Casimir, confesseur.	☾ Dern. quart. le 2, à 11 h. 40 m.
Mercr.	5 s. Théophile, évêque.	
Jeudi	6 s. Fridolin, ste Colette.	
Vendr.	7 s. Thomas d'Aquin.	
Samedi	8 s. Jean de Dieu, c., s. Félix	
11.	Quatrième dimanche du carême.	
DIM.	9 ste Françoise Romaine.	
Lundi	10 Les 40 martyrs. s. Attale.	☽ Nouv. lune le 10, à 3 h. 50 m.
Mardi	11 s. Fridolin, s. Cyrille.	
Mercr.	12 s. Grégoire, p., Maximilien	
Jeudi	13 B. Humbert, c., ste Patrice.	
Vendr.	14 ste Mathilde, ri. Euphrose	
Samedi	15 s. Longin, s. Probe.	
12	Dimanche de la Passion.	
DIM.	16 LA PAS. Héribert, Tatien.	
Lundi	17 s. Patrice, ste Gertrude.	☽ Prem. quart. le 16, à 11 h. 13 s.
Mardi	18 s. Narcisse, s. Gabriel, arc.	
Mercr.	19 s. JOSEPH.	
Jeudi	20 s. Vulfran, ste Pothide.	
Vendr.	21 s. Benoit, a., s. Béril, év.	
Samedi	22 B. Nicolas de Flue.	
13.	Dimanche des Rameaux.	
DIM.	23 RAMEAUX. s. Victorien.	
Lundi	24 s. Gabriel, s. Siméon, m.	☽ Pleine lune le 24, à 4 h. 21 m.
Mardi	25 ANNONCIATION. s. Herbland.	
Mercr.	26 s. Emmanuel, s. Ludger.	
Jeudi	27 s. Jean Damascène.	
Vendr.	28 s. Jean Capistran, Gontran	
Samedi	29 s. Ludolphe, év. Ludolphe	
14.	Dimanche de Pâques.	
DIM.	30 PAQUES. s. Quirin, Omnin	
Lundi	31 ste Balbine, ste Cornélie.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 47 minutes.

Foire de mars.

Aarau	19	Grandson	12	St-Imier	11
Aarberg	12	Landeron	10	St-Maurice	4
Aarwangen	13	Langenthal	4	St-Ursanne	10
Aigle	8	Laufon	4	Schwytz	17
Anet	19	Lausanne	12	Soleure	10
Aubonne	18	Locle	11	Sumiswald	14
Avenches	14	Martigny-Ville	24	Tramelan	14
Baden (A.)	4	Mézières V.	26	Unterseen	5
Berne	4	Montfaucon	24	Valangin	29
Berthoud	6	Morat	5	Vevey	25
Bex	27	Morges	26	Zofingen	13
Bienne	6	Moudon	31	Zweisimmen	13
Bulle	6	Neuveville	25		
Cerlier	26	Nidau	18		
Châtel-St-Den.	17	Nyon	6	<i>Marchés au bétail.</i>	
Chaux-de-F.	5	Olten	3	Aarberg	26
Chiètres	27	Ormont-dessous	25	Bâle les vendredis	
Coppet	13	Oron	5	Fribourg	22
Cortailod	11	Payerne	20	Frutigen	6-14
Cossonay	13	Porrentruy	17	Genève	lundi,
Cully	7	Pully	6		mardi, vendredi
Delémont	18	Reichenbach	18	Langenthal	18
Echallens	27	Romont	4	Lyss	27
Erlenbach	11	Rougemont	20	Schwarzenb.	27
Estavayer	12	Rue	19	Sion	22
Fribourg	10	Saignelégier	3	Thoune	29
Gessenay	21	St-Aubin (N.)	31		

Mars. La nature se réveille. Les labours commencent. On sème l'avoine, les pois, les poisettes, le froment de printemps ; quelques pommes de terre hâtives ont dû être plantées aussitôt que la terre a été suffisamment égouttée. C'est le moment de planter les arbres. On greffe à la fin du mois. On laboure et ensemeince les jardins. On taille la vigne, on fait le bois aux espaliers et on les palisse.

Simple question.

— Savez-vous quelle différence il y a entre un théâtre et un homme ?






— Je ne vois pas trop.

— Voilà : c'est qu'un théâtre ne peut pas marcher sans décors, tandis qu'un homme marche mal, mais enfin il marche, avec des cors.

Avril



30 jours.

4.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi	1 s. Hugues, év. ste Théodora	 Dern. quart. le 1, à 7 h. 24 m.
Mercr.	2 s. François de Paule.	
Jeudi	3 s. Richard, év. ste Agape.	
Vendr.	4 s. Isidore, év., s. Zosime.	
Samedi	5 s. Vincent Fer., ste Irène.	
15. Dimanche de Quasimodo.		 Nouv. lune le 8, à 2 h. 50 s.
DIM.	6 QUAS. N.-D. 7 D. Julienne.	
Lundi	7 s. Hégésippe, s. Saturnin.	
Mardi	8 s. Amance, év. s. Edèse.	
Mercr.	9 ste Valtrude. s. Acace, év.	
Jeudi	10 ste Mechtilde, ab. Térance.	
Vendr.	11 s. Léon, p., s. Isaac, moin ^e	
Samedi	12 s. Jules, p., s. Constantin.	
16. Deuxième dimanche après Pâques.		 Prem. quart. le 15, à 6 h. 26 m.
DIM.	13 s. Herménégilde, s. Justin.	
Lundi	14 s. Tiburce, s. Lambert.	
Mardi	15 ste Anastasie. s. Eutichès.	
Mercr.	16 s. Dreux, s. Benoît Labre.	
Jeudi	17 s. Rodolphe. s. Anicet.	
Vendr.	18 s. Apollone, m., s. Parfait.	
Samedi	19 s. Léon IX, p., s. Ursmar.	
17. Troisième dimanche après Pâques.		 Pleine lune le 22, à 7 h. 50 s.
DIM.	20 s. Théotime, s. Théodore, c.	
Lundi	21 s. Anselme, s. Usthasat.	
Mardi	22 ss. Soter et Cajus, p. et m.	
Mercr.	23 s. Georges, m., s. Adalbert.	
Jeudi	24 s. Fidèle, c. m. s. Honoré.	
Vendr.	25 s. MARC, évangéliste.	
Samedi	26 ss. Clet et Marcellin, pp.	
18. Quatrième dimanche après Pâques.		 Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.
DIM.	27 B. P. Canisius, ste Zite.	
Lundi	28 s. Paul de la Croix, s. Vital	
Mardi	29 s. Pierre, m., s. Robert, a.	
Mercr.	30 ss. Cath. de Sienne, Sophie	

Foire d'avril.

Aarberg	9, 30	Kallnach	25	Soleure	14
Aigle	19	Landeron	7	St-Imier	8
Albeuve	28	Langnau	4, 30	St-Ursanne	28
Avenches	11	La-Roche	28	Tavanne	30
Baden (A.)	1	La-Sarraz	25	Thoune	2, 26
Berne	7-19	Laufon	1	Tramelan	2
Berthoud	3	Locle	8	Travers	21
Bienne	3	Martigny-B.	7	Valangin	25
Bremgarten	14	Moudon	28	Val d'Illiez	21
Bulle	3	Morat	2	Vevey	29
Cernier	21	Olten	7	Yverdon	1
Château-d'Ex	3, 17	Orbe	7	Zofingen	10
Châtel-St-Den.	21	Ormont-dessus	25	Zweisimmen	10
Chaux-de-F.	2	Oron	2		
Cossonay	17	Payerne	17		
Cudrefin	28	Planfayon	16	<i>Marchés au bétail.</i>	
Delémont	15	Porrentruy	21	Bâle les vendredis	
Echallens	24	Provence (V.)	21	Berne	1, 8
Estavayer	9	Riggisberg	25	Courtelay	1
Fleurier	18	Romont	15	Fribourg	19
Fribourg	7	Rue	9	Frutigen	3
Gimel	14	Saignelégier	1	Lausanne	9
Grandson	16	Savigny	4	Les Bois	7
		Sierre	28	Lyss	25

Avril. La plantation des pommes de terre se termine. On sème l'orge, le chanvre, les racines et les haricots en plein champ. On attend la fin du mois pour semer le maïs. Les semis dans les jardins se complètent. On a soigné plus particulièrement dans le commencement du mois les raies et les irrigations des prés.

On diminue la taille des statues en s'en éloignant, celle des hommes en s'en approchant. Alph. KARR.

Un médecin ayant à signer un certificat mortuaire qui était fort pressé, inscrivit sa signature dans la colonne portant cette rubrique: Cause du décès:

— C'est un aveu dénué d'artifice, dit le maire qui reçut ce certificat.

La première moitié de la vie se passe à désirer la seconde, la seconde à regretter la première. Alph. KARR.

Mai



31 jours.

5.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Jeudi Vendr. Samedi	1 ss. PHILIPPE ET JACQUES. 2 s. Athanase, s. Walbert. 3 INV. STE CROIX. s. Alexand.	☾ Nouv. lune le 7, à 11 h. 45 s.
19.	Cinquième dimanche après Pâques.	
DIM.	4 1 ^{ste} Monique, s. Gothard.	
Lundi	5 Rog. s. Pie V, ss. Anges.	
Mardi	6 s. Jean devant Porte-Lat.	
Mercr.	7 s. Stanislas, ste Euphros.	
Jeudi	8 ASCENSION. APPAR. s. MIC.	
Vendr.	9 TRANSL. s. NICOLAS. s. Béat	
Samedi	10 s. Antonin, s. Isidore, lab.	
20.	Sixième dimanche après Pâques.	
DIM.	11 s. Mamert, s. Grégoire.	
Lundi	12 s. Pancrace, ste Domitille.	
Mardi	13 ss. Servatius et compag.	
Mercr.	14 s. Boniface, ste Couronne.	
Jeudi	15 s. Ségond, s. Euphrase.	
Vendr.	16 s. Jean Népom. s. Adalbert	
Samedi	17 s. Pascal Baylon, ste Restit.	
21.	Dimanche de la Pentecôte.	☽ Pleine lune le 22, à 11 h. 46 m.
DIM.	18 PENTECOTE. s. Félix Cant.	
Lundi	19 s. Pierre Célestin, pape.	
Mardi	20 s. Bernardin de Sienne.	
Mercr.	21 Q.-T. Hospice, Secondin.	
Jeudi	22 ss. Heraclius et compag.	
Vendr.	23 Q.-T. s. Didier, s. Florent.	
Samedi	24 Q.-T. N.-D. BON-SECOURS.	
22.	Dimanche de la Trinité.	☽ Dern. quart. le 30, à 1 h. 1 s.
DIM.	25 TRINITE. s. Grégoire VII, p.	
Lundi	26 s. Philippe de Néri.	
Mardi	27 ste Madeleine de Pazzi.	
Mercr.	28 s. Germain, s. Augustin.	
Jeudi	29 FÊTE-DIEU. s. Maximin, év.	
Vendr.	30 s. Félix p. ste Emmélie.	
Samedi	31 ste Angèle, ste Pétronille.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 17 minutes.

Foires de mai.

Aarberg	14, 28	Fribourg	5	Ollon	16
Anet	28	Frutigen	1	Orbe	19
Aigle	17	Gessenay	1	Oron	7
Aubonne	20	Grandson	28	Ormont-dessous	12
Avenches	9	Landeron	5	Ormont-dessus	5
Baden	6	Langenthal	20	Payerne	15
Bellegarde	12	Laufon	6	Planfayon	21
Berthoud	1, 15	Laupen	1	Porrentruy	19
Bex	9	Lausanne	14	Romont	13
Bienne	1	Louèche-V.	1	Rue	21
Bière	12	Locle	13	Saignelégier	5
Boudry	26	Martigny-B.	12	Savigny	30
Bulle	7	Mézières, V.	21	Ste-Croix	28
Buren	7	Montfaucon	21	St-Imier	13
Cerlier	14	Monthey	21	St-Maurice	26
Charmey	6	Morat	7	Stalden	14
Châtel-St-Denis	12	Moudon	29	Schwarzenb.	9
Château-d'Ex	1, 15			Schwytz	5
Chaux-de-F.	7	<i>Marchés au bétail.</i>		Sentier	16, 17
Chiètres	29	Bâle les vendredis		Sion	3, 17, 24, 31
Combremont-G.	21	Berne	6	Soleure	12
Concise	9	Delémont, menu		Sumiswald	9
Cortailod	21	bétail les mercred.		Thoune	14, 31
Cossonay	29	Fribourg	17	Tramelan	7
Delémont	20	La Sarraz	27	Unterseen	2, 31
Echallens	28	Neuchâtel mardi,		Valangin	30
Erlenbach	13	jeudi, samedi		Vallorbe	13
Estavayer	14	Neuveville	27	Verrières	19
Farvagny	14	Nyon	1	Yverdon	6
Fiez	31			Zweisimmen	2

Mai. Renouvelez dans ce mois tous les semis des plantes potagères ; semez choux-fleurs, choux-marcelin, pois, chicorée, etc. Si le temps est favorable, commencez les foins à la fin du mois. En tout cas, les sarclages des pommes de terre et des racines auront été soignés préalablement.

Bolzico, ayant deux lettres à jeter à la poste, glisse la première dans la boîte sans l'avoir affranchie.





S'apercevant aussitôt de son étouderie, il colle les deux timbres sur la seconde lettre et l'envoie rejoindre l'autre en disant :

— Voilà le mal réparé !

Jun



30 jours.

6.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
23.	Deuxième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	1 s. Fortunat, pr. s. Juvence	 Nouv. lune le 6, à 7 h. 11 m.
Lundi	2 s. Eugène, p. ste Blandine.	
Mardi	3 ste Clotilde, ri, ste Olive.	
Mercur.	4 s. François Caracciolo.	
Jeudi	5 s. Boniface, év. ste Zénaïde	
Vendr.	6 s. Claude, évêq. s. Norbert.	
Samedi	7 s. Licarion, s. Godescalc.	
24.	Troisième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	8 ss. Eutychès et c., Médard.	 Prem. quart. le 13, à 0 h. 54 m.
Lundi	9 s. Amant, ste Pélagie.	
Mardi	10 ste Marguerite, s. Maur.	
Mercur.	11 s. BARNABÉ, apôtre. Parise	
Jeudi	12 s. Jean de St-Facond.	
Vendr.	13 s. Antoine de Padoue.	
Samedi	14 s. Basile-le-Grand, évêqu.	
25.	Quatrième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	15 s. Bernard de Menthon.	 Pleine lune le 21, à 3 h. 17 m.
Lundi	16 ss. Ferréol et Fergeux.	
Mardi	17 s. Rainier, c., s. Adolphe.	
Mercur.	18 ss. Marc et Marcellin, mm.	
Jeudi	19 ste Julienne de Falconieri.	
Vendr.	20 st. Silvère, ste Florentine.	
Samedi	21 s. Louis de Gonzague.	
26.	Cinquième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	22 SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.	 Dern. quart. le 28, à 10 h. 52 s.
Lundi	23 ste Audrie, ste Agrippine.	
Mardi	24 s. JEAN-BAPTISTE.	
Mercur.	25 s. Guillaume, s. Prosper.	
Jeudi	26 ss. Jean et Paul, mm.	
Vendr.	27 s. Anthelme, s. Ladislas.	
Samedi	28 s. Léon II, p., s. Irénée.	
27.	Sixième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	29 ss. PIERRE ET PAUL, ap.	
Lundi	30 Comm. s. Paul. s. Martial.	

Les jours crois. de 18 m. du 1 au 21 et décr. de 4 m. du 22 au 30.

Foires de juin.

Aarau	18	Montfaucon	25	<i>Marchés au bétail.</i>	
Aarberg	25	Monthey	4		
Aigle	14	Morges	18	Aubonne	3
Avenches	13	Morat	4	Bâle les vendredis	
Bagnes	12	Moudon	30	Baden (A.)	3
Bâle	13, 27	Olten	2	Berne	3
Bienne	5	Oron	4	Berthoud	5
Bulle	12	Payerne	19	Fribourg	21
Delémont	17	Porrentruy	16	Frutigen	5
Estavayer	11	Romont	10	Genève	lundi,
Fleurier	6	Rue	18		mardi, vendredi
Fribourg	9	Saignelégier	6	Langenthal	17
Landeron	9	St-Aubin, N.	9	Langnau	6
Laufon	3	St-Imier	10	Lausanne	11
Locle	10	Sion	7, 28	Lyss	27
Louèche-B.	2	Soleure	9	Neuchâtel	mardi,
Martigny-B.	9	Yverdon	3		jeudi, samedi
Mézières, V.	11	Verrières	18	Thoune	28

Juin. La fenaison occupe les bras durant tout le mois. On ébourgeonne et on palisse la vigne, ainsi que les arbres fruitiers. On repique les choux-fleurs, les cardons, le céleri, les laitues, etc. On renouvelle quelques semis d'herbes fourragères.

L'annonce ci-après a paru dans les journaux d'Allemagne les plus répandus :

« Un monsieur, radicalement guéri de l'envie de boire, de fumer, de jouer et de courir la nuit et qui a vécu trois ans déjà de l'existence la plus calme et la plus exempte de soucis, indiquera à chacun, moyennant l'envoi de 10 marks, le moyen d'arriver aux même fins. En cas d'insuccès l'argent sera rendu ».

Un naïf ayant envoyé les 10 marks reçut cette réponse : « J'ai été guéri de mes travers, parce que j'ai passé trois ans à la maison de force. »

On ne dit pas si le naïf fera cette cure.

Pédalard raconte ses prouesses de route :

— Oui, mon cher, après 300 kilomètres de plat, couverts à toute allure, je tombe sur une côte !

— Et vous la grimpez en emballage ?

— Non, je me la casse...

Juillet



31 jours.

7.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Théobald, s. Rumold. 2 VISITATION. s. Otto, év. 3 PRÉCIEUX SANG. s. Irénée. 4 s. Udalric, ste Berthe. 5 ss. Cyrille et Méthode.	☉ Nouv. lune le 5, à 1 h. 59 s.
28. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	Septième dimanche après Pentecôte. 6 s. Isaïe, ste Dominique. 7 s. Guillebaud. ste Aubierge 8 ste Elisabeth, s. Kilien. 9 ste Véronique, ste Anatolie 10 7 frères mart., ste Rufine 11 s. Ulric c., s. Pie p. 12 s. Jean-Gualbert, s. Nabor	☽ Prem. quart. le 12, à 1 h. 47 s.
29. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	Huitième dimanche après Pentecôte. 13 s. Anaclet, p., ste Muritte 14 s. Bonaventure, év., s. Cyr 15 s. Henri, ste Bonose, m. 16 ste Reinelde, s. Faustin. 17 s. Alexis, ste Marcelline. 18 s. Camille, c., s. Frédéric. 19 s. Vincent de Paul, c.	☽ Pleine lune le 20, à 5 h. 45 s.
30. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	Neuvième dimanche après Pentecôte. 20 SCAP. Jérôme, Marguerite. 21 ste Praxède, s. Daniel. 22 ste Marie-Madeleine. 23 s. Apollinaire, s. Liboire. 24 B. Louise de Savoie, vv. 25 s. JACQUES, ap., s. Christop. 26 ste ANNE, s. Eraste.	☾ Dern. quart. le 28, à 6 h. 15 m.
31. DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi	Dixième dimanche après Pentecôte. 27 s. Vandrille, ste Nathalie. 28 ss. Nazaïre et Celse, Victor. 29 ste Marthe, s. Loup, év. 30 ss. Abdon et Sennen, mm. 31 s. Ignace Loyola, Germain	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 58 m:

Faires de juillet.

Aarau	16	Laufon	1	Soleure	14
Aarberg	9, 30	Landeron	7	Vevey	29
Aubonne	1	Langenthal	15	Yverdon	1
Avenches	11	Langnau	4, 16	Zofingen	10
Bellegarde	28	Lausanne	9		
Berthoud	3, 10	Loche	8		
Bienne	3	Madiswyl	18	<i>Marchés au bétail.</i>	
Buren	2	Morat	2		
Bulle	24	Moudon	28	Baden	1
Chiètres	31	Nidau	22	Bâle	11, 25
Cossonnay	10	Nyon	3	Berne	1
Delémont	15	Olten	7	Fribourg	26
Echallens	24	Orbe	14	Frutigen	3
Fiez (V.)	28	Oron	2	Lyss dern. vendredi	
Estavayer	9	Payerne	17	Neuchâtel mardi,	
Fribourg	14	Porrentruy	21	jeudi, samedi	
Gimel	21	Romont	15	Sion	26
Herzogenbuch.	2	Saignelégier	7	Thoune	26
Kallnach (B.)	18	Rue	16		

Juillet. La moisson commence durant ce mois. On a débuté par la navette, dont le terrain est immédiatement labouré et semé en trèfle incarnat, en blé noir, ou en maïs, pour fourrage. Aussitôt qu'un champ de grain est récolté, la charrue doit le retourner.

En Angleterre. La scène se passe chez le magistrat spécialement chargé des faillites.

Un monsieur qui vient déposer son bilan attend dans le cabinet du juge.

Celui-ci entre et trouve l'industriel assis dans son fauteuil.

— Debout, monsieur ! debout ! Comment. vous osez, vous qui...

— Monsieur le juge, mon bilan est de 6 millions.

— Ah, dit le magistrat, en lui avançant un fauteuil. Monsieur, donnez-vous donc la peine de vous asseoir.

Dix colonels sont réunis et ne disent pas un mot. Quel est leur chef ?

— ???.

— Le silence... puisqu'il est général !

Août



31 jours.

8.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vendr. Samedi	1 s. PIERRE AUX L. Ethelwold 2 PORTIONC. s. Alphonse Lig.	
32.	Onzième dimanche après Pentecôte.	☉
DIM.	3 INVENT. s. ETIENNE. Lydie	
Lundi	4 s. Dominique, s. Tertulien.	Nouv. lune le 3, à 9 h. 17 s.
Mardi	5 N.-D. DES NEIGES. Oswald	
Mercr.	6 TRANSFIGURATION. s. Sixte	
Jeudi	7 s. Gaétan, c., s. Albert, c.	
Vendr.	8 B. Pierre Faber, Cyriaque	
Samedi	9 s. Germain, s. Romain.	
33.	Douzième dimanche après Pentecôte.	☽
DIM.	10 s. LAURENT, m., ste Astérie	
Lundi	11 B. Pierre Lefèvre. Tiburce	Prem. quart. le 11, à 5 h. 24 m.
Mardi	12 ste Claire, ste Eunomie.	
Mercr.	13 ss. Hippolyte et Cassien.	
Jeudi	14 s. Eusèbe, ste Athanasie.	
Vendr.	15 ASSOMPTION. s. Alfred.	
Samedi	16 s. Théodule, évêque conf.	
34.	Treizième dimanche après Pentecôte	☼
DIM.	17 s. Libérat, m., s. Amor, a.	
Lundi	18 s. Hyacinthe, ste Hélène.	Pleine lune le 19, à 7 h. 3 m.
Mardi	19 s. Sébald, c., s. Rufin, c.	
Mercr.	20 s, Bernard, a. d. Philibert	
Jeudi	21 s. Joachim, ste Jeanne Ch.	
Vendr.	22 s. Symphorien, Timothée.	
Samedi	23 s. Philippe-Béniti, Sidoine	
35.	Quatorzième dimanche ap. Pentecôte.	☾
DIM.	24 s. BARTHÉLEMY, ste Aure.	
Lundi	25 s. Louis, roi. ste Patrice.	Dern. quart. le 26, à 0 h. 5 s.
Mardi	26 s. Samuel, s. Zéphirin, p.	
Mercr.	27 ste Eulalie. s. Gebhard.	
Jeudi	28 s. Augustin, évêque.	
Vendr.	29 Décollat. s. Jean, ste Sabine	
Samedi	30 ste Rose de Lima, v.	
36.	Quinzième dimanche apr. Pentecôte.	
DIM.	31 D. DE ST-NIC. Raymond.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 36 minutes.

Foire d'août.

Aarau	20	Mézières, V.	20	Valangin	29
Anet	27	Morat	6	Viège	11
Aarberg	27	Moudon	25	<i>Marchés au bétail.</i>	
Aubonne	5	Moutier	6	Bâle	8, 22
Avenches	12	Neuveville	26	Aarberg, dernier	
Begnins (V.)	11	Nyon	7	mercredi.	
Berne	5	Ormont-dessous	25	Baden (A.)	5
Bienne	7	Olten	4	Berthoud	7
Bulle	28	Oron	6	Fribourg	16
Chaux-de-F.	6	Payerne	21	Frutigen	7
Cossonay	28	Porrentruy	18	Langenthal	19
Delémont	19	Riggisberg	29	Langnau	1
Echallens	21	Romont	19	Lausanne	13
Estavayer	13	Rue	13	Les Bois	25
Fribourg	4	Saignelégier	5	Lyss, le dernier	
Grandson	27	St-Ursanne	25	vendredi.	
Landeron	11	Schwarzenb.	28	Neuchâtel mardi	
Laufon	5	Sion	23	jeudi, samedi	
Laupen	28	Soleure	11		
Lignières (N.)	4	Thoune	27, 30		
Locle	12	Tourtemagne	13		

Août. On termine les moissons et les déchaumages et on commence les regains. On greffe en écusson, et vers la fin du mois, les semailles d'automne commencent à s'effectuer.

Le petit Georges à Durapiat :

— Dis donc toi, pourquoi tu m'as donné qu'une petite boîte de soldats, au lieu de me donner un grand cheval mécanique ?

— Mon enfant, c'est parce que les « petits cadeaux » entretiennent l'amitié.

— Ah ! et les « grand cadeaux » qu'est-ce qu'ils entretiennent ?

— Tu sauras ça plus tard.

Lorsque mes fils avaient 16 à 20 ans, a dit un vieux cultivateur, ils croyaient en savoir plus que moi. A 25 ils estimaient en savoir « autant » ; à 30 ils ont « commencé » à m'écouter ; à 35 ils m'ont « demandé conseil » ; à 40 ils ont « reconnu » qu'un vieillard « s'entend » pourtant « aussi » aux choses.

Septembre



30 jours.

9.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	1 ^{ste} Vèrène, v., s. Gilles, a. 2 ^{s.} Etienne, r., ste Maxime 3 ^{s.} Guarin, év. c. Sérapie. 4 ^{ss.} Anges gar. ste Rosalie. 5 ^{s.} Laurent Just., s. Victorin 6 ^{s.} Magne, s. Donatien.	☾ Nouv. lune le 2, à 6 h. 19 m.
37.	Seizième dimanche apr. Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	7 ^{s.} Grat, év., ste Reine. 8 ^{NATIVITÉ NOTRE-DAME.} 9 ^{ste Séraphine, veuve.} 10 ^{s. Gorgon, s. Rufin.} 11 ^{s. Félix et Régule. Prothus} 12 ^{s. Guy, c., s. Serdat, év.} 13 ^{s. Aimé, év., s. Euloge.}	☽ Prem. quart. le 9, à 11 h. 15 s.
38.	Dix-septième dimanche ap. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	14 ^{Ex. s. CROIX., s. Materne} 15 ^{s. Nicodème, m. s. Evre.} 16 ^{s. Cyprien, martyr.} 17 ^{Q.-T. STIG. DES S. FRANÇOIS.} 18 ^{NOTRE-DAME DES 7 DOUL.} 19 ^{Q.-T. Janvier, Constance.} 20 ^{Q.-T. Eustache, Candide.}	☽ Pleine lune le 17, à 7 h. 24 s.
39.	Dix-huitième dimanche ap. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	21 ^{FÊTE FÉD. S. MATTHIEU.} 22 ^{s. Maurice, martyr.} 23 ^{s. Lin, ste Thècle.} 24 ^{NOTRE-DAME DE LA MERCI.} 25 ^{s. Thomas de Villeneuve.} 26 ^{ss. Valérien et compagnons} 27 ^{ss. Côme et Damien, mm.}	☽ Dern. quart. le 24, à 5 h. 32 s.
40.	Dix-neuvième dimanche ap. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi	28 ^{s. Venceslas, s. Exupère.} 29 ^{s. MICHEL, arch., Ludwin} 30 ^{s. Jérôme, Ours et Victor.}	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 42 m.

Faires de septembre.

Aarberg	10, 24	Frutigen	2, 4	Romont	16
Aigle	27	Gessenay	2	Rougemont	25
Albeuve	22	Gruyères	29	Rue	17
Aubonne	23	Guggisberg	4	Saignelégier	2
Avenches	12	Landeron	1	Schwarzenb.	25
Baden	2	Langenthal	16	Schwytz	20, 22
Bâle	12, 26	Laufon	2	St-Blaise	8
Bellegarde	22	Lausanne	10	St-Cergues	18
Berne	2, 30	Louèche-V.	29	Ste-Croix	24
Berthoud	4	Loche	9	St-Imier	9
Bienne	11	Martigny-V.	23	Soleure	8
Bulle	24, 25	Montfaucon	8	Sumiswald	26
Cerlier	10	Monthey	10	Tavanne	11
Charmey	22	Morges	17	Thoune	24, 27
Château-d'Œx	19	Morat	3	Tourtemagne	29
Chatel-St-Denis	15	Moudon	29	Tramelan	17
Chaux-de-F.	3	Nyon	4	Unterseen	5, 26
Chiètres	4	Olten	1	Valangin	26
Delémont	16	Orbe	1	Viège	27
Echallens	25	Ormont-dessus	1, 24	Yverdon	2
Estavayer	10	Oron	3	Zofingen	11
Erlenbach	4, 5, 6	Payerne	18	Zweisimmen	3
Fleurier	12	Planfayon	10		
Fontaines(N.)	15	Porrentruy	15	<i>Marchés au bétail</i>	
Fribourg	1	Reichenbach	16, 17	Fribourg	13

Septembre. Il reste encore quelques regains à terminer au commencement du mois. Les labours et les semis de froment et d'autres grains hivernés se continuent avec une grande activité. Les derniers jours du mois voient commencer la récolte des pommes de terre. Les vaches viennent manger la troisième herbe dans les prés. Les jours pluvieux sont utilisés pour les battages.

— Regardez-moi bien, dit un célèbre avocat à un médecin en renom, je n'ai jamais pris une goutte de médecine de ma vie et je suis aussi robuste que deux de vos clients ensemble !
 — Ceci ne prouve rien, riposta le docteur ; je n'ai jamais de ma vie eu de procès, et je suis aussi riche qu'une douzaine de vos clients réunis.






Beaucoup de gens font commodément consister leur vertu à être sévères pour les autres.

Alph. KARR.

Octobre



31 jours.

10.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Remi, évêq. s. Bavon. 2 s. Léger, évêque martyr. 3 s. Candide, m. s. Ewalde. 4 s. Francois d'Assises, c.	 Nouv. lune le 1, à 6 h. 9 s.
41.	Vingtième dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	5 ROSAIRE. ss. Placide et c.	
Lundi	6 s. Bruno, fond. ste Foi. v.	
Mardi	7 s. Serge, m. s. Auguste.	Prem. quart. le 9, à 6 h. 21 s.
Mercr.	8 ste Brigitte, ste Laurence.	
Jeudi	9 MATERNITÉ STE-VIERGE.	
Vendr.	10 s. François de Borgia, c.	
Samedi	11 ste Placidie, s. Gommer.	
42.	Vingt-unième dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	12 s. Maximilien, ste Herlinde	
Lundi	13 s. Edouard, r., s. Hugolin.	
Mardi	14 s. Callixte, p., s. Burcard	
Mercr.	15 ste Thérèse, s. Roger.	Pleine lune le 17, à 7 h. 1 m.
Jeudi	16 PURETÉ SAINTE-VIERGE.	
Vendr.	17 B. Marg.-Marie Alacoque.	
Samedi	18 s. Luc, évang, s. Athénodore	
43.	Vingt-deux. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	19 s. Pierre d'Alc., ste Fréwisse	
Lundi	20 s. Jean de Kanty.	
Mardi	21 ste Ursule, s. Hilarion.	
Mercr.	22 ste Alodie, ste Cordule.	Dern. quart. le 23, à 11 h. 58 s.
Jeudi	23 FÊTE SAINTES RELIQUES.	
Vendr.	24 s. Raphael, s. Hevergiste.	
Samedi	25 ss. Chrys. et Darie.	
44.	Vingt-trois. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	26 s. Evariste, s. Bernwald.	
Lundi	27 s. Frumence, év. Florentin	
Mardi	28 ss. SIMON ET JUDE, ap.	
Mercr.	29 ste Ermélinde, ste Eusébie	
Jeudi	30 ste Zénobie, s. Sérapion.	Nouv. lune le 31, à 9 h. 14 m.
Vendr.	31 s. Loup, év., ste Lucille.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 44 m.

Foire d'octobre.

Aarau	15	Frutigen	2, 10	Romont	14
Aigle	25	Gessenay	7	Rue	15
Anet	29	Kallnach	17	Saignelégier	6
Aarberg	29	Landeron	6	Schwarzenb.	30
Avenches	10	La-Roche	13	Schwytz	13
Baden (A.)	7	La-Sarraz	21	Semsaies	13
Bâle	10, 24	Laufon	7	Sion	4, 25, 31
Baulmes	17	Lausanne	8	Soleure	13
Berne	21	Louèche-V.	13, 28	Ste-Croix	15
Bex	16	Locle	14	St-Imier	14
Bienne	9	Martigny-B.	20	St-Ursanne	27
Bière	20	Mézières, V.	16	Tramelan	15
Boltigen	21	Montricher	10	Vallorbe	21
Bulle	16	Monthey	8, 29	Valangin	31
Buren	29	Montreux	31	Vevey	28
Berthoud	2, 9	Morat	1	Wolfenschiess	29
Chaux-de-F.	1	Moudon	27	Yverdon	28
Châtel-St-D.	13	Moutier	15	Zweisimmen	8, 23
Combremont-G.	22	Oltén	20		
Cossonay	7	Orbe	13		
Delémont	21	Ormont-dessus	10	<i>Marchés au bétail.</i>	
Echallens	23	Oron	1	Bâle, les vendr.	
Erlenbach	9, 10, 11	Payerne	16	Fribourg	18
Estavayer	8	Planfayon	15	St-Maurice	14
Farvagny	8	Porrentruy	20	Thoune	25
Fleurier	10	Reichenbach	22		
Fribourg	6	Riggisberg	24		

Octobre. Terminaison des semailles et de la récolte des pommes de terre. Arrachage des racines. Redoublement d'activité des battages. On braque le chanvre et le lin ; on entreprend les seconds labours et on récolte les fruits. C'est aussi dans ce mois que s'effectue la vendange et que les pressoirs sont mis en activité.

Par un froid de cinq degrés au-dessous de zéro, un pauvre gueux qui se promène sur la place de la Bourse ramasse un journal financier.

Le dépliant, il lit :

— L'emprunt a été dix-huit fois couvert.

Et le pauvre diable de penser :

— Si je pouvais seulement l'être une fois !

Novembre



30 jours.

11.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 LA TOUSSAINT. s. Amable.	☾ Prem. quart. le 8, à 1 h. 31 s.
45.	Vingt-quat. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	2 COMM. DES TRÉPAS. s. Tobie	
Lundi	3 ste Ida, vv., s. Hubert.	
Mardi	4 s. Charles Borromée, card.	
Mercur.	5 ss. Zacharie et Elisabeth.	☽ Pleine lune le 15, à 6 h. 7 s.
Jeu.	6 s. Protas, év., s. Léonard.	
Vendr.	7 s. Ernest, a., s. Engelbert.	
Samedi	8 Les 4 couronnés, Godefroi.	
46.	Vingt-cinq. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	9 s. Théodore, m. s. Oreste.	☾ Dern. quart. le 22, à 8 h. 47 m.
Lundi	10 s. André Avel., ste Florenc'	
Mardi	11 s. Martin, év., s. Véran.	
Mercur.	12 s. Martin, p., s. Ruf.	
Jeu.	13 PATRON. SAINTE-VIERGE.	
Vendr.	14 s. Imier, ste Vénérande.	☽ Nouv. lune le 30, à 3 h. 5 m.
Samedi	15 ste Gertrude, s. Léopold.	
47.	Vingt-six. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	16 s. Othmar, s. Fidence.	
Lundi	17 s. Grégoire le Thaumatur.	
Mardi	18 DÉD. BASIL. ss. PIER. ET P.	
Mercur.	19 ste Elisabeth, s. Pontien.	
Jeu.	20 s. Félix de Valois, Edmond	
Vendr.	21 PRÉSENTATION N.-D.	
Samedi	22 ste Cécile, s. Philémon.	
48.	Vingt-sept. dimanche ap. Pentecôte	☽ Nouv. lune le 30, à 3 h. 5 m.
DIM.	23 s. Clément, ste Félicité.	
Lundi	24 s. Jean de la Croix, Flore.	
Mardi	25 ste Catherine, ste Juconde.	
Mercur.	26 s. Pierre d'Al., s. Conrad.	
Jeu.	27 s. Josaphat, s. Colombar.	☾ Prem. quart. le 8, à 1 h. 31 s.
Vendr.	28 s. Sosthène, év. Hortulan	
Samedi	29 ste Illuminée, s. Saturnin	
49.	Premier dimanche de l'Avent.	
DIM.	30 Avent. s. ANDRÉ, s. Zozime.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 18 m.

Faires de novembre.

Aarberg	12, 26	Frutigen	6, 21	Payerne	20
Æschi	3, 4	Gessenay	14	Porrentruy	17
Aigle	15	Grandson	19	Rolle	21
Albeuve	17	Gimel	3	Romont	11
Aubonne	4	Herzogenbuch.	12	Rougemont	13
Avenches	14	Hochdorf	24	Rue	19
Baden (A.)	4	Landeron	10	St-Aubin, N.	3
Berne	24, 25	Langenthal	2, 18	St-Imier	11
Berthoud	6	Langnau	5-7	St-Maurice	3
Bex	1	Laupen	6	Schwytz	17
Bienne	13	Lausanne	12	Sion	8, 15, 22
Boudry	5	Locle	11	Sierre	26
Brienz	12	La-Roche	24	Soleure	10
Bulle	13	Lucens	12	Unterseen	7, 19
Cerlier	26	Lutry	27	Thoune	5, 29
Château-d'Æx	6, 20	Martigny-V.	10	Tramelan	12
Châtel-St-D.	17	Mézières, V.	19	Vevey	25
Chiètres	27	Monthey	19	Viège	12
Cossonay	6	Morat	5	Villeneuve	20
Cully	21	Morges	12		
Delémont	18	Moudon	25	<i>Marchés au bétail.</i>	
Echallens	27	Neuveville	25	Fribourg	22
Estavayer	12	Olten	17	Neuchâtel mardi,	
Erlenbach	11	Oron	5	jeudi, samedi	
Fribourg	10	Ormont-dessus	25	Saignelégier	4

Novembre. Les seconds labours s'achèvent. Le peu de plantes demeurées dans les jardins se retirent. On émonde les arbres et on soigne les prés dans les beaux jours que ce mois présente encore. Les battages se poursuivent.

Aux grandes manœuvres :
 Plusieurs territoriaux, échelonnés de distance en distance, surveillent la voie ferrée.
 Le sergent s'adressant à l'un deux :
 — Vous, vous allez rester là ; je vous constitue gardien de ces rails.
 — Veinard, va !

Dans un music hall, un cabotin prétentieux annonce qu'il se fait fort d'imiter les cris de tous les animaux. Il invite le public à faire son choix. Silence général et prolongé. Personne n'ose se risquer. L'artiste insiste vivement en renchérissant sur ses talents.

Soudain une voix, du fond des petites places :
 — Veuillez imiter le cri de la sardine à l'huile !

Décembre



31 jours.

12.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi	1 s. Eloi, évêq., s. Diodore.	☾ Prem. quart. le 8, à 7 h. 27 m.
Mardi	2 ste Bibiane, ste Pauline.	
Mercr.	3 s. François-Xavier, s. Luce	
Jeudi	4 ste Barbe, s. Osmond.	
Vendr.	5 J. s. Pierre Chrysol., év.	
Samedi	6 J. s. NICOLAS, ste Denyse.	
50.	Deuxième dimanche de l'Avent.	☽ Pleine lune le 15, à 4 h. 48 m.
DIM.	7 s. Ambroise, ste Fare.	
Lundi	8 IMMACULEE-CONCEPTION.	
Mardi	9 ste Léocadie, s. Syr, évêq.	
Mercr.	10 Transl. ste Maison Lorette.	
Jeudi	11 s. Damase, p., s. Sabin.	
Vendr.	12 <i>Jeûne.</i> s. Synèse, m.	☾ Dern. quart. le 21, à 9 h. 0 s.
Samedi	13 <i>Jeûne.</i> ste Lucie, s. Josse.	
51.	Troisième dimanche de l'Avent.	
DIM.	14 s. Agnel, abbé, s. Eutropie	
Lundi	15 s. Célien, ste Chrétienne.	
Mardi	16 s. Eusèbe, ste Albine, v.	
Mercr.	17 Q.-T. ste Adélaïde, Lazare.	
Jeudi	18 ATTENTE D. ENF. MARIE.	
Vendr.	19 Q.-T. s. Némèse, s. Darius	
Samedi	20 Q.-T. s. Ursanne, Ammon.	☽ Nouvelle lune le 29, à 10 h. 25 s.
52.	Quatrième dimanche de l'Avent.	
DIM.	21 s. THOMAS, s. Festus, m.	
Lundi	22 s. Florus, m., s. Zénon, m.	
Mardi	23 ste Victoire, s. Dagobert.	
Mercr.	24 s. Delphin, ste Irmine.	
Jeudi	25 NOEL. ste Eugénie, Anastas.	
Vendr.	26 s. ETIENNE, diacre m.	
Samedi	27 s. JEAN, ap., s. Théophane.	
53.	Dimanche après Noël.	☽
DIM.	28 ss. INNOCENTS, s. Abel.	
Lundi	29 s. Thomas Cant., ste Eléon	
Mardi	30 s. Sabin, év., s. Libère, év.	
Mercr.	31 s. SYLVESTRE, p, ste Mélanie	

Les jours décroissent de 20 minutes du 1^{er} au 21,
et croissent de 4 minutes du 22 au 31.

Foire de décembre.

Aarberg	10, 31	Langenthal	16, 30	Schwarzenb.	26
Aigle	20	Langnau	5, 10	Soleure	15
Aubonne	2	Laupen	26	Thoune	17, 27
Avenches	12	Locle	9	Tramelan	10
Bâle	12, 18, 19, 26	Martigny-B.	1	Yverdon	26
Baden (A.)	2	Monthey	31	Zweisimmen	22
Berthoud	4, 26	Morat	3		
Bienne	24	Morges	24		
Bulle	4	Moudon	27		
Buren	17	Neuveville	30		
Château-d'Œx	4, 18	Nidau	9		
Châtel-St-D.	15	Olten	15		
Chaux-de-F.	(20j. 13	Orbe	1, 26		
Cossonay	26	Oron	3		
Delémont	16	Payerne	18		
Echallens	18	Porrentruy	15		
Estavayer	10	Reichenbach	9		
Fribourg	1	Romont	2		
Grandson	24	Rue	17		
Landeron	1	Saignelégier	1		
Laufon	2	Schwytz	2		
				<i>Marchés au bétail.</i>	
				Bâle, les vendred.	
				Berne, du 24 nov.	
				au 6 décembre.	
				Fribourg	13
				Frutigen	4
				Lausanne	10
				Lyss	26
				Neuchâtel mardi	
				jeudi, samedi	
				Nyon	4
				Sion	27

Décembre. On termine les battages, et l'exploitation des bois commence. On se livre aux travaux d'intérieur.

Il y a beaucoup de gens dont la faculté de parler ne vient que d'une impuissance de se taire. BERGERAT

Un inspecteur visite une école communale, interroge plusieurs bambins qui ne répondent pas d'une façon très satisfaisante, et fait en outre la remarque que beaucoup d'entr'eux sont enrhumés.

Avant de se retirer, il dit au maître :

— Il serait à désirer que ces enfants sussent un peu mieux leurs leçons.... et des pastilles contre la toux.

Entre chasseurs :

On parle de l'odorat des chiens.

— J'en ai un, dit A., qui vaut tous les vôtres.

— Il est bien remarquable, alors ?

— S'il l'est ! Avant-hier, je quitte la maison ; il rompt sa chaîne et retrouve ma trace au bout de deux heures. Que pensez-vous de cela ?

— Je crois que vous devriez prendre un bain.

AVIS

Le rédacteur des *Etrennes fribourgeoises* a l'honneur de rappeler qu'il accepte toujours avec reconnaissance les articles que l'on veut bien lui envoyer, surtout lorsqu'ils rentrent dans le domaine de l'agriculture, de notre histoire nationale, de l'archéologie, de la géographie, de la statistique, des sciences naturelles, de l'hygiène, de notre vie littéraire et artistique, etc. Mais, en même temps, il prie instamment MM. les collaborateurs de bien vouloir lui annoncer d'avance leurs travaux et de les lui faire parvenir dès les premiers jours de juillet et plus tôt si possible, un trop grand retard le mettant dans le cas ou de refuser, bien à regret, les articles qui lui sont présentés, ou de différer outre mesure la publication de nos *Etrennes*.

On est prié de signaler à l'éditeur les erreurs qui peuvent s'être glissées dans l'indication des **foires** et des marchés.

Quant à la liste des autorités et des fonctionnaires de l'Etat, bien que dressée avec tout le soin possible, elle ne saurait rester rigoureusement exacte, vu les nombreux changements qui ne manquent jamais de survenir entre l'époque où cet opuscule sort de presse et le commencement de l'année suivante.

AUTORITÉS FÉDÉRALES**Conseil fédéral.**

- MM.** Brenner, Ernest, de Bâle, président.
 Zemp, Joseph, d'Entlebuch (Lucerne), vice-président.
 Hauser, Walther, de Wädenswil (Zurich),
 Deucher, Adolphe, de Steckborn (Thurgovie).
 Muller, Edouard, de Nidau (Berne).
 Comtesse, Robert, de La Sagne (Neuchâtel).
 Ruchet, Marc, de Bex (Vaud).

Tribunal fédéral.**MEMBRES.**

- MM.** Winkler, Jean, D^r, de Lucerne, président.
 D^r Bachmann, J.-Huldreich, de Stettfurt (Th.), v.-présid.
 D^r Rott, Emile, de Cerlier (Berne).
 Stamm, Henri, de Thayngen (Schaffhouse).
 Bläsi, Joseph, d'Aedermansdorf (Soleure).
 Weber, Hans, d'Oberflachs (Argovie).
 D^r Hafner, Henri, de Zurich.
 Soldati, Auguste, de Neggio (Tessin).
 Clausen, Félix, de Mühlebach (Valais).
 D^r Attenhofer, Charles, de Sursée.
 Lienhard, Hermann, de Boujean (Berne).
 Monnier, Fréd.-Aug., de Neuchâtel.
 D^r Weber, Léo, de Soleure et Berne.
 Perrier, Emile, de Châtel-St-Denis (Fribourg).
 D^r Jæger, Charles, de Pfäfers.
 D^r Favey, Georges, de Pompaple (Vaud).

SUPLÉANTS.

- MM.** D^r Lutz-Muller, J.-Gebhard, de Thal.
 D^r Schmid, François, d'Altorf.
 Muller Gottfried, de Hettlingen.
 Décoppet, Camille, de Suscévaz.
 D^r Scherrer, Paul, de Bâle.
 D^r Fehr, Alfred, de Frauenfeld.
 Ritzchel, Marc-Eugène, de Genève.
 Calonder, Félix-Louis, de Trins, à Coire.
 Gabuzzi, Stephano, de Bellinzona.
-

AUTORITÉS LÉGISLATIVES

GRAND CONSEIL

Cercle de la Sarine. — 23 députés.

- MM. Bochud, Pierre-Joseph, à Corminbœuf.
 Reynold, Alfred, à Nonan.
 Cardinaux, Louis, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Zéby, Stanislas, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Weck, Charles, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Reynaud, Balthasar, à Farvagny.
 Théraulaz, Alphonse, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Chatagny, Louis, syndic, à Corserey.
 Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Barbey, Pierre, syndic, à Onnens.
 Chatton, Jacques, à La-Corbaz.
 Corpataux, François, à Matran.
 Montenach, Georges, à Fribourg.
 Chavaille, Joseph, à Ecuwillens.
 Bise, Emile, président de tribunal, à Fribourg.
 Villet, Léon, à Vuisternens-en-Ogoz.
 Roulin, Paul, à Treyvaux.
 Buman, Charles, à Belfaux.
 Margueron, Maurice, à Cottens.
 Genoud, Léon, à Fribourg.
 Dousse, Célestin, à Arconciel.
 Duriaux, Maxime, à Bonnefontaine.
 Soussens, Mamert, à Fribourg.

Cercle de la Singine. — 15 députés.

- MM. Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.
 Blanchard, Nicolas, à Tavel.
 Bæriswyl, Jean, à Alterswyl.
 Wæber, Ulrich, à Schmitten.
 Rapo, Jean, à Bœsingen.
 Jungo, Peter-Aloys, à Galmis.
 Brugger, Joseph, à Planfayon.
 Zebischer, Pierre, à Schœnfels.
 Boschung, Ulrich, à Ueberstorf.
 Andrey, Amédée, à Ameismühle.
 Diesbach, Max, à Villars-les-Joncs.

Lauper, Joseph, à Plasselb.
 Weck, Louis, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Zurkinden, Jean, à Guin.
 Spicher, Frantz, président du tribunal, à Heitenwyl.

Cercle de la Gruyère. — 18 députés.

MM. Barras, Auguste, à Bulle.
 Buchs, Etienne, à La-Roche.
 Fracheboud, Pierre, syndic, à Lessoc.
 Progin, Maurice, à Bulle.
 Gremaud, Joseph, conseiller com., à Vuadens.
 Currat, Placide, notaire, à Bulle.
 Dupasquier, Emile, syndic, à la Tour-de-Trême.
 Liard, Alphonse, syndic, à Avry-devant-Pont.
 Niquille, Isidore, à Charmey.
 Ecoffey, Jean, fils de Joseph, Rueyres-Treyfayes.
 Buchs, Emile, à Bellegarde.
 Morard, Claude, à Gumefens.
 Collaud, Louis, à Bulle.
 Overney, François, à Cerniat.
 Rime, Placide, à Gruyères.
 Romanens, Démétrie, à Sorens.
 Morard, Louis, à Bulle.
 Reichlen, Alfred, à Bulle.

Cercle du Lac. — 12 députés.

MM. Leicht, Fritz, à Salvagny.
 Bula, J.-F., caissier, à Chiètres.
 Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.
 Guillo-d-Chervet, Louis, à Praz.
 Gutknecht, Jean, à Agrimoine.
 Dinichert, Constant, à Montilier.
 Liechti, Hermann, à Morat.
 Perrottet, Edouard, à Cormérod.
 Biemann, Edouard, à Fribourg.
 Biolley, Charles, à Môtier.
 Bourgnknecht, Louis, avocat, à Fribourg.
 Lutz, Adolphe, à Greng.

Cercle de la Glâne. — 11 députés.

MM. Grand, Louis, président de tribunal, à Romont.
 Raboud, Alexandre, à Romont.
 Jaccoud, Alphonse, à Promasens.

Brayoud, Maurice, à Massonnens.
 Menoud, François-Xavier, à Fribourg.
 Maillardoz, Albert, à Rue.
 Richoz, Jean-Baptiste, à Sivririez.
 Chatton, Eugène, à Romont.
 Crausaz, Joseph, docteur, à Romont.
 Berset, André, à Villargiroud.
 Deschenaux, Eugène, avocat, à Fribourg.

Cercle de la Broye. — 12 députés.

MM. Francey, Alexandre, à Cousset.
 Torche, Fernand, présid. de trib., à Estavayer.
 Bullet, Léon, à Estavayer.
 Gottofrey, Vincent, juge cantonal, à Fribourg.
 Python, Georges, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Burgisser, Vincent, à Murist.
 Bæchler, Louis, à Vallon.
 Corminbœuf, Xavier, à Ménières.
 Dubey, Didier, à Domidier.
 Collaud, Albin, syndic, à St-Aubin.
 Chassot, Alfred, à Fribourg.
 Rey, François, à Estavayer.

Cercle de la Veveyse. — 6 députés.

MM. Esseiva, Louis, à Fiaugères.
 Monnard, Pierre, à Attalens.
 Perrin, Léon, syndic, à Semsales.
 Genoud, Louis, à La-Tour.
 Philipona, Joseph, à Châtel-St-Denis.
 Genoud, Victor, à Châtel-St-Denis.

**L'état nominatif ci-dessus, imprimé
 en octobre 1901, a été modifié par les
 élections générales du mois de décem-
 bre de la même année.**

AUTORITÉ EXÉCUTIVE ET ADMINISTRATIVE

CONSEIL D'ÉTAT

Le Pouvoir exécutif et administratif est confié à un Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat est composé de sept membres. La durée de ses fonctions est de cinq ans. Après chaque renouvellement du Grand Conseil, il y a un renouvellement intégral du Conseil d'Etat.

(Const., art. 49 et 50.)

MM. Weck, Charles, Président.
 Théraulaz, Alphonse, vice-président.
 Bossy, Aloys, conseiller d'Etat.
 Aeby, Stanislas, »
 Python, Georges, »
 Cardinaux, Louis, »
 Weck, Louis, »

Chancellerie d'Etat.

CHANCELIER.

M. Nuoffer, Nicolas, de Fribourg.

VICE-CHANCELIER.

M. Godel, Charles, de Domdidier.

RÉGISTRATEUR.

M. Tercier, Isidore, de Vuadens.

BURALISTES.

MM. Berguin, Xavier, de Fribourg.
 David, Louis, »
 Pauchard, Cyprien, de Chandon.

ARCHIVES D'ÉTAT.

MM. Schneuwly, Joseph, archiviste.
 Ræmy, Tobie, sous-archiviste.

HUISSIERS D'ÉTAT.

MM. Gougler, Simon. MM. Cuennet, Nicolas.
 Corminbœuf, Eloi. Gauderon, Félix
 CONCIERGE: M. Meyer, Jean, de Cerniat.

DIRECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

ET FONCTIONNAIRES QUI EN DÉPENDENT.

I. DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

<i>Directeur.</i>	MM. Python, Georges, conseiller d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Bossy, A., conseiller d'Etat.
<i>1^{er} secrétaire.</i>	Weitzel, Alfred.
<i>2^e secrétaire.</i>	Menoud, Louis.

Commission des études.

Section française.

- MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.
 Bise, Emile, président du tribunal de la Sarine.
 Soussens, Mamert, rédacteur
 D^r Vermot, Georges, abbé
 Esseiva, Léon, rév. chanoine.

Section allemande.

- MM. Tschopp, Joseph, chanoine, à Fribourg.
 Vonlanthen, Benoît, contrôleur.

Section technique.

- MM. Buman, Charles, juge.

.

Section de Morat.

- MM. Schwartz, préfet, vice-président, à Morat.
 Schaffner, pasteur, à Chiètres.
 Müller, Samuel, au Löwenberg.
 Epars, Louis, pasteur, à Meyriez.
 Hug, Gustave-Théodore, greffier, à Morat.

Bibliothèques cantonale et universitaire et Musées.

- MM.
 D^r Ch. Holder, bibliothécaire de l'Université.
 D^r Stadelmann, Jean, sous-bibliothécaire.
 Handrick, F., aide-bibliothécaire.
 Techtermann, Max, conservateur des musées historiques
 et artistiques.
 Musy, prof., conserv. des musées d'histoire naturelle.

Commission de la Bibliothèque cantonale.

- MM. le Directeur de l'Instruction publique.
 Clerc, Cyprien, professeur de droit.
 Horner, Raphaël, abbé, professeur.

Commission des Musées scientifiques.

MM. Cuony, pharm., prés.	MM. D ^r Baumhauer, H., prof.
D ^r de Kowalski, J., prof.	D ^r Westermaier, M., prof.
Grénaud, Am., ingén.	D ^r de Girard, R., prof.
Musy, Maur., prof., secr.	D ^r Kathariner, L., prof.
Castella, F., ch., Romont.	

ENSEIGNEMENT**INSTRUCTION SUPÉRIEURE****Université de Fribourg.**

<i>Recteur de l'Université :</i>	M. le D ^r Baumhauer, Henri.
<i>Doyen de la Faculté de Théologie :</i>	P. Fei, Reginal.
»	» <i>de Droit :</i> M. le D ^r Barazetti, César.
»	» <i>des Lettres :</i> M. le D ^r Zemp, Joseph.
»	» <i>des Sciences :</i> M. le D ^r Daniëls, Franç.
<i>Chancelier de l'Université :</i>	M. Weyrich, Nicolas.

PROFESSEURS.*Faculté de Théologie.*

Rév. P. Berthier, Joachim (Morale spéculative).
P. Fei (Dogmatique positive).
Mgr Kirsch, J.-P. (Patrologie et Archéologie).
Rév. P. del Prado (Dogmatique spéculative).
P. Mandonnet (Histoire ecclésiastique).
D ^r Beck (Pastorale et Liturgie).
Rév. P. Zapletal, Vincent (Exégèse de l'ancien Testament).
P. Jourdain de Langen-Wendels (Morale pratique).
P. Weiss, Albert (Apologétique).
P. Rose, Vincent (Exégèse du nouveau Testament).
D ^r Speiser (Droit ecclésiastique).
S. A. R. le prince Maximilien de Saxe (Liturgie).

Faculté de Droit.

MM. Clerc, Cyprien (Droit civil, droit fédéral privé).
Philipona, Fr., procureur général (Procédure civile, droit public fédéral, poursuites et faillites).
D ^r Favre (Médecine légale)
Bise, Emile (Droit pénal et droit des gens).
Gottofrey, Vincent (Droit romain).
D ^r Jaccoud, Jean (Droit naturel, économie politique).
D ^r Fietta, Paul (Droit civil français).
D ^r Pedrazzini, Martin (Droit public général et ecclés.).

- MM.** D^r Oser, Hugo (Droit fédéral et cantonal privé).
 D^r Barazetti, César (Droit romain).
 D^r Hauptmann, Félix (Encyclopédie et méthodologie du droit).
 D^r Zycha (Droit allemand).
 D^r Lenz (Droit pénal, procédure civile et pénale).
 D^r Lampert (Droit ecclésiastique et droit public. Philosophie du droit).
 D^r Gariel, Georges (Econ. polit. et science des finances).
 D^r v. Kostanecki, Anton (économie politique).
 Privatdocent : D^r Buomberger, Ferdinand (Statistique).

Faculté des Lettres.

- MM.** Horner, Raphaël (Pédagogie).
 D^r Steffens, Franç. (Paléographie et Diplomatie).
 D^r Reinhardt, Henri (Histoire moderne).
 D^r Schnürer, Gustave (Histoire du moyen âge).
 D^r Dobrzycki, Stanislas (Langues et littératures slaves).
 D^r Grimme, Hubert (Langues et littératures orientales).
 D^r Büchi, Alb. (Histoire suisse. Histoire de l'antiquité).
 D^r Hess, Jacques (Égyptologie et assyriologie).
 P. Michel, Léon (Philosophie).
 P. Manser, Gall (Philosophie).
 D^r Marchot, Paul (Langue et littérature française).
 Giraud, Victor (Littérature française).
 Michaut, Gustave (Langue et littérature latine).
 D^r Wagner Pierre (Science et histoire de la musique).
 D^r Holder, Ch. (Histoire grecque et romaine).
 D^r Jüthner, Jules (Langue et littérature grecques ; archéologie classique).
 D^r Zwierzina, Konr. (Langues et littératures germaniques).
 D^r Zemp, Joseph (Histoire de l'Art).
 Lecteurs : D^r Girardin, Joseph (Français).
 Lomoriss, Joseph (Allemand).
 D^r Vigna, Luigi (Italien).

Faculté des Sciences.

- MM.** D^r de Kowalski, Joseph (Physique).
 D^r Baumhauer, Henri (Minéralogie, chimie anorganique).
 D^r Dhéré, Ch. (Physiologie).
 D^r Bistrzycki, Augustin (Chimie générale et technologie organique).

- MM. D^r Lerch, Mathias (Mathématiques).
 D^r Westermaier, M. (Botanique).
 D^r Daniëls, François (Mathématiques).
 D^r Thomas-Mamert, René (Chimie organique).
 D^r de Girard, Raymond (Géologie et Paléontologie).
 D^r Kathariner, L. (Anatomie comparée et Zoologie).
 Brunhes, Jean (Géographie physique).
 Privat docent : D^r Gockel, Alb. (Physique et météorol.)

Collège cantonal St-Michel.

- Recteur.* MM. Jaccoud, Jean, abbé.
Préfet du Collège. Gobet, Louis, abbé.
Préfet de l'Internat. Pasquier, Jos., abbé.
Surveillant du collège. Derungs, J.-Antoine.

Cours académique du Lycée.

- Apologetique et esthétique* MM. Jaccoud, abbé.
Philosophie R. P. Schlincker.
Physique et chimie. MM. Ræmy, Joseph.
Histoire naturelle. Musy, Maurice.
Mathématiques Wæber, Maurice.
Histoire. Horner, abbé.
Littérature Bègue, abbé.
Langue allemande. Laib, abbé.
Cours de français aux élèves allem. Girardin, Joseph.
Géographie physique. Brunhes, Jean.
Langues anciennes. Michaut, Gustave.
Préparateur d'histoire naturelle. Macherel, Eugène.
Préparateur de physique et chimie. Macherel, Célestin.

Gymnase. Section littéraire française.

- 1^{re} classe. MM. Sauser, Léon, abbé.
 2^{me} » Morand, Elie, abbé.
 3^{me} » Duseiller, E., abbé.
 4^{me} » Genoud, J., abbé.
 5^{me} » Charpine, Albert, abbé.
 6^{me} » Bègue, Ch., abbé.
Histoire. Horner, abbé.
Mathématiques et comptabilité. Chaney, Jules.
Histoire naturelle. Musy, Maurice.
Allemand. Derrungs, Léon-Ant.
 » Lombriser, Joseph.
Géographie. Gobet, Louis.
Dessin d'imitation. Reichlen, J.

Section littéraire allemande.

1 ^{re} classe.		MM. R. P. Kuhn, Cyrille.
2 ^{me} »		R. P. Rützig, Jos.
3 ^{me} »		R ^d P. Müller, Bruno.
4 ^{me} »		Reidy, abbé.
5 ^{me} »		le R ^d P. Kapper, Albert.
6 ^{me} »		Laib, abbé.
<i>Langue française</i>	1 ^{re} division.	MM. Gschwind, Charles.
<i>pour les allemands</i>]	2 ^{me} »	Reidy, Pierre.
	3 ^{me} »	Blanc, Hubert.
<i>Branches spéciales :</i>		
<i>Mathématiques et géographie.</i>	MM.	Liebig, Paul.
<i>Mathématiques.</i>		Hug, Albert.
<i>Histoire.</i>		Lombriser, Joseph.
<i>Dessin d'imitation.</i>		Reichlen, J.

Ecole industrielle.

<i>Instruction religieuse et histoire.</i>	MM.	Ducret, François.
<i>Mathématiques.</i>		Hug, Albert.
<i>Langue anglaise et allemande.</i>		Gschwind, Charles.
<i>Comptabilité.</i>		Plancherel, Donat.
<i>Langue française.</i>		Blanc, Hubert.
»		Girardin, Joseph.
<i>Géographie.</i>		Gobet, Louis.

A. Section technique.

<i>Mathématiques.</i>	MM.	Wæber, Maurice.
<i>Histoire naturelle.</i>		Musy, Maurice.
<i>Physique et chimie.</i>		Ræmy, Joseph.
<i>Mathématiques.</i>		Chaney, Jules.
<i>Histoire.</i>		Horner, R ^{ph} æël.
<i>Littérature.</i>		Dusseiller Émile.
<i>Allemand.</i>		Kleiser, Jean.

B. Section commerciale.

<i>Sciences commerciales.</i>	MM.	Nepper, Jules.
<i>Anglais et allemand.</i>		Gschwind, Charles.
<i>Italien.</i>		Stadelmann, Jean.
<i>Littérature.</i>		Charpine, Albert.
<i>Géographie commerciale.</i>		Brunhes, Jean.
<i>Chimie et vérification d. marchandises.</i>		Evêquoz, Adrien.
<i>Statistique commerciale.</i>		Buomberger, F.
<i>Sténographie et dactylographie.</i>		Bonabry.

Maîtres attachés à l'établissement.

<i>Religion pour les élèves réformés.</i>	MM. Schwarz, pasteur.
<i>Dessin académique et modelage.</i>	Reichlen, Jos.
» <i>technique.</i>	Schaller, Romain.
<i>Musique vocale et instrumentale.</i>	{ Haas, Paul.
	{ Hartmann, Ant.
	{ Favre, Edouard.
<i>Gymnastique.</i>	Sterroz, Guillaume.
<i>Ecole préparatoire de l'Internat.</i>	Roulin, Pierre.

Instruction secondaire.**Ecole d'Hauterive.**

MM.	Dessibourg, Jules, directeur, professeur.
	Favre, Julien, aumônier.
	Aebischer, Pierre-Joseph, professeur.
	Levet, Alexandre, professeur.
	Ruffieux, Cyprien, maître de musique et d'allemand.
	Berset, Maxime, professeur et surveillant.
	Pidoud, Louis, professeur.

Ecole secondaire professionnelle.

MM.	Gremaud, Amédée, directeur.
	Perriard, Paul, Rd curé, professeur de religion.
	Wæber, Jean, professeur.
	Schaller, Romain, »
	Mooser, Othmar, »
	Buman, René, »
	Galley, Léon, gymnastique.

Ecole secondaire des jeunes filles de Fribourg.

M.	Quartenoud, chanoine, directeur et professeur.
M ^{mes}	Marie Reydellet, institutrice.
	Athenais Clément, »
	Marie Denis, »
	Cécile Sermoud, »
M ^{me}	Bonabry, maîtresse de cuisine.
M ^{l^e}	Marie Bardy, maîtresse de coupe et de confection.
MM.	Gschwind, } maîtres spéciaux.
	Alphonse Galley, }
	Léon Galley, }

Ecole secondaire de Bulle.

- MM. Demierre, Pierre, directeur et professeur.
 D^r Alex, Rd curé, professeur.
 Folly, Auguste, professeur.
 Reichlen, Henri, professeur.

Ecole secondaire de Morat.

- MM. D^r Perron, Henri, directeur.
 Blumenstein, Emile, professeur.
 Süssstrunk, Jacob, »
 Lademann, Hans, »
 Blaser, Reinhold, »
 Maier, Emmanuel, »
 Jacky, Théodore, »
 Völlmy, Charles, »
 Rossier, Jacques, »
 Pantillon, Edouard, »
 Fasnacht, Emile, instructeur des cadets.

Ecole secondaire de la Broye.

- MM. Romanens, vicaire, directeur.
 Miedinger, Théodore, professeur.
 Schorro, Albin, »

Ecole secondaire de la Glâne.

- MM. Repond, Pierre, chanoine, professeur, directeur.
 Chatagny, Louis, Rd chanoine, professeur.
 Vollery, Louis, professeur.
 Iten, Charles, langue allemande et musique.

Ecole secondaire de la Veveyse.

- MM. Chillier, Eugène, directeur.
 Villet, professeur.
 Cardinaux, Emile, »

Ecole régionale de Guin.

- M. Nonnast, Jules, maître.

Ecole régionale de Planfayon.

- M. Schaller, Paul, maître.

Ecole régionale d'Attalens.

- M. Tercier, François-Pierre, maître.

Ecole régionale de Courtion.

M. Perroset, Placide, maître.

Ecole régionale de Cormondes.

M. Tetzlaff, Angelinus-Maria, maître.

Ecole régionale de Cottens.

M. Overney, Pierre, maître.

Ecole régionale de St-Aubin.

M. Brulhart, Pierre, maître.

Ecole régionale d'Alterswyl.

M. Burry, Pierre, maître.

Ecole régionale de Treyvaux.

M. Mossu, Pierre, maître.

Ecole régionale de Chiètres.

M. Sarbach, Frédéric-Adolphe, maître.

Ecole régionale de Gruyères.

M. Jaquet, Placide, maître.

INSPECTEURS DES ÉCOLES**Arrondissements scolaires.**I^{er} ARR. MM. Gapany, Alfred, curé, à Montet.II^{me} ARR. Merz, Richard, à Meyriez.III^{me} ARR. Tschopp, Joseph, chanoine, à Fribourg.IV^{me} ARR. Section A MM. Quartenoud, Jean, chanoine, Frib.

» B Perriard, Alex., à Belfaux.

V^{me} ARR. MM. Oberson, François, à Bulle.VI^{me} ARR. Crausaz, Auguste, à Lussy.VII^{me} ARR. Currat, Hyacinthe, à Châtel-St-Denis.**Inspectrices de l'enseignement des travaux manuels.**I^{er} ARR. M^{me} Pasquier, Joséphine.II^e ARR. M^{me} Daguët, Jeanne.**Administrateur du dépôt scolaire central à Fribourg.**

M. Collaud, Antoine, section A.

M^{me} Daguët, Rosa, section B.

DIRECTION DE LA JUSTICE ET DES CULTES.

<i>Directeur.</i>	MM. Weck, conseiller d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Cardinaux, L., conseiller d'Etat.
<i>Secrétaire.</i>	Hartmann, Romain-Ch., notaire.
<i>Aide-Secrétaire.</i>	Zuber, Auguste.

**A. — COMMISSIONS ET OFFICIERS PUBLICS
RELEVANT DE LA DIRECTION DE LA JUSTICE.**

Ministère public.

MM. Philipona, François, procureur général.

Avocats patentés.

MM. Uldry, Nicolas, à Fribourg.
 Magnin, Alphonse, à Bulle.
 Chassot, Alfred, à Fribourg.
 Girod, Ernest à Fribourg.
 Biemann, Edouard, à Fribourg.
 Sudan, Pierre, à Bulle.
 Cosandey, Joseph, à Fribourg.
 Hafner, Hugo, à Morat.
 Blanc, Alfred, à Fribourg.
 Bourgnknecht, Louis, à Fribourg.
 Wattelet, Hans, à Morat.
 Gottrau, Georges, à Fribourg.
 Egger, Charles, à Fribourg.
 Gillet, Jean, à Morat.
 Dupraz, Emmanuel, à Rue.
 Buman, Henri, à Fribourg.
 Delatena, Joseph, à Bulle.
 Grand, Eugène, à Romont.
 Guérig, Paul, à Fribourg.
 Deschenaux, Eugène, à Fribourg.
 Bourgnknecht, Louis-Alfred, à Fribourg.

Agents d'affaires.

Fribourg. MM. Leu, Charles. Chassot, Alfred. Reichlen, François. Gottrau, Philippe. Egger, Charles. Blanc, Edouard.
Bulle. MM. Currat, Placide. Pasquier, Henri.
Morat. MM. Hafner, Hugo. Willenegger, Frédéric.
Semsales. M. Corboz, Cyprien.
Estavayer. M. Butty, Charles.

Chambre des notaires.

- MM. Chatton, Isidore, Président.
 Michaud, notaire, à Fribourg, Vice-Président.
 Ræmy, Jules. Secrétaire.
 Blanc, Edouard, Caissier.
 Morard, Louis.
 Schorderet, Xavier.
 Perrin, Joseph.
 Bersier, Joseph.
 Droux, Paul.

CANTONNEMENT DES NOTAIRES.

District de la Sarine.

- MM. Michaud, Pierre, »
 Blanc, Edouard, »
 Gottrau, Ernest, »
 Droux, Paul, »
 Bourgnécht, Alphonse, à Fribourg.
 Ræmy, Jules, à Fribourg.
 Hartmann, Romain-Charles, à Fribourg.

District de la Singine.

- MM. Schorderet, Xavier, à Fribourg.
 Jungo, Joseph, »
 Fasel, Louis, à Tavel.
 Meyer, Charles, à Guin.

District de la Gruyère.

- MM. Dupré, Jules, à Bulle.
 Menoud-Musy, Joseph, à Bulle.
 Andrey, Alexandre, »
 Morard, Louis, à Bulle.
 Currat, Placide, »
 Pasquier, Henri, »

District de la Glâne.

- MM. Grand, Louis, à Romont.
 Conus, François, à Rue.
 Chatton, Isidore, à Romont.
 Bosson, Charles, »

District de la Broye.

- MM. Bullet, Léon, à Estavayer.
 Bersier, Joseph, à Estavayer.

- MM. Meyer, Louis, à Estavayer.
 Holz, Georges, à Estavayer.
 Torche, Fernand, à Estavayer.

District du Lac.

- MM. Derron, Henri, à Morat.
 Tschachtli, Alfred, »
 Gillet, Jean, à Morat.
 Willenegger, Fritz, à Morat.
 Emery, Jules, à Fribourg.

District de la Veveyse.

- MM. Perrin, Joseph, à Châtel-St-Denis.
 Genoud, Victor, »

Commission examinatrice des aspirants au notariat.

- MM. Weck, conseiller d'Etat, président.
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.
 Philipona, François, professeur de droit.
 Bise, Emile, professeur de droit.
 Gottofrey, Vincent, juge cantonal.
 Schorderet, Xavier, notaire.
 Blanc, Edouard, notaire.
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

Commission examinatrice des aspirants au barreau.

- MM. Weck, conseiller d'Etat, président.
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.
 Philipona, François, professeur de droit.
 Bise, Emile, professeur de droit.
 Gottofrey, Vincent, juge cantonal.
 Pedrazzini, Martin, professeur de droit.
 Chassot, Alfred, avocat.
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

COMMISSION CANTONALE

de surveillance des offices de poursuite et de faillite.

- MM. Bise, commissaire général, président.
 Weck, Romain, membre.
 Buclin, Léon, »
 Michaud, Pierre, suppléant.
 Godel, Charles »
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

Préposés des offices de poursuites.*District de la Sarine.*

M. Gendre, Alexandre, à Fribourg.

District de la Singine.

M. Blanchard, Théodore, à Tavel.

District de la Gruyère.

M. Pasquier, Joseph, à Bulle.

District du Lac.

M. Nicolet, Pierre, à Morat.

District de la Broye.

M. Bellenot, Joseph, à Estavayer.

District de la Glâne.

M. Mauroux, Adrien, à Romont.

District de la Veveyse.

M. Monnard, Alfred, à Châtel.

**Préposés des offices de faillite et substitués des préposés
des offices de poursuite.***District de la Sarine.*

M. Wuilleret, Alex., greffier, à Fribourg.

District de la Singine.

M. Fasel, Louis, greffier, à Tavel.

District de la Gruyère.

M. Berset, Maurice, greffier, à Bulle.

District du Lac.

M. Vonderweid, Aloys, greffier, à Morat.

District de la Broye.

M. Meyer, Louis, greffier, à Estavayer.

District de la Glâne.

M. Chatton, Isidore, greffier, à Romont.

District de la Veveyse.

M. Mossier, Jules, greffier, à Châtel.

**B. — COMMISSION RELEVANT DE LA DIRECTION DES CULTES.
CULTE CATHOLIQUE.**

Commission de surveillance des biens du clergé catholique.

- MM. Weck, conseiller d'Etat, président.
Pellerin, vicaire-général.
D^r Castella, Amédée, professeur.
Gottrau, Tobie.
Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

Chapitre de St-Nicolas.

- MM.
Tschopp, Joseph, R^d Doyen.
Perriard, Ambroise, R^d chanoine, grand-chantre.
Perriard, Paul, curé, R^d chanoine.
Bornet, Jean, »
Esseiva, Léon, »
Pellerin, Victor, »
Quartenoud, Jean, »
Conus, Pierre-Jules, »
Badoud, Adolphe, »
Brasey, Gustave, »

**Administrateur de la Caisse des bâtiments du Chapitre
de St-Nicolas.**

- M. Weck, Hippolyte, à Fribourg.

II. — Commission synodale réformée.

- MM. Liechti, H., à Morat, président.
Stoll, N., député, à Salvagny, vice-président.
Schaffner, S., pasteur, à Chiètres.
Schwarz, pasteur, à Fribourg.
Bula, J.-F., à Chiètres.
Roggen, M., secrétaire de ville, à Morat.
Guillod-Chervet, député, à Praz.
Schoch, Jean, à Fribourg,
Lauterburg, pasteur, Ferenbalm.

III. DIRECTION DES FINANCES.

- | | |
|-----------------------|-------------------------------------|
| <i>Directeur.</i> | MM. Théraulaz, conseiller d'Etat. |
| <i>Suppléant.</i> | Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat. |
| <i>Secrétaire.</i> | Fasel, Georges. |
| <i>Copiste-expéd.</i> | |

Bureau central de l'impôt.

Secrétaire-chef de bureau. MM. Emmenegger, Joseph.
Copiste-expéditeur. Egger, Philippe.
 » Hæring, Jacques.

Trésorerie d'Etat.

MM. Emery, Emile, trésorier.
 Bertschi, Meinrad, receveur-général.
 Sudan, Louis, 1^{er} secrétaire-comptable.
 Blanc, Oscar, 2^a secrétaire-comptable.
 Gremaud, Laurent, comptable surnuméraire.
 Meyer, Jean, timbreur.

Receveurs d'Etat.

<i>Sarine.</i>	MM. Monney, Charles, à Fribourg.
<i>Singine.</i>	Bæriswyl, Jean, à Tavel.
<i>Gruyère.</i>	Gremaud, Ignace, à Bulle.
<i>Glâne.</i>	Deschenaux, Emile, à Romont.
<i>Broye.</i> 1 ^{er} arrondis.	Butty, Henri, à Estavayer.
2 ^{me} »	Plancherel, Joseph, à Domdidier.
<i>Lac.</i>	Michaud, Adrien, à Morat.
<i>Veveysse.</i>	Cardinaux, Edouard, à Châtel.

Commissariat général et enregistrement.

MM. Bise, Modeste, commissaire-général et directeur.
 de l'enregistrement.
 Bovard, Jean-Louis, secrétaire.
 Stempfël, Joseph, aide.

Commissaires géomètres.

MM. Bise, Modeste, commissaire général.
 Crausaz, Simon, à Fribourg.
 Richoz, Jean-Baptiste, à Siviriez.
 Monney, Jean, à Châbles.
 Bertschy, Jean-Baptiste, à Murist.
 Bise, Narcisse, à Fribourg.
 Forney, Léon, à Romont.
 Winkler, Auguste, à Guin.
 Gapany, Arnold, à Echarlens.
 Weck, Paul, à Fribourg.
 Bise, Arthur, à Fribourg.
 Andrey, Joseph, à Coumin.

CONTROLEURS DES HYPOTHÈQUES
ET PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT.

District de la Sarine.

- 1^{re} section. MM. Uldry, Arnold, à Farvagny.
2^e » Weck, Frédéric, à Fribourg.
Ræmy, Ch.-Aug., subst.
3^e » Dousse, Jean-Baptiste, au Mouret.

District de la Singine.

- MM. Vonlanthen, Benoît, à Tavel.
Imfeld, Arnold, substitut.

District de la Gruyère.

- 1^{re} section. MM. Corpataux, Eugène, à Bulle.
Barras, Emile, substitut.
2^e » Bovet, Alexandre, à Gruyères.
Rime, Tobie, syndic, subst.

District de la Glâne.

- 1^{re} section. MM. Stajessi, Emile, à Romont.
Ayer, Alphonse, subst.
2^e » Perroud, Théophile, à Rue.

District de la Broye.

- 1^{re} section. MM. Plancherel, Joseph, à Domdidier.
2^m » Marmier, Laurent, à Estavayer.
Leibzig, Jean, subst.
3^m » Bureau d'Estavayer.

District du Lac.

- MM. Mülleg, Fritz, à Morat,
.

District de la Veveyse.

- MM. Cardinaux, Ignace, à Châtel-St-Denis.
Colliard, Eugène, à Châtel-St-Denis, subst. temp.

Commission cantonale des péréquateurs.

- MM. Emmenegger, Joseph, président.
Pfluger, Romain, à Fribourg.
Benninger, Jean, à Salvagny.
Egger, Philippe, secrétaire.

Commission cantonale de l'impôt.

- MM. Théraulaz, conseiller d'Etat, président.
Schorderet, Xavier, à Fribourg.
Grolimond, Joseph, »
Emmenegger, Joseph, secrétaire.

Commission des zones.

- MM. Niquille, Casimir, à Fribourg, Président.
Berset, Antonin, à Fribourg, vice-président.

Zône intermédiaire.

- MM. Berset, Antonin, à Fribourg, 1^{er} membre.
Bochud, Pierre-Joseph, à Corminbœuf, 2^o membre.
Frossard, François, à Romanens, 1^{er} suppléant.
Dupasquier, Romain, à Vuadens, 2^o »
Bæriswyl, Jean, à Alterswyl, 3^o »
Bosson, Antoine, à Ursy, 4^o »
Jungo, Joseph, à Guin, 5^o »
Chavaillaz, Joseph, à Ecuwillens, 6^o »
Chatton, Eugène, à Romont, 7^o »
Rothey, François, à Prez, 8^o »
Villoz, Pierre, à Sorens, 9^o »

Zône de la Broye.

- MM. Gutknecht, Jacob, à Ried, 1^{er} membre.
Dubey, Didier, à Domdidier, 2^o »
Corminbœuf, Xavier, à Ménières, 1^{er} suppléant.
Folly, Adolphe, à Villarepos, 2^o »
Cantin, Edouard, à Vallon, 3^d »

Zône alpestre.

- MM. Mossu, Anselme, à Broc, 1^{er} membre.
Currat, Henri, à Grandvillard, 2^o membre.
Jaquet, Léon, à Estavannens, 1^{er} suppléant.
Grangier, Placide, à Montbovon, 2^o »
Schouwey, Philippe, à Bellegarde, 3^o »
Théraulaz-Allaman, à La-Roche, 4^o »
Suchet, Théophile, à Semsales, 5^o »
Brugger, Joseph, à Planfayon, 6^o »

Zône viticole.

- MM. Cressier, Henri, à Lugnorre, 1^{er} membre.
Guillod, Louis, à Praz, 2^o »
Pillonel, Victor, à Cheyres, 1^{er} suppléant.
Liardet, Auguste, à Font, 2^o »

INTENDANT DES SELS.

M. Sudan, Louis, à Fribourg.

FACTEURS DES SELS.

<i>Fribourg.</i>	MM. Spæth, Nicolas, à Fribourg.
<i>Morat.</i>	Roggen-Richner, Alfred, à Morat.
<i>Romont.</i>	Ayer, Alexandre, à Romont.
<i>Bulle.</i>	Cosandey, Amédée, à Bulle.
<i>Estavayer.</i>	Carrard, Aloys, à Estavayer.

IV. DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

<i>Directeur.</i>	MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Théraulaz, Alphonse, »
<i>Secrétaire.</i>	Gross, Emile,
<i>Aide.</i>	Joye, Etienne.
<i>Chef de la division des affaires communales et paroissiales.</i>	Emery, Jules.
<i>Vérificateur des comptes des communes.</i>	Crausaz, Edouard.
<i>Secrétaire agricole.</i>	Ant. Berset.

COMMISSIONS ATTACHÉES A LA DIRECTION DE L'INTÉRIEUR

Commission de l'Hospice cantonal.

MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, président.
 Esseiva, L. chanoine de St-Nicolas.
 Glasson, Paul, banquier.
 Tschopp, Joseph, chanoine.
 Castella, Amédée, abbé, à Fribourg.
 Schorderet, Xavier, notaire, à Fribourg.

Commission administrative de l'Hospice d'aliénés de Marsens.

MM. Bossy, Aloyse, conseiller d'Etat, président.
 Gremaud, Casimir, député, à Echarlens.
 Richo, J.-Baptiste, à Siviriez.
 Magnin, P.-Etienne, Rd curé, à Echarlens.
 Bourqui, Alexis, à Fribourg, secrétaire.

Hospice de Marsens.

- MM. Dr Serrigny directeur.
 Remy, Félix, à Bulle, médecin-adjoint.
 Reichlen, Charles, abbé, aumônier.
 Gauthier, Henri, économiste.
 Baudère, Ernest, secrétaire-comptable.

Commission de l'industrie et du commerce.

- MM. Bossy, Aloys, conseiller d'Etat, président.
 Buman, Charles, à Belfaux.

Suppléants.

- MM. Chardonnens, Charles, à Fribourg.
 Delpech, Ignace, »

COMMISSIONS PHYLLOXÉRIQUES.

District de la Broye.

- MM. Buman, Ernest, commissaire cantonal.
 Bietry, Lucien, à Cheyres.
 Brasey, Félix, à Châbles.
 Thévoz, Félix, à Delley.
 Liardet, Auguste, à Font.

District du Lac.

- MM. Buman, Ernest, commissaire cantonal.
 Guillod-Chervet, Louis, à Praz.
 Javet, Jean, à Môtier.
 Süssstrunk, Jacq, prof., à Morat.
 Guillod, Louis, à Praz.

Station laitière.

- M. de Vevey, Emmanuel, chimiste, à Fribourg.

INSPECTEUR EN CHEF DES FORÊTS.

- M. Niquille, Casimir, à Fribourg.

INSPECTEURS DES FORÊTS.

- | | | |
|-----------------|---------|-------------------------------|
| 1 ^{er} | Arrond. | MM. Weck, Joseph, à Fribourg. |
| 2 ^e | » | Vonderweid, Marcel. |
| 3 ^e | » | Barras, Paul, à Bulle. |
| 4 ^e | » | Gendre, Pierre. |

Vérificateurs des poids et mesures.

- 1^{er} arrond. (Sarine, Singine, Broye et Lac).*
 M. Berchtold, Victor, à Fribourg.
- 1^{er} sous-arrond. (Sarine et Singine).*
 M. Berchtold, Victor, à Fribourg.
- 2^{me} sous-arrond. (Broye).*
 M. Duc, Jules, à Estavayer.
- 3^{me} sous-arrond. (Lac).*
 M. Mesity, Fritz, à Morat.
- 2^{me} arrond. (Gruyère, Glâne et Veveysse).*
 M. Dougoud, Cyprien, à Romont.
- 4^{me} sous-arrond. (Gruyère).*
 M. Jolliet, Constant, à Bulle.
- 5^{me} sous-arrond. (Glâne).*
 M. Dougoud, Cyprien, à Romont.
- 6^{me} sous-arrond. (Veveysse.)*
 M. Perrin, Léon, à Semsales.
- 7^{me} sous-arrond. (Verrerie de Semsales).*
 M. Zumkeller, Benoît, dit Toni.

V. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

<i>Directeur.</i>	MM. Cardinaux, Louis, cons. d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Weck, Ch.,
<i>Secrétaire.</i>	»
<i>Copiste.</i>	Barras, Narcisse.

I. Ponts et Chaussées.

<i>Ingénieur cantonal.</i>	MM. Gremaud, Amédée.
<i>Ingénieur adjoint.</i>	Lehmann, Jean, à Fribourg.
<i>Secrétaire.</i>	Sutorius, Joseph.
<i>Dessinateur.</i>	Thoos, Julien.
<i>Expéditionnaire.</i>

II. Intendance des bâtiments.

<i>Intendant.</i>	MM. Blaser, Samuel, intérim.
<i>Dessinateur.</i>	Sattler, Edouard.
<i>Secrétaire-piqueur</i>	Chassot, Ferdinand.

III. Génie agricole.

Ingénieur MM. Gremaud, Albert.
Dessinateur Techtermann, Louis.

Contrôleurs des routes.

1^{er} arrond. *Sarine.* MM. Joye, Charles, à Fribourg.
 2^e » *Lac.* Fasnacht, Gustave, à Morat.
 3^e » *Broye.* Burgisser, Vincent, à Murist.
 4^e » *Glâne.* Richoz, commissaire, à Siviriez.
 5^e » *Gruyère.* Gauderon, Alphonse, à Gumefens.
 6^e » *Veveyse.* Mossier, Jules, à Châtel.
 7^e » *Singine.* Jungo, Pierre, à Schmitten.

Administration des Eaux et forêts.

Directeur MM. Cardinaux, conseiller d'Etat.
Ingénieur de Kowalski, Joseph.
Administrateur Gottrau, Charles,
Dessinateur Oberson, Henri,
Comptable Menétrey, Fridolin.
Encaisseur Jenny, Edouard.

Commission cantonale d'endiguement.

Président MM. le Directeur des Travaux publics.
Secrétaire Ingénieur cantonal.
Membres Perrin, syndic, à Semsales.
 Théraulaz-Allaman, à La-Roche.
 Benninger, juge, à Salvagny.
 Collaud, Albin, dép., à St-Aubin.
 Chatton, Eugène, dép., à Romont.

VI. DIRECTION DE LA POLICE.

Directeur. MM. Weck, Louis, conseiller d'Etat.
Suppléant. Python, Georges, »
Secrétaire. Collaud, Béal.
Expéditionnaire. Thévoz, Félix.

Bureau de Police centrale.

Directeur. MM. Weck, Louis, conseiller d'Etat.
Suppléant. Python, Georges, »
Secrétaire. Corpataux, Vincent.
Copiste-planton. Fasel, appointé.

Commission de santé.

<i>Président.</i>	MM. Weck, Louis, conseiller d'Etat.
<i>Membres.</i>	Treyer, Adolphe, D ^r , à Fribourg. Crausaz, Joseph, D ^r , à Romont. Engelhard, Oscar, D ^r , à Morat. Dhéré, P., D ^r , à Fribourg.
<i>Secrétaire.</i>	

Cantonnements des Vétérinaires.

<i>Sarine,</i>	1 ^{er} cant.	MM. Maillard, Gaston, à Fribourg.
»	2 ^e »	Strebel, Louis, à Praroman.
<i>Singine,</i>	1 ^{er} »	Bertschy, Meinrad, à Guin.
»	2 ^e »	Strebel, M., père, à Fribourg.
<i>Gruyère,</i>	1 ^{er} »	Strebel, Ad., fils, à la Tour-de-T.
»	2 ^e »	Mettraux, Philémon, à Bulle.
»	3 ^e »	Cottier, Joseph, à Charmey.
<i>Glâne,</i>		Gapany, Henri, à Romont.
<i>Broye,</i>	1 ^{er} cant.	Verdon, Ant., à St-Aubin.
»	2 ^e »	Michaud, Charles, à Estavayer.
<i>Lac,</i>		Vollmar, Edouard, à Morat.
<i>Veveyse,</i>		Jungo, Hub., à Châtel.

Commission d'assurance de s bâtiments contre l'incendie.

MM. Weck, Louis, conseiller d'Etat, président.
Rise, Modeste, commissaire-général.
Gottrau, Tobie.
Boccard, Alphonse.
Broillet, Frédéric, architecte.
Pachoud, Philippe, secrétaire.

COMMISSION DES TAXES POUR L'ASSURANCE
DES BATIMENTS.

I. ARROND. District de la Sarine.

<i>Taxeur d'arrond.</i>	MM. Weck, Paul, com. à Fribourg.
<i>Suppléant.</i>	Winkler, Pierre, entr. »
<i>Taxeurs de district.</i>	Thalmann, Barthélemy, maçon, à Fribourg
	Berger, Jacques, charp., à Prez.
	Brugger, Jos., maçon, à Frib.
<i>Suppléants.</i>	Bodevin, J., entrep. à Fribourg.
	Schaad, Jos., charp., à Fribourg.
	Guillet, J., charp., à Treyvaux.

II. ARROND. Districts de la Singine et du Lac.

<i>Taxeur d'arrond.</i>	MM. Schmutz, Jean, à Ueberstorf.
<i>Suppléants.</i>	Rapo, Jean, à Böesingen.
<i>Taxeur du district de la Singine.</i>	Vonlanthen, J.-Jac., à Alterswyl.
	Gobet, Jacob, charp., à Lanthen.
<i>Suppléants.</i>	Fasel, Jean, à Tavel.
	Perler, Jos., à Wunnewyl.
	Piller, Joseph, à Oberschrot.
	Rotzetter, Canisius, à Tinterin.

III. ARROND. District de la Broye.

<i>Taxeur d'arrond.</i>	MM. Fivaz, François, à Portalban.
<i>Suppléant.</i>	Andrey, Joseph, à Coumin.
<i>Taxeur de district.</i>	Curty, Louis, à Cousset.
	Pillonel, Florentin, à Seiry.
<i>Suppléants.</i>	Bise, Hippolyte, à La Vounaise.
	Dumoulin, Maurice, à Bussy.
	Torche, Isidore, à Estavayer.

IV. ARROND. Districts de la Glâne et de la Veveysse.

<i>Taxeur d'arrond.</i>	MM. Badoud, Victor, à Rue.
<i>Suppléants</i>
<i>Taxeur du district de la Glâne.</i>	MM. Piller, Joseph, à Romont.
<i>Suppléants.</i>	Mauron, Franc, à Villaraboud.
	Jæger, Adrien, à Romont.
	Bosson, Antoine, à Ursy.
	Sallin, Félicien, à Villaz-St-P.

V. ARROND. District de la Gruyère.

<i>Taxeur d'arrond.</i>	MM. Ecoffey, Emile, à Villars-s.-Mont.
<i>Suppléant.</i>	Richoz, J. B., à Siviriez.
<i>Taxeurs de district.</i>	Gillard, Albert, à Bulle.
	Gachet, Jules, à Gruyères.
<i>Suppléants.</i>	Mossu, François, à Broc.
	Tinguely, Olivier, à Marsens.
	Rime, Isidore, à Charmey.

VI. ARROND. District du Lac.

<i>Taxeur d'arrond.</i>	MM. Petitpierre, Hugo, à Morat.
<i>Suppléant.</i>	Tschachtli, Gottlieb, à Chiètres.

*Taxeur du district
du Lac.*

MM. Orlandi, Sébastien, à Morat.
Schwab, Jacob, à Chiètres.
Meyer, Samuel, à Morat.
Humbert, Philippe, à Cormérod.

Suppléants.

VII. ARROND. District de la Veveyse.

Taxeur d'arrond. MM.

Suppléants.

Genoud, Léon, à Châtel.
Perrin, Léon, à Semsales.

*Taxeur du district
de la Veveyse.*

Suppléants.

Villard, Charles, à Châtel.
Saudan, Xavier, à Châtel.
Suard, Joseph, à Progens.
Pesse, Joseph, à Tatroz.

Maisons pénitentiaires.

MM. Corboud, Théod., directeur de la maison de force.
Brulhart, Jean, directeur de la maison de correction.

MM. Esseiva, chanoine, aumônier catholique.
Bornet, » »
Schwarz, G., pasteur, aumônier réformé.
D^r Oberson, officier de santé.

Geôliers de districts.

Gendarmerie, à Fribourg.

» Tavel.
» Bulle.
» Romont.
» Estavayer.
» Morat.
» Châtel.

VII. DIRECTION DE LA GUERRE.

Directeur. MM. Aeby, Stanislas, conseiller d'Etat.
Suppléant. Weck, Louis, »
1^{er} Secrétaire. Bonny, César.
2^e » Rohrbasser, François.

Chef du personnel.

M. Reynold, Alfred, colonel.

Commissaire des Guerres et Inspecteur des arsenaux.

M. Stajessi, Charles.

Commandant des arrondissements militaires 2 et 3.

M. Dénervaud, Paul, à Fribourg.

Chef de bureau de perception des taxes militaires.

M. Gendre, Henri, à Fribourg.

Commission cantonale de la taxe militaire.

MM. Aeby, conseiller d'Etat, président.

Schorderet, Xavier, à Fribourg.

Grolimond, Jos., à Fribourg.

Emmenegger, J., président de la commis. centrale des péréquateurs.

Gendre, Henri, à Fribourg.

Gendarmerie.

MM. Meyer, Jules, commandant.

Seydoux, Alphonse, adjudant sous-officier.

PRÉFECTURES.

Sarine.

MM. Wuilleret, Charles, préfet.

Buman, Ernest, lieutenant de préfet.

Andrey, Philippe, 1^{er} secrétaire.

. 2^e " "

Singine.

MM. Passer, Jean, préfet.

Blanchard, Théodore, lieutenant de préfet.

Poffet, Joseph, secrétaire.

Gruyère.

MM. Ody, Louis, préfet.

Berset, Maurice, lieutenant de préfet.

Barras, Louis, secrétaire.

Veveyse.

MM. Oberson, Tobie, préfet.

Genoud, Victor, lieutenant de préfet.

Savoy, Amédée, secrétaire.

Glâne.

MM. Vonderweid, Honoré, préfet.

Barras, Auguste, lieutenant de préfet.

Perroud, Jules, secrétaire.

Broye.

- MM. Weck, Maurice, préfet.
 Dumont, Joseph, lieutenant de préfet.
 Bernet, Louis, secrétaire.

Lac.

- MM. Schwartz, Raymond, préfet.
 Hafner, Hugo, lieutenant de préfet.
 Beeli, François, secrétaire.

SYNDICS DU CANTON

(Avec la population d'après le recensement de 1888).

District de la Sarine. Population 28,095.

Ville de Fribourg	MM. Bourgknecht, Louis	12,244
Arconciel	Bulliard, Henri	326
Autafond	Raemy, Paul	98
Autigny	Mauroux, Maurice	501
Avry-sur-Matran	Gumy, Julien	703
Belfaux	Hayoz, Louis	414
Bonnefontaine et Montécu	Duriaux, Maxime	385
Chénens	Nicolet, Dominique	276
Chésalles	Clément, Jacques	69
Chésopelloz	Chenaux, Jean	151
Corjolens	Dorand, Joseph	80
Corminbœuf	Bochud, Alphonse	398
Corpataux	Clerc, Pierre-Joseph	347
Corserey	Chatagny, Louis	211
Cottens	Margueron, Maurice	401
Cutterwyl	Audergon, Isidore	80
Ecuwillens	Chavailleaz, Joseph	495
Ependes	Clément, François	334
Essert	Kolly, Maxime,	183
Estavayer-le-Gibloux	Magnin, Modeste	274
Farvagny-le-Grand	Rolle, Amédée	420
Farvagny-le-Petit	Cottet, Amédée	134
Ferpicloz	Horner, Baptiste	151
Givisiez	Bérard, Célestin	159
Granges-Paccot	Page, Joseph	264
Grenilles	Clerc, Eugène	113
Grolley	Jaquet, Isidore	356

La-Corbaz, Cormagens MM.	Chatton, Jacques	231
Lentigny	Chappuis, Alphonse	391
Lossy et Formangueires	Kæch, Joseph	187
Lovens	Jerly, Alfred	180
Magnedens	Chappuis, Joseph	109
Marly-le-Grand	Mauron, Jacques	388
Marly-le-Petit	Sapin, Maurice	134
Matran	Corpataux, François	318
Montévraz	Wicht, Jean	248
Neyruz	Dafflon, Félix	506
Nierlet	Buchs, Wandelin	117
Noréaz	Gobet, François	495
Oberried	Wicht, Baptiste	159
Onnens	Barbey, Pierre	218
Pierrafortscha	Weck, Léon	224
Ponthaux	Mottaz, Nicolas	251
Posat	Paris, Joseph	118
Posieux	Magnin, Pierre	293
Praroman	Biolley, Ulrich	391
Prez	Rothey, François	458
Rossens-Illens	Clerc, Joseph	418
Rueyres-St-Laurent	Page, Henri	218
Sales	Bongard, François	175
Senèdes	Perler, Dominique	81
Treyvaux	Biolley, Maxime	968
Villars-sur-Glâne	Piller, Pierre	491
Villarlod	Galster, Félicien	192
Villarsel-le-Gibloux	Magnin, Tobie	214
Villarsel-sur-Marly	Zimmermann, Gottfr.	91
Vuisternens-en-Ogoz	Villet, Léon	591
Zénauva	Remy, Pierre	81

Distric de la Singine (Population 18,254).

Alterswyl	MM. Stritt, Martin	1324
Bœsingen	Rapo, Jean	1332
Brunisried	Zbinden, Jacques	374
Chevrilles-Neuhaus	Schwarz, Jean	745
Dirlaret	Egger, Jean-Jos.	1076
Guin	Wæber, Ulrich	3282
Heitenried	Zosso, Aloyse	681
Oberschrot	Zbinden, Rodolphe	581
Planfayon	Riedo, Christ.	1057
Plasselb	Lauper, Christophe	409

St-Antoine	MM. Sturny, Jacques	1639
St-Sylvestre	Jelk, Jean	584
St-Urs	Stritt, Pierre	1081
Tavel	Blanchard, Nicolas	917
Tinterin	Kolly, Philippe	446
Ueberstorf	Brulhart, François	1490
Wünnewyl	Tröeller, Jacques	1065
Zumholz	Andrey, Peter	234

District de la Broye (Population, 14,843).

Aumont	MM. Volery, Placide	496
Autavaux	Marmy, Antonin	167
Bollion	Bise, Maxime	138
Bussy	Chassot, Philibert	259
Châbles	Deschanex, Sulpice	319
Chandon	Pache, Ant.	210
Chapelle	Andrey, Dominique	105
Châtillon	Carrard, François	164
Cheyres	Pillonel, Ulysse	445
Cheiry	Torche, Amédée	269
Cugy	Grandgirard, Isidore	693
Delley	Delley, Joseph	315
Domdidier	Badoud, Edouard	868
Dompierre	Musy, Alphonse	540
Estavayer	Dumont, Joseph	1566
Fétigny	Renevey, Jean	380
Font	Brassy, Joseph	227
Forel	Roulin, Louis	191
Franex	Thorimbert, Alphonse	116
Frasses	Vésy, Julien	127
Les Friques	Guerry, Constant	92
Gletterens	Dubey, J., f. Dominique	290
Granges-de-Vesin	Berchier, Louis	167
Léchelles	Progin, Eugène	286
Lully	Banderet, Jules	65
Mannens, Grandsivaz	Joye, Antoine	408
Ménières	Moret, Eloi	298
Montagny-la-Ville	Gendre, Joseph	322
Montagny-les-Monts	Francey, Pierre	724
Montborget	Losey, Isidore	633
Montbrelloz	Bourdilloud, Jules	183
Montet	Chaney, Louis	364
Morens	Berchier, Félix	160

Murist	MM. Monneron, Hippolyte	304
Nuvilly	Broye, Donat	403
Portalban	Collomb, Georges	153
Praratoud	Thierrin, Placide	93
Prévondavaux	Maudonnet, Placide	151
Rueyres-les-Prés	Dubey, Félix	204
Russy	Pauchard, Marcel	201
St-Aubin	Collaud, Albin	601
Seiry	Bise, Hippolyte	168
Sévaz	Losey, Jules	57
Surpierre	Corboud, Laurent	257
Vallon	Bæchler, Louis	173
Vesin	Ansermet, Philippe	241
Villeneuve	Vorlet, Pierre	311
La-Vounaise	Losey, Ferdinand	182
Vuissens	Fasel, Alphonse	256

District de la Gruyère (Population, 21,428).

Albeuve	MM. Beaud, Edouard	519
Avry-devant-Pont	Liard, Alphonse	470
Bellegarde	Buchs, Paul	805
Botterens et Villarsbeney	Gillard, Henri	482
Broc	Sudan, Adrien	441
Bulle	Glasson, Félix	2798
Cerniat	Charrière, Louis	731
Charmey	Rime, Aug.	1148
Châtel-sur-Montsalvens	Retornaz, Marcelin	141
Corbières	Blanc, François	248
Crésuz	Ruffieux, Alphonse	115
Echarlens	Gremaud, Casimir	424
Enney	Grandjean, Alphonse	295
Estavannens	Jacquet, Louis	248
Grandvillard	Moura, Henri	486
Gruyères	Rime, Placide	1195
Gumefens	Gauderon, Alphonse	472
Hauteville	Duffey, Hyacinthe	501
La-Roche	Bongard, Félix	1122
La-Tour	Dupasquier, Emile	915
Le-Pâquier	Morand, Louis	328
Lessoc	Fracheboud, Pierre	303
Maules	Oberson, Placide	205
Marsens	Magnin, Marcel	639
Montbovon	Grangier, Placide	421

Morlon	MM. Grandjean, Alex.	318
Neirivue	Geinoz, Félicien	264
Pont-en-Ogoz	Bertschi, Jacques	232
Pont-la-Ville	Tinguely, Tobie	370
Riaz	Bosson, François	648
Romanens	Frossard, Louis	311
Rueyres-Treyfayes	Monney, Pierre	254
Sales	Pasquier, Jean	453
Sorens	Villoz, Pierre	800
Vaulruz	Favre, Joseph	724
Villars-d'Avry	Bertschy, Léon	81
Villars-sous-Mont	Ecoffey, Emile	93
Villardvolard	Repond, Joseph	284
Vuadens	Moret, Hyacinthe	1210
Vuippens	Romanens, Théophile	234

District de la Glâne (Population, 13,918).

Auboranges	MM. Crausaz, Acace	166
Berlens	Python, Pierre	196
Blessens	Perriard, Joseph	135
Billens	Demierre, François	216
Bionnens	Gavillet, Théodore	84
Chapelle	Grivel, Victor	156
Châtelard	Delabays, Bernardin	450
Châtonnaye	Débieux, Joseph	365
Chavannes-les-Forts	Menétrey, François	357
Chavannes-s.-Orsonnens	Débieux, Joseph	255
Ecassey	Menoud, Alexandre	90
Ecublens, Eschiens, Villangeaux	Conus, Amédée	322
Esmonts	Gavillet, Jules	173
Estévenens	Oberson, Jules	203
Fuyens	Vauthey, Jacques	85
Gillarens	Périsset, Victor	257
Grangettes	Pittet, Marcel	197
Hennens	Mugny, François	154
La-Joux	Menoud, François	453
La-Magne	Menoud, Ernest	80
Le-Saulgy	Conus, Isidore	75
Les-Glânes	Corminbœuf, Alphonse	100
Lieffrens	Girard, Louis	112
Lussy	Grognuz, Virgile	251
Macconnens	Morel, Antoine	100
Massonnens	Gobet, Alphonse	407

Mézières	MM. L'homme, Félix	419
Montet	Demierre, François	137
Morlens	Lugrin, Jean	55
Mossel	Monney, François	219
Neirigue	Perroud, François	75
Orsonnens	Chassot, Ant.	307
Prez-vers-Siviriez	Dutoit, Joseph	353
Promasens		242
Romont-Arruffens	Clément, Philippe	1886
Rue	Perroud, Théophile	421
Siviriez	Richoz, J.-B., comm.	466
Sommentier	Menoud, Joseph	234
Torny-le-Grand	Joye, Léandre	603
Torny-le-P. et Middel	Python, Charles	376
Ursy	Deschenaux, Nicolas	161
Vauderens	Richoz, Louis	320
Villaraboud	Clerc, Alexandre	320
Villaranon	Giroud, Félicien	146
Villargiroud	Berset, André	220
Villarimboud	Renevey, Zotique	462
Villarsiviriaux	Berset, Marcelin	240
Villariaz	Vaucher, Jules	226
Villaz-St-Pierre	Blanc, Joseph	401
Vuarmarens	Maillard, Auguste	207
Vuisternens-dev.-Romont	Oberson, Joseph	346

District de la Veveyse (Population, 7,776).

Attalens.	MM. Savoy, Georges	1048
Bossonnens	Cottet, Alphonse	299
Bouloz	Curat, Jules	227
Besencens	Maillard, Alphonse	161
Châtel-St-Denis	Genoud, Victor	2276
Fiaugères	Monney, Léon	274
Granges	Gabriel, Denis	296
Grattavache	Villard, Pierre	164
Le-Crêt	Favre, Alfred	484
La-Rougève	Sonney, Alfred	72
Pont	Monney, Alphonse	150
Porsel	Dévaud, Jules	386
Progens	Suard, Joseph	300
Remaufens	Tache, Louis	403
Semsaies	Perrin, Léon	815
St-Martin	Vial, Joseph	421

District du Lac (Population, 15,215)

Agrimoine	MM. Mæder, Gottlieb	165
Barberèche	Folly, Charles	417
Buchillon	Rentsch, Samuel	206
Chandossel	Bochud, Chrysostôme	174
Champagny	Steinmann, Benoît	194
Charmey (Galmitz)	Bula, Alfred	400
Châtel (Bourg)	Merz, Frédéric	231
Chiètres	Pfister, Frédéric	1194
Cordast	Burgy, Gaspard	363
Grand-Cormondes	} Meuwly, Jos.	426
Petit-Cormondes et Monterschu		167
Corsalettes	Singy, Alfred	90
Cormérod	Werro, Alphonse	201
Courgevaux	Wuillemin, David	499
Courtaman	Folly, Jacques	134
Courlevon, Coussiberlé	Liniger, Gottlieb	211
Cournillens	Gendre, Jean	296
Courtepin	Meuwly, Ernest	238
Courtion	Progin, Jean	203
Cressier	Auderset, Emile	367
Freschels	Kramer, Pierre	314
Jentes	Benninger, Edouard	224
Gros et P. Guschelmuth	Burgy, Joseph	225
Hauteville	Vogel, Frédéric	170
Liebistorf et Petit-Bœsingen	Schorro, Rodolphe	590
Lourtens	Mæder, Jacob	203
Meyriez et Greng	Moccand, Frédéric	314
Misery	Kolly, Denis	254
Montilier	Fasnacht, Fritz	648
Morat	Cornuz, Gustave	2360
Ormev	Etter, Emile	460
Ried	Gutknecht, Jacob	556
Salvagny	Leicht, Jean	396
Villarepos	Folly, Adolphe	301
Bas-Vully	Pantillon, Aug.	962
Haut-Vully	Biolley, Charles	646
Wallenbuch	Siffert, Jacob	56
Wallenried	Genilloud, Pierre	299

Total de la population du canton : 119,529.

Pouvoir judiciaire.

Tribunal cantonal.

Jours de séance : Lundi, mardi et mercredi.

- MM.** Clerc, Cyprien, de Riaz, président.
 Gottofrey, Vincent, à Fribourg, vice-président.
 Corpataux, François, de Matran.
 Ræmy, Louis, d'Agy.
 Broye, Jules, à Fribourg.
 Birbaum, Joseph, à Fribourg.
 Weck, Robert, de Fribourg.
 Buclin, Léon, greffier.
 Droux, Paul, greffier substitut.
 Spielmann, Félix, expéditionnaire.
 Oberlin, Joseph, huissier.

SUPLÉANTS.

- MM.** Grand, Louis, président, à Romont.
 Morard, Louis, président, à Bulle.
 Tschachtli, Alfred, président, à Morat.
 Chatton, Isidore, greffier, à Romont.
 Derron, Henri, notaire, à Morat.
 Bise, Emile, président, à Fribourg.
 Torche, Fernand, président, à Estavayer.
 Philipona, Joseph, président, à Châtel.
 Menoud, Fr.-X., à Fribourg.
 Schorderet, Xavier, notaire, à Fribourg.
 Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.
 Spicher, Franz, président, à Heitenwyl,
 Wuilleret, Alexandre, greffier, à Fribourg.

Tribunaux d'arrondissements.

I. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Sarine.

*Jours de séance : Affaires civiles le jeudi,
 affaires pénales le vendredi.*

- MM.** Bise, Emile, à Fribourg, président.
 Grolimont, Joseph, à Fribourg, vice-président.
 Gottrau, Charles, à Granges.
 Gérard, Célestin, à Givisiez.
 Buman, Charles, à Belfaux
 Wuilleret, Alexandre, greffier.

SUPLÉANTS.

- MM. Biolley, Maxime, à Treyvaux.
 Dafflon, Nicolas, à Neyruz.
 Duriaux, Maxime, à Fribourg.
 Comte, Joseph, à Fribourg.

II. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Singine.

Jours de séance : Affaires civiles le 2^e et le 4^e lundi du mois.
 affaires pénales le 1^{er} et le 3^e lundi du mois.

- MM. Spicher, Frantz, à Heitenwyl, président.
 Wæber, Joseph, à Tavel, vice-président.
 Jungo, Pierre-Aloys, à Galmis.
 Bæriswyl, Jean, député, à Alterswyl.
 Schmutz, Joseph, à Hochstettelen.
 Fasel, Louis, greffier.

SUPLÉANTS.

- MM. Æbischer, Pierre, à Heitenried.
 Fasel, Joseph, à Zumholz.
 Lauper, Christophe, à Plasselb.
 Brulhart, Pierre, à Tavel.

III. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Gruyère.

Jours de séance : Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e samedi du mois,
 affaires pénales le 2^e et le 4^e samedi du mois.

- MM. Morard, Louis, président.
 Peyraud, Léopold, à Bulle, vice-président.
 Rime, Tobie, à Gruyères.
 Bapst, Xavier, à Pont-la-Ville.
 Pasquier, Joseph, à Bulle.
 Berset, Maurice, greffier.

SUPLÉANTS.

- MM. Pasquier, Jean, à Sales.
 Burtscher, Louis, à Charmey.
 Barras, Emile, à Bulle.
 Théraulaz-Allaman, Jean-Joseph, à La-Roche.

IV. Tribunal de l'arrondissement judiciaire du Lac.

Jours de séance : Affaires civiles le 2^e et le 4^e vendredi du
 mois, affaires pénales le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

- MM. Tschachtli, Alfred, président.
 Benninger, Jean, à Salvagny, vice-président.

Folly, Adrien, à Villarepos.
 Hayoz, Alphonse, à Liebistorf.
 Guillod, Louis, à Praz.
 Vonderweid, Aloys, à Morat, greffier.

SUPPLÉANTS.

MM. Progin, Edouard, à Courtion.
 Gutknecht, Samuel, à Ried.
 Derron, Henri, à Morat.
 Helfer, Edouard, à Morat.

V. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Glâne.

Jours de séance : Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e lundi du mois.
 affaires pénales le 2^e et le 4^e lundi du mois.

MM. Grand, Louis, à Romont, président.
 Raboud, Alexandre, à Romont, vice-président.
 Ayer, Joseph, à Romont.
 Donzallaz, Auguste, à Romont.
 Gobet, Alphonse, à Massonnens.
 Chatton, Isidore, greffier.

SUPPLÉANTS.

MM. Gillon, Florentin, à Chatonnaye.
 Bosson, Antoine, à Ursy.
 Vaucher, André, à Villariaz.
 Jordan-Zehnder, Claude, à Romont.

VI. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Broye.

Jours de séance : Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e vendredi du
 mois, affaires pénales le 2^e et le 4^e vendredi du mois.

MM. Torche, Fernand, à Estavayer, président.
 Bullet, Léon, à Estavayer, vice-président.
 Dubey, Félix, à Rueyres-les-Prés.
 Cattilaz, Louis, à Cugy.
 Moret, Eloi, à Ménières.
 Meyer, Louis, greffier.

SUPPLÉANTS.

MM. Progin, Eugène, à Léchelles.
 Vorlet, Elie, à Fétigny.
 Collaud, Albin, à St-Aubin.
 Monney, François, dit au juge, à Châbles.

VII. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Veveyse.

Jours de séance : Affaires civiles le 2^e et le 4^e samedi du mois,
affaires pénales le 1^{er} et le 3^e samedi du mois.

MM. Philipona, Joseph, à Châtel, président.
Genoud, Célestin, à Châtel, vice-président.
Savoy, Célestin, à Attalens.
Suchet, Jean, à Semsales.
Suard, Joseph, à Progens.
Mossier, Jules, greffier.

SUPPLÉANTS.

MM. Pilloud, Casimir, du Caro, à Châtel.
Esseiva, Louis, aux Fiaugères.
Genoud, François, à Remaufens.
Cardinaux, Ignace, à Châtel.

Cour d'assises.**1^{er} ressort.**

Président. **MM.** Grand, Louis, à Romont.
Suppléant. Morard, Louis, à Bulle.

2^{me} ressort.

Président. **MM.** Bise, Emile, à Fribourg.
Suppléant. Torche, Fernand, à Estavayer.

3^{me} ressort.

Président. **MM.** Tschachtli, Alfred, à Morat.
Suppléant. Spicher, Frantz, à Guin.

Justice de Paix.**Arrondissement de la Sarine.**

1^{er} cercle. Chef-lieu: Farvagny.

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix. **MM.** Villet, L., à Vuisternens-en-Ogoz.
1^{er} assesseur. Reynaud, Balthasar, à Farvagny.
2^e » Chavallaz, Joseph, à Ecuwillens.
Suppléants. Pittet, Aur., à Estavayer-le-Gibloux.
Rolle, Ulrich, à Farvagny.
Greffier. Marchon, Jos., à Vuisternens-en-Ogoz.
Huissier. Nissille, P., à Vuisternens-en-Ogoz.

2^m cercle. Chef-lieu: Prez.Séance le 2^o et le 4^o mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Rothey, François, à Prez.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Margueron, Maurice, à Cottens.
<i>2^o »</i>	Chatagny, Louis, à Corserey.
<i>Suppléants.</i>	Dafflon, Félix, à Neiruz.
	Buchs, Wendelin, à Nierlet.
<i>Greffier.</i>	Chappuis, Alphonse, à Lentigny.
<i>Huissier.</i>	Guisolan, Eugène, à Noréaz.

3^o cercle. Chef-lieu: Belfaux.Séance le 2^o et le 4^o lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Kæch, Franç.-Joseph, à Lossy.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Bochud, Pierre-Jos., à Corminbœuf.
<i>2^o »</i>	Mauron, Joseph, à Villars-sur-Glâne.
<i>Suppléants.</i>	Lottas, Edouard, à Belfaux.
	Jaquet, Isidore, à Grolley.
<i>Greffier.</i>	Audergon, Joseph, à Chésopelloz, prov.
<i>Huissier.</i>	Jaquet, Rodolphe, à Grolley.

4^o cercle. Chef-lieu: Fribourg.

Séance du juge de paix : lundi matin ; de la justice de paix : mercredi matin ; pour affaires pupillaires du 1^{er} novembre au 1^{er} mai ; vendredi matin pour affaires civiles ; du 1^{er} mai au 1^{er} novembre pour affaires pupillaires.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Weck, Raymond, à Fribourg.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Cardinaux, Jean, »
<i>2^o »</i>	Bourqui, Alexis, »
<i>Suppléants.</i>	Gottrau, Tobie, »
	Neuhaus, Charles, »
<i>Greffier.</i>	Michaud, Pierre, notaire, »
<i>Huissiers.</i>	Fasel, Louis, »
	Piller, Pierre, à Cormanon.
	Savoy, Jean, à Fribourg.

5^o cercle. Chef-lieu: Le Mouret.

Séance du juge de paix le 2^o et le 4^o mardi du mois du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, et le 1^{er} et le 3^o mardi du mois du 1^{er} octobre au 1^{er} mai.

Séance de la justice de paix le 1^{er} et le 3^o mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Roulin, Paul, à Treyvaux.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Dousse, Célestin, à Arconciel.
<i>2^o »</i>	Wicht, Philippe, à Marly.

<i>Suppléants.</i>	MM. Meyer, Christophe, à Marly. Piller, Maxime, à Bonnefontaine.
<i>Greffier.</i>	Dousse, J.-Bapt., à Montécu, prov.
<i>Huissier.</i>	Bielmann, Nicolas, à Bonnefontaine.

Arrondissement de la Singine.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Dirlaret.

Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Brugger, Joseph, à Planfayon.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Kolly, Jean à St-Sylvestre.
<i>2^e »</i>	Lauper, Jean-Jacques, à Plasselb.
<i>Suppléants.</i>	Tinguely, Jules, à Dirlaret. Schwartz, Jean, à Chevilles.
<i>Greffier.</i>	Jungo, Joseph, à Fribourg.
<i>Huissier.</i>	Vaucher, Joseph, à Ziegelhaus, prov.

2^e cercle. Chef-lieu: Tavel.

Séance le 2^e et le 4^e jeudi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Blanchard, Nicolas, à Tavel.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Stritt, Pierre, à St-Ours.
<i>2^e »</i>	Surny, Jean, à Lehwyl.
<i>Suppléants.</i>	Vogelsang, Joseph, à Alterswyl. Anteino, Joseph, à Rohr.
<i>Greffier.</i>	Wæber, Joseph, à Galtern.
<i>Huissiers.</i>	Vaucher, Joseph, à Ziegelhaus. Bumann, Jean-Pierre, à Tavel.

3^e cercle. Chef-lieu: Schmitten.

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Boschung, Ulrich, à Ueberstorf.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Wæber, Ulrich, à Schmitten.
<i>2^e »</i>	Jungo, Joseph, à Galmis.
<i>Suppléants.</i>	Rappo, Jean, à Bœsingen. Boschung, Joseph, à Wunnewyl.
<i>Greffier.</i>	Schaller, Pierre, à Bœsingen.
<i>Huissier.</i>	Jungo, Pierre, à Lanthen.

Arrondissement de la Gruyère.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Gruyère.

Séance le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Jaquet, Léon, à Estavannens.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Dematrax, Gratién, à Broc.
<i>2^e »</i>	Murith, Alfred, à Gruyères.

Suppléants. MM. Krenger, Philippe, à Enney.
Morard, Louis, au Pâquier.
Greffier. Mossu, Louis, à Broc.
Huissier. Bussard, Jules, à Gruyères.

2^e cercle. *Chef-lieu* : Charmey.

Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

Juge de paix. MM. Niquille, François, à Charmey.
1^{er} assesseur Repond, Jules, à Charmey.
2^e » Cottier, Joseph, à Charmey.
Suppléants. Tornare, Jean-Jacques, à Charmey.
Charrière, Louis, à Cerniat.
Greffier. Ruffieux, Alphonse, à Crésuz.
Huissier. Tornare, Félicien, à Charmey.

3^e cercle. *Chef-lieu* : Bulle.

Séance le 1^{er} et le 3^e lundi du mois.

Juge de paix. MM. Reichlen, Alfred, à Bulle.
1^{er} assesseur. Corboz, Louis, à La-Tour.
2^e » Jenny, Anselme, à Morlon.
Suppléants. Blanc, Charles, à Bulle.
Bosson, Claude, à Riaz.
Greffier. Corboud, Joseph, à Bulle.
Huissiers. Remy, Placide, à Bulle.
Gauderon, Alphonse, à Gumefens.

4^e cercle. *Chef-lieu* : Vuippens.

Séance le 2^e et le 4^e mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Gremaud, Casimir, à Echarlens.
1^{er} assesseur, Bertschy, Léon, à Villars-d'Avry.
2^e » Morard, Pierre, à Gumefens.
Suppléants. Romanens, Michel, à Sorens.
Philipona, Firmin, à Vuippens.
Greffier. Tinguely, Olivier, à Marsens.
Huissier. Sottas, François, à Avry-devant-Pont.

5^e cercle. *Chef-lieu* : La-Roche.

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Delatenaz, Elie, à Botterens.
1^{er} assesseur. Schouwey, Gratien, à Hauteville.
2^e » Rigolet, Alphonse, à Pont-la-Ville.

Suppléants. MM. Blanc, Victor, à Corbières.
 Brodard, Joseph, à La-Roche.
Greffier. Bongard, Félix, à La-Roche.
Huissier. Brodard, Franç., »

6^e cercle. Chef-lieu: Vaulruz.

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Moret, Louis, à Vuadens.
1^{er} assesseur. Chollet, Casimir, à Vaulruz.
2^e » Gobet, Honoré, à Sâles.
Suppléants Borcard, Maurice, à Vaulruz.
 Frossard, Louis, à Romanens.
Greffier. Vionnet, Célestin, à Vaulruz.
Huissier. Ody, Alphonse, à Vaulruz.

7^e cercle. Chef-lieu: Albeuve.

Séance le 1^{er} et le 3^e samedi du mois.

Juge de paix. MM. Currat, Henri, à Grandvillard.
1^{er} assesseur. Grangier, Placide, à Montbovon.
2^e » Beaud, Isidore, à Albeuve.
Suppléants. Mourra, Henri, à Grandvillard.
 Musy, Jules, à Albeuve.
Greffier. Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont.
Huissier. Pythoud, Paul, à Albeuve.

Arrondissement du Lac.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Cournillens.

Séance le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

Juge de paix. MM. Meuwly, Jean-Siméon, à Courtepin.
1^{er} assesseur. Progin, Edouard, à Courtion.
2^e » Kolly, Denis, à Misery.
Suppléants. Genilloud, Pierre, à Chandossel.
 Bise, Adolphe, à Cressier.
Greffier. Folly, Adrien, à Villarepos.
Huissier. Minguely, Jules, à Cournillens.

2^e cercle. Chef-lieu: Morat.

Séance le 1^{er} et le 3^e jeudi du mois.

Juge de paix. MM. Schwab, Fritz, à Galmitz.
1^{er} assesseur. Roggen, Alfred, à Morat.
2^e » Leicht, Fritz, à Salvagny.

Suppléants. MM. Mæder, Jacob, à Lourtens.
 Brun, Auguste, à Morat.
Greffier. Hug, Gustave-Théodore, à Morat.
Huissiers. Fasnacht, Gustave, à Morat.
 Reinhart, Jacob-Gottlieb, à Morat.
 Gloor, Jean, à Morat.

3° cercle. Chef-lieu : Chiètres

Séance le 2° et le 4° mardi du mois.

Juge de paix. MM. Johner, Jean, à Chiètres.
1^{er} assesseur. Pfister, Jean, à Chiètres.
2° » Mæder, Joh., à Agrimoinne.
Suppléants. Ryser, Jacob, à Ormev.
 Kramer, Gottlieb, à Freschels.
Greffier. Gutknecht, Frédéric, à Ried.
Huissier. Schwab, Frédéric, à Chiètres.

4° cercle. Chef-lieu : Praz.

Séance le 1^{er} et 3° samedi du mois.

Juge de paix. MM. Gaillet, Charles, à Môtier.
1^{er} assesseur. Noyer, Louis, à Nant.
2° » Guillod, Henri, à Sugiez.
Suppléants. Cressier, Jean, à Môtier.
 Javet, Jules, »
Greffier. Gassner, Jules, »
Huissier. Guillod, Jules, à Sugiez.

5° cercle. Chef-lieu : Cormondes.

Séance le 3° et le 4° lundi du mois.

Juge de paix. MM. Egger, Jean-Antoine, à Guschelmuth.
1^{er} assesseur. Kilchör, Benoît, à Liebistorf.
2° » Burgy, Gaspard, à Cordast.
Suppléants. Chatton, Jean, à Barberêche.
 Burgy, Joseph, à Guschelmuth.
Greffier. Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.
Huissier. Schorro, Jean, à Liebistorf, provis.

Arrondissement de la Broye.

1^{er} cercle. Chef-lieu : Dompierre.

Séance le 1^{er} et le 3° mardi du mois.

Juge de paix. MM. Ducry, Julien, à Dompierre.
1^{er} assesseur. Bächler, Louis, à Vallon.
2° » Dubey, Louis, à Gletterens.

Suppléants. MM. Chardonnens, André, à Domdidier.
 Rossier, Vincent, à Grandsivaz.
Greffier. Francey, Alexandre, à Cousset.
Huissiers. Pochon, Louis, à Dompierre.
 Curty, Louis, à Cousset.
 Collaud, Albin, à St-Aubin.

2^{me} cercle. Chef-lieu: Estavayer.

Séance le 1^{er} et 3^e samedi du mois.

Juge de paix. MM. Butty, Louis, à Estavayer.
1^{er} assesseur, Liardet, Auguste, à Font.
2^e » Bovet, Baptiste, à Estavayer.
Suppléants. Chassot, Louis, à Bussy.
 Chaney, Alexandre, à Rueyres-les-Prés.
Greffier. Holz, Georges, à Estavayer.
Huissiers. Oulevey, Laurent, »
 Balaman, Joseph, »

3^{me} cercle. Chef-lieu: Cugy.

Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

Juge de paix. MM. Corminbœuf, Xavier, à Cugy.
1^{er} assesseur. Rey, Jean, à Montet.
2^e » Bersier, Amédée, à Cugy.
Suppléants. Broye, Donat, à Nuilly.
 Volery, Amédée, à Aumont.
Greffier. Berchier, Louis, à Aumont.
Huissiers. Borgognon, Aug., à Vesin.
 Berchier, Joseph, à Cugy.

4^{me} cercle. Chef-lieu: Surpierre.

Séance le 2^e et le 4^e samedi du mois.

Juge de paix. MM. Torche, Olivier, à Cheiry.
1^{er} assesseur. Fasel, Alphonse, à Vuissens.
2^{me} »
Suppléants. Andrey, Cyprien, à Coumin.
 Torche, Amédée, à Cheiry.
Greffier. Banderet, Jean-Louis, à Vuissens.
Huissier. Jauquier, Fr., à Chapelle.

Arrondissement de la Glâne.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Villaz-St-Pierre.

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix. M. Brayoud, Maurice, à Massonnens.

1^{er} assesseur. MM. Sallin, André, à Villaz-St-Pierre.
 2^e » Joye, Léandre, à Torny-le-Grand.
 Suppléants. Jordan, Victor, à Lussy.
 Berset, André, à Villargiroud.
 Greffier. Nicolet, Jacques, à Villarimboud.
 Huissier. Humbert, Isidore, à Châtonnaye.

2^{me} cercle. Chef-lieu: Romont.

Séance du Juge de paix : le 1^{er} et le 3^e samedi du mois ; de la justice de paix ; le 1^{er} et le 3^e samedi après midi pour affaires civiles ; 2^e et 3^e samedi matin p^r affaires pupillaires.

Juge de paix. MM. Richo, J.-Bapt., à Siviriez.
 1^{er} assesseur. Menoud, Félicien, à La-Joux.
 2^e » Conus, Théodore, à Siviriez.
 Suppléants. Demière, François, à Billens.
 Grand, Charles, à Romont.
 Greffier. Bosson, Charles, notaire, à Romont.
 Huissiers. Sugnaux, François, à Romont.
 Demière, Jules, »

3^{me} cercle. Chef-lieu: Rue.

Séance du Juge de paix : le 1^e et 3^e jeudi du 1^{er} juin au 1^{er} octobre ; 2^e et 4^e jeudi du 1^{er} octobre au 1^{er} juin : justice de paix le 2^e et 4^e jeudi du mois.

Juge de paix. MM. Perriard, Joseph, à Blessens.
 1^{er} assesseur. Richo, Louis, à Vauderens.
 2^e » Dutoit, Joseph, à Prez-vers-Siviriez.
 Suppléants. Rouvenaz, Henri, à Rue.
 Jaccoud, Alphonse, à Promasens.
 Greffier. Conus, François, à Rue.
 Huissier. Dougoud, Jacques, à Rue.

Arrondissement de la Veveyse.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Semsales.

Séance le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

Juge de paix. MM. Suchet, François, à Semsales.
 1^{er} assesseur. Grand, Jean, à Semsales.
 2^e » Maillard, Alph., à Besencens.
 Suppléants. Molleyre, Joseph, à St-Martin.
 Currat, Alexandre, au Crêt.
 Greffier. Gaudard, Alphonse, à Semsales.
 Huissier. Bard, Léon, à Semsales.

2^e cercle. Chef-lieu: Châtel-St-Denis.

Séance du Juge de paix: le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois;
justice de paix: le 2^e et le 3^e mercredi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Savoy, Amédée, à Châtel.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Monnard, Pierre, à Attalens.
<i>2^e »</i>	Pilloud, Simon, à Châtel.
<i>Suppléants.</i>	Chevalley, Georges, à Attalens.
	Villard, Célestin, à Châtel.
<i>Greffier.</i>	Monnard, Alfred, à Châtel.
<i>Huissiers.</i>	Colliard, Jean-Eugène, à Châtel.
	Chaperon, Auguste, »

ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PUBLIC**BANQUE CANTONALE****Conseil de surveillance.**

MM. Weissenbach, Antonin, président
Wuilleret, Charles, préfet.
Daler, Léon, banquier.
Théraulaz, Alphonse, directeur des finances.
Landerset, Alphonse, à Villars.
Pernet, Nicolas, à Romont.
Brulhart, Joseph, Fribourg.

Conseil d'administration.

MM. Glasson, Léon, directeur, président.
Schorderet, Xavier, notaire.
Gendre, Cyprien.
Kolly, Pierre, caissier (avec voix consultat.).

Censeurs.

MM. Chardonnens, Charles, négociant.
Eggis, Adolphe.

Agences dans le canton.

MM. Pasquier, Henri, notaire, Bulle.
Marmier, Jules, à Estavayer.
Herren, Hans, à Morat.
Monnard, Alfred, à Châtel-St-Denis.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE

Conseil de surveillance.

- MM. Weck, Romain, président.
 Cuony, Hippolyte, vice-président.
 le Directeur des Finances.
 Weissenbach, Auguste, censeur.
 Biadi, Joseph, censeur.
 Diesbach, Max, lieutenant-colonel.
 Monney, Charles, receveur.
 Gottofrey, Vincent, juge cantonal.
 Vogel, Fritz, banquier.
 Daler, Léon, banquier.
 Cardinaux, Louis, conseiller d'Etat.
 Christinaz, Alphonse, négociant.
 Glasson, Aloys, banquier.
 Vicarino, Frédéric, ancien directeur.

Direction.

- MM. Muller, Léon, Directeur.
 Crausaz, Simon, administrateur.
 Gottrau, Philippe, »
 Kolly, Pierre, » suppléant.
 Gendre, Cyprien, » »
 Gougain, Pierre, caissier.
 Desbiolles, Aloys, 1^{er} comptable.
 Reyff, Alexandre, 2^a »
 Kaiser, Charles, expéditionnaire.

CAISSE D'ÉPARGNE DE LA VILLE DE FRIBOURG

Commission administrative.

- MM. Chassot, Alfred, président.
 Vicarino, Frédéric, vice-président.
 Weck, Hippolyte.
 Muller, Léon, directeur.
 Kaiser, Adolphe.
 Grolimond, Joseph.
 Monney, Charles.
 Claraz, Ambroise.
 Bise, Modeste, commissaire général.
 Ræmy, Jules, caissier directeur.
 Kæch, François, secrétaire.

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Direction.

MM. Grivel, directeur.
Sallin, »

Comité d'administration.

MM. Grivel, Sallin, Monney, receveur, Python, conseiller d'Etat, Cardinaux, conseiller d'Etat.

Conseil d'administration.

MM. Le Directeur des Finances du canton, président,
Dinichert, directeur, à Montilier.
Genoud, Louis, député, à La-Tour.
Bullet, directeur, à Estavayer.
Cardinaux, conseiller d'Etat, à Fribourg.
Gremaud, Ignace, receveur, à Bulle.
Chatton, Isidore, notaire, à Romont.
Monney, Charles, receveur, à Fribourg.

Censeurs.

MM. Morard, président, à Bulle.
Buclin, Léon, greffier, à Fribourg.
Schorderet, Xavier, notaire, à Fribourg.

Agences.

MM. A. Reichlen, à Bulle.
A. Donzallaz, à Romont.
H. Derron, à Morat.
J. Philipona, à Châtel.
A. Francey, à Cousset.

CAISSE DES SCHOLARQUES

Commission administrative.

MM. Biemann, Edouard, conseiller communal, président.
Hartmann, Aloyse, secrétaire caissier.
Schneuwly, Joseph, archiviste.
Perriard, R^d curé de ville.
Esseiva, Léon, R^d chanoine.
Fragnière, Directeur du Séminaire.
Bourgknecht, Louis, avocat.
Gottrau, Ernest, notaire.

ADMINISTRATION DES FONDATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

ET CAISSE DES SCHOLARQUES

M. Aloyse Hartmann, receveur, rue du Collège, N^o 149, à Fribourg.



OFFICIERS D'ÉTAT CIVIL

SARINE. Bourqui, Alexis, à Fribourg. — Grandjean, Philibert, à Villars-sur-Glâne. — Leimbacher, Henri, à Matran. — Gendre, Pierre, à Neyruz. — Page, Jean, à Ecuwillens. — Mauroux, Joseph, à Autigny. — Chappuis, Alphonse, à Lentigny. — Berger, Joseph, à Onnens. — Chollet, Jules, à Prez. — Schrottter, Albert, à Grolley. — Perriard, Armand, à Bellaux. — Bérard, Jules, à Givisiez. — Corminbœuf, Ant., à Marly. — Kolly, Alphonse, à Praroman. — Mauron, Joseph, à Ependes. — Python, Jules, à Arconciel. — Biolley, Max, à Treyvaux. — Descloux, Lucien, à Rossens. — Jolion, Auguste, à Farvagny-le-Grand. — Clerc, Jacques, à Estavayer-le-Gibloux. — Villet, Joseph, à Vuisternens-en-Ogoz. — Jaquat, Eugène, à Ponthaux. — Monnard, François, à Corserey. — Piller, Maxime, à Bonfontaine.

SINGINE. Wæber Joseph, à Tavel. — Zurkinden, Pierre, à Guin. — Schaller, Pierre, à Bœsingen. — Trœler, Jacques, à Wunnewyl. — Schmutz, J.-Jos., à Ueberstorf. — Zosso, François, à Heitenried. — Bosson, Christ., à Dirlaret. — Neuhaus, Joseph, à Chevilles. — Buntschu, Pierre, à St-Sylvestre. — Ruffieux, J.-J., à Plasselb. — Brugger, Isidore, à Planfayon. — Jenny, Jacob, à Niedermonten. — Burry, Pierre, à Alterswyl. — Stritt, Christophe, à St-Ours.

GRUYÈRE. Cosandey, Amédée, à Bulle. — Duding, Michel, à Riaz. — Gremaud, Pierre, à Echarlens. — Philipona, Hubert, à Vuippens. — Romanens, Luc, à Sorens. — Sottas, François, à Avry - devant - Pont. — Rigolet, Alph., à Pont-la-Ville. — Bongard, Félix, à La-Roche. — Passaplan, Grégoire, à Hauteville. — Blanc, François, à Corbières. — Repond, Pierre, à Villardvolland. — Delatenaz, Elie, à Botterens. — Ruffieux, Alphonse, à Crésuz. — Meyer, Maxime, à Cerniat. — Niquille, François, à Charmey. — Mooser, Franz, à Bellegarde. — Dématraz, Gratien, à Broc. — Rime, Tobie, à Gruyères. — Jaquet, Léon, à Estavannens. — Curat, Henri, à Grandvillard. — Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont. — Castella, Dominique, à Neirivue. — Beaud, Isidore, à Albeuve. — Fracheboud, Albert, à Lessoc. — Combaz, Théodore, à Montbovon. — Gremaud, Calixte, à Morlon. — Corboz, Louis, à La-Tour-de-Trême. — Despond, Pierre, à Vuadens. — Borcard, Philippe, à Vaulruz. — Pasquier, Placide, à Sales.

LAC. Brun, Auguste, à Morat. — L'Eplattenier, Philippe, à Meyriez. — Gassner, Jules, à Motier. — Etter, Jacob, à Chiètres. — Kùng, Jean, à Buchillon. — Folly, Adrien, à Villarepos. — Humbert, Félix, à Courtion. — Folly, Charles, à Barberêche. — Ræmy Joseph, à Cormondes. — Bise, Adolphe, à Cressier.

BROYE. Holz, Georges, à Estavayer. — Plancherel, Béat, à Montbrelloz. — Dubey, Emile, à Rueyres-les-Prés. — Chassot, Jules à Bussy. — Grandé girard, A., à Cugy. — Rey, Jean, à Montet. — Fontaine, Tertulien, à Fé-tigny. — Moret, Eloi, à Ménières. — Monnerat, Louis, à Nuvilly. — Bur-gisser, Céline, à Murist. — Rapo, Lucien, à Cheyres. — Liardet, Aug. à Font. — Carrard, Isidore, à Châtillon. — Thierrin, Ph., à Surpierre. — Fasel, Auguste, à Vuissens. — Joye, Louis, à Mannens. — Francey, Pierre, à Montagny. — Michel, Théodore, à Léchelles. — Musy, Isidore, à Dompierre. — Chardonnens, Charles, à Domdidier. — Dessibourg, Honoré, à St-Aubin. — Cantin, Louis, à Carignan. — Dubey, Louis, à Gletterens. — Delley, Jean, à Delley. — Volery, Honoré, à Aumont. — Bise, Hippolyte, à Seiry.

GLANE. Clément, Denis, à Romont. — Page, André, à Middel. — Joye, Léandre, à Torny-le-Grand. — Page, Théodore, à Châttonnaye. — Nicolet, Jacques, à Villarimboud. — Rhème, Isidore à Villaz-Saint-Pierre. — Page, Pierre, à Orsonnens. — Berset, Julien, à Villarsiviriaux. — Brayoud, Maurice, à Massonnens. — Perroud, Alphonse, à Berlens. — Roch, Bernard, au Châtelard. — Python, Louis, à Grangettes. — Oberson, Joseph, à Vuisternens-devant-Romont. — Pasquier, Pierre, à Villaraboud. — Goliard, Joseph, à Mézières. — Sugnaux, M., à Billens. — Richoz, Jean-Bapt. à Sivrèz. — Bosson, Ant., à Ursy. — Dupraz, Alexandre, à Rue. — Pache, Pierre, à Promasens. — Menoud, Félicien, à La-Joux.

VEVEYSE. Cardinaux, Ignace, à Châtel-St-Denis. — Savoy, Denis, à Attalens. — Tache, Maurice, à Remaufens. — Gaudard, Alphonse, à Semsales. — Sauter, Jean-Félicien, à St-Martin. — Dévaud, Nicolas, à Porsel. — Beau, Placide, au Crêt. — Bochud, Alfred, à Progens.

TAXES POSTALES

SUISSE

Lettres.

a) *Lettres*, paquets de papiers, papiers d'affaires, petits paquets fermés ou non fermés et sans valeurs déclarées jusqu'à 250 grammes :

Rayon local (10 kilom.) affranchies 05 cent. non affranchies 10 cent.
Hors du rayon > 10 > > 20 >

b) Cartes postales simples 05 cent.
Cartes postales doubles 10 >

c) *Imprimés*, jusqu'à 50 grammes 02 cent.
de 50 à 250 grammes 05 >
de 250 à 500 > 10 >

d) *Echantillons de marchandises*, jusqu'à 250 gr. 05 cent.
de 250 à 500 grammes 10 >

Affranchissement
obligatoire.

Tous les envois de la poste aux lettres (sauf les remboursements) peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 10 cent.

Mandats.

Les mandats sont admis jusqu'à un montant de fr. 1,000. Ils sont soumis aux taxes suivantes :

Jusqu'à fr. 20 fr. —>15	de fr. 500 à 600 fr. —>70
de fr. 20 à 100 » —>20	» 600 à 700 » —>80
» 100 à 200 » —>30	» 700 à 800 » —>90
» 200 à 300 » —>40	» 800 à 900 » 1>—
» 300 à 400 » —>50	» 900 à 1000 » 1>10
» 400 à 500 » —>60	

Les mandats télégraphiques sont admis jusqu'à un montant de fr. 500.

Les mandats d'encaissement sont admis jusqu'à un montant de fr. 1,000.

Droit : Jusqu'à fr. 20, 15 cent.

Au-delà de fr. 20, 30 cent.

Messagerie pour toute la Suisse.

Jusqu'à 500 grammes, affranchis	fr. —>15	non affranchis	fr. —>30
de 500 à 2500 »	» —>25	»	» —>40
de 2500 à 5 kilogr.	» —>40	»	» —>60
de 5 à 10 »	» —>70	»	» 1»—
de 10 à 15 »	» 1»—	»	» 1»50
de 15 à 20 »	» 1»50	»	» 2»—

La taxe pour les articles excédant 20 kilogrammes est calculée d'après la distance et le poids, avec une surtaxe de 50 cent. pour tout envoi non affranchi.

Pour les colis avec valeur déclarée, il est ajouté la surtaxe de 03 cent. par 100 francs jusqu'à fr. 1,000.

Toutefois la taxe sera toujours arrondie à 05 cent.

Les remboursements payent, outre la taxe ordinaire, une provision de 10 cent. par fr. 10 ou fraction.

Les remboursements en lettres sont admis jusqu'à un maximum de fr. 50 et ceux de la messagerie jusqu'à fr. 300.

Il est perçu un droit de 05 cent. pour les récépissés, qui sur demande sont délivrés aux expéditeurs.

É T R A N G E R

Envois à l'étranger : Une lettre **AFFRANCHIE** coûte 25 cent. par 15 grammes pour tous les pays compris dans l'Union postale, sauf pour l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Pour ces deux pays 25 cent. par 20 grammes seulement. Une lettre **NON-AFFRANCHIE** le double. Pour les lettres **RECOMMANDÉES**, 25 cent. en sus du port ordinaire.

CARTE-CORRESPONDANCE SIMPLE pour ces mêmes pays, 10 cent. Double, 20 cent. **IMPRIMÉS, LIVRES, JOURNAUX, etc.**, 5 cent. par 50 grammes. Poids maximum 2000 grammes.

ECHANTILLONS, poids, 350 grammes; 5 cent. par 50 grammes, mais 10 cent. au minimum. — Dimension 30 centimètres de longueur, 20 de largeur et 10 d'épaisseur.

MANDATS DE POSTE, à destination de l'étranger :

France	maximum	1000 fr.
Italie	»	1000 »
Luxembourg	»	1000 »
Autriche, Hongrie	»	1000 »
Belgique	»	1000 »
Egypte	»	1000 »
Roumanie	»	500 »
Colonies françaises	»	1000 »
Allemagne	»	800 marc.
Pays-Bas et colonies	»	500 fl.
Danemark	»	360 couronnes
Suède et Norvège	»	720 »
Portugal	»	1000 fr.
Grande Bretagne,		
Irlande et colonies	»	10 liv. ster.
Etats-Unis d'Amérique	»	200 dollars
Canada	»	50 dollars
Argentine	»	100 pesos=515 fr.
Bulgarie	»	500 fr.

Taxes : a) Pour la Grande-Bretagne et ses colonies, le Canada, les Antilles danaises et les Etats-Uns d'Amérique : par fr. 25 = 25 cent.

b) Pour les autres pays :

1. Jusqu'au montant de fr. 100 : par fr. 25 = 25 cent.
2. Pour les montants supérieurs : pour les premiers 100 fr. : fr. 1.—, et pour le reste de la somme à expédier : par fr. 50 = 25 cent.

Mandat télégraphique admis pour :

Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Bulgarie, Danemark, Egypte, France, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Salvador, Serbie, Suède, Tunisie, Grande Bretagne et Irlande, et Colonies britanniques, Monténégro.

Lettres avec valeur déclarée.

Elles sont admises pour tous les pays de l'Europe (exceptés le Monténégro et pour l'Argentine, le Cameroun, Ceylan, Chili, Chine (certaines villes seulement), colonies danoises, françaises, italiennes, portugaises, Egypte, Algérie, Inde britannique, Maroc, Tanger, Tripoli, Tunisie, Zanzibar : maximum 10000 francs ; l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Norvège, la Russie, la Suède ne font pas de limite. Il en est de même pour les lettres avec valeur à destination de certaines villes de la Chine et de la Turquie. Elles sont passibles de la taxe des lettres recommandées et de la taxe à la valeur. Celle-ci est de 05 cent. par 300 fr. et par pays coopérant au transport. Pour les pays d'outre-mer, cette taxe est augmentée d'une légère surtaxe maritime.

Recouvrements pour l'étranger.

Admis dans l'échange avec les pays suivants : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Chili, Egypte, France et Algérie, Indes néerlandaises, Italie, y compris l'Erythrée et le bureau de poste italien à Tripoli, à Bengasi, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Suède, Tunisie, Turquie (p. Constantinople, Andrinople, Beirouth, Salonique et Smyrne seulement).

Maximum 1000 fr.

Taxe : 25 cent. par 15 gr., plus un droit fixe de 25 cent. Il est déduit du montant encaissé la taxe ordinaire du mandat, plus une provision de 10 cent. par valeur recouvrée.

Ouverture des bureaux.

Les bureaux de la Poste sont ouverts, pendant la semaine, en été, de 7 heures du matin à 8 heures du soir ; et, en hiver, (soit du 1^{er} octobre au 31 mars) de 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Le dimanche, le *bureau principal* :

De 10 à 12 heures.

3 à 5 »

Le dimanche, la *succursale* :

De 8 à 10 heures.

1 à 3 »

Le *bureau principal* du **Télégraphe** est ouvert, pendant la semaine, en été dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 9 heures du soir ; et la *succursale*, en été, dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 8 heures du soir.

Le bureau principal est ouvert le dimanche comme les autres jours ; la succursale, de 8 heures à midi et de 3 à 5 heures.





LE DERNIER SEIGNEUR DE HEITENRIED



Le village de Heitenried se présente de loin à la vue du voyageur qui suit la route pittoresque de Fribourg à Schwarzenbourg. Il s'étage gracieusement sur les flancs d'une colline. La plupart des maisons ont conservé le cachet du vieux style suisse ; l'église pointe dans les airs son clocher rustique, le château perché sur une éminence profile ses blanches façades ; enfin, au sommet du coteau, une forêt de hêtres abrite toute une théorie de petites chapelles, les unes taillées dans le roc, d'autres légèrement construites en bois et couvertes de bardeaux, à l'instar de nos chalets ; c'est un lieu de pèlerinage très vénéré dans la

contrée.

D'ici la vue est splendide : au premier plan des prairies parsemées de grands chênes et de bouquets de hêtres, puis les collines du Gouggisberg, plus haut la grande, la belle montagne : toute la chaîne des Alpes fribourgeoises et bernoises, le Moléson, les pointes de Brenleires et de Folliéran, les Ganterist, la tête rude et massive du Stockhorn, enfin les glaces éternelles, la Jungfrau, le Mönch, l'Eiger.

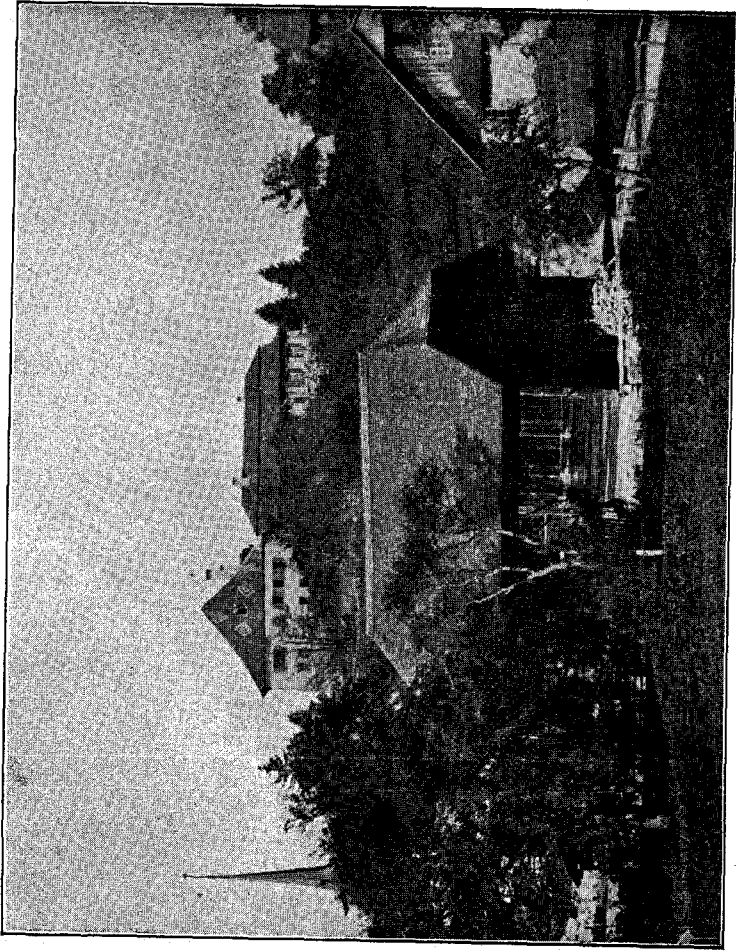
Le château, transformé plusieurs fois, remplace une ancienne motte fortifiée du moyen âge. Il se compose

de deux corps de logis d'inégale hauteur ; l'un massif, au toit élançé, conserve des réminiscences de l'époque féodale ; l'autre, avec ses nombreuses fenêtres, sa toiture coupée par une double pente, rappelle le style des constructions élevées sous le règne de Louis XV. Une galerie de bois supportée par de lourds piliers relie les deux ailes. Une voûte pratiquée sous la maison même et fermée par une porte fortement ferronnée, conduit dans la cour où se trouvait une petite chapelle, aujourd'hui transformée en poulailler. Le château, bien que dénué d'architecture, conserve encore, dans son état de délabrement, un certain air qui rappelle ses beaux jours passés. A l'intérieur rien de remarquable, si ce n'est une salle au plafond peint à fresque par Locher ; malheureusement des cloisons partagent actuellement cette salle, et coupent en deux les figures allégoriques.

Dans le principe, Heitenried appelé aussi Ried, ou Essert en français, fut possédé par une famille portant, suivant l'usage de la féodalité, le nom du village ; le chevalier Ulrich de Ried y séjournait en 1278. Par acte d'échange de 1369, la seigneurie parvint aux Velga, de Fribourg. Au XVI^e siècle elle appartenait à Dorothée Velga, femme de Jean-Rodolphe d'Erlach. Leur fille Marie d'Erlach, femme de Nicolas de Diesbach, de Berne, hérita de cette terre taxée 8169 livres. Nicolas de Diesbach la vendit, en 1579, à son neveu Georges de Diesbach, de Fribourg, pour le prix de 3000 écus.

Jean-Frédéric de Diesbach épousa, le 26 novembre 1675, Marie-Elisabeth de Steinbrougg, dernière descendante de cette famille de Soleure. De là le nom de Steinbrougg accolé ordinairement à celui de la branche aînée des Diesbach de Fribourg ¹⁾. Son fils, le comte François-

¹⁾ Marie-Elisabeth avait épousé en premières noces Jean-Joseph



Château de Heitemied, vue extérieure

Philippe, était un militaire très distingué ; il fut maréchal de camp et colonel propriétaire d'un régiment suisse au service de France ; il eut un fils et deux filles mariées l'une au comte Louis d'Affry, landammann de la Suisse, l'autre à Laurent de Féguely de Viviers.

Ce fils fut le comte François-Philippe-Xavier, dernier seigneur de Heitenried. Il naquit le 3 décembre 1745, et entra fort jeune dans le régiment de son père où il devint aide-major. Il avait dix-neuf ans lorsqu'il perdit son père ; grand malheur pour un adolescent laissé sans guide et sans frein à la tête d'une belle fortune. La vie militaire présentait bien des séductions ; le règne de Louis XV était alors sur son déclin ; les principes de la religion et de la morale subissaient de rudes assauts, aussi n'est-il pas étonnant que le jeune officier ait succombé. S'étant lié avec une bande de joyeux seigneurs français, aussi légers que débauchés, il oublia les préceptes religieux qui lui avaient été inculqués à la maison paternelle ; cette vie dissipée lui fit négliger ses devoirs militaires.

En 1772, pendant un congé passé en Suisse, Steinbrougg — c'est le nom qu'on lui donnait communément — rencontra sa cousine Charlotte de Diesbach de Belle-roche. C'était une personne douce, pieuse, bienveillante ; si parfois un air grave et triste se faisait voir sur son visage, elle savait être gaie et pleine d'aménité dans son intérieur. La loi des contrastes fit son effet, le jeune et bouillant officier en devint amoureux et il l'épousa la même année. Une influence bienfaisante se faisait sentir : transformé par l'amour sincère qu'il portait à sa femme,

de Sury ; sa sœur Marie-Thérèse de Steinbrougg épousa Jean-Frédéric de Vigier. Les familles de Sury et de Vigier prirent aussi le nom de Steinbrougg.

Philippe était heureux ; ses sentiments et son caractère s'amélioraient ; la naissance d'un fils, survenue le 15 juin 1773, augmenta encore sa joie, l'enfant fut appelé François-Romain. Mais cet événement, présage d'un avenir plein de prospérité, fut au contraire la source de chagrins et de malheurs irréparables. La jeune mère mourut sept jours plus tard, recommandant à son mari l'avenir de son enfant. Ce coup inattendu jeta Steinbrougg dans un farouche désespoir, suivi d'un morne abattement. Plus tard il tâcha de s'étourdir en se lançant à nouveau dans la vie de plaisir, mais le bonheur l'avait fui pour toujours. Cependant une affection lui restait, c'était son fils qui lui rappelait sa femme bien aimée. Afin de ne pas s'en séparer, il se décida à quitter le service, où il ne pouvait d'ailleurs pas compter sur un avancement peu mérité. Rentré définitivement au pays, avec le grade de capitaine, il se fixa à Heitenried la plus grande partie de l'année ; en hiver il habitait sa vaste demeure de la Grand'-Rue ¹⁾. Il se livrait à l'agriculture et à l'élevage des chevaux dont il avait la passion ; ses écuries étaient toujours bien montées, un manège pour le dressage avait été installé à côté du château et il était un cavalier consommé. La chasse occupait une partie de ses loisirs ; bref il avait pris ce qu'il y a de moins bon chez le gentilhomme campagnard, et il ne dédaignait pas de s'acquiescer dans les tavernes. Soit dédain du côté de Steinbrougg, soit manque de confiance de la part des gouvernants, il n'occupa aucune fonction publique, il n'entra pas même au Conseil des Deux Cents, où son rang, sa fortune et l'influence de ses parents semblaient devoir lui réserver une place. La seule charge qu'il remplit fut le commandement du corps de dragons de la république de Fribourg.

¹⁾ Actuellement maison Aeby N^o 58.

Une chose l'intéressait par dessus tout, c'était l'éducation de son fils. Fidèle aux dernières recommandations de sa femme, il ne négligea rien pour bien élever cet enfant. Le jeune Romain avait hérité du caractère de sa mère : doux, fidèle au devoir, l'esprit ouvert et intelligent, son avenir semblait plein de promesses. A l'âge de 15 ans son goût pour le militaire se révéla. On entra le jeune homme au service, à cette époque. Le père eût volontiers gardé son fils auprès de lui ; mais il n'essaya même pas de combattre une inclination qui lui paraissait toute naturelle, le métier des armes étant pratiqué depuis plusieurs générations par les membres de sa famille. Il donna son consentement et le jeune Romain partit pour Paris, en 1788, où il fit son apprentissage, en qualité d'enseigne, dans le régiment des gardes-suisse.

Une époque troublée et pleine de périls s'ouvrait pour la France, le régiment chargé de la garde du roi eut un service très pénible ; de continuelles alarmes, de nombreuses gardes, de fréquentes mises de piquet tenaient la troupe en haleine ; cette vie active favorisa l'instruction militaire du jeune officier ; son zèle fut récompensé par un avancement rapide au grade de second sous-lieutenant, puis de premier sous-lieutenant.

Vers le commencement de l'été de l'année 1792, la liste des officiers qui devaient se rendre en semestre, en Suisse, avait été dressée ; cependant on se demandait s'il était prudent, en un pareil moment, d'affaiblir les cadres du régiment ; le roi, toujours confiant, déclara qu'il ne fallait rien changer aux habitudes, et il insista pour le départ des semestriers. Apprenant cela et craignant une catastrophe, Philippe de Diesbach écrivit au colonel d'Affry pour lui demander d'autoriser son fils Romain à venir au pays ; mais cet officier supérieur répondit par un refus, sous le prétexte que ce n'était pas le tour du jeune lieutenant.

D'étape en étape la monarchie marchait vers la crise finale qui allait coûter, au roi, sa couronne et sa vie, au régiment des gardes-suisse, les plus braves de ses soldats ; mais qui, en même temps, honora d'une manière impérissable la fidélité de ce corps d'élite.

Lors de la journée du 10 août 1792, Diesbach fut d'abord placé en réserve, avec sa compagnie, à l'hôtel de Brionne ; vers les huit heures du matin on distribua les postes, et il eut le commandement de trente hommes chargés de défendre l'escalier de la reine ; ayant été transféré dans la cour royale, avec son détachement, il prit part au combat très vif qui s'y engagea, à la suite duquel les insurgés furent repoussés ¹⁾. Mais, au même instant, arrive un ordre du roi enjoignant aux Suisses de déposer les armes et de se retirer dans leurs casernes. Les débris du régiment se reforment sous une grêle de balles et ils se rendent à l'assemblée nationale. Les soldats sont désarmés et séparés de leurs chefs ; Diesbach est enfermé, avec treize de ses camarades, dans le bureau de l'assemblée. Ils passèrent là plusieurs heures dans une mortelle angoisse, car ils s'attendaient à chaque instant à être massacrés. Cependant, dans la soirée, un député compatissant leur apporta des habits civils et leur donna la faculté de s'évader. A la faveur de la nuit ils sortent l'un après l'autre, cherchant chacun les moyens d'échapper à la fureur des assassins. Diesbach se retira, avec le lieutenant d'Ernst, de Berne, chez un oncle de celui-ci ; toutefois cet asile n'était pas sûr, ils errèrent dans Paris et finirent par être arrêtés dans une visite domiciliaire. Au premier abord ils essayèrent de se faire passer pour Hollandais, mais, plus tard, ils reconnurent franchement leur qualité d'officiers suisses défenseurs des Tuileries.

¹⁾ Déposition de Romain de Diesbach devant le tribunal révolutionnaire.

Les officiers étaient détenus à la Conciergerie, les soldats à l'Abbaye. Les lieutenants de Diesbach et d'Ernst furent joints à ces derniers.

Dans la matinée du 2 septembre, Romain dut comparaître devant le tribunal révolutionnaire chargé de statuer sur les « crimes » du 10 août. Ce jeune homme âgé de 19 ans, qui n'avait pas tremblé devant les hordes des sans-culottes, fut tout aussi calme en face de ces juges sanguinaires. Il relata exactement sa participation à la défense des Tuileries, sans chercher à l'excuser par des circonstances atténuantes. Voici un extrait de sa belle et fière réponse :

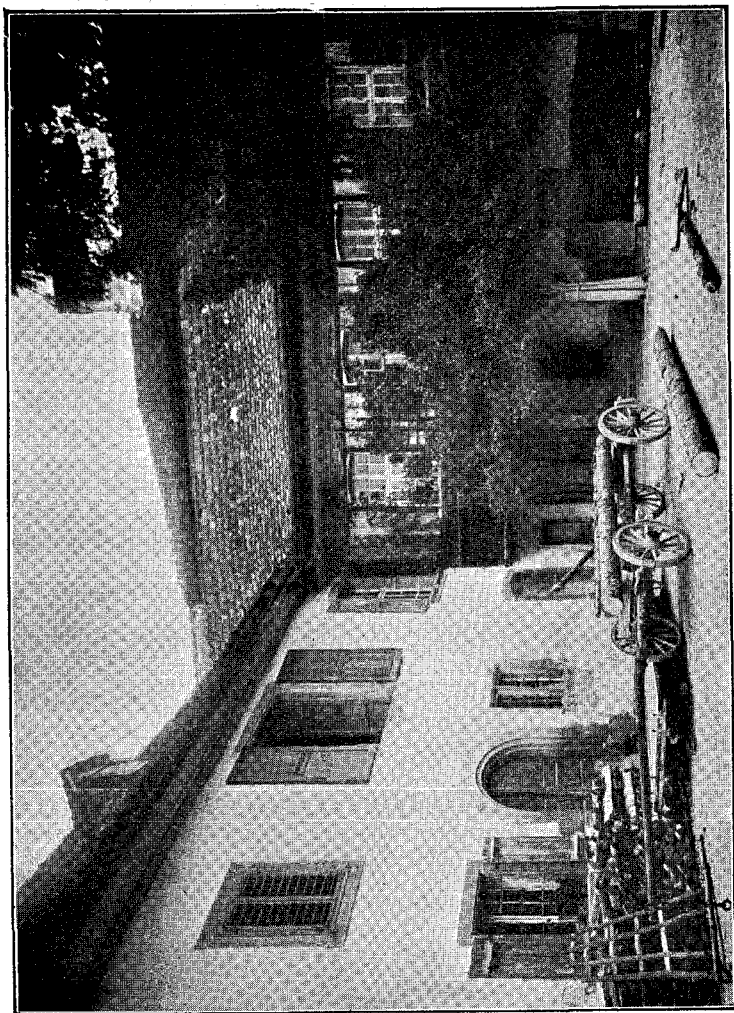
« Le sieur Romain Diesbach a dit qu'avant de répondre
« aux questions que nous nous proposons de lui faire, il
« proteste contre la forme de procéder à laquelle nous
« sommes assujettis, pour le maintien des lois de son
« pays, en exécution des traités du corps helvétique
« avec la France. »

Puis il dit en terminant :

« Que le déclarant et M. d'Ernst se sont retirés dans
« la rue Saint-Marc, chez l'oncle de mon dit sieur d'Ernst ;
« que de là ils sont allés se réfugier au Temple, où,
« lorsqu'on les y a découverts, ils ont eu la faiblesse de
« se dire Hollandais ; que c'est la seule chose que le
« répondant ait à se reprocher ¹⁾. »

Réintégré dans sa prison, il attendait le résultat de son interrogatoire. Mais les égorgeurs ne voulaient pas laisser entraver leur lugubre besogne par des formalités juridiques. « Les Suisses sont tous coupables, aucun ne doit échapper, » s'écriaient-ils. Cédant à la pression, le président de cette parodie de tribunal fit ouvrir la salle

¹⁾ Imprimé dans Mortimer-Ternaux. Histoire de la Révolution, t. II, p. 481.



Château de Heitenried, cour intérieure

où les soldats étaient enfermés et il dit : « Conduisez-les à la Force. » Cette formule, convenue d'avance, était employée afin d'éviter toute résistance de la part des victimes ; elle équivalait à un arrêt de mort.

Ce n'était pas la glorieuse mort du champ de bataille, entourée du bruit du canon, du sifflement de la mitraille, des cris de victoire et des fanfares guerrières ; non, c'était la hideuse mort de l'abattoir. Les bouchers sont sur la porte : « Allons, décidez-vous ; marchons ! » s'écrient-ils ; mais les soldats se pelotonnent dans le fond de la salle, leurs bras sont enlacés dans une suprême étreinte. Enfin un beau jeune homme, à l'air martial, s'avance résolument. « Je passe le premier, » dit-il, en lançant son chapeau en l'air ¹⁾. Il tombe aussitôt sous les coups des assassins ; ses compagnons suivent son sort ; les barbares les égorgent aux cris répétés de *Vive la nation !*

La nouvelle des journées du 10 août et du 2 septembre jeta la Suisse dans la consternation ; plus de la moitié du régiment des gardes avait péri, le reste errait misérablement, exposé chaque jour au sort le plus cruel. Les parents, les amis demandaient avec crainte des nouvelles de leurs proches ; enfin la liste authentique des officiers massacrés à l'Abbaye et à la Conciergerie arriva : Romain de Diesbach y figurait. Le malheureux père, frappé par ce nouveau coup, se livra au désespoir. Il fit célébrer, le 21 octobre, dans l'église collégiale de Saint-Nicolas, un office funèbre pour le repos de l'âme de son fils. Mais, au lieu de chercher des consolations dans la religion, il rumina des plans de vengeance et voua une

¹⁾ Gonzenbach, dans son histoire du 10 août, croit que cet héroïque jeune homme était Romain de Diesbach, le plus ancien en grade de deux officiers prisonniers ; sa supposition paraît avoir quelque vraisemblance. *Aug. v. Gonzenbach. Der 10. August 1792. Bern 1866, p. 277 note.*

haine profonde à ses parents, les d'Affry. « Le vieux colonel, disait-il, a bien su sauver sa vie et celle de tous les siens, tandis qu'il est la cause de la mort de mon cher Romain. S'il a refusé ma demande de congé, c'est en vue de favoriser son fils Louis, mon beau-frère, et de lui procurer mon héritage, mais ils n'auront rien ! pas un sou ! »

Steinbrougg traîna longtemps une existence monotone ; l'âge arriva et, avec lui, son cortège de maladies causées par une vie peu régulière ; perclus de rhumatisme, accablé par la goutte, il quittait peu son château de Heitenried ; entouré d'une nombreuse domesticité, il donnait de plus en plus cours à l'excentricité de son caractère. Il avait des accès de noire mélancolie accompagnés de terribles colères. Un jour, raconte-t-on, son cheval favori refusa d'avancer, il le fit aussitôt abattre et ordonna de jeter sa dépouille dans une citerne à moitié comblée. Son principal plaisir était la promenade en voiture ; chaque jour il faisait atteler et, conduit par son cocher, il parcourait les environs. Il avait fait aménager aux abords du château une route plus carrossable que les mauvais chemins du pays, afin d'être moins secoué par les ornières et les cailloux.

Les vieillards de Heitenried se rappelaient l'avoir vu passer. Une paire de grands chevaux mecklembourgeois, précédés de deux énormes dogues danois ayant au cou de solides colliers de métal, dans une calèche un vieillard courbé, les yeux vifs et perçants, les doigts crispés et contournés par la maladie, tel ils se représentaient ce spectacle de leur jeune âge resté gravé dans leur mémoire. Cette apparition faisait grand peur aux enfants qui, de tout loin, lorsqu'ils voyaient approcher la voiture, criaient : « Voilà le comte, » et vite ils allaient se cacher derrière les haies ; les jeunes filles s'y réfugiaient

aussi, car le vieux galantin leur eut volontiers pincé le menton en leur adressant quelque propos salé. Au contraire, ceux qui avaient soin de bien se montrer c'étaient les jeunes gens ou les domestiques conduisant un cheval ayant quelque façon. En ce temps, on élevait, dans la contrée, beaucoup plus de chevaux que de nos jours. S'il voyait un bel Erlenbach à la robe noire et luisante, à la croupe arrondie, ou bien un bon ragot fribourgeois, solidement planté sur ses membres vigoureux, il s'arrêtait, faisait trotter le cheval, demandait son âge et sa provenance, puis il donnait un écu-petit au conducteur en disant : « Tiens, voilà pour boire à ma santé. »

Peu à peu ses parents s'étaient rapprochés de lui ; il ne leur faisait pas trop mauvais accueil ; son neveu Guillaume d'Affry, qui partageait son goût pour les chevaux, paraissait être son préféré. Un jour, le vieillard faisait quelques pas sur la terrasse du château, appuyé sur le bras de son neveu, lorsqu'il s'arrêta et, montrant avec sa canne les prairies, les champs, les forêts étalés dans la plaine, il dit en jetant un regard perçant : « Vois, Guillaume, tout cela est à toi. — Mon cher oncle, ne parlez pas ainsi, j'espère que vous en jouirez pendant de longues années, » répondit le neveu en serrant la main déformée du malade.

Ce vœu ne devait pas s'accomplir, l'état du vieux Steinbrougg empira rapidement ; dans la soirée du 30 septembre 1820, on vint en hâte chercher M. Bertschy, curé de la paroisse, pour lui administrer les derniers sacrements. En sortant de l'église, l'ecclésiastique vit quelques personnes rassemblées sur la place : « Mes frères, leur dit-il, priez pour un grand pécheur qui va mourir. » Pendant qu'il gravissait le sentier taillé dans le roc, précédé du sacristain qui tenait une lanterne et agitait une sonnette, les paysans regardaient cette lumière

vacillante dans la nuit noire, ils entendaient le grand vent d'automne gémissant à travers les branches des vieux chênes et ils se disaient tout bas : « C'est Satan qui vient chercher l'âme du comte. » Et de fait, la légende de cet enlèvement diabolique subsista. Le vieux curé, confiant dans la bonté du Seigneur, disait, au contraire, ces paroles du psalmiste : « *Apud Dominum misericordia et copiosa apud eum redemptio.* »

L'enterrement eut lieu le 3 octobre, en présence d'une nombreuse parenté. Après avoir inhumé le corps du défunt devant l'église, à gauche de la porte d'entrée, les parents se rendirent au château pour participer, selon l'usage, au dîner d'enterrement. Le repas terminé, on laissa les neveux avec le notaire chargé de la lecture du testament. Les d'Affry, les Féguely de Viviers, les Bocard étaient réunis dans la salle à manger ; les domestiques qui, sans doute, n'avaient pas été oubliés par leur maître, furent aussi invités à assister à cet acte. Pendant que les parents étaient assis autour de la table, les domestiques se rangeaient, la serviette sous le bras, le long de la haute paroi de chêne bruni. Le moment était solennel ; le notaire, M^e Georges Buchs, se leva et, après avoir rompu le sceaux du testament, il lut ce qui suit :

« Je recommande mon âme à Dieu, par les mérites de N.-S. Jésus-Christ et l'intervention céleste. »

« J'ordonne qu'on fasse célébrer cent messes pour le repos de mon âme. »

« Je donne à tous mes parents qui auraient pu prétendre à ma succession à chacun un louis ; »

« à Fanchon Mossu, ma cuisinière, 300 louis et la moitié de mon linge ; »

« à Claude Bersier, le neveu, mon domestique, 200 louis et mon pré de Selgiswyl ; »

« à Joseph Vonlanthen, mon domestique, 300 écus ; »

« à Claude Bersier, neveu, et à Claude Bersier, oncle, mon domestique, tout mon attirail d'agriculture, chevaux, bêtes à cornes, ustensiles, fourrages ; »

« enfin j'institue héritiers Pierre Bersier, mon valet de chambre, et Claude Bersier, oncle, mon cocher ¹⁾. »

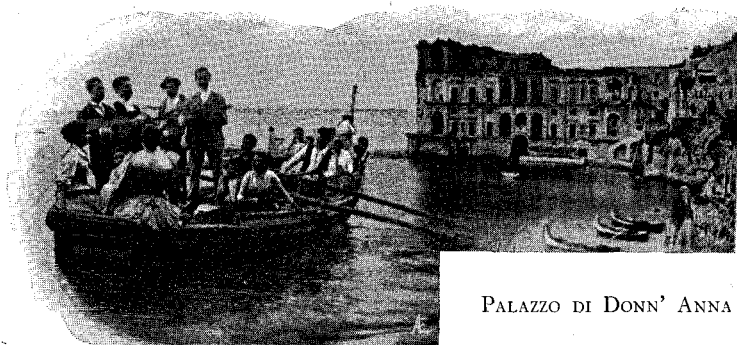
Le 2 septembre 1792 était vengé !

Tout le monde était dans la stupeur ; au bout de quelques minutes les domestiques sortirent précipitamment et se retirèrent à la cuisine, où les éclats d'une joie bruyante faisaient un contraste saisissant avec le morne silence qui régnait à la salle à manger. Le maréchal de camp Féguely, se levant, dit alors d'une voix forte : « Il faut faire bonne mine à mauvais jeu ; la pièce me paraît conforme à la loi, Monsieur le notaire, nous acceptons le testament. » Tous les parents suivirent cet avis.

Comment les héritiers jouirent-ils de cette aubaine aussi bonne qu'inattendue ?..... ils se saoulèrent abominablement. Un commerce de chevaux et de bestiaux entrepris dans de mauvaises conditions, des parents pauvres et des amis demandant des prêts d'argent ou des cautionnements, l'intempérance et le manque d'ordre eurent raison de cette grande fortune qui fut dissipée au bout de quelques années. Les immeubles furent vendus ; le château changea souvent de propriétaire ; il sert maintenant de maison d'école aux enfants de la commune de Heitenried. Le modeste monument élevé par les héritiers à la mémoire de leur bienfaiteur a disparu du cimetière il y a peu de temps, et le souvenir du vieux comte, qui était resté très vivace dans la mémoire des vieillards, n'est plus qu'une vague légende dans l'esprit d'une nouvelle génération fort oublieuse des choses du passé.

MAX DE DIESBACH.

¹⁾ Registre du notaire Georges Buchs, Archives du canton de Fribourg.



PALAZZO DI DONN' ANNA

CROQUIS NAPOLITAINS

Le Pausilippe et la Chiaja. — Les marchands de noix fraîches. — Un artiste fribourgeois au Vomero. — La *Trattoria dell' Allegria*. — Les quais et le port de S. Lucia. — L'Eldorado et la belle Napolitaine. — Cabrioles nocturnes. — La strada Toledo et le tram récalcitrant. — Une chaude alerte. — Pèlerinage à Pompéi. — Le Vésuve. — Scènes de la rue. — L' « Oiselet » de Jaques-Dalcroze.

Si un séjour à Rome et à Florence s'impose à tout artiste qui veut mériter ce nom, voir Naples est l'aspiration des âmes sensibles que le languide dicton : *Veder Napoli, poi mori*, a doucement agitées.

Il y a cependant une troisième catégorie de voyageurs — dont je suis, — celle qui parcourt le monde tout simplement « pour avoir vu », et ajouter quelques notes à la gamme de ses impressions et au charme du souvenir. Et quelle jolie volupté, aujourd'hui par cette morne journée de novembre, d'évoquer les inoubliables paysages entrevus au Pays du soleil, tandis que de ma fenêtre je contemple le linceul de brume ouatée qui étroit la vieille Fribourg et le verger glacé de givre où vibrent

frileusement les squelettes des charmillles poudrées d'argent bruni !

* * *
Après avoir visité Florence, ce joyau de l'univers, vu les deux Rome et leurs splendeurs, nous arrivâmes à Naples vers la mi-septembre de l'*anno santo* 1900.

Accueillis à notre arrivée par une compatriote des plus aimables, nous eûmes vite fait d'accepter de nous rendre au débarqué à la pointe de Pausilippe, promenade qui devait nous donner une impression générale de la ville et du golfe.

Nous prenons le tram et suivons les nouveaux quartiers conquis sur la mer : la via Partenope, bordée de somptueux hôtels, la *Villa nazionale*, admirables jardins publics, baignés par les eaux bleues de la Méditerranée, la via Caraccioli, où le beau monde napolitain se donne rendez-vous chaque après midi ; nous voyons le sombre palais de Donn' Anna, dont les murs démantelés surgis-

sent lugubrement des flots et passons près de Santa Maria di Piedigrotta, pour arriver enfin au pied de la colline sacrée chantée par Virgile.

Là, devant la double splendeur du soleil et des eaux, nous restons longuement,



L'ÉGLISE DE SANTA MARIA DI PIEDIGROTTA



NAPLES ET LE VÉSUYE

nous emplissant les yeux d'une éblouissante vision de grâce incomparable et de lumière joyeuse.

A nos pieds, la mer irisée s'étendant infiniment ; devant nous, le noble mont Vésuve, panaché de vapeurs diaphanes et grises ; à notre gauche, les admirables côteaux où, dans une rutilante clarté, s'étalent les différents quartiers de la ville et des faubourgs, dominés par de formidables donjons crénelés. C'est un tableau d'idéale beauté.

Mais, comme toujours, à côté de la poésie se trouve la prose, et une courte promenade sur les quais de la Chiaja, que nous venions de traverser, nous montre le revers de la médaille.

Dans ce quartier qui longe la mer, vit tout un peuple bigarré, déguenillé et grouillant, mangé de vermine et dévoré de soleil. Adossées à la collines, des masures sans toit qui de loin font l'effet de ruines restées debout après un immense incendie, abritent une population indescriptible.

Au ras du sol, donnant sur la chaussée, se trouve le logis principal de la famille, sorte de cave voûtée prenant la lumière par une large baie ouverte sur la rue.

D'un coup d'œil on embrasse toute l'installation intérieure : quelques matelas étendus côte à côte sur des tréteaux ; au fond, contre la paroi, une image de la Vierge devant laquelle brûle une lampe. La table et quelques escabeaux sont devant le seuil, car c'est en plein air que vit et s'agite la population. Les entrées de ces espèces de cavernes sont jonchées de femmes et de vieillards accroupis. Ici, de grands diables, secs et bronzés, jouent aux cartes, crient et gesticulent devant une fiasque de gros vin noir du Vésuve. Là, une femme jeune encore, mais ratatinée comme un vieux parchemin, allaite, *coram populo*, son poupon très court vêtu. Des *bambini* et des *ragazze*, à la mine éveillée, aux prunelles brillantes, se chamaillent en costume de gladiateurs du temps de Néron, ou bien l'échine couverte d'une loque qui, il y a belle lune, fut chemise ou gilet.

Voici encore — ô souvenir amer — de vilains moricauds qui vendent des noix fraîches. Cyniquement, ils les ouvrent avec les dents, puis les étalent, tout humides de salive, sur un éventaire de carton crasseux. L'opération se fait avec une adresse de singe.



PLAGE DE LA MARINELLA

Le spectacle était amusant, mais il nous aurait divertis encore plus, si, subitement, nous ne nous étions rappelés que la veille nous avions



LA TARENTELE

savouré avec délices de ces noix qu'un marchand ambulante de même acabit nous avait débitées....

Sur le flanc de la colline se trouve le plateau du *Vomero*, quartier d'élégantes villas blotties au milieu de vergers, de citronniers et d'orangers, et d'une exubérante végétation de palmiers, d'eucalyptus et d'agaves. C'est là que s'est retiré un de nos compatriotes, M. Perroulaz, ex-artiste lyrique fort apprécié, qui goûte aujourd'hui la douceur de vivre devant le plus beau panorama du monde.

Au point terminus du tramway, à l'extrémité du mont Pausilippe, nous entrons dans une auberge dont les étages s'élèvent en terrasses ornées de pampres et en balcons fleuris de jasmins et de roses. Un prospectus, distribué en route, promettait aux voyageurs qui descendraient à l'*Antica trattoria dell'allegria*, une délicieuse friture de dorades, « a prezzi discretissimi. » Et le boniment ne mentait pas.

Cet hôtel hébergeait réellement la joie et l'allégresse : de tous côtés ce n'étaient que sons de guitares, chansons

et bruits de danses. Nous étions tombés en pleine fête de la madone de Piedigrotta, et tout le quartier était en liesse.

La visite de l'ancien sanctuaire de Piedigrotta sert de prétexte, chaque année, à une formidable « bénichon, » qui réunit, le 8 septembre, la population des faubourgs de la Chiaja, de Santa-Lucia et du vieux port en des festivités homériques en l'honneur de la Vierge. Cela nous donna l'explication des arcs de triomphe en verres multicolores et du tohu-bohu étourdissant que nous venions de traverser. Mais tout cela n'était rien, comparé au spectacle qui nous attendait le soir.

Nous suivons la route qui longe la mer, et découvrons à notre gauche, à une distance de peu de kilomètres, l'admirable groupe d'îles qui forme l'archipel parthénopéen.



VIA ROMA

Méandres gracieux

contournant de riantes îles semées de villas — mais aussi de bagnes, de pénitenciers flanqués de tourelles — sombres forteresses renfermant la torture et la souffrance, côte à côte, pour ainsi dire, avec les habitations de plaisance : la monstruosité au milieu des fleurs et des jardins, contraste qui serre le cœur ¹⁾.... Nous nous arrê-

¹⁾ C'est dans la forteresse qui couronne l'une de ces îles charmantes, dans l'île San-Stephano, que fut relégué Bressi, le meurtrier du roi Humbert, et là qu'il s'est donné la mort en mai 1901.

tons à Bagnoli, cette fameuse station balnéaire déjà fréquentée par les anciens Romains et aujourd'hui hantée presque exclusivement par une colonie d'Anglais guindés et de misses étiques ; puis, dans la soirée, le chemin de fer nous ramène devant la Villa nazionale où nous nous trouvons un moment au beau milieu d'un



MACHERONAIJ

tintamarre épouvantable : la promenade avait été envahie par le peuple en délire. Dans les jardins, illuminés par des milliers de lanternes vénitienes, de lampions et de transparents, des filles de Santa-Lucia et de Chiattamone dansaient des tarentelles endiablées, claquant des mains, arrondissant les bras et se trémoussant, entourées de gars tapant sur des tambourins, soufflant dans des trompettes, grinçant de l'orgue de Barbarie, ivres de bruit et de gaité plutôt que de vin. C'était merveille de voir les étalages enguirlandés des marchands d'eau glacée, d'images bénites ou de fruits, dressés partout sur la place, résister à l'assaut et à la poussée de la multitude.

Sur la place « dei Martiri, » éclairée à giorno par des phares électriques, une foule trépidante se presse autour d'une musique militaire dont les éclats sont couverts par le brouhaha effroyable des cris, des appels, des chants fous et stridents.

Et pendant toute la nuit, dont la douceur est exquise, l'orgie continue, tout Naples s'étant donné rendez-vous, ce soir-là, à l'hôtellerie de la lune :

Or che la notte è taciturna e bruna
V' invito alla locanda della luna....

La fête de Piedigrotta a ses chansonniers attirés ;

maestri et *poeti* débitent en plein vent leurs chansons et leurs vers. C'est là que naquit le fameux « funiculi, funicula » qui, depuis vingt ans, fait le tour du monde, et aussi la jolie romance aux vers langoureux :

Te voglio bene assaie
E tu non pienz' a me....

Nous eûmes de la peine à nous dépêtrer de ce diabolique sabbat, et, rentrés à l'hôtel, assourdis et éternés, longtemps encore nous sentîmes dans notre crâne un bourdonnement à briser le tympan.

* * *

Le lendemain, pris du désir du silence et du repos, nous décidons d'aller sur les bords de la mer, chercher une diversion au tumulte de la veille. Nous devions, du reste, une visite au fameux quai de Sainte-Lucie, dont le nom nous rappelait le refrain clamé dans les rues de Fribourg, les soirs de fêtes et de dimanches, par les fils de Naples la superbe :

Sann'....tâ
Lout'....tchi....iaaa !

Nous hélons un fiacre, et, au trot nonchalant d'un cheval efflanqué, nous traversons une enfilade de boulevards et de rues. Inutilement nous cherchons du regard ces belles Napolitaines chantées par les poètes. La males



MARCHAND AMBULANT

chance veut que nous ne rencontrions que figures sèches et grises, sans charme et sans grâce. Quelques jeunes filles, cependant, passent, qui ont de beaux yeux de diamants noirs.

Nous suivons le quai de la *Mari-nella* et la place *del Carmine*.

Les maisons sont basses, étri-quées, à petites fenêtres, habitées par des pêcheurs et des mariniérs.



Sur la plage à demi déserte, quelques lazzaroni jeunes et vieux, étendus sur le dos, dorment paisiblement. De ci, de là, on voit se profiler la quille d'un canot retourné qui sèche au soleil. Amarrée au rivage, une grosse barque toute noire essaie de se tenir en équilibre sur les vagues agitées ; un pont de planches et de vieilles tables la relie à la terre. Des *facchini* (portefaix), vêtus d'un pantalon de toile, passent en portant sur leur dos courbé de lourds ballots. On n'entend ni chants ni cris. La mer du Carmine a quelque chose de solennel et de majestueux. C'est dans ce vieux port du Parthénone que venaient atterrir les galères égyptiennes, grecques et romaines. Il a vu bien des évènements sanglants et bien des tourmentes populaires. Tout à côté, la grande place *del Mercato* évoque le souvenir de Masaniello, ce pêcheur qui, durant 8 jours, fut roi de Naples ; de l'infortuné prince Coradino, et de tant d'autres qui y périrent misérablement sur l'échafaud.

Mais seule, aujourd'hui, la voix des flots rompt le silence qui règne dans le port.

Un peu plus loin, près du môle, la mer est moins agitée ; par contre, gens et choses ont plus d'animation. C'est ici le port marchand où se pressent les uns contre les autres les paquebots, les barques de pêche, les schooners et brigantins chargés de charbon, de grains et d'indigo. A peine peut-on, entre les navires, distinguer un étroit ruban d'eau épaisse et sale. Sur le quai, une grue élève dans les airs son bras d'acier gigantesque, qui se déploie avec un grincement aigu.

Des hommes, bronzés par le soleil, la fatigue et la

fumée, vont, viennent, montent et descendent ; l'atmosphère est chargée d'une odeur âcre de goudron qui vous prend à la gorge. Le soleil brûle, l'air est de plomb. Aussi voit-on plus d'un facchino circuler dans le plus simple appareil, ayant même négligé d'enfiler son inexpressible.

Tout autre est l'aspect du port à Sainte-Lucie, où nous aboutissons enfin. Là se trouve la vraie mer du peuple ; elle est redevenue calme et sereine. Une colonie nombreuse et bourdonnante s'est établie sur ses rives. Des femmes circulent de groupe en groupe, offrent l'*acqua sulfurea*, des poulpes cuites dans de l'eau de mer, des figues et des melons d'eau ; des hommes étendent des nasses, réparent les filets, fument la pipe, conduisent des barques, chantent ou dorment. Le paysage est ardent et plein de vie ; le quai et les rochers se profilent en lignes dures qui rebondissent sous un ciel de feu, capable de faire éclater les pierres. Une odeur d'algues, de charbon et de friture remplit l'air. Des bambins tout dorés, nus plus qu'à moitié, s'ébattent sur le sable de la grève, sautent dans l'eau, reviennent à la surface, secouent leur tête ruisselante et poussent des cris de joie. Sur le quai, une auberge a aligné devant sa porte une rangée de tables, et, sur des nappes blanches, brillent des verres et des fiaschi au cou allongé. Des musiciens, coiffés du



LAZZARONI

bonnet phrygien, pincent de la guitare et de la mandoline ; là-bas, des ténors improvisés, chantent de bucoliques romances, tandis qu'à côté, un mendiant accroupi, psalmodie, infatigable, une dolente complainte. Un vapeur va partir

pour Casamicciola, la belle trépassée. De toutes parts, des bateliers nous hélent et nous engagent, en tous les idiomes, à prendre passage sur le navire.

Nous résistons à ces sollicitations et avisons un établissement de bains non loin du *Castel del' Ovo*, formidable donjon bâti sur un éperon de rochers abruptes s'avancant dans la mer. Mon ami, le D^r O., compte se débarasser d'une velléité de rhumatisme dans de la vraie eau de mer et se risque à prendre une carte de baigneur au *Bagno Lucia*. Aussitôt il est happé par un grand escogriffe en caleçon qui, avec force courbettes et « favorisca, signor » (s'il vous plaît, monsieur), l'entraîne à travers un dédale de couloirs nattés, le long de cabines très primitives. Je ne le lâche pas d'une semelle, car l'endroit a un furieux air de caverne suspecte, et je remarque à la mine plutôt déconfitte de mon compagnon qu'il envoyait

au diable sa curiosité. Arrivé à la cabine qui lui est destinée, il tire de son gousset son portefeuille et sa montre, et, d'un geste tragique, me tend ces objets, tel un condamné partant pour le préau.



LE VIEUX PÊCHEUR

Pendant qu'il s'ébattait dans l'onde amère, mais peu limpide, j'eus le loisir d'observer le continuel va et vient des gens à têtes peu sympatiques qui animaient le restaurant des bains. C'est avec un soupir de soulagement, je l'avoue, que je vis réapparaître enfin mon ami, intact et tout ragailardi.

Revenus à l'air libre, nous retrouvons avec délices le tapage de la rue, les cris de la foule, le bruit des voitures, des omnibus et des trams. Nous repassons devant l'imposante citadelle de « l'Œuf » contre laquelle les flots

viennent briser, avec un bruit sourd et profond, leur crête neigeuse. Autour du vieux fort, où tant de misérables ont depuis des siècles souffert et gémi, la mer nous paraît maintenant toute grise et désolée.... Il est vrai qu'entre temps la nuit était tombée. Bientôt nous voyons des barques mystérieuses glisser sur la nappe sombre. A leur poupe, un falot rouge met une trace sanglante sur les vagues qui palpitent doucement. Ce sont, nous dit-on, des bateaux de pêcheurs qui partent pour la pleine mer.

A peu de distance, accentuant encore l'ombre dans laquelle nous nous trouvons, un édifice éclatant de lumière s'élève de la surface de bitume et d'encre : c'est le théâtre d'été de l'Eldorado. A défaut du célèbre théâtre de San-Carlo, dont les portes sont encore fermées, nous entrons dans la salle, fort jolie et surtout éclairée de façon éblouissante par des lampes électriques innombrables. Le spectacle qui nous entoure nous paraît plus intéressant que celui de la scène. Il y a de nombreuses fort belles toilettes, portées par des personnes fort belles aussi, entourées d'un essaim de gentlemen très select d'accoutrement sinon de ton. Nous réservons notre particulière admiration à une exquise créature assise non loin de nous, dont le visage d'une beauté olympienne et d'une harmonie suprême, le fastueux costume vénitien en soie moirée couleur vert d'eau, évoquent immédiatement à nos yeux l'immortel portrait de la « Bella di Tiziano » de la galerie Pitti à Florence.

Un décret tout récent vient d'ordonner la démolition de ce quartier de Santa-Lucia, et c'est



grand dommage. Avec les vieux nids s'en iront les chansons. De hautes maisons blanches formeront de banales avenues, et là où retentissent aujourd'hui des voix sonores et chaudes, glisseront des ombres prudentes d'Anglaises et de Russes phthisiques, emmitouffées dans des fourrures....

Vers minuit, un fiacre nous ramène à notre logis. La nuit est aussi tiède que chez nous un beau jour d'été ; dans les rues, suffisamment éclairées, fourmillent encore les promeneurs. Avant de rentrer, nous nous arrêtons un instant à la boutique d'un marchand de limonade, installée sur la belle place Cavour. Tandis que nous dégustons un verre de « ghiazzosa » (eau glacée mêlée de jus de limon), surgit devant nous un petit être dépe-naillé, qui fait deux ou trois cabrioles, puis implore d'une voix dolente, dans son jargon napolitain : « *un soldo, signori, io mori di fam'.* » Il happe la pièce au passage et part comme il est venu. Un instant après arrive, dans le même accoutrement et avec les mêmes sauts, un second petit malheureux, suivi d'un troisième, puis d'un quatrième. Ils cabriolent autour de nous, leurs pauvres loques leur tombant du corps, tendent la main, puis, pareils à de petits acrobates de cirque, disparaissent dans l'ombre. La scène était pittoresque, mais profondément triste.

*

L'endroit le plus fréquenté de Naples est la rue de Tolède ou de Rome, comme elle vient d'être rebaptisée au grand regret des vieux Napolitains. Pavée de grandes dalles grises en lave du Vésuve, elle a près d'un kilomètre de long et part de la place du Plébiscite pour aboutir au Musée. Elle est large comme un boulevard : sur le trottoir sont installés, à chaque croisement de rues, des boutiques et des étalages de fruits, d'eau glacée,

de denrées de toutes sortes. Les magasins et les cafés sont abrités par de larges stores tendus très bas. Devant l'entrée des comptoirs, se tiennent commis et demoiselles, assis sur des escabeaux ou sur des bancs, faisant la causette en attendant le chaland. C'est dans la Via Toledo que se donnent les rendez-vous d'affaires. Les gens s'y précipitent, s'arrêtent, gesticulent, se croisent au milieu des centaines de carrosses, d'omnibus, de fiacres qui roulent jusque tard dans la nuit.

Nous avons pris le tram à traction de chevaux pour nous rendre au Musée. Au milieu du trajet, la montée est assez raide et on a prévu un relai pour renforcer l'attelage. Par malchance, le supplément était, ce jour-là, un mulet qui, apparemment, avait un tempérament de lazzarone. Malgré les coups et les cris, il récalcitre avec énergie, rue à droite et à gauche : la voiture n'avance pas. L'équipe entière du tram descend, l'injurie, sacre et supplie : rien n'y fait. Les voyageurs ne paraissent pas du tout étonnés de l'aventure ; ils s'en amusent plutôt. Cependant, en désespoir de cause, on détèle la mule têtue, puis conducteur et contrôleurs se postent bravement derrière le véhicule et le poussent avec entrain. Les chevaux, sentant la voiture dans leurs jambes, donnent un sérieux coup de collier ; elle s'ébranle et, à notre grande satisfaction, se remet en route. Nous n'avions pas fait cinquante mètres qu'un des traits de l'attelage se rompt. Nouvel arrêt. Cette fois-ci, on est moins embarrassé : le conducteur tire de sa poche un paquet de vieilles ficelles et a vite fait de réparer l'accident.

Je ne m'arrêterai pas à décrire les incomparables trésors accumulés dans le musée, mais noterai en passant une petite aventure qui a sa couleur locale, arrivée à l'un de nous pendant que nous visitons les collections nationales.

La chaleur et le changement de climat nous avaient tous trois assez éprouvés ; notre compagnon, M. X., que son léger malaise arrachait parfois brusquement à sa contemplation des plus merveilleux chefs-d'œuvres, finit par se décider à se mettre en quête d'un pharmacien. Il ne nous rejoignit qu'au bout d'une bonne heure et nous raconta, d'un air moitié furieux, moitié plaisant, que peu s'en était fallu que son voyage d'Italie ne fût lugubrement interrompu.

Il s'était rendu dans la pharmacie la plus proche ; ne sachant pas l'italien, il s'était évertué d'expliquer son cas en un pittoresque charabia : « J'ai le *tormentum intestinum*, » répétait-il en se tapant le creux de l'estomac (à Naples, on parle autant du geste que de la voix). L'apothicaire, qui baragouinait de son côté un peu le français, approuvait de la tête et chargea son commis de préparer le remède, puis lui-même se mit à interroger notre ami, lui demanda d'où il venait, depuis quand il était à Naples, ce qu'il comptait y faire, s'il pensait y rester longtemps, etc. Toutes ces questions commençaient à horripiler prodigieusement M. X., lorsque le loquace pharmacien déclara à brûle-pourpoint qu'il le croyait atteint du choléra et que, par ordre de police, toute personne suspecte nouvellement débarquée devait être immédiatement conduite au lazaret. Le malheureux avait compris tout de travers les explications de notre compagnon ! Et avant que celui-ci, muet d'horreur et de saisissement, ait eu le temps de placer un mot, l'homme à la drogue ajouta que son commis allait l'accompagner chez le juge enquêteur.

— Et moi aussi, je suis juge dans mon pays ! put enfin articuler M. X., paraphrasant avec un fier à-propos le fameux *anch' io son pittore* ; je n'ai pas plus le choléra que vous, et si vous ne me servez et me laissez immé-

diatement, vous paierez cher votre méprise. Ces mots, accentués avec énergie, eurent le don de faire réfléchir l'apothicaire qui n'insista pas et consentit à s'exécuter avec une politesse obséquieuse.

* * *

Dans l'après midi de ce jour, nous faisons le pèlerinage de Pompéi ; comme tous les autres, il est devenu aujourd'hui des plus faciles, grâce au chemin de fer qui, en une heure, nous rend aux portes de la ville morte. Je ne tenterai pas une description des trésors artistiques et archéologiques que l'on y a exhumés de leur tombeau de laves. C'est affaire de notre compagnon M. R., l'ingénieur archéologue fribourgeois, occupé, du reste, à prendre, d'un crayon actif des notes que nous comptons retrouver dans les *Etrennes* hospitalières de l'an prochain.

Nous sommes frappés de la beauté de certains monuments. Par exemple, des stèles en marbre blanc, sculptées de feuillages et d'ornements en bas relief, rivalisent, comme élégance et exécution, avec les plus heureux morceaux de la Renaissance. Dans plusieurs maisons, on voit des fresques murales d'une conservation splendide, d'une fraîcheur de coloris merveilleux, et dont les sujets mythologiques et autres sont traités avec une maestria qui ferait honneur à plus d'un artiste de notre temps.

Les jardins et les *atria* sont peuplés de colonnettes et de statues ravissantes, et l'on est reconnaissant aux conservateurs des fouilles de les avoir laissées dans leur emplacement primitif, au lieu de les avoir fait transporter, comme tant d'autres, dans la banale atmosphère d'un musée.

Il est admirable, cet amour des arts qui, dès la fondation de l'empire, a distingué les habitants de la haute Italie. Partout alors la demeure des citoyens notables

était remplie de peintures, de sculptures grecques et de bustes précieux. Pour qui, de ses yeux, voit les richesses accumulées en ces lieux aujourd'hui mornes et solitaires, nos créations artistiques paraissent bien piètre chose, et le fameux *modern style* nous fait l'effet d'un barbouillage d'enfant qui stigmatisera cruellement — s'il en existe encore des traces dans le siècle futur — l'époque du naturalisme et des « esthètes. »

La nuit tombait quand nous quittâmes Pompéi.

Nous cotoyons le pied du Vésuve, contre lequel se blotissent des villages qui font songer à l'Orient : ce sont des amas de maisons basses, blanchies à la chaux, couvertes de terrasses légèrement bombées en calotte et percées d'ouvertures où, en guise de fenêtres, sont pendus des linges multicolores qui y sèchent tout le long de l'année. Des oliviers, des cactus plantureux, des cyprès droits et légers, accentuent encore la note exotique.

Notre train avançait avec la sage lenteur des convois de banlieue ; il finit par s'arrêter tout à fait en rase campagne, à une bifurcation de la voie. Cette halte, qui se prolongea pendant une demi-heure, nous mit dans le ravissement, car elle nous procura l'occasion inespérée d'assister tout à notre aise à une superbe éruption du Vésuve. En face de nous, dans le ciel d'un violet profond, se détachait toute noire la pyramide énorme. De son sommet, comme un immense feu de la St-Jean, jaillirent soudain de puissantes gerbes d'étincelles et de fusées, noyées dans de gros bouillonnements de cendres et de laves incandescentes. Par moment, le gigantesque brasier s'éteignait brusquement, pour reprendre aussitôt avec une intensité nouvelle et un halètement de bête apocalyptique. Sur le flanc gauche de la montagne, le disque de la lune blafarde montait paresseusement et,

comme ébloui par le magique embrasement, semblait vouloir aller s'abîmer dans le cratère.

La soirée était tiède et embaumée ; des parfums pénétrants montaient des vergers d'orangers et de roses. Bien loin étaient Pompéi et toute l'antiquité ; si beau était le spectacle, si délicieuses les effluves apportées par la brise que, pour parler d'archéologie, il aurait fallu avoir une brique romaine à la place du cœur.

Le sifflet de la locomotive vint brusquement rompre le charme des yeux et de la pensée, et nous arracher à cet horizon de merveilles que jamais nous n'oublierons...

* * *

L'on nous avait vivement engagés à ne pas quitter Naples sans avoir visité au moins l'une de ces anciennes rues populaires que la pioche des démolisseurs a jusqu'ici respectées. L'occasion s'en présenta un jour que nous descendions le Corso Garibaldi. Attirés par un attrouplement à l'entrée d'un *vicolo* latéral, nous approchons : au milieu de la foule, nous démêlons un pittoresque cortège de pénitents masqués dans une cagoule blanche et bleue, le cierge à la main et bannière en tête. Ils se préparaient à accompagner à sa demeure dernière un membre de la confrérie, décédé dans un maison voisine. Suivis d'un cortège de contadini et de prêtres, ils psalmodiaient des chants liturgiques.

Nous continuons machinalement à descendre la rue qui fuyait en perspective curieuse vers la mer et dont l'aspect devenait de plus en plus animé. Des deux côtés, sur un large trottoir noir et visqueux, fumait la longue suite des chaudières et des cuisines des marchands de macaronis, de ragoût et de ratatouille innomable. Les gens se faisaient servir sur la chaussée leur mets de prédilection. On en voyait qui puisaient à pleine main le macaroni dans l'écuelle et, d'un geste antique mais sans

noblesse, l'enfournaient dans leur bouche largement ouverte, les yeux au ciel et clappant de la langue. L'odeur de fumée, d'huile nauséabonde et de poisson roussi se mêlait à un senteur de cloaque. Au milieu de la rue, souillée d'immondices gluants, circulait avec une animation extraordinaire une engeance sordide, piaillant et gesticulant. Des animaux de basse-cour picoraient des ordures, tandis qu'encombrant le passage, ici et là, des laitiers étaient occupés à traire une vache ou une chèvre nourries à la paille de maïs.

Devant de misérables logis aux allées sombres et puantes, des marchandes de fruits — vraies chevreuses de balais — aux yeux luisants, au nez en bec d'aigle, au cou noir et plissé, nous offrent d'une voix de crécelle fêlée, du raisin, des figues et des noix. Accroupie près de son banc, une de ces mégères fouille avec sollicitude dans la chevelure d'ébène de sa fille assise à ses genoux, et, *proh pudor !* à côté de ce cabinet de toilette, des enfants, très indiscretement, en improvisent un autre....

Nous coudoyons des pêcheurs à mines patibulaires, portant sur l'épaule des filets énormes ; au passage ils nous lancent des regards louches.

Plus nous avançons, plus nous suffoquons dans cette atmosphère de bouge et de friperie. Nous commençons à nous sentir mal à l'aise et terriblement isolés dans cette cohue qui paraît plutôt hostile, et il nous tarde d'en sortir. Accélérant le pas, nous enfilons une rue plus solitaire et, après maints dédales, nous nous trouvons hors du ghetto.

* * *

Sortis de cette rue infernale, nous nous dirigeons tout écoeürés vers notre hôtel. Tout à coup, il me semble entendre, comme dans un lointain écho, les

mélancoliques strophes de Jaques-Dalcroze, qu'une voix chère et enfantine m'avait chantées la veille de mon départ :

L'oiselet a quitté sa branche...
Il pleure, il pleure
Son alpe blanche et son sapin vert....

Tel le soldat suisse, entendant par aventure l'air du Ranz-des-vaches, désertait la caserne étrangère, ainsi en ce moment une nostalgie intense me serrait le cœur et me poussait hors de Naples la laide, ce tableau de Hodler serti dans un cadre de Raphaël.

Était-ce un sentiment analogue qui avait envahi mon compagnon ? Toujours est-il qu'à ma demande : Partons-nous demain ? il me répondit aussitôt : Oui, j'en ai assez....

Nous renonçons sans regret à l'ascension du Vésuve, projetée pour le lendemain, et, trente-six heures plus tard, nous respirions l'air frais et parfumé de nos montagnes, rompus de fatigue, mais heureux « d'avoir vu, » et, surtout, d'être revenus.

St-Barthélemy, novembre 1900.

Ad. P. EGGIS.

A un examen.

Le professeur. — Vous savez, messieurs, que dans nos états modernes on ne peut épouser qu'une femme. Eh bien, monsieur X., comment appelle-t-on cet état, cette situation ?

L'élève. — ?....

Le professeur. — Voyons, la mono.... la mono....

L'élève — La *monotonie*.

Contrastes des usages

En Occident

1. L'inférieur prévient le supérieur et le salue le premier.
2. Les domestiques marchent après le maître.
3. En signe de respect on ôte son chapeau.
4. On a des vêtements étroits.
5. On craint les orages en été.
6. On affirme en baissant la tête.
7. On écrit de gauche à droite.
8. On salue les dames et on en demande des nouvelles.
9. Les femmes échafaudent leurs cheveux sur la tête.
10. Les femmes ont le visage découvert et les mains blanches.
11. Les enfants embrassent les parents,
12. Les hommes se rasent la barbe et non la tête.
13. Les prêtres sont rasés.
14. On prie à genoux.
15. On ne reçoit généralement que les connaissances et amis.
16. On frappe à la porte avant d'entrer.
17. Les femmes reçoivent tous les visiteurs.
18. On donne la première place aux dames.
19. On mange lentement.
20. On cause beaucoup à table.
21. Chacun boit dans son verre.
22. Chacun mange dans son assiette.
23. On mange de chaque plat successivement.
24. On boit la liqueur après le repas.
25. Le potage se sert au commencement du repas.
26. En Occident on dort dans un lit.

En Orient

1. Le supérieur prévient l'inférieur et le salue le premier.
2. Les domestiques marchent avant le maître.
3. En signe de respect on ôte sa chaussure.
4. On a des vêtements larges.
5. On craint les orages en hiver.
6. On affirme en élevant la tête.
7. On écrit de droite à gauche.
8. On ne salue pas les femmes et on ne demande jamais de leurs nouvelles.

9. Les femmes laissent tomber leurs cheveux.
10. Les femmes cachent leur visage et teignent leurs mains.
11. Les parents embrassent les enfants.
12. Les hommes se rasent la tête et non la barbe.
13. Les prêtres laissent pousser la barbe.
14. On prie debout.
15. Les maisons sont ouvertes à tout le monde.
16. On entre sans frapper à la porte.
17. Les femmes ne reçoivent que les femmes.
18. On donne la dernière place aux femmes.
19. On mange très vite.
20. On ne cause pas en mangeant.
21. Tout le monde boit au même vase.
22. Tout le monde mange au même plat.
23. On mange de tous les plats simultanément.
24. On boit la liqueur avant le repas.
25. Le potage se sert à la fin du repas.
26. En Orient on dort par terre.

Empoisonnement illégal.

Une affaire des plus simples et des plus curieuses vient d'être jugée à Paris. Un mari soupçonne sa femme de le tromper. Il le lui dit. Reproches amers, querelles, scènes, vie insupportable. La femme qui trompe ou qui ne trompe pas son mari déclare « qu'elle en a assez », et, pour que personne n'en doute, elle se suicide. Son mari, en rentrant chez lui, est le premier à s'en apercevoir. Il court affolé chez le commissaire de police qui accompagne à domicile le mari affolé.

Après un rapide examen des lieux, il acquiert la preuve que cette femme s'est suicidée avec du phosphore. Mais ce phosphore avait été extrait d'allumettes, et ces allumettes, le commissaire de police constata qu'elles n'étaient pas de la régie !

Alors le commissaire de police dressa un procès-verbal contre le mari qui a été condamné à 50 francs d'amende.

UNE HALTE A NAPLOUSE

Les derniers Samaritains

Mardi 16 février 1897. — La caravane passe alerte au pied de la colline et jette un regard furtif sur *Sindjil*. Le vieux castel en ruines n'a plus rien de l'animation ni de l'éclat des jours où les preux chevaliers Croisés montaient au quartier général de St-Gilles, comte de Provence.

Depuis que nous avons quitté Jérusalem, nous n'avons cessé de gravir ou de contourner ces innombrables monticules pierreux, jetés sans ordre, qui formaient jadis le territoire de Benjamin et d'Ephraïm. Ici les collines s'alignent, courent en double chaîne au nord-est et enlacent une vallée très ouverte, on dirait un large amphithéâtre; des champs cultivés avec soin en occupent toute l'arène. Deux sommets dominant le groupe du nord, le Garizim (868 m.) et l'Ebal (938 m.)¹⁾.

Un air embaumé monte jusqu'à nous. Avant d'atteindre les derniers lacets du sentier qui se multiplient capricieux jusqu'au pied de la colline, nous reconnaissons de vastes champs de fèves en fleurs.

La nature nous sourit du gracieux sourire de son annuelle jeunesse, mais elle ne peut fixer nos pensées qui se précipitent et s'égarent dans le passé lointain de mille souvenirs. Dix-neuf siècles avant Jésus-Christ, Abraham arrivait de la Mésopotamie, fixait ici sa tente et dressait un autel au Seigneur²⁾. Jacob fit creuser pour les besoins de ses gens et de ses nombreux troupeaux un puits qui a gardé son nom jusqu'à ce jour, *Bir Jakoub*,

¹⁾ A l'est le Jourdain, 340 m. au-dessous du niveau de la Méditerranée. La profonde vallée du Ghor donne un relief saisissant aux collines de Judée.

²⁾ Genès. XII.

Puits de Jacob ¹⁾. La cruauté et la trahison de Simon et de Lévi, qui vengèrent dans le sang l'affront fait à leur sœur Dina, obligèrent le patriarche à descendre plus au sud à Béthel ²⁾.

Quatre siècles plus tard, au retour de l'Égypte, les tribus d'Israël traversent le Jourdain sous la conduite de Josué et montent dans la plaine de Sichem. C'est du haut de l'Hébal que retentissent les bénédictions promises aux fidèles observateurs de la Loi ³⁾.

Lors du partage des tribus, Sichem échoit aux lévites, elle est l'une des trois villes de refuge de la rive droite du Jourdain ⁴⁾.

Intimement liée aux vicissitudes politiques et religieuses du royaume d'Israël pendant plus de deux siècles (981 ou 965-721), Sichem partagea son triste sort. Après que Assarhadon se fut emparé de Samarie (721), Sichem pleura les meilleurs de ses enfants qui lui furent arrachés et conduits, chargés de chaînes, jusque sur les rives de l'Euphrate. Des colons Cuthéens vinrent des environs de Babylone occuper la place des anciens habitants. Le nouveau peuple ne tarda pas à être désigné sous le nom de *Samaritains*, du nom de la capitale d'Israël, *Samarie*, qu'avait fondée Omri (913-902) ⁵⁾.

Au retour de la captivité (536), les Samaritains s'offrirent spontanément à partager les travaux et les dépenses de la reconstruction du temple. Les Juifs repoussèrent leurs services ⁶⁾. Dès ce jour la haine du Juif et du Samaritain fut implacable. Les Samaritains élevèrent un temple sur le Garizim qui n'a plus cessé d'être leur centre religieux. L'an 132 avant J.-C., Jean Hyrcan détruisit le sanctuaire du Garizim.

¹⁾ Gen. xxxiii.

²⁾ Gen. xxxv, 3.

³⁾ Jos. viii.

⁴⁾ Jos. xx, 7.

⁵⁾ I Reg. xi, xii. — II Chron. ix, x.

⁶⁾ Esdr. v.

C'est après la première Pâques (a. 26), en décembre ou janvier, que Jésus passant en Samarie fit halte au *Puits de Jacob*, convertit la Samaritaine et sema le bon grain de la foi dans le cœur des Sichémites qui le reçurent avec empressement ¹⁾. Philippe leur annonça avec un grand succès le Christ crucifié et ressuscité ²⁾. La jeune communauté vit se lever dans son sein l'imposteur Simon le Magicien, mais elle se félicita de compter au nombre de ses enfants *Justin*, le grand apologiste du II^e siècle. Né à Gitta (Kariet Djit), petit village attaché au flanc nord du Garizim, Justin fit ses premières études à Naplouse.

Dans la guerre des Romains contre les Juifs (67 ap. J.-C.), Céréalis, lieutenant de Vespasien, cerna les Samaritains sur le Garizim : sans vivres et sans eau, ils durent se rendre à merci ; ils furent passés au fil de l'épée ³⁾. Sichem échangea son nom vingt fois séculaire en celui de *Flavia Neapolis (Ville neuve des Flavii)* qu'elle a gardé jusqu'à ce jour, sous l'altération arabe de *Nablous*, Naplouse.

La lutte entre Chrétiens et Samaritains fut très vive à différentes reprises. Un temple de Jupiter sous Adrien (117-138), une église chrétienne de Ste-Marie détruite, puis relevée sous Justinien, se dressèrent tour à tour au sommet du Garizim. La fraction samaritaine survécut à tous ces orages.

Ainsi les habiles archers de l'Assyrie, les armées de la Perse et de l'Egypte, plus tard les aigles romaines, puis les Musulmans, les Croisés, les Turcs ont successivement porté jusqu'ici la terreur et la mort. Et qui saura jamais combien de fois, depuis plus de trois mille ans, les *fil*

¹⁾ Jean iv.

²⁾ Act. viii.

³⁾ Josèphe, De Bell. Jud., iii, 8, 32.

redoutés du désert sont montés du Jourdain couvrir la plaine de leurs tentes et fixer ici le point de leur ralliement après la *razzia* !

Quittons les longs rêves du passé, le vent s'est levé et a grandi rapidement ; pressons le pas. Nous croisons les groupes de *fellahim* qui reviennent de la ville chargés de provisions. L'apparition soudaine de la petite caravane les étonne. L'hiver touche à peine à sa fin, l'étranger ne tente jamais la traversée de la Samarie durant la saison des pluies. Si nous leur disions que nos congés de carnaval ont devancé le soleil, nous ne changerions pas leur étonnement. La discussion s'engage dans les groupes à notre approche :

— *Min Fransa* (de France).

— *La ! Inglisi* (non, des Anglais).

Le drapeau tricolore qui déroule bruyamment ses plis sous l'effort du vent ne suffit pas à résoudre le différend.

L'Hébal s'est assombri sous les noirs nuages qui montent rapides de la *Grande Mer*, le Garizim relève son front majestueux au-dessus de ses imposantes et multiples assises de calcaire nummulite : voilà qui ferait les délices d'un géologue cloué à l'aride problème de l'ordre des stratifications ou de l'âge du monde.

Nous tournons le Garizim au nord-est, en face du *Puits de Jacob*. Bientôt nous dépassons le *Tombeau de Joseph* (Quabr-Yousef), humble monument qui émerge à peine du sol. Le sarcophage blanchi qui captive nos regards n'a jamais renfermé le corps du chaste Joseph, mais il y a sans nul doute dans le voisinage un caveau où le patriarche fut enseveli ¹⁾. Nous entrons dans l'étroite vallée qui conduit à Naplouse et atteignons le partage des eaux, un peu au-dessus de la caserne. A

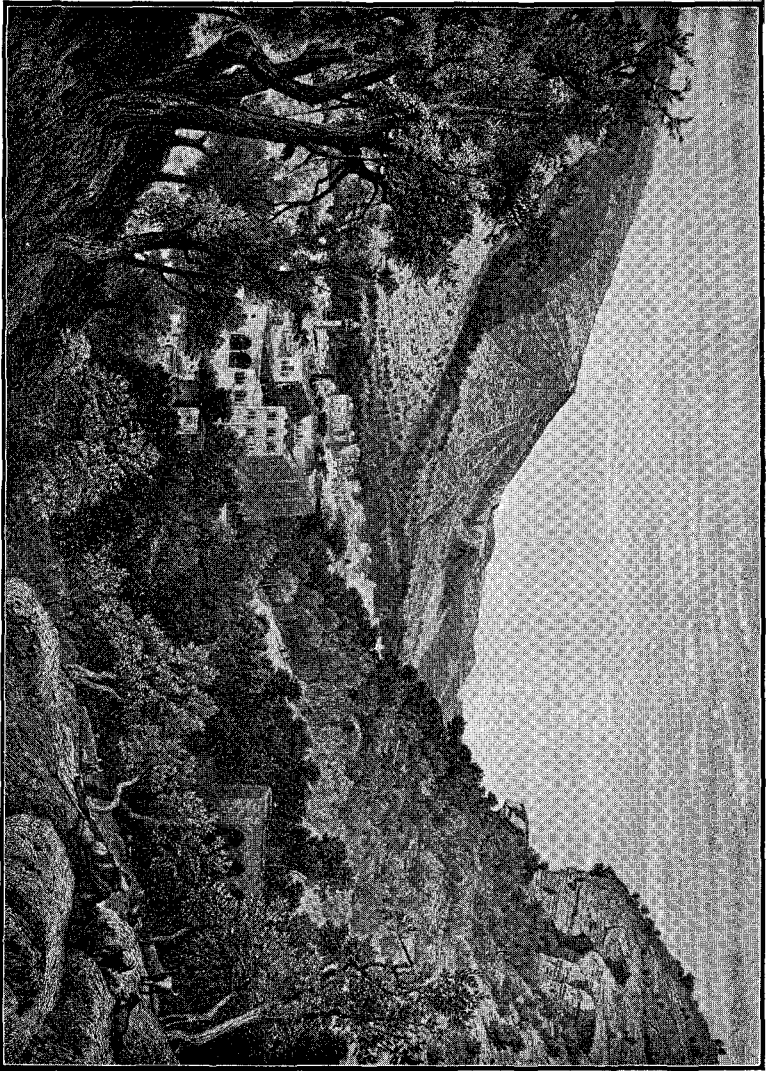
¹⁾ Josué xxiv, 32.

travers une forêt d'oliviers la ville apparaît. Elle s'allonge nonchalamment dans l'étroit vallon que resserrent l'Hébal et le Garizim. Quelques minarets émergent seuls de cet amas de blanches terrasses sous lesquelles s'entasse une population de 20,000 habitants. Les eaux descendent abondantes à Naplouse et entretiennent une ceinture verdoyante, richesse et ornement de la cité. C'est une variété de tons qui défie toute description, on dirait Damas en miniature.

Nous entrons dans le cimetière musulman à notre droite lorsque la voix âpre de l'airain ébranle la montagne jusqu'en ses fondements, fait tressaillir toute la cité et annonce aux *fils du prophète* que le soleil est descendu à l'horizon. Les muezzins lui font écho du haut des minarets illuminés et nazillent à qui mieux mieux la formule sacrée : « Il n'y a de Dieu qu'Allah et Mahomet est le prophète d'Allah, venez à la prière. » La cité s'anime ; mille cigarettes s'allument avec empressement. Nous sommes en plein *ramadan* ; depuis que le nouveau croissant de la lune a jeté son pâle reflet jusqu'au jour où elle achèvera sa révolution mensuelle, les fidèles de l'Islam ne prennent aucune nourriture, aucune boisson du lever au coucher du soleil. Ils s'abstiennent également de fumer, ce n'est pas la moindre de leurs privations.

Grâce à l'agilité de nos chevaux arabes, nous avons réussi à moitié à échapper aux rafales d'une pluie torrentielle. Par contre, ni moucres ni bagages ne paraissent. Après une heure d'inquiétude, nous saluons enfin leur arrivée. On les a retenus au séraïl (résidence des autorités). Quelques *médjidis* ¹⁾ glissés adroitement dans la main des soldats ont atténué les désagréments de toute halte à cette douane turque.

¹⁾ Le *médjidi* vaut environ 4 fr. 70.



GARIZIM

NAPLOUSE, L'ANCIENNE SICHEM

HÉBAL

Mercredi 17 février. — *Fi chitta, chitta ktir*, la pluie, beaucoup de pluie, une pluie diluvienne ! Décidément il faut renoncer à l'espoir de visiter aujourd'hui les ruines de *Sébastié*, l'ancienne Samarie, et d'atteindre Djennin. La plaine de Sannour est transformée en un vrai lac, des cavaliers ont failli rester hier figés dans la boue gluante de ces terrains détrempés par les pluies presque continuelles de deux mois d'hiver.

Que ferons-nous ? A huit heures nous traversons les bazars, rues étroites et d'une malpropreté repoussante. Les échoppes commencent à s'ouvrir. Après maints contours nous arrivons à la *Grande Mosquée* : le portail ogival mutilé rappelle le Saint Sépulcre et révèle l'œuvre des Croisés qui élevèrent ici en 1167 l'église de la Passion ou de la Résurrection. Nous reprenons notre marche à travers les *souks* tortueux, fusillés sur tout le parcours par des regards d'une curiosité haineuse et nous atteignons bientôt la partie centrale de la cité. Le terrain en ressaut marque déjà le versant du Garizim. Escadons la rampe de gradins qui est à notre gauche, une porte basse cède et permet l'accès d'une étroite cour proprette. Un arbre se dresse au milieu de la petite enceinte. Quelques enfants accroupis sur une natte s'exercent à la lecture de l'hébreu sous l'œil vigilant d'un vieux maître. Les plus avancés répètent à haute voix un passage de la Genèse qu'ils devront réciter par cœur. Ainsi la gent studieuse a devancé le reste de cité au travail. Nous sommes dans la demeure de Yacoub, pontife samaritain.

Mouça, notre jeune guide, a prévenu de l'arrivée des *étrangers*. Yacoub, taille un peu au-dessus de la moyenne, barbe noire, figure ovale, très juive, nous reçoit. Nous échangeons de longs salamalecs (*al-salam 'alek*, la paix sur toi), selon les multiples formules consacrées par la politesse arabe. Il n'est fait grâce d'aucune des banales

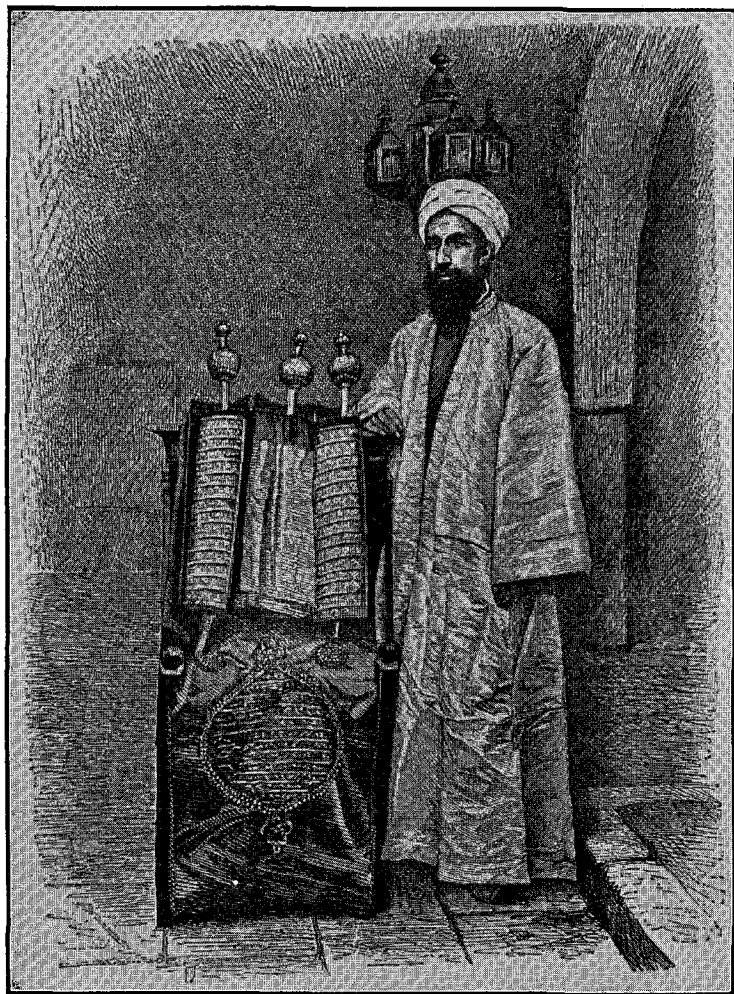
et inévitables questions qui concernent le voyage, la santé et le pays de chacun. Enfin il est possible d'exposer le but de la visite : nous désirons voir le manuscrit du Pentateuque samaritain.

Fier du trésor qui attire à son *divan* (salle de réception) de nombreux étrangers et lui vaut le *bagchich* (pourboire) convoité, Yacoub nous introduit dans la synagogue, non sans nous avoir invités à quitter nos chaussures et recommandé expressément de ne point nous découvrir. Ainsi le veulent ici l'usage et la politesse : reconnaissons-le, rien n'est plus conforme au climat et au costume. Une pièce étroite, basse, mal éclairée, suffit aux réunions des Samaritains qui ne sont bientôt plus qu'une centaine. La lumière immobile de quelques lampes nourries de l'huile la plus pure projette une lueur mystérieuse sur une armoire, seul ornement de cette salle. Yacoub s'en est approché, il l'ouvre avec une religieuse lenteur. Sa main en retire un étui, dégage un parchemin qu'elle déroule avec un soin scrupuleux. L'une après l'autre les *portes de la Loi* (les colonnes) apparaissent. Les caractères sont dus au calame d'un scribe habile. La connaissance de l'alphabet samaritain, voisin de celui des anciens Phéniciens, permet de lire aisément le texte hébreu de la Loi.

— Quand a été écrit ce rouleau ?

— *Min zeman* — « il y a du temps. » Nous n'en doutons aucunement, et pourtant le parchemin semble relativement récent.

Discrètement nous faisons remarquer que sans nul doute la synagogue conserve d'autres écrits plus anciens. De l'armoire mystérieuse Yacoub retire un second étui. Une housse de soie l'enveloppe. Au milieu d'un religieux silence le vieux code se déroule, le parchemin est d'une finesse remarquable : un long usage en a effacé à moitié



YACOB, PONTIFE SAMARITAIN

les caractères. A coup sûr plusieurs siècles ont laissé leur empreinte aux pages du vieux manuscrit. Faut-il s'arrêter au XV^e siècle, remonter jusque vers l'an mille, ou même bien au-delà : problème !

Au départ, Yacoub nous remet sa photographie et nous montre une traduction du Pentateuque en samaritain moderne. Dès que ce travail sera achevé, il prendra le chemin de Londres. Seuls les quelques Samaritains groupés à Naplouse parlent encore ce dialecte : un de ces actes de violence et de barbare cruauté, si fréquents en Turquie, peut faire disparaître la petite communauté, dernier vestige d'un peuple. Le trésor de leur langue mis en sûreté sur les rives de la Tamise, échappera au naufrage et assurera labeurs et disputes aux philologues et aux archéologues.

A dix heures, le soleil déchire les nuages. Qui tentera d'escalader l'Hébal (*Djebel Siti Slimah*) ? Le ciel reste si menaçant que la petite troupe plusieurs fois se décime et se réduit à trois. A peine avons-nous grimpé pendant une heure et franchi la ligne des cactus géants, que la pluie nous oblige à chercher un abri : nous disputons une grotte à quelques chacals fort mécontents de céder leur retraite et laissons passer l'averse.

Quand nous quittons la caverne, l'argile rouge s'attache aux chaussures, nous n'avancions qu'à force de mains. Nos efforts sont largement récompensés. Du sommet le regard se reporte sur la ville, ou embrasse au loin un remarquable panorama. Devant nous, au couchant, se dresse le Garizim jonché de ruines informes. Par delà une ligne blanche indique les dunes de la Méditerranée. Le Carmel, au nord, présente sa croupe un peu monotone qui s'incline vers la mer ; à son pied la riante plaine de l'Esdreton se relève insensiblement et vient s'appuyer

aux monts de Gelboé, au petit Hermon. Les pentes abruptes qui terminent le haut plateau de Moab encadrent la profonde vallée du Jourdain à l'est, les montagnes d'Ephraïm nous cachent la Cité Sainte.

A deux heures et demie, la caravane tourne la ville au nord et commence à gravir le Garizim (Djebel Et-Tôr), la montagne de la montagne, la montagne par excellence ¹⁾. L'eau et la boue ne nous incommoderont pas trop, nous sommes à cheval. Engageons-nous dans l'étroite vallée qui creuse le versant oriental de la colline et s'arrête aux portes de Naplouse. Ici, comme dans les Alpes, le ruisseau et le sentier se confondent. Nos montures sont accoutumées à surmonter pareille difficulté. Les cailloux peuvent rouler sous leurs pieds, elles n'avancent qu'avec plus d'ardeur. Le vallon est planté d'oliviers. L'amandier *vigilant* ²⁾ jonche le sol de ses derniers pétales. Le chemin incline à l'ouest, puis au sud, la montée de plus en plus raide rappelle seule l'escalier monumental de trois cents degrés ³⁾ qui facilitait autrefois l'ascension du Garizim et que l'on remarque sur les anciennes monnaies de Flavia Neapolis. Un dernier effort et nous atteignons le col ; nous suivons le faite au trot.

A quelques deux cents mètres du point culminant, la caravane fait halte. Voici le lieu réservé et saint (*temenos, haram*) où les Samaritains offrent le sacrifice et mangent l'agneau pascal. Des rangées de pierres brutes alignées

¹⁾ Ce nom est fréquent, on l'a donné à tous les sommets qui ont un passé important, surtout quand un souvenir religieux s'y rattache.

²⁾ L'amandier porte le nom de *Choquéd* chez les Hébreux, ce qui signifie le *vigilant* ; il fleurit à Jérusalem dès la fin décembre.

³⁾ *Itinerarium burdigalense*, a. D. 333.

sur le sol marquent l'endroit réservé aux femmes et entourent le carré où se tiennent les hommes, le bâton à la main et les reins ceints, selon qu'il est prescrit au livre de l'Exode. Quelques charbons éteints marquent encore le foyer où fut rôti l'agneau à la dernière Pâque. C'est au sommet du Garizim, dans le temple, que s'accomplissaient autrefois les rites sacrés. A cette heure un *Ouély* (tombeau musulman) souille le lieu saint et oblige le Samaritain à rester à distance.

Quand nous atteignons la cime du *Djebel Et-Tôr*, le grandiose panorama qui fixe nos regards s'éclaire du plus bel arc-en-ciel. Ses extrémités s'appuyent à la fois sur la plaine du Machmeh et l'Hébal.

C'est l'espérance : demain nous poursuivrons notre marche vers la Galilée.

H. SAVOY.

Instinct social

Le patient. — Non, docteur, à vrai dire, je ne me sens pas particulièrement souffrant et, malgré cela, je me sens comme si j'allais mourir.

Le docteur (qu'on a obligé à se déranger à 2 heures du matin). — Voyons, que je vous tâte le pouls. (Après un instant.) A propos, avez-vous fait votre testament ?

Le patient (inquiet). — Non, mais....

Le docteur. — Qui donc est votre notaire ?

Le patient. — M^e Piedalouette. Ah ! ça, mais dites-moi donc, docteur, croyez-vous vraiment que... ?

Le docteur. — Je crois que vous feriez bien de l'envoyer quérir. Et qui est votre confesseur ?

Le patient (encore plus alarmé). — L'abbé Pindau. Suis-je donc... ?

Le docteur. — Je crois que vous feriez bien de le faire appeler aussi....

Le patient (tout à fait effrayé). — Docteur, vous croyez donc réellement que je vais mourir ?

Le docteur. — Du tout ! vous vous portez à merveille, mais je serais vexé d'avoir été la seule personne que vous ayez dérangée inutilement cette nuit !

Violettes.

Ainsi que les hirondelles,
Au printemps toujours fidèles,
Violettes, vous venez
Charmer nos yeux étonnés.
Hier, il neigeait encore,
Pourquoi vous presser d'éclore ?...

— « Ah ! c'est que notre parfum
« Doit apporter à chacun
« Un peu de cette espérance
« Qui sait calmer la souffrance. » —

La Rose

— « De la nature enfant gâtée.
« Par tous les poètes chantée,
« Je suis la Rose de l'amour !
« Le papillon me fait la cour,
« Le zéphir caresse ma joue,
« Avec moi, souveraine, il joue,
« Et mon grand ami le soleil
« Me sourit dès l'aube, au réveil ! » —

Mais pourquoi, rose enchanteresse,
Toi, symbole de la tendresse,
De la grâce et de la beauté,
Es-tu l'emblème aussi de la fragilité ?...

Le Nénuphar

Le nénuphar blanc, fleur de l'onde,
Etoile de l'azur mouvant,
Vient s'ouvrir au soleil levant.

Puis, le soir, dans l'eau qui l'inonde,
Il se cache : emblème du cœur,
Qui s'épanouit au bonheur
Et se ferme dans la tristesse,
Comme une fleur que l'ombre blesse.

E. VICARINO.

Le chat à moutarde.

Par une longue et froide soirée d'hiver, quelques habitués étaient en train de faire leur yass. Tout à coup la porte s'ouvre et l'on voit entrer un voyageur tout blanc de givre et grelottant de froid. On l'invite à s'approcher du chaud. C'était une auberge de campagne, où il y avait un de ces gros fourneaux en pierre, sur lequel un énorme chat menait son ron-ron.

Le voyageur, tout en se chauffant, réfléchissait comment il se tirerait d'affaires pour loger et se restaurer un peu, car il n'avait pas le sou. Il se mit à examiner le chat en disant : Mais ! c'est un chat à moutarde. Oui ! oui ! répétait-il, en le lorgnant de plus près. C'est sûr un chat qui aime la moutarde.

Les joueurs commencent à l'écouter. L'aubergiste se lève en disant :

— Je vous donne bien le défi de lui faire prendre autre chose que son lait.

L'étranger lui dit crânement :

— Moi, je parie vingt francs avec vous qu'il prendra la moutarde avant le lait.

— Eh bien ! soit dit : fit l'aubergiste, en riant sous cape. Vous êtes tous témoins.

On apporta sur le fourneau un pot de moutarde et une petite jatte de lait. Le chat, en se réveillant commençait à regarder le lait, lorsque l'étranger plongea son doigt dans la moutarde et le passa sous la queue du chat. Celui-ci n'eût rien de plus empressé que de s'asseoir et bien vite se lécher pour se débarrasser de son ouguent qui le piquait fortement. Après seulement il s'approcha du lait pour se rincer le gosier qui lui brûlait.

Toute l'assistance riait aux éclats en frappant des mains.

L'aubergiste, confus, dut sortir les vingt francs. Le voyageur tout heureux se fit servir à souper et préparer un bon lit.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS

sur les voisinages à Fribourg.



On a déjà souvent fait la remarque que les anciennes coutumes et les traditions séculaires disparaissent peu à peu à Fribourg. Encore l'année qui va s'écouler a vu disparaître le dernier reste d'une de ces institutions du bon vieux temps, les voisinages. Les journaux ont annoncé la dissolution et la liquidation de la dernière des sociétés de voisinage qui existaient jadis à Fribourg, celle de la Rue du Pont-Suspendu, autrefois de la Rue des Bouchers et des Miroirs.

Ces sociétés de voisinage sont intéressantes à plus d'un point de vue, elles jettent un jour très favorable sur la vie sociale et sur les relations amicales et sociables des habitants de Fribourg dans les temps passés.

Il n'est pas possible de remonter à la fondation des différents voisinages et à l'origine de l'institution des voisinages en général. L'absence de toute donnée y relative pour les premiers siècles de l'histoire de Fribourg, l'oubli même des traditions qui ont dû se conserver assez tard dans les familles, rendent cette recherche impossible. Tout ce que l'on sait par les traditions, c'est que l'origine de ces sociétés est très ancienne et date probablement de l'époque même de l'accroissement des villes et de l'établissement des Abbayes (Zünfte), qui existaient déjà à Fribourg au XIV^{me} siècle. Nous savons par des données, que nous fournissent nos archives, que dès le

XVI^{me} siècle, les amis et les connaissances se réunissaient le jour du Nouvel-An pour fêter la nouvelle année par des repas qu'on appelait les repas du voisinage (Nachbarchaftsmähler) ¹⁾. A partir de cette époque il est fait çà et là mention des voisinages, surtout quand des abus ou des désordres provoquèrent l'intervention du Conseil de Fribourg. Nous trouvons également des cas où les repas de voisinage furent défendus pour cause de calamités publiques, inondations et incendies.

Un grand nombre de ces voisinages, sinon tous, furent dissous depuis la fin du XVIII^{me} siècle, à la suite des divers bouleversements politiques ; cependant quelques-uns d'entre eux furent réorganisés et reconstitués dans le courant de la première moitié du XIX^{me} siècle ; nous possédons un assez grand nombre de statuts de voisinage imprimés ²⁾, ainsi que des protocoles et des statuts manuscrits ³⁾, dont les plus anciens remontent au commencement du XIX^{me} siècle.

Le but de ces Sociétés de voisinage était de rapprocher les voisins entre eux, de leur procurer, dans leurs nouveaux rapports, dans leurs réunions et dans les fêtes du voisinage, les moyens d'apprendre à se connaître d'une manière plus particulière, à s'estimer, à s'aimer ; la réunion du voisinage a encore lieu dans le but de porter les voisins à se secourir mutuellement avec plus de zèle et de charité dans les temps calamiteux, comme lorsqu'il règne une maladie épidémique ou contagieuse, dans des événements désastreux, comme lorsqu'il vient à éclater un incendie et à empêcher s'il surgit quelque

¹⁾ Cfr. mes *Mélanges d'histoire fribourgeoise*. I fasc., p. 13 ; Statuts du voisinage du Pont-Muré et de St-Nicolas. Fribourg, 1846, p. 7 ff.

²⁾ Bibliothèque cantonale et Archives d'Etat.

³⁾ Archives d'Etat.

difficulté entre voisins, que la bonne harmonie ne soit troublée par des litiges et des procès, qui ont souvent pour résultat de perpétuer les haines dans les familles pendant plusieurs générations. Comme l'intérêt moral seul ne serait pas assez fort pour produire les heureux effets que l'on se propose d'obtenir par la constitution des associations de voisins, on a jugé nécessaire d'y joindre un intérêt matériel en fondant un capital commun, qu'on s'efforcera d'augmenter par des économies et par d'autres moyens usités dans de semblables institutions et dont les intérêts seront, au moins en partie, partagés à des époques fixes entre les ayants-droits, ou employés à faire des repas, ou même consacrés, dans des temps de détresse, à soulager des voisins malheureux ¹⁾.

Les fêtes de voisinage, célébrées ordinairement une fois par an ne manquaient pas d'entraîner et la gaieté la plus franche y régnait. Le récit d'une de ces fêtes, qui, au dire du chroniqueur fut une des plus belles, des plus imposantes et des plus cordiales que Fribourg ait jamais vues, nous a été transmis. Elle eut lieu le 13 janvier 1825 et fut organisée par le voisinage de St-Nicolas ²⁾.

« Les voisins, nous rapporte le chroniqueur, au nombre de 113 y compris les invités, se réunirent au bâtiment des écoles à 10 heures. A 11 heures, le cortège se rendit à l'office divin à l'église de Notre-Dame, en traversant la ruelle des Epouses, passant devant l'Hôtel-de-Ville. Au sortir, il vint saluer le vieux tilleul, objet de la vénération de tout bon Fribourgeois. Il en fit le tour et, traversant la place de Notre-Dame, rentra à l'hôtel des Merciers, où un banquet splendide fut servi. Des

¹⁾ Statuts du voisinage de l'Evêché à Fribourg, 1842, § 1.

²⁾ Statuts du voisinage de St-Nicolas, 1846, p.9.

toasts, empreints des plus nobles et chaleureux sentiments d'union et de confraternité, y furent portés et vivement applaudis.

A 3 heures, les enfants de deux sexes de tous les voisins, précédés de bonne musique, vinrent augmenter par leur présence la franche gaité de cette belle réunion toute républicaine, et combler le bonheur des bons vieux et surtout des mamans.

La fête se termina par un bal nombreux, brillant de simplicité et d'entrain, à la grande salle de la Grenette. Selon le bon et antique usage fribourgeois, le bal fut ouvert par une joyeuse et enlevante Allemande, dansée par M. Guillaume d'Affry, caissier, remplaçant le Président, à qui la danse avait fait défaut, et M^{me} la conseillère Schaller.

Les frais de diverses parties de cette fête, y compris achats de costumes de vieux Suisses, bannières, etc., se montèrent à L. 783 et réduit à L. 611 après déduction de la collecte faite pendant le repas, comme d'usage ».

Un assez grand nombre de ces Sociétés de voisinage s'est maintenu dans le courant du XIX^{me} siècle ; nous ne les nommerons pas toutes, nous nous contenterons d'en mentionner quelques-unes : Le voisinage du Pont-Muré et de St-Nicolas (Statuts de 1823 et de 1846), le voisinage de la Rue des Bouchers et des Miroirs (Statuts de 1828), le voisinage de la Rue du Pont-Suspendu, autrefois de la rue des Bouchers et des Miroirs (Statuts de 1848, 1866, 1889), le voisinage du Haut de la Grand-Rue (Statuts de 1833), le voisinage dit du More comprenant une partie de la rue de Lausanne (Statuts de 1834) ; cette dernière était divisée en plusieurs voisinages, dont le voisinage de l'Evêché formait le quatrième (Statuts de 1842), etc.

Les dispositions des statuts de voisinage se ressem-

blent en général et il suffit de connaître les statuts d'un voisinage pour pouvoir se faire une idée approximative des autres. A cet effet nous communiquons les *Statuts* ¹⁾ du voisinage du Haut de la Grand-Rue de 1833.

Titre I. Etendue du voisinage.

Art. 1. — Le voisinage du haut de la Grand-Rue s'étend depuis la maison de ville (siège du gouvernement) inclusivement, jusque et y compris celle de M. l'ancien conseiller d'Etat Albert de Malliaroz, de Rue, n° 21 remontant du côté opposé il comprend la maison de M^{lle} Petronini n° 48 jusqu'à celle de M. le notaire et ancien membre du Conseil souverain Stöcklin n° 60 qui en fait également partie, de là celle de M. Blanc, vitrier, n° 66 jusque et y compris celle de M. le Baron d'Alt, n° 61.

Titre II. Admission et reconnaissance.

Art. 2. — Pour être reconnu membre de l'association du voisinage, il faut être propriétaire ou usufruitier d'une maison ou autre bâtiment situé dans l'enceinte désignée au titre I.

Art. 3. — Si un voisin possède plusieurs maisons, il ne sera tenu à payer le prix de réception, ou de reconnaissance, que pour une et ne pourra se faire représenter par un locataire.

Celui qui vend sa maison perd son droit de voisinage, le nouvel acquéreur sera invité à se faire reconnaître.

Art. 4. — Le prix de réception sera acquitté par tout propriétaire ou usufruitier actuel, sans distinction d'ancien ou nouveau voisin et sans recherche pour l'arriéré.

Art. 5. — La veuve représente son mari défunt, mais

¹⁾ Archives d'Etat. Protocole du voisinage, fol. 2 et suiv.

sera tenue à se faire reconnaître dans le courant de l'année, qui suivra la mort. Les enfans ou héritiers d'un voisin reconnu sont tenus de remplir la même formalité.

Art. 6. — Lorsqu'une fille d'un voisin, propriétaire elle-même d'une maison, se marie, son époux, s'il n'est pas déjà membre de l'association du voisinage, y sera admis en payant le denier fixé pour la réception, et de plus la rétribution fixée à l'art. 21 du titre 5.

Art. 7. — Ne pourront faire partie de l'association du voisinage et seront même rayés de la liste, ceux qui ont subi une condamnation infamante.

Titre III. Administration.

Art. 8. — Une commission composée d'un Président, un caissier et un secrétaire, est chargée de l'administration et direction des affaires du voisinage, ainsi que de l'exécution des règles établies par les statuts.

Art. 9. — La commission est nommée par l'assemblée du voisinage, à la majorité relative des suffrages au scrutin secret par billets, à répéter pour chaque emploi.

Art. 10. — Les fonctions du Président durent 3 ans, celles du caissier 4 ans et celles du secrétaire cinq ans, ils ne sont rééligibles au même emploi, qu'après l'intervalle du temps, pendant lequel ils l'ont occupé.

Nul membre, sans raisons légitimes, du mérite desquelles l'assemblée jugera, ne peut être dispensé d'accepter la place à laquelle il a été nommé pour le terme que fixent les statuts.

Les fonctions des membres de la commission sont gratuites.

Art. 11. — La commission s'occupe du placement des capitaux, mais elle doit, sous sa responsabilité, prendre toutes les précautions pour le faire avec sûreté et sous hypothèque ou cautionnement.

Art. 12. — Le président convoque et préside les assemblées de la commission et du voisinage ; en son absence, l'assemblée du voisinage sera présidée par le caissier et en l'absence de ce dernier, par le Doyen d'âge.

Art. 13. — Le caissier est chargé de toutes les recettes et dépenses autorisées par l'assemblée et ordonnées par la commission, laquelle a la compétence pour une dépense, qui ne pourra s'élever au-dessus de dix francs pour l'année. Il rend compte chaque année, le jour de la séance annuelle, il est responsable des pertes qui pourraient avoir lieu par sa faute ou négligence.

Art. 14. — Le secrétaire tient le protocole des délibérations des assemblées du voisinage et de la commission ; chaque séance commencera par la lecture du verbal de la séance précédente.

Il inscrira en entier dans le protocole, les comptes rendus par le caissier, après qu'ils auront été acceptés par l'assemblée.

Titre IV. Assemblée du voisinage.

Art. 15. — L'assemblée du voisinage se compose d'un représentant (homme ou femme) remplissant les conditions indiquées à l'art. 2.

Art. 16. — L'assemblée du voisinage délibère sur toutes les propositions de la commission. Lorsqu'une proposition n'est pas combattue, le Président la déclare acceptée. Si la discussion a lieu, aucun membre de l'assemblée ne doit prendre la parole sans l'avoir demandée au Président, qui l'accorde à chacun dans l'ordre où elle a été demandée. Personne ne peut parler plus de deux fois sur le même objet. Lorsque la discussion est terminée, on va aux voix pour ou contre l'adoption de la proposition, et la majorité en décide. Le Président ne vote que dans le cas d'égalité des suffrages. Pour tout

ce qui concerne l'administration des fonds ou revenus, aucune proposition ne pourra être soumise à la délibération de l'assemblée, qu'après avoir été adressée 8 jours avant l'assemblée, à la commission, qui donnera son préavis.

Art. 17. — Il y aura régulièrement chaque année, une assemblée de voisinage le lendemain de la fête de St-Sébastien.

Après la messe du voisinage ; si c'est un jour de fête ou de marché, la messe, ainsi que l'assemblée seront renvoyés au lendemain, cette assemblée sera convoquée par cartes trois jours à l'avance. Elle est principalement destinée à la reddition et passation des comptes du caissier, et à repourvoir aux emplois qui seraient devenus vacants.

Si des cas imprévus nécessitaient d'autres assemblées, le Président les fera convoquer de la même manière et en indiquant les objets à traiter.

Titre V. Des fonds, des revenus et de leur emploi.

Art. 18. — Le voisinage possède maintenant en capital non placé, et tel qu'il se trouvait en l'année 1775 la somme de.....¹⁾.

Art. 19. — Les revenus se composent :

- a) de l'intérêt des capitaux ;
- b) du montant des réceptions et reconnaissances ;
- c) des rétributions diverses, mentionnées à l'art. 21.

Art. 20. — Le denier de réception est fixé à huit francs de Suisse, il pourra être haussé à l'avenir, en proportion des fonds que possèdera le voisinage ; et déjà après deux ans, à dater du jour de la nouvelle organisation il sera porté à 12 francs.

¹⁾ Lacune.

Art. 21. — La reconnaissance, à laquelle ne pourront avoir droit, que les enfans, ou héritiers d'un voisin reconnu, en ligne descendante et ascendante, est fixée à 4 francs de Suisse ; si le prix de réception ou de reconnaissance n'était pas acquitté dans le courant de l'année, après une invitation du caissier, il serait haussé d'un tiers, et après l'année écoulée, celui qui n'aura pas payé, sur une nouvelle invitation du caissier, sera rayé de la liste de l'association du voisinage.

Art. 22. — Les bâtimens appartenant à main morte, savoir :

- a) la maison de Ville ;
- b) l'Hôtel-de-Ville ;
- c) la maison de la grande société,

payeront le denier de reconnaissance tous les vingt ans.

Art. 23. — Vu le peu de fonds, que possède actuellement le voisinage, chaque membre reçu payera annuellement et pendant quatre années consécutives, un franc de Suisse. La première rentrée se fera un an après l'organisation.

Cette contribution sera supportée par tous les voisins admis ou à admettre pendant les dites quatre années.

Art. 24. — Aucun partage de fonds ou de revenus ne pourra avoir lieu, s'il n'a été consenti par une majorité des deux tiers des membres de l'association du voisinage, dans la séance annuelle et dans ce cas les cartes de convocation devront en faire mention.

Art. 25. — Tout voisin ou fils d'un voisin reconnu qui se marie, versera à la bourse du voisinage 4 francs de Suisse, et en échange, le voisinage lui envoie le jour de la noce six bouteilles de vin d'honneur. Si une fille d'un voisin, possédant elle-même une maison, se marie, son époux, s'il n'est pas déjà reconnu du voisinage payera, outre le prix de réception, la rétribution fixée ci-dessus de 4 francs et recevra aussi le vin d'honneur.

Tout membre de l'association du voisinage, ou fils de voisin reconnu paye à la naissance de chaque enfant cinq batz et pour le premier dix batz.

Tout membre du voisinage promu à un emploi honorifique et salarié de deux cents francs et en sus, payera à la caisse deux francs, si l'honoraire de l'emploi s'élève au-dessus de six cents francs, il payera quatre francs.

Tout voisin reconnu, qui manquera d'assister à deux assemblées periodiques consécutives, payera une amende de 5 batz au profit de la bourse commune.

Celui qui laisserait écouler trois mois, après l'invitation réitérée, du caissier, sans acquitter les rétributions fixées par cet article, sera rayé de la liste des membres de l'association du voisinage.

Titre VI. Culte.

Art. 26. — Chaque année, le jour de l'assemblée, il y aura une messe du voisinage, à laquelle tous les voisins seront invités à assister ; elle sera célébrée dans l'Eglise de St-Nicolas par le Rd. Eccésiastique, que la commission choisira.

La rétribution est fixée à 10 batz et 1 batz pour le desservant ; l'offertoire appartiendra au Rd. aumônier seul.

Art. 27. — Au décès d'un voisin ou d'une voisine, les voisins de droite et de gauche s'entendront pour faire commander le voisinage à ses obsèques, et cela sans rétribution quelconque.

Titre VII. Dispositions générales.

Art. 28. — Les présents statuts seront inscrits en entier, en tête du registre que le bureau se procurera, pour y inscrire tout ce qui sera relatif aux affaires du voisinage.

Aucun article ne pourra être supprimé, changé ou

ajouté, que dans l'assemblée annuelle, à la majorité des deux tiers des suffrages des membres de l'assemblée et après en avoir fait la demande à la commission, au moins quinze jours avant celui fixé pour la réunion.

Tous les membres de cette association prennent l'engagement de vivre en bons voisins et en bonne harmonie, de se soumettre aux statuts et décisions de l'assemblée ; et si le cas se présentait, qu'un membre du voisinage se crut lésé dans ses droits et intérêts, il sera admis à présenter ses réclamations à l'assemblée générale, qui en décidera.

Prof. D^r CH. HOLDER.

Dernièrement un indigène de la banlieue parisienne s'en allait consulter son médecin.

— Je me crois diabétique, dit-il à l'homme de l'art, que faut-il faire ?

— Conservez vos sécrétions nocturnes et portez-les chez mon confrère, le docteur X... à Paris, qui en fera l'analyse, nous verrons bien s'il y a du sucre.

Un litre du précieux liquide en poche, notre homme passe devant l'octroi, sans rien déclarer, mais la surveillance des gabelous, devenue plus vigilante encore depuis l'augmentation des droits sur l'alcool, a vite flairé la bouteille dont le goulot émerge de la poche du pardessus.

— C'est de l'eau-de-vie que vous avez là-dedans ;

Sourire ironique de l'interpellé qui répond :

— Je ne sais, voyez-vous-même.

Et le gabelou, tirant de sa poche une petite tasse d'argent, débouche le litre, en verse une rasade, goûte et, grimaçant :

— Quel drôle de goût !

— Ce n'est pas sucré ?

— Oh ! non, qu'est-ce que c'est ?

— Si ce n'est pas sucré, alors vous pouvez boire toute la bouteille.

Et notre homme retourna chez lui guéri du diabète, sans avoir soldé des honoraires que le gabelou avait bien mérités.

PHILIPPE DE GOTTRAU ¹⁾



Jacques-Philippe-Dominique de Gottrau, fils de Jacques-Christophe de Gottrau de Granges et d'Anne-Marie-Catherine de Fegely de Vivy naquit à Fribourg où il fut baptisé le 6 août 1749. Son père, Christophe Gottrau, mort en 1770, avait servi en France dans les régiments suisses et assisté au siège de Roses (Catalogne).

Philippe se sentit de bonne heure le goût des armes et à l'âge de dix-huit ans, le 22 octobre 1767 il entra dans le régiment des gardes suisses, à Paris. Le 25 mai 1771 il faisait reconnaître son droit de bourgeoisie et l'assignait, selon l'antique usage, sur la maison paternelle sise à la Grand'rue. En cette même année, il fut élu membre des Deux Cents. Créé chevalier de St-Louis en 1787, il fut promu au grade de premier lieutenant en 1788.

Le 10 août 1792 trouva Philippe de Gottrau au poste du devoir et de l'honneur. Nous ne retracerons pas ici le drame sanglant de cette lugubre journée où les Suisses se couvrirent de gloire et donnèrent au vieux monde le spectacle de la plus noble et de la plus héroïque fidélité.

Le 5 octobre 1792, d'Affry envoyait à Messieurs de Fribourg l'état nominatif des officiers du ci-devant Régiment des Gardes, avec, en regard de chaque nom, l'indication des renseignements qu'il avait pu se procu-

¹⁾ Nous devons la plupart des renseignements biographiques qui vont suivre, ainsi que la communication du testament de Philippe de Gottrau à l'obligeance de M. Joseph de Gottrau, ingénieur, arrière-petit-neveu de Philippe.

rer sur le sort de chacun. A la suite du nom de Gottrau, 1^{er} lieutenant, il est écrit : « on ignore son sort ».

Jean-Joseph-Aloyse de Gottrau et Ignace d'Odet, frère et beau-frère de Philippe, se présentent le 11 janvier 1793 devant le Petit Conseil et déclarent n'avoir reçu aucune nouvelle de leur frère, capitaine aux Gardes, depuis quelques temps déjà avant le 10 août. Dans l'incertitude complète où ils sont du sort qu'a subi leur parent, ils prient leurs Excellences de vouloir bien nommer un administrateur de cette succession éventuelle dans la personne de Philippe-Nicolas Gottrau, du Conseil souverain et des secrets, commissaire général ; ce qui leur est accordé.

Cette angoissante incertitude sur le sort du lieutenant aux Gardes devait se prolonger jusqu'en mai 1793. Le 25 mai de cette année arrivait à Fribourg un certain Antoine Bieller, de Fontanaz, paroisse de Menznau, canton de Lucerne, ci-devant domestique au Régiment des Gardes. La famille de Gottrau s'empessa d'interroger Bieller et à la réquisition du Commissaire général, chargé d'affaires de la succession éventuelle, il fut dressé un acte notarié des déclarations de Bieller. Nous en donnons ici les principaux passages ¹⁾.

« Le 10 août 1792 vers une heure après-midi, lorsque
« le Régiment des Gardes eût été dispersé, je franchis
« un mur pour m'échapper des Tuilleries et je me ré-
« fugiai dans une maison bourgeoise au coin de la rue
« du Carrousel, ce fut dans cette maison que je trouvai
« le lieutenant Jacques-Philippe de Gottrau. Nous y
« restâmes ensemble jusqu'au lendemain 11 août ; en
« étant sortis vers les huit heures du matin, nous pas-
« sâmes par la rue St-Honoré pour gagner les boulevards

¹⁾ Arch. cant. Reg. Not. n° 1052, page 300.

« et nous entrâmes dans un café au coin de la rue
« Richelieu.

« Après avoir déjeuné, nous nous rendons à la maison
« n° 12, rue Basse du Rempart, chaussée d'Antin, où
« logeait noble Jean-Frédéric-Roch de Maillardoz, notre
« lieutenant-colonel.

« Ne trouvant que le portier dans cette maison, nous
« allons chez M. de Lovera, trésorier d'Espagne, logé
« en la même rue, n° 5. Au bout d'un quart d'heure,
« une femme étant venue nous avertir qu'on avait dé-
« couvert notre asile et qu'il fallait nous sauver, nous
« changeons d'habits l'un et l'autre. Nous regagnons les
« Boulevards, passons près de la place Louis XV en
« prenant à droite, et enfilons la Grande Rue Verte
« jusqu'au faubourg St-Honoré. Prenant alors une
« petite rue conduisant à l'ancienne barrière de Chaillot,
« nous sommes arrêtés et conduits au corps de garde
« St-Philippe du Roule, faubourg St-Honoré.

« Philippe de Gottrau est à l'instant interrogé par des
« commissaires qui lui demandent comment il s'appelle,
« qui il est. Il leur décline son nom et ajoute qu'il est
« lieutenant aux Gardes suisses. Ils lui demandent en-
« suite d'où il est, depuis combien de temps il sert, qui
« a donné l'ordre de faire feu ? Il répond à toutes ces
« questions.

« Interrogé à mon tour, je réponds de mon mieux
« aux questions qui me sont adressées.

« Les commissaires communiquèrent ensuite au peu-
« ple assemblé devant le corps de garde le résultat de
« ces interrogatoires. Le cri de ce peuple demanda la
« mort du lieutenant et la grâce du domestique.

« Les commissaires demandèrent alors à noble Phi-
« lippe de Gottrau s'il avait sur lui de l'argent ou quel-
« qu'autre chose de valeur. Il sortit de ses poches trente-

« six livres en gros et petits écus, une grosse montre à
« répétition en argent, son hausse-col et sa plaque de
« ceinturon. Cela fait, la Garde nationale le saisit par les
« cheveux, par son habit et le traine ainsi en bas l'esca-
« lier du corps de garde, où il est tué de trois coups de
« fusil sous les yeux de moi, Bieller, qui le vit fusiller
« et étendre mort au pied de l'escalier du corps de garde.

« Un canonnier, nommé Lamour, vendeur de bière
« vis-à-vis de l'ancienne caserne des Gardes françaises,
« rue Verte, était présent à la communication faite au
« peuple par les commissaires et il a aussi vu l'assassinat
« qui s'en est suivi en la personne de M. de Gottrau ».

Quant à Bieller, il fut conduit à l'ancienne caserne
des Gardes françaises et forcé de s'engager dans la pre-
mière compagnie des chasseurs nationaux de Paris. Il
quitta cette ville pour aller servir dans l'armée de Beur-
nonville et, étant à Grune, petit village entre Thionville
et Longwy, il eut la chance de pouvoir désertier sur la
fin de décembre 1792 et de rentrer dans sa patrie.

Les déclarations de Bieller étaient trop circonstanciées
pour qu'il fut permis de les mettre en doute ; le décès
de Philippe de Gottrau fut inscrit dans les registres de
la cure de Fribourg, un office fut célébré pour le repos
de son âme et sa succession déclarée ouverte.

La mort n'avait pas pris tout à fait à l'improviste
notre lieutenant aux Gardes ; il avait eu soin, lors de
son dernier séjour à Fribourg en 1792, de remettre son
testament olographe à son cousin, l'ancien banneret de
Gottrau.

Ce testament porte la date du 14 février 1792. On
eut dit que Philippe avait eu, en l'écrivant, un vague
pressentiment du sort qui l'attendait : « Comme la vie
n'a qu'un terme et qu'on doit toujours être prêt, dit-il
en commençant, j'offre mon âme à Dieu, etc. ». Il se

recommande aux saintes prières de ses parents, au pardon de tous.....

Suivent plusieurs legs faits à des parents ou amis dont plusieurs reçoivent quelques bouteilles d'eau de cerise, quelques livres de café, de sucre ou de tabac. (On sait que ces denrées étaient très chères à cette époque). Parmi les souvenirs qu'il donne se trouvent son fusil double, son épée « en azur damasquinée en or » et plusieurs pièces d'argenterie.

Les pauvres ne sont pas oubliés, il donne soixante louis à la confrérie de St-Martin, quarante louis à six familles chargées d'enfants, une rente annuelle de douze louis pour faire apprendre un métier à un ou plusieurs jeunes gens pauvres.

Son frère Joseph est chargé de le faire enterrer à moins de frais, de faire dire 150 messes pour le salut de son âme, sans compter les messes grégoriennes ; s'il meurt à l'étranger, son frère fera célébrer un office et le nombre de messes ci-dessus.

Notons, en passant, la curieuse disposition suivante : « Soixante-quinze enfants seront prévenus d'aller prier « pour moi pendant un temps raisonnable à raison de « deux piécettes par enfant, conduits par un maître « d'école qui en recevra six ; savoir 25 enfants à St-Ni- « colas, 25 à Notre-Dame, 25 à l'Hôpital, leurs prières « dureront au moins le temps d'une messe ».

Philippe de Gottrau partage ensuite ses biens entre ses neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces. Il possédait entre autres immeubles la maison de la Tornalettaz à la Grand'rue, maison dont le Fribourg artistique a donné la reproduction dans son n° VII de 1896, et le château de Kinkerain, dans la commune de Dirlet. Ce château existe encore, on voit au dessus de la porte d'entrée les armes de François-Prospère Gottrau,

qui le fit bâtir, et de sa femme Marie-Madeleine Phillistorf, grands parents de notre héros. Philippe Gottrau était encore connu sous le nom de « Kinkerain ».

Et maintenant, qui nous dira les angoisses de la dernière heure de notre lieutenant aux Gardes tombé, massacré dans toute la force de l'âge ? Chrétien comme il l'était, son âme dut s'exhaler en un suprême appel à la miséricorde divine ; son cœur et ses pensées durent se tourner vers les siens, vers son pays et son sang, versé pour le Roi de France, attesta une fois de plus la fidélité et l'attachement des Gardes suisses.

TOBIE DE RAEMY-DE WECK.

Le champagne du général Buller.

Le courrier du Natal rapporte une histoire assez amusante.

S'apercevant un jour que sa provision de champagne s'épuisait, sir Redvers Buller télégraphia en Angleterre, à son fournisseur ordinaire, pour qu'il lui envoyât immédiatement cinquante caisses de champagne, en ayant bien soin, pour qu'on ne les volât pas, de les étiqueter : « Huile de ricin ».

Trois semaines après, le général télégraphia au Cap pour prévenir que cinquante caisses étiquetées « huile de ricin » devaient être arrivées, et pour demander qu'on voulût bien les lui faire parvenir immédiatement.

Le soir, sir Redvers Buller reçut, en réponse, la dépêche suivante :

« Sommes désolés. Aucune caisse arrivée ; mais comme vous devez avoir besoin urgent, vous envoyons sans retard vingt caisses liquide demandé. Espérons que retard n'aura pas inconvénient sérieux ».

Sir Redvers Buller, doué du flegme de sa race, ne broncha pas. Il laissa venir les vingt caisses ; puis, lorsqu'il les eut reçues, il donna un jour de repos à ses troupes et fit répartir entre elles ce champagne d'un nouveau genre !

Arrivé au Cap, le véritable champagne fut naturellement retenu à la pharmacie, pour être utilisé comme purgatif, puisqu'il était étiqueté : « Huile de ricin » et que sir Redvers Buller avait déjà purgé tous ses hommes.

LÉGENDE OLYMPIENNE

HENRY SIENKIEWICZ

(Traduite du polonais par J. de Jundzill.



La nuit est printannière, silencieuse, argentée, humide de rosée, embaumée du parfum des jasmins. Sur l'Olympe plane la pleine lune, à la lueur de laquelle brille un pic neigeux d'une triste lumière vert-pâle. Plus bas dans la vallée de Tempé, on aperçoit des fourrés de troènes, bercés par le chant des rossignols et par les prières, les gémissements, les appels, les supplications, les soupirs, les défaillances de toute une humanité. On dirait des voix de chalumeaux et de flûtes qui remplissent la nuit, qui tombent et se distillent semblables aux gouttes d'une épaisse pluie et s'écoulent comme un ruisseau. Par moments elles s'apaisent et dans ce silence, on entend presque fondre la neige des hauteurs sous la tiède haleine de mai. Nuit miraculeuse ! ambrosienne ! merveilleuse !

* * *

C'est par une ces nuits que les apôtres Pierre et Paul vinrent s'asseoir parmi les nues, afin de prononcer leur jugement sur les divinités antiques. L'auréole lumineuse qui rayonnait autour de leur tête, éclaircissait leurs cheveux gris, leurs sourcils froncés et leurs yeux sévères. Au-dessous d'eux apparaissait, dans l'ombre profonde des hêtres, la troupe blanchâtre des dieux délaissés, oubliés, effrayés, attendant la sentence de leur anéantissement.

* * *

Pierre fit un signe de la main. A ce geste, Jupiter sortit premier de la foule, et se dirigea vers les apôtres, puissant encore et immense, comme par Phidias taillé dans le marbre, mais décrépité déjà et taciturne. Un vieil

aigle à l'aile cassée se traînait à ses pieds et un éclair livide et roussâtre, à demi-éteint et rouillé s'échappait de la main engourdie de l'ex-père des dieux et des hommes. Mais, quand il s'arrêta devant les Apôtres, le sentiment de son ancienne puissance remplit sa poitrine géante. Et relevant la tête avec fierté, il fixa sur la face du vieux pêcheur de Galilée ses yeux de dieu, yeux brillants, pleins d'orgueil et de colère pareils à des éclairs terribles. Alors, l'Olympe, habituée à la terreur, devant son souverain, se mit à trembler dans ses fondements. Les hêtres peureux commencèrent à remuer, le chant des rossignols cessa et la lune flottant au-dessus des neiges devint plus blanche qu'une toile d'Arachné. Pour la dernière fois l'aigle laissa échapper un cri rauque de son bec crochu et l'éclair comme animé de sa force passée, soudain s'illumina, commença à se tordre d'une façon menaçante aux pieds de son maître, se releva en sifflant et en faisant grincer sa tête triangulaire et enflammée, tel qu'un serpent prêt à transpercer de son dard empoisonné. Mais, Pierre, écrasant de son pied les zigzags de feu et les terrassant sur le sol, se retourna vers le dieu autrefois si puissant et lui dit : « Maudit et damné es-tu pour les siècles ! » Jupiter pâlit, s'éteignit en un clin d'œil et murmurant de ses lèvres noircies « Anankè » s'engloutit dans l'abîme.

*

En second lieu vint devant les apôtres, Neptune, à la chevelure noire et frisée, avec la nuit dans les prunelles et son trident ébréché dans la main. A lui Pierre dit : « Ce n'est plus toi qui agiteras ou apaiseras les eaux, ce n'est plus toi qui mèneras à bon port les barques égarées sur les flots, mais seule l'Etoile de la mer ». Ce qu'ayant entendu, le dieu cria comme transpercé d'une douleur subite, et s'évanouit dans un nuage éphémère.

* * *

Ensuite Apollon à la tête crépue, portant une harpe ciselée, s'approcha des Saints, suivi de neuf muses semblables à neuf blanches colonnes. Les muses effrayées attendaient leur décret, pétrifiées, sans souffle dans la poitrine, sans espérance dans le cœur, mais le dieu rayonnant se retourna vers Paul et commença à parler d'une voix semblable à une musique merveilleuse : « Ne me tue pas, Seigneur, mais, défends-moi ; si tu m'enlevais la vie, aussitôt tu devrais me la rendre ! Je suis la fleur de l'âme humaine ; je suis sa joie, sa lumière ; je suis la traduction et le symbole de ses aspirations vers Dieu ! O Saints du Tout-Puissant, ne tuez pas la musique » !

Et suivit un moment de silence. Pierre leva les yeux vers les étoiles. Paul posa la main sur la poignée de son glaive et y appuya son front dans une méditation profonde ! A la fin se relevant, il fit paisiblement le signe de la croix sur la tête du dieu et dit : « Vis, Harmonie » ! — Aussitôt Apollon s'assit avec sa harpe aux pieds de l'Apôtre. La nuit s'éclaircit, les jasmins embaumèrent plus fortement l'atmosphère, les sources jaillirent plus gaiement. Les muses se rassemblèrent comme une volée de cygnes blancs et avec des voix encore tremblantes d'effroi, elles commencèrent à murmurer doucement d'étranges paroles, qui jamais jusqu'alors n'avaient été entendues sur les hauteurs de l'Olympe.

Sancta Maria,
Sancta Dei Genitrix,
Sancta Virgo Virginum
Ora pro nobis

Sur la bruyère, elles chantèrent longtemps, levant les yeux au ciel, comme de pieuses vierges au cœur pur et plein d'amour.

* * *

Passèrent d'autres dieux. Le cortège de Bacchus, sauvage, effréné, couronné de lierre et de vigne, chargé de cithares et de tympanons, accourut, franchit rapidement l'espace avec des clameurs de frénésie et de désespoir et s'anéantit dans un gouffre sans fonds.

* * *

Puis une autre divinité se présenta devant les apôtres ; hautaine, arrogante, altière, sans attendre ni ordres, ni questions, la première elle prit la parole avec un sourire de dédain sur les lèvres : « Je suis Minerve, je ne vous demande point la vie, car je ne suis qu'une illusion ! Devenu vieux Ulysse m'écoutait et me rendait hommage ; Télémaque également suivait mes conseils avant même que la barbe ne lui couvrit le visage. Vous ne parviendrez pas à m'enlever l'immortalité. Ombre je fus, ombre je suis, ombre je resterai à jamais ! »

* * *

Enfin, vint le tour de la plus belle, de la plus vénérée des déesses. Elle s'approcha, douce, merveilleuse, fondant en larmes. Son cœur ne battait pas plus fort que celui d'un oiseau et sa bouche tremblait comme celle d'un enfant qui craint une punition cruelle. Tombant aux pieds des saints hommes, tendant les bras, elle commença à invoquer avec humilité : « Je suis coupable, je suis fautive, mais ô Seigneur, je suis le Bonheur de l'humanité. Aie pitié ! Pardonne, je suis sa seule, son unique joie ». La frayeur et les sanglots lui enlevèrent la voix. Mais, Pierre la regarda avec compassion et posa sa main vénérable sur ses cheveux d'or, et Paul se baissant vers une touffe de lis, en détacha une fleur et en frôla la déesse en disant : « Sois désormais pareille à cette fleur, et vis, toi qui es le Bonheur. »

L'aube rose apparut à l'horizon. Les rossignols se

turent et soudain chardonnerets, fringilles, pinsons et fauvettes sortirent peu à peu de dessous leur ailes humides leurs petites têtes endormies, secouèrent la rosée de leurs plumes, et répétèrent de leurs faibles voix :

« L'aurore, l'aurore ».

La terre se réveilla souriante et joyeuse, car la musique et le bonheur, ne lui avaient point été enlevés !

Une leçon d'exactitude.

Une amusante histoire a fait l'année dernière le tour de la presse allemande.

Un jour, à six heures du matin, Guillaume II arrive inopinément — suivant son habitude — au quartier du 1^{er} régiment royal de dragons, en garnison à Berlin. Les escadrons, déjà en formation de route, étaient prêts à partir, tous étaient à leur poste, seul le colonel se faisait attendre.

L'empereur donna l'ordre de surseoir au départ jusqu'à ce que le commandant du régiment fût arrivé. Celui-ci descendit de ses appartements au bout d'une demi-heure, et, quand il aperçut son souverain l'attendant, très calme au milieu de la cour, il voulut se précipiter vers lui pour rendre ses devoirs et surtout tâcher de s'excuser. Mais l'empereur, sans mot dire, lui avait fait signe de prendre aussitôt le commandement de sa troupe et de la mener sur le terrain des manœuvres.

Pendant l'exercice, auquel il assista jusqu'à la fin, l'empereur ne desserra pas les dents. Puis, toujours sans parole, il quitta le champ de manœuvres et rentra à Berlin, laissant le colonel en proie à la plus vive terreur, sûr d'avance que son avancement était à tout jamais compromis.

Un peu avant dîner, le jour même, une estafette sonnait au logis du colonel et remettait à son planton, de la part de l'empereur, un petit paquet destiné au commandant du 1^{er} régiment royal de dragons. Tremblant de la tête aux pieds, le colonel développa le mystérieux envoi de Sa Majesté...

C'était un réveil-matin !

Enfantines.

Toto est en visite chez une dame âgée qui passe ses journées à faire, le plumeau à la main, la chasse au moindre grain de poussière. Et comme il la regarde, un peu étonné, se livrer à cette occupation :

— Je suis sûre, lui dit-elle, que votre maman se donne aussi beaucoup de mal pour épousseter...

— Oh ! non, répond naïvement l'enfant, elle n'est pas maniaque !

* * *

Enfant terrible.

Pierrot qui a mangé toute sa pomme, dit à sa sœur :

— Lili, jouons à Adam et Eve, veux-tu ?

— Oui, oui, comment fait-on.

— Tu me tentes pour que je mange ta pomme, et moi je cède à la tentation.

* * *

Le petit Béthisy avale tous les matins une cuillerée d'huile de foie de morue avant d'aller en classe.

Hier sa mère lui dit :

— Quand la bouteille sera finie les vacances ne seront pas loin...

Le soir même elle surprenait le gamin en train de boire à larges traits à la bouteille.

* * *

La question des vacances anticipées traitée par un potache :

— Oh ! oui, on devrait bien avancer les vacances en raison de l'Exposition... quitte à reculer d'autant la rentrée !

* * *

Le petit Louis a été envoyé par ses parents chez son oncle de Genève pour y passer quelques jours. Comme on sait que l'oncle est riche et généreux et fait de jolis cadeaux, on a recommandé au petit garçon de répondre, lorsque son oncle lui demanderait ce qu'il désire avoir : « Je voudrais un pardessus d'hiver ».

L'oncle fait une promenade sur les quais avec son petit-neveu et ils entrent tous deux au Café de la Couronne.

— Qu'est-ce que tu désirerais, Louis, un sirop ou une chope ? demanda l'oncle.

— Un pardessus d'hiver !... répond le petit garçon à l'oncle ébaubi.

* * *

Le *Journal de Morges* raconte qu'un élève d'une douzaine d'années vient de traiter, aux derniers examens des écoles primaires, de façon très originale, le sujet suivant :

« Raconter un accident. Lettre. »

X...., le 29 mars 1900.

« Mon cher ami Paul,

« Je veux te parler d'un accident, heureusement peu grave, mais qui aurait pu avoir de terribles conséquences.

« Dimanche dernier, au bord du lac on s'amusait, tous les gamins du village, à la petite guerre. Il y avait les Boers et les Anglais. Les Boers se défendaient rudement bien : mais à un moment, cernés par les Anglais, ils furent obligés de passer rapidement la Venoge, en sautant sur les pierres. John qui avait les jambes trop courtes manqua et fut entraîné par le courant. Ses camarades ne le virent pas tout de suite. Heureusement les petites filles, qui suivaient le combat pour soigner les blessés, étaient là. Marie, en se retenant à des branches, put rattrapé le naufragé. Anglais et Boers lui prodiguèrent des soins et on rentra au village.

« Mais la guerre n'est pas finie. On a signé une paix d'une semaine pour aller à l'école. Dimanche ça veut recommencer. Les Boers veulent fortifier Monteiron. Les Anglais verront du pays. Je suis bien content, parce que je suis un Boer. On a pris les petits pour mener les pièces : on dit, comme ça, qu'ils sont nos mulets.

« Si tu peux venir me trouver dimanche, tu t'amuseras avec nous ; mais tu seras un Anglais. Il y a déjà trop de Boers. Ou bien, si tu veux, tu pourras être avec nous, parce qu'il nous manque un mulet.

« Adieu, ami Paul, je t'aime bien ».

La publication très estimée : « Von Haus zu Haus » reproduisait dernièrement un ouvrage primé dû à la plume de M. Müller, instituteur supérieur à Mambach, dans lequel il est dit entre autres : « Des économies considérables sont réalisées en achetant les instruments de musique directement à la maison : « Paulus et Kruse, à Markneukirchen » dont la devise « le meilleur au plus bas prix augmente la clientèle » est pleinement justifiée.

Le catalogue richement illustré, qui sera envoyé gratuitement, facilite grandement le choix.

CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE

au château de Delley



a ville de Fribourg avait conclu le 5 août 1290 avec le comte Rodolphe IV de Neuchâtel et la bourgeoisie de ce lieu un traité d'alliance ou de combourgeoisie. Ce traité fut renouvelé 1° en 1495 avec Philippe marquis de Hochberg, lorsque celui-ci devint comte de Neuchâtel, 2° en 1503 avec Jeanne, fille et héritière du dit marquis, 3° en 1504 avec Louis d'Orléans, duc de Longueville, après qu'il eut épousé la dite Jeanne, 4° en 1556 avec Jacques de Savoie, 5° en 1576 avec Léonor d'Orléans-Longueville et 6° en 1693 avec Louis-Charles d'Orléans-Longueville, tous comtes de

Neuchâtel.

Lorsque cette dernière branche fut éteinte en 1707 par la mort de M^{me} Marie duchesse de Nemours, dernière Longueville, il surgit, comme on sait, quinze prétendants parmi lesquels les plus puissants, furent le roi de Prusse et le prince de Bourbon-Conti, appuyé par Louis XIV et par les villes catholiques de Lucerne, Soleure et Fribourg. Les trois Etats de Neuchâtel décidèrent la question en faveur du roi de Prusse malgré la protestation de ces trois cantons.

Depuis lors, il surgit entre les deux pays voisins de Neuchâtel et de Fribourg une époque d'accalmie et même de refroidissement qui dura dix années et qui nuisit beaucoup aux rapports de bon voisinage et aux intérêts bien entendus des deux populations. Ce fut le

roi de Prusse qui, au bout de dix années, rompit le premier la glace. Par l'intermédiaire du gouverneur de la Principauté de Neuchâtel et Valangin, François de Langes, baron de Lubières, il fit demander, selon lettres datées du 1^{er} décembre 1717 et adressées à nos deux avoyers de Fégely et de Boccard, s'il ne nous conviendrait pas d'établir une entente et une union entre les deux Etats. Le Grand Conseil des Deux Cents s'empressa de répondre affirmativement et de déclarer qu'il serait avantageux et profitable de voir le roi de Prusse renouer comme Prince de Neuchâtel les anciens traités de commerce. Dans ce but, il proposa la tenue d'une conférence sur notre territoire au château de Delley où se réuniraient les représentants des deux Etats. Ce choix fut agréé et la Conférence fixée sur les 26 et 27 avril de l'année 1718. S'y présentèrent au nom du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, Son Excellence le Magnifique et très honoré Seigneur François de Langes, Baron de Lubières, Général-Major des troupes de Sa Majesté comme Gouverneur en Sa Principauté de Neuchâtel et Vallangin et les Magnifiques et très Honorés Seigneurs Messieurs François Chambrier, Maire de Neuchâtel, Jonas de Chambrier, Conseiller privé de S. M. et Procureur général, Jean Henry de Montmollin, ci-devant Capitaine et Major au service de leurs Hautes Puissances, et Samuel Pury, tous quatre Conseillers d'Etat dans la dite Souveraineté, munis de pouvoirs et de procurations nécessaires de S. dite Majesté. De son côté, le gouvernement de Fribourg était représenté par Son Excellence le Magnifique et très Honoré Seigneur François-Pierre-Emmanuel de Fégely, Seigneur de Plasselb, Avoyer Président, et les Magnifiques et très Honorés Seigneurs Messieurs François-Nicolas de Fégely, Seigneur de Seedorf. ancien Trésorier et alors Commissaire général,

Jean-Nicolas (de Griset) de Forel, Seigneur de Middes, ancien Maître de munitions, et Jean-Antoine de Castella, Colonel, Seigneur de Delley, maître de munitions, tous trois membres du Conseil d'Etat de Fribourg.

L'entrevue qui dura deux jours, fut très cordiale et les délégués des deux Etats tombèrent d'accord, sous réserve de ratification réciproque, sur tous les articles à introduire dans le nouveau traité de combourgeoisie. On admit même dans le *recès* (voir protocole de cette conférence qui est conservé aux archives d'Etat de Fribourg), une réclamation de Mgr l'évêque de Lausanne Claude-Antoine Duding, formulée par M. François-Nicolas de Montenach, ancien Banneret et du nombre des Secrets. Dans un mémoire, ce magistrat exposa que les Souverains de Neuchâtel avaient toujours exactement payé jusqu'en 1706 aux évêques de Lausanne une pension annuelle de 500 écus provenant du prieuré de Bevaix et que Monseigneur l'Evêque, son mandant, réclamait l'arriéré de cette pension et la continuation du paiement de cette redevance.

Mais pendant que les députés des deux pays confabulaient au château de Delley, le prince de Conti Louis-Armand de Bourbon qui avait succédé à son père François-Louis, écrivait de Paris, sous la date du 27 avril 1718, à Leurs Souveraines Excellences de Fribourg une lettre où il leur rappelait que le gouvernement de Fribourg avait protesté tant pour le passé que pour le présent et l'avenir contre l'ouvrage d'iniquité qui avait été accompli en 1707 par l'élection du roi de Prusse comme Souverain de Neuchâtel. Il leur fait sentir en outre que les cantons catholiques de Lucerne et de Soleure venaient de refuser de renouveler ce traité de combourgeoisie et il les prie de trouver bon qu'il leur fasse ressouvenir des anciens engagements dans lesquels la justice, l'équité et

même la sûreté de leur patrie les avaient fait si généreusement entrer avec nos cantons confédérés.

Nous ne savons quelle impression cette lettre fit sur le gouvernement de Fribourg ; mais il est certain qu'il ne fut pas donné suite à ce projet de renouvellement d'alliances, cela au grand détriment des intérêts bien entendus des deux populations fribourgeoise et neuchâteloise.

JOS. SCHNEUWLY.

A la recherche des places.

La préfecture de la Seine vient de publier le tableau des emplois vacants dans ses divers services et du nombre des candidats inscrits pour ces emplois. Voici quelques chiffres instructifs :

Les aspirants cantonniers se présentent au nombre de 29,880, alors qu'on ne peut leur offrir que 537 emplois. Trente-mille hommes se disputent cinq cents balais. — Passons aux institutrices : 1,407 femmes, munies de tous leurs diplômes, attendent la place qui les sauvera de la misère ; on ne peut en caser que 150... 3,320 hommes veulent être commis de l'octroi ; on leur promet 180 postes, 2,400 désireraient la place de commis au Mont-de-Piété ; il y a 7 places vacantes... Ces exemples pourraient être multipliés. Voici le résultat de l'addition : emplois disponibles dans une année, 1,557 ; candidats, 74,212.

On remarque : Moins l'emploi sera pénible, plus les candidats sont nombreux : 6,430 gaillards valides solliciteront 20 logettes de garçon de bureau, 9,155 guetteront 20 loges de concierge, tandis que 10 seulement voudront être commis de l'octroi — poste fatigant — et 30, gardes des bois de Boulogne et de Vincennes — métier pénible, quelque fois dangereux.

Musique.

La musique réjouit le cœur humain, allège maux et douleurs. En citant cette pensée nous ne voulons pas négliger d'attirer l'attention des honorables lecteurs sur la maison renommée d'instruments de musique de Ernst Hess, Klingenthal (Saxe), qui est à même de répondre à toutes les demandes.

UN CINQUANTENAIRE



Il y a cinquante ans que les premières pièces de notre monnaie actuelle ont fait leur apparition.

La Constitution fédérale de 1848 décrétait pour toute la Suisse une même monnaie et un système uniforme de poids et mesures. La loi sur les monnaies date de 1850, et l'apparition des premières pièces de juin 1851.

De 1840 à 1850, chaque canton avait son système monétaire et frappait sa propre monnaie. C'était le chaos le plus complet.

Jugez plutôt.

Schaffhouse, Thurgovie, Saint-Gall et Appenzell comptaient en florins d'Empire de 60 kreützer ; Zurich, en florins zurichois de 40 schellings ; Glaris, en florins glaronnais de 50 schellings ; Grisons, en florins des Grisons de 15 batz ; Lucerne et les Petits-Cantons, en florins lucernois de 40 schellings ; Tessin, en livres de 12 sous de 12 deniers ; Neuchâtel, en livres de 20 sous et 12 deniers ; Genève, depuis le 1^{er} janvier 1839, en monnaie française ; Valais, Vaud, Fribourg, Berne, Soleure, Bâle et Argovie, cantons concordataires, avaient le franc suisse de 10 batz et de 10 rappen.

Dans quelques cantons, deux monnaies avaient cours. Le commerce de Zurich comptait en florins, les Caisses du gouvernement et les banquiers en francs suisses ; à Bâle, le haut commerce comptait en francs suisses et les petits achats se faisaient en florins (2 fl. = 3 fr. suisses).

Le louis d'or de 16 fr. suisses valait 23,19 fr. ; il équivalait à 11 fl. d'Empire, à 10 fl. zurichois, à 10 fl. 1/2 glaronnais, à 12 fl. lucernois, à 13 fl. 1/2 des Grisons.

Le franc suisse valait 1 fr. 43 ; 69 fr. suisses valaient 100 fr. de France.

Les paiements quelque peu considérables se faisaient en monnaie étrangère, que chaque canton tarifait différemment ; Berne et Vaud comptaient notre écu de 5 fr. à 34 batz $\frac{1}{2}$, Argovie et Neuchâtel à 35 batz. Cette pièce émigrerait des deux premiers cantons dans les deux seconds, où sa valeur était plus grande ; il y avait pénurie dans les premiers et abondance dans les deux autres. Heureusement que cet état de choses devait bientôt prendre fin.

En 1849 et 1850, des discussions agitèrent les Chambres fédérales pour fixer l'étalon monétaire ; la Suisse orientale préconisait le franc suisse, la Suisse occidentale préconisait le franc actuel.

Pétitions sur pétitions furent adressées à l'autorité, des assemblées populaires furent organisées. Le franc finit par l'emporter. En mars 1850, Speiser, banquier à Bâle et l'un des promoteurs du nouveau système, fut chargé par le Conseil fédéral de s'entendre avec les Hôtels des Monnaies de Paris et de Bruxelles pour la refonte de nos vieilles pièces.

Le 1^{er} août 1851, on commença le retrait des anciennes monnaies.

En 1852, le retrait était fini.

Trois amis, vieux garçons, se sont décidés à faire une fin, et, après avoir bien réfléchi, ont épousé les trois sœurs. A quelqu'un qui s'en étonne, l'un d'eux répond :

— C'est bien simple.... Nous n'avons qu'une belle-mère entre les trois. Il y en a toujours deux d'entre nous qui sont tranquilles.

UNE COURSE A POMPÉI.



Nous avons hâte de quitter Naples, qu'un touriste, qui n'était pas piqué de la tare-tule de la poésie, compare à Constantinople « qui perd à être vu de près ». L'impression est surtout désagréable et pénible quand on pénètre au cœur de cette métropole du Sud qui compte un demi million d'habitants dont cent mille au moins végètent dans la plus effrayante misère. C'est avec la joie du captif en liberté que nous fuyons le tapage étourdissant de cette multitude de gens, toujours agités, criant, gesticulant et se démenant à propos de tout et de rien, pour nous rendre dans quelque solitude afin de respirer un peu d'air et nous pensions la découvrir à Pompéi.

Le chemin de fer qui se dirige dans cette direction, participe, dirait-on, au *dolce farniente* du pays; il se traîne d'une allure paresseuse, ce qui nous procure l'occasion d'admirer la campagne qui est d'une végétation luxuriante. Partout des agaves, des cactus plantureux, des vergers d'oliviers, des ceps de vigne énormes, un sol brun et rouge.

Le Vésuve apparaît majestueux avec son panache de fumée qui forme un vaste dais dans le ciel bleu.

Depuis Naples à Pompéi le chemin de fer défile au milieu d'une rue pour ainsi dire et lorsqu'il y a arrêté nous lisons les noms des stations : Portici, Résina, Torre del Greco, Torre Annunciata. Cette rue est ornée

d'admirables jardins princiers comme en créèrent les jardiniers de la Renaissance et du XVII^{me} siècle, puis des villas, des chaumières aux murailles blanches, percées de fenêtres à peine grandes comme les meurtrières d'un village arabe. Par intervalle on suit la plage et le flot de la mer qui déferle vient tout à côté de la voie tracer son ourlet d'écume. La grève est couverte d'embarcations que les pêcheurs ont retirées loin des flots car c'est aujourd'hui jour de fête.

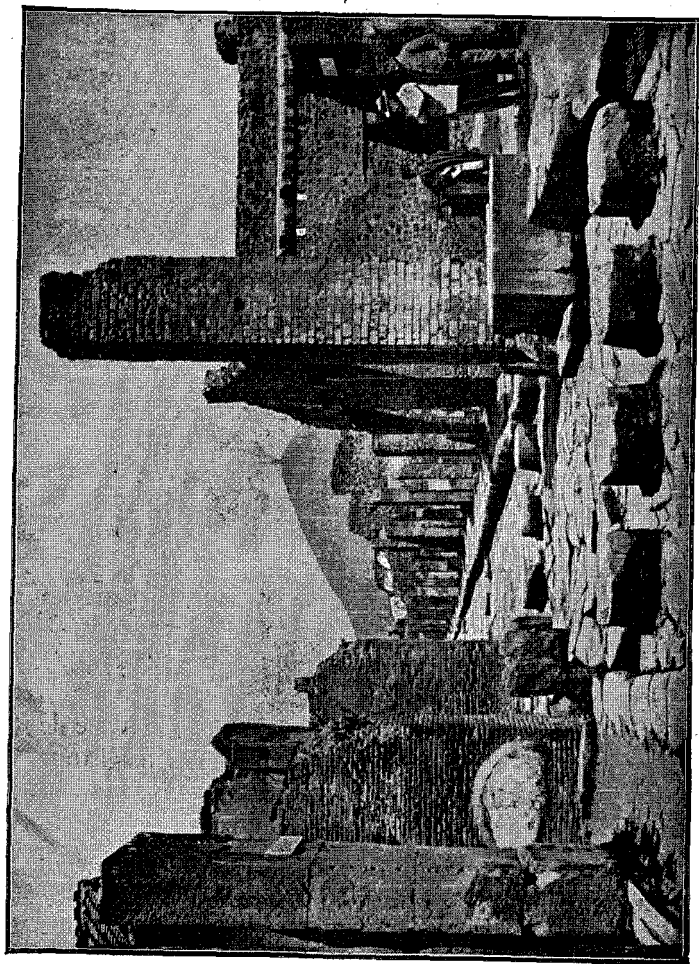
Bientôt le train stoppe, nous descendons, nous sommes à Pompéi.

En posant le pied sur la pierre de son antique pavé qui conduit aux ruines, on se sent pris d'une émotion étrange. En effet, c'est un spectacle unique que de contempler une ville de douze mille âmes, en ruines, ensevelie sous une masse de *lapilli* et de cendres, depuis environ dix-huit siècles.

C'est au hasard, que nous devons la découverte de Pompéi et de grands travaux de déblaiement nous l'ont rendue en partie seulement.

Les vestiges existants, lorsqu'on les regarde d'un œil distrait, apparaissent sans attraits et sans formes ; on ne distingue qu'une perspective de murailles en briques, des fûts de colonnes brisées, des édifices délabrés et parsemés de débris d'autels ou de statues. Au dernier plan se dresse le Vésuve menaçant ; mais tout cet ensemble est facile à relever. Il prend une figure quand on le regarde attentivement, il s'anime. Il ressuscite, en un mot, un monde, une vie, une civilisation enterrée depuis l'an 79 après J. C.

Ces longues rues et ruelles bordées de murailles, ces places désertes, ces temples, ces portiques, ces théâtres exposant leurs profondes blessures nous révèlent néanmoins le va-et-vien, le pêle-mêle de ses habitants, le mystère de la vie romaine avec son luxe et ses misères.



RUE DE STABIES A POMPÉI

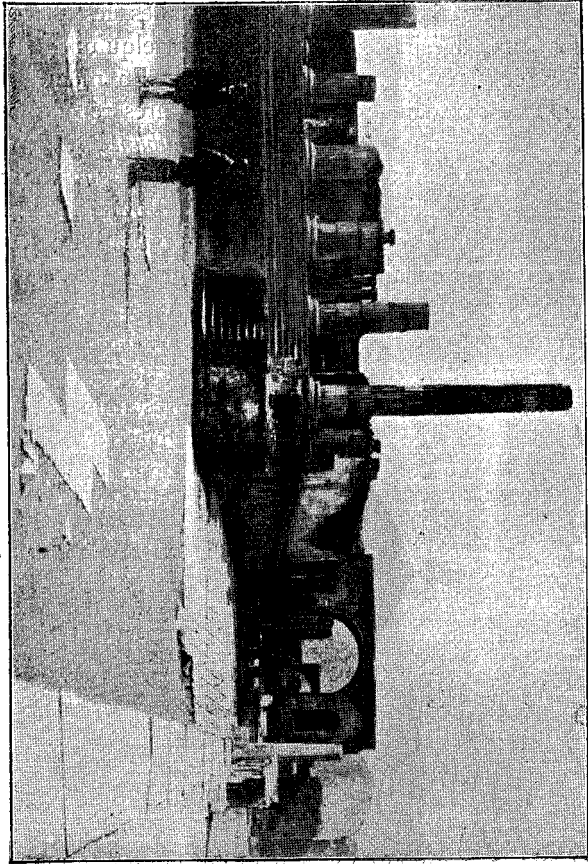
A peine entré dans Pompéi, en suivant la *Via Marina*, on est plongé en pleine vie antique. C'est surtout la ruine désolée du Forum qui nous initie sans effort à la vie romaine. Le Forum de Pompéi formait un vaste parallélogramme reconnaissable encore par seize piédestaux. Nulle place n'est mieux appropriée au repos que ce lieu. Assayons-nous sur le banc de pierre circulaire, sur les larges degrés du temple ou sur le parapet du promenoir, comme le faisaient les Pompéiens. Ici, dans le silence du décor laissons notre imagination reconstituer ce qu'était le Forum. Sur les piédestaux qui subsistent, s'élevaient d'imposantes colonnes ; sur leurs entablements courait une seconde colonnade qui projetait un balcon intérieur, d'où les femmes pouvaient contempler les tumultes de la place publique où elles n'avaient pas le droit de pénétrer. Quatre escaliers de marbre, dont les traces existent encore à l'intérieur des quatre angles du Forum, les conduisaient à cet étage supérieur. De riches statues, dédiées aux hôtes de l'Olympe et aux grands citoyens, présidaient aux grandes réunions du peuple. C'est au Forum que les magistrats pompéiens prêtent serment ; on y célèbre des sacrifices ; on met en adjudication les travaux publics ; on paye les impôts ; on distribue des *sportules*. Nous possédons le programme très attrayant et très varié de jeux donnés sur le Forum de Pompéi par des magistrats nouvellement élus : la fête commence par un défilé ou procession (*pompa*) ; puis viennent des courses de taureaux avec *taurarii*, *taurocentae* et *succutores* ; des gladiateurs comiques, *pontarii*, des athlètes combattant par couples, à la mode grecque, *pyctae*, et à la mode romaine, *pugiles*, et des athlètes combattant en troupe, *pugiles cattervarii*, des pantomimes ; de nombreux couples de gladiateurs ; une *venatio* avec des taureaux, des sangliers,

des ours, des animaux variés ; des intermèdes de chants et de musique.

Outre ceux que leurs affaires amenaient au Forum, les désœuvrés aussi en faisaient leur promenade favorite. Ils ont laissé gravées sur les dalles les traces de leurs jeux. Désirait-on rencontrer quelqu'un, c'est là qu'on était sûr de ne pas le manquer. En même temps que l'on apprenait les nouvelles peu sûres répandues par les flâneurs, on pouvait, sur les *albums*, trouver le moyen d'occuper son temps pour les jours suivants ; en effet, sur les albums les *forenses* de Pompéi pouvaient lire les annonces des ventes et des adjudications, le programme du prochain spectacle.

Une peinture de Pompéi représente le portique du Forum, avec une longue affiche devant laquelle s'arrêtent les passants. Cette peinture fait partie d'une curieuse série découverte dans les ruines et représentant les scènes les plus variées de la vie populaire. On y voit des marchands de draps et de toiles, des boulangers et des pâtisseries, des fruitiers ; des cordonniers prennent les mesures de leurs pratiques ou vantent leur marchandise ; un gargotier a allumé son fourneau ambulant et sert ses clients ; un marchand de ferraille et de pots a étalé sa marchandise ; un aveugle, en haillons, conduit par un chien, reçoit l'aumône ; un amateur dessine une statue équestre d'après nature ; un chaudronnier couvre, avec le bruit de son marteau, le hurlement d'un gamin qui reçoit dans l'école voisine, une correction sans doute salutaire, et, au milieu de ce tapage, des magistrats exercent gravement leurs fonctions.

Ovide recommande vivement au jeune homme « qui veut faire ses premières armes » de se rendre sous les portiques du Forum, à la chaleur du jour ; la foule y est si nombreuse et si mêlée qu'il lui sera facile de trouver ce qu'il cherche.



PLACE DU FORUM DE POMPEII

Au fond du Forum de Pompéi se trouve le temple de Jupiter, ce temple est le plus vaste de la ville, il s'élève au-dessus d'un podium auquel on accède encore par deux escaliers (Voir la gravure).

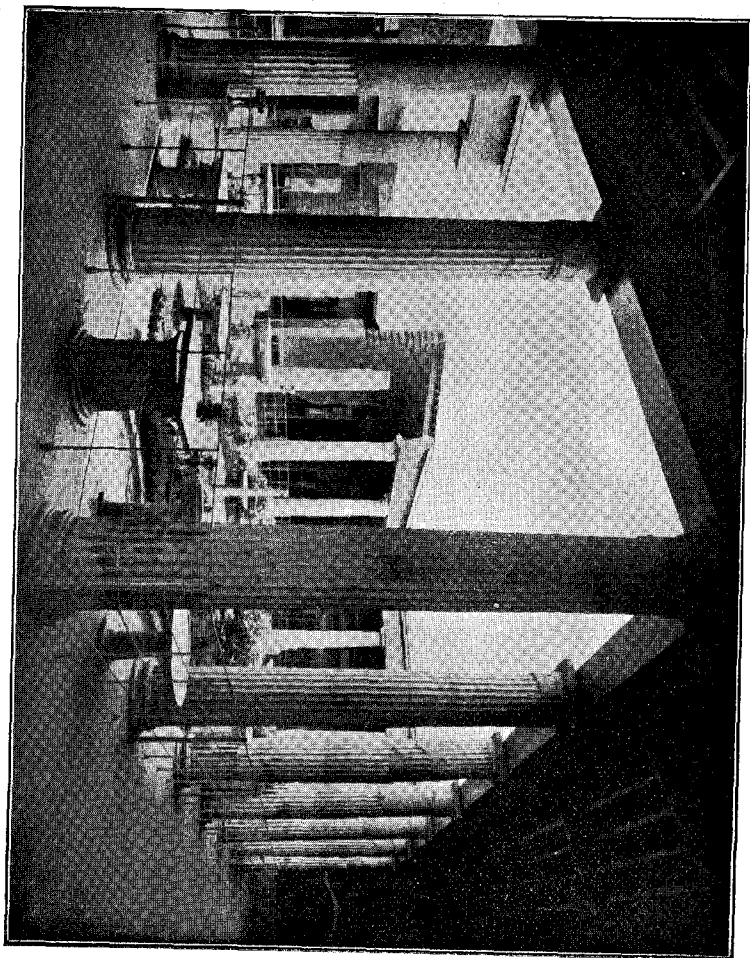
Les temples sont nombreux à Pompéi ; ils se groupent dans les environs du Forum. Avec celui de Jupiter citons ceux d'Apollon, d'Hercule, d'Auguste, de Mercure, de la Fortune, de Vespasien, des trois dieux capitolins : Jupiter, Junon et Minerve. Comme le polythéisme païen n'était pas suffisant à la dévotion pompéienne, elle éleva un temple à une déesse exotique, à l'égyptienne Isis. Ce temple et son parvis ont fourni beaucoup de matériaux au point de vue artistique. On y a exhumé quantité de peintures, d'objets d'art, de statues de marbre et de bronze qui font partie de l'admirable collection du musée de Naples.

Nous suivons notre Cicerone qui baragouine le français ; il nous conduit d'abord dans la *Strada dell' Abbondanza*, longue rue dont il ne reste plus des habitations que les fondements et les premières assises. C'est bien là l'aspect d'une rue ravagée par l'incendie.

Qu'on ne se crée pas de déception, le mot de ruines qui éveille ordinairement des idées de grandes envergures ne se trouve pas ici dans l'habitation, celle-ci est très étroite, les chambres sont trop petites pour contenir un lit napolitain.

Pendant un certain nombre d'habitations à Pompéi font exception à la règle. Celles des riches étaient beaucoup plus considérables et se composaient d'une grande variété de pièces. Celle découverte en 1895, par exemple, et connue sous le nom de *maison des Vétii*, au-delà de la rue du Labyrinthe, est certes une des plus intéressantes et la mieux conservée. Voici quelques détails :

On traverse un petit vestibule à droite orné d'une



PÉRISTYLE DE LA MAISON DES VÉTII

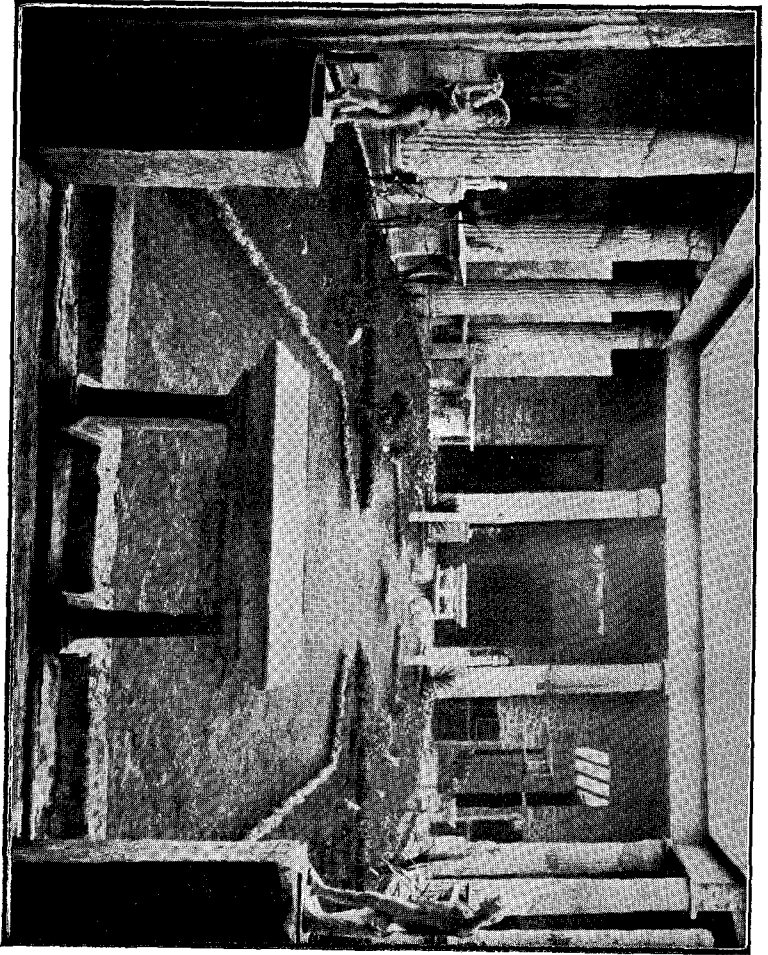
fresque, bien conservée, représentant Priape. Puis on pénètre dans un grand *atrium* aux murs richement décorés de peintures ; on passe à droite dans un petit atrium avec *impluvium* et niches renfermant les images des dieux lares et du *genius familiaris* ; il communique avec la cuisine où l'on voit encore le foyer et les ustensiles culinaires : gril en fer, chaudière en bronze, poêlons, etc. Tout près une chambre renferme une statuette de Priape qui aurait servi de jet d'eau et des peintures traitant sans grâce des sujets plus que risqués.

On pénètre par trois ouvertures dans le grand *peristylum* au milieu duquel se trouve un petit jardin, *viridarium*, dont la décoration est fort gracieuse ; il était décoré de douze statuettes servant de fontaines. On voit sous un portique qui entoure le jardinet un beau puit, une table en marbre à pied unique puis une seconde supportée par trois pieds à têtes et à griffes de lion.

Sur les côtés du péristyle, il y a les *œci* splendidement décorés par des peintures : Hercule enfant et les serpents, le supplice de Panthée, celui de Dirce, d'Ixion, Pasiphée et Dédale, etc.

La *Strada dell Abbondanza* que nous venons de parcourir ressemble à toutes les autres rues de Pompéi qui sont très étroites ; elles sont pavées en laves. A peine deux chars romains, qu'il ne faut pas comparer avec les nôtres qui sont bien plus larges, pouvaient-ils passer de front, et on remarque encore les sillons creusés dans les dalles par le frottement des roues.

Chaque rue principale avait sa fontaine. Des tuyaux de plomb conduisaient l'eau dans les plus importantes maisons. Les maisons étaient à un étage, quelquefois à deux, elles étaient décorées en dehors de fresques et de mosaïques vraiment admirables qui donnaient un aspect gai et riant à la ville.



MAISON DES VÉTILL, VIRIDARIUM

Après deux heures de course à travers les ruines, dans un dédale de rues et de ruelles, sous un soleil accablant, nous découvrons enfin un peu d'ombre dans les Thermes du Forum, mais hélas ! pas une goutte d'eau. Les anciens comprenaient autrement que nous les ablutions. Chez nous on est habitué à se plonger dans une cuvette ou dans une baignoire en forme de cercueil ; c'est une affaire d'hygiène ; chez eux c'était un plaisir et une institution gymnastique. Les thermes étaient un vrai club où l'on vivait dans l'eau : c'était le lieu de rendez-vous des patriciens et des plébéiens où ils prenaient sept bains par jour. L'entrée d'ailleurs en était peu coûteuse ; elle se payait deux centimes environ.

Mous quittons ce vaste tombeau qu'est Pompéi, les collines se couvrent déjà d'ombres ; le contour des bois d'oliviers s'indique par un filet de couleur bleue. Dans tout cela rien de farouche qui fasse penser au voisinage du Vésuve.

Nous entrons dans la première osteria que nous rencontrons et nous faisons comme l'esclave d'Horace ; nous savourons, en attendant le repas, l'odeur forte de l'huile qui servira à le préparer, odeur qui causait déjà à cet esclave tant de plaisir et lui faisait oublier fatigue et mélancolie.

FR. REICHLEN.

Paturon, très affairé, cherche un médecin nègre.

— Pourquoi faire un nègre ? lui demande-t-on ?

— Pour traiter mes humeurs noires.

LA BÉNICHON

Par PIERRE SCIOBÉRET



La Bénichon est une fête essentiellement villageoise ; c'est par erreur qu'elle s'est glissée jusque dans la ville.

La Bénichon n'est autre chose qu'un long cri de joie que pousse le jeune gars en liant a dernière gerbe de blé, la jeune fille en peignant le dernier char de regain.

La Bénichon n'est, en ville, qu'une suite de bals souvent très peu champêtres, souvent très peu gracieux, sans en excepter les *coraules* assez dépourvues de sel que l'on nasille çà et là.

La vraie Bénichon se fait à la campagne : ce n'est que là que l'on sait paraphraser dignement le *io* classique.

Et combien le paysan n'est-il pas dégénéré ! La civilisation et la maladie des pommes de terre ont tué le lurron, le vrai lurron ! Il fallait le voir il y a dix ou quinze ans cet homme infatigable, cette joie au gosier et aux jarrets de fer ! Hélas ! il n'est plus ce Richelieu en veste de milaine ! Aussi la Confédération a-t-elle dû donner une fanfare à nos compagnies de dragons.

Néanmoins il y a encore quelque chose à dire dans ce mot de Bénichon.

Sitôt que de ce jour

L'infaillible Boîteux annonce le retour,

il se répand dans nos campagnes comme un souffle électrique. C'est le vent chaud du printemps qui fait verdoyer les prés et fleurir les arbres. Voyez à ce mot s'éveiller les fraîches figures de paysannes. Sont-elles affairées !

— Bonnet, fichu, robe, tablier, il me faut tout cela, dans quinze jours c'est la Bénichon.

— Et mes souliers fins, donc ! voilà, maître Crépin, je vous apporte une bouteille du bon pour que vous les fassiez crier.

Un soulier qui crie, c'est le suprême bon ton.

Et puis, jeunes gens, que vous dit-on ! C'est mon petit Jean par ici, mon joli Jean par là. Ah mon Dieu ! mon gros Claude, que tu es gentil !

Comme on multiplie sous vos pas ces filets assassins qu'on appelle la *dévoidia*, la *déforaie* !

C'est qu'il s'agit pour ces séduisants lutins de conquérir un galant pour la Bénichon, sauf à s'en moquer après.

Est-il bête ce Jean ? est-il grossier ce Claude ! *Quien pout affère* ! dit-on le lendemain ; mais qu'importe, la farce est jouée. Qu'on était bien sur le pont de danse !

C'est après le souper.

Le père fume sa pipe près de la fenêtre.

Il y a un quart d'heure que Jacques se gratte l'oreille et la bosse de l'invention.

— Oui c'est la Bénichon dimanche, dit-il.

Le père lâche un nuage de fumée.

— Il faudra vendre un des moutons, n'est-ce pas ?

— Hum, hum ! fait le père, et il soupire en pensant aux folles dépenses de la jeunesse.

Viennent l'avant-veille et la veille du grand jour. Les cheminées allongent à l'envi leurs panaches de fumée ; les fours restent du matin au soir la porte béante ; la ménagère va et vient avec son tablier blanc, les mains et la figure barbouillées de farine. On brasse la moutarde piquante, on façonne le beurre frais, on pétrit le pain de froment, on fait par centaines les *ravioles*, les *cuquettes*, les *beignets*, les *cuchaules*, les *cugnus* et l'immortel *bréchi*. Les noms et les espèces varient dans leurs diverses parties du canton.

Que de besogne, que de hâte, mais aussi quelle humeur !

Et le maître qui dépèce tout patriarcalement son plus gras mouton, au grand plaisir des marmots qui prennent leur première leçon d'anatomie comparée ?

On se lève matin le dimanche. Dieu ! que d'eau, que de savon, que de pommade, que de nippes, que d'épingles dans les chambres de ces dames ! mais que de gaité dans le son des cloches !

On arrive tard à la messe, ce qui peine le curé et le régent dont le chant est étrangement accompagné par le *frou-frou* de la soie et le oué-oué des souliers. On voit par là que l'art de *faire sensation* a pénétré jusqu'au village. Le curé allongera son sermon, mais le régent rongera le *Credo*.

Puis viennent les invités entassés par douzaines sur les chars à bancs : de petits marmots avec d'immenses appétits, *ingentes animos angusto in pectore* ; des jeunes filles avec des toilettes incroyables et une colossale provision d'esprit — car il s'agit de poser — et des hommes faits avec une soif calcaire et une blague intarissable sur la récolte qu'ils viennent d'achever. A les en croire, le canton de Fribourg est le grenier de l'Europe.

Quel Waterloo pour le règne animal et végétal que le dîner !

Mais comme l'on chante bien aux vêpres ! (Je ne parle pas des dormeurs.) Que d'entrain au *Magnificat* !

Quelle scène piquante, émouvante, lorsque les jeunes filles, défilant une à une, vont recevoir à la porte du cimetière le bras de leur galant ! La vie et la mort ! L'illusion et la réalité ! Tout se rencontre là !

Et zon zon flûte et basse
Zon zon violon.
Zon zon.

Le cortège s'en va triomphalement prendre possession de la salle d'en haut, et le vin et les chants de couler.

On ne danse plus guère le dimanche : presque partout M. le curé a obtenu cela de ses fidèles paroissiens ; mais il n'a pu, hélas ! abolir la veillée.

Le lundi matin est consacré à la tournée dans les maisons. Musique en tête, la jeunesse se rend au domicile des belles qui vous offrent entre chaque danse du vin et l'inévitable *bréchi*. C'est un usage charmant que malheureusement l'on commence déjà à négliger. Cette visite matinale est à la fois une aubade et une manière très galante de s'informer de la santé de ses *gracieuses*. Autrefois le cortège ne se formait guère sans être précédé d'un loustic, d'un paillasse habillé d'une manière grotesque, dont l'humeur pantagruélique tenait en haleine la gaieté peu reposée des jeunes gens.

C'est le mardi soir que les vieux avec leurs vieilles moitiés hasardent leur pied, devenu un peu lourd, sur le pont à danser. Ce n'est pas le moment le moins piquant de la Bénichon. Il faut les voir, bouffis des souvenirs de leur ancienne prouesse, danser ces vieux rigodons oubliés maintenant, mais qui n'en valent pas moins que ces monotones et mélancoliques danses d'aujourd'hui. Il faut voir ces vieilles intimités s'illuminer encore en se rappelant les joyeuses folies du jeune âge, de ce bon vieux temps où tout jeune homme était un luron, où il y avait autant de grâces et de candeur sous les lourdes tresses de la gracieuse qu'il n'y a d'esprit et de malice sous le léger bonnet des filles de notre époque. C'est gai et touchant à la fois que ce tableau d'une autre génération qui, après avoir gravi et descendu le vanil escarpé de la vie, revient s'asseoir un instant à la table de cette jeunesse qui commence si gaîment son ascension et qui ne sait comment elle la finira. Et il y a là quelque

chose de l'orgueil du vétéran qui voit partir les conscrits pour l'armée de la guerre : « Allez, jeunesse, j'y ai été, moi. »

Joyusetés de l'annonce.

On demande une forte fille de 22-25 ans, aimant les enfants, pour un train de campagne ; gage, 25 fr. par mois, et un berger sérieux capable de soigner une quinzaine de têtes de bétail. Entrée au 1^{er} avril.

* * *

On demande une servante de 40 à 46 ans, sachant traire, dans une famille catholique, de trois personnes, aux Bois.

* * *

La soussignée offre à louer son domaine à un catholique, de la contenance de 15 poses, sis rière la commune de Chésalles. Entrée en jouissance le 22 février 1902. Pour renseignements, s'adresser à X..., à Chésalles, près Marly.

* * *

Une personne honnête et sérieuse désire faire la connaissance d'une personne sérieuse et distinguée pour emprunter la somme de 2000 fr. sur une bonne garantie. Ecrire les offres sous chiffre 2000 L. J. B., poste restante, Bursins.

On raconte l'amusante anecdote que voici :

M. Louis Bourquin, l'herboriste du boulevard de Grancy, prématurément enlevé à ses nombreux amis et protégés, subissait le sort des hommes très populaires.

il était le sujet de nombreuses anecdotes.

Un homme qui doutait de la science non diplômée de l'herboriste et voulait l'éprouver, vint un jour consulter M. Bourquin.

Le contenu du flacon qu'il apporta ne provenait point d'une personne, mais d'un cheval en parfaite santé.

Après examen, l'Esculape déclara qu'il possédait la tisane nécessaire à ce cas spécial. Après une absence de quelques minutes, il la remit au client et la fit payer fort cher.

Le fareur riait sous cape en sortant.

O déception ! Le cornet contenait une ration d'avoine.

QUELQUES IMPRESSIONS

d'un médecin naviguant à ses débuts

A bord du Burgmeester den Tex ¹⁾

Océan des Indes, 31 décembre 1890.

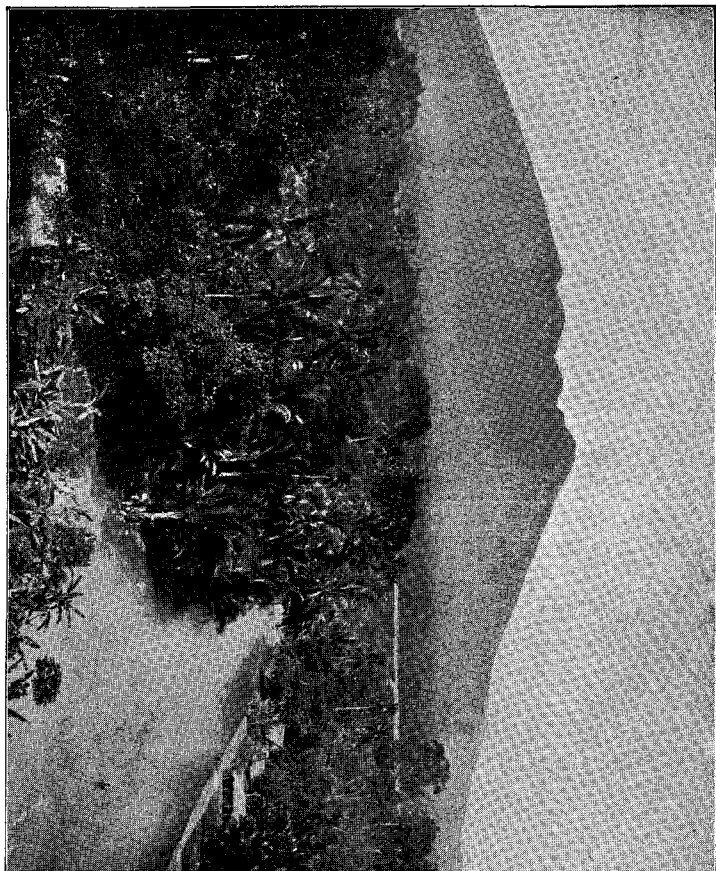


Depuis bientôt quarante jours, nous naviguons sur différentes mers plus ou moins clémentes et sous différents cieux plus ou moins brûlants. Tout ce qui n'est pas de service se trouve ce soir sur le pont pour passer en commun les derniers moments de l'année.

La nuit est magnifique, la Croix du Sud brille au sein d'une multitude d'étoiles ; une lueur phosphorescente se dégage de la surface de la mer. Les officiers du navire réunis à l'écart boivent un verre de champagne à la santé des chers absents. A minuit, l'on se tend cordialement la main ; le marin hollandais est avare de paroles, mais ses souhaits n'en sont que plus sincères.

En faisant une dernière tournée de bord, il était facile, à travers les minces cloisons des cabines, de surprendre les tendres effusions que faisait naître le commencement d'une nouvelle année parmi des gens dont la destination restait encore inconnue, car chaque officier, en quittant la Hollande, sait qu'il s'en va aux Indes, mais ce n'est qu'arrivé dans un des ports de ce pays qu'un fonctionnaire se présente à bord et lui fixe son séjour définitif. Aussi les départs sont-ils parfois très brusques et accom-

¹⁾ Voir *Etrennes* de 1899, page 74.

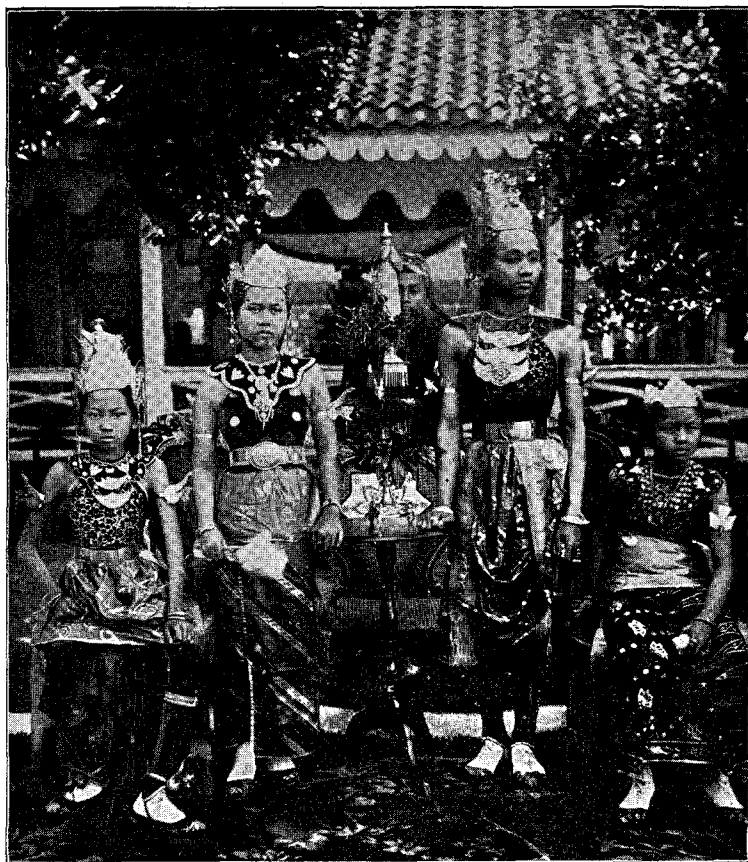


KAMPONGS DANS LES ENVIRONS DE BUTTENSORG (JAVA)

pagnés de déceptions amères qui se traduisent chez l'officier par un sourire de triste résignation et chez sa compagne par des larmes abondantes. Tel qui comptait sur une garnison dans une des villes de Java, se voit confiné dans l'intérieur de Sumatra ou relégué sur quelque plage pestilentielle. C'est ainsi que, le lendemain 1^{er} janvier, nous avons quitté un aimable capitaine d'infanterie et sa famille. Ils caressaient l'espoir d'habiter Batavia, mais ils avaient compté sans l'arrivée d'un pâle et blond fonctionnaire, à la casquette largement galonnée d'argent ; il fallut immédiatement débarquer à Padang. Longtemps nous suivîmes depuis le vaisseau les aimables partants qui agitaient mouchoirs et képi en signe d'adieu.

A peine juché dans ma couchette, le *sickvader*, mon premier infirmier, vient me réveiller et me conduit en toute hâte à la cabine habitée par le lieutenant de husards F. et sa femme. Une heure après, notre équipage comptait une petite passagère de plus. Cet événement inattendu, le premier de ce genre à bord du *Burgmeester den Tex*, sera l'occasion d'une grande fête pour demain.

Le premier janvier 1891, nous apercevons l'île de Sumatra. Durant la nuit, nous avions longé quelques îlots que l'obscurité nous permettait à peine de distinguer. Mais ce matin, le coup d'œil est admirable. Il y a dix-huit jours, nous quitions les rivages nus et arides du pays des Somalis pour naviguer entre ciel et eau dans les régions équatoriales. Quel changement ! Je me retrouve sur la rive suisse du Léman, en face des Alpes de Savoie ; mais ici, ce sont des Alpes recouvertes de verdure jusqu'à leur sommet. Quelques blancs panaches montent lentement dans un ciel sans nuages, c'est la fumée des volcans. La végétation est d'une exubérance dont je n'avais aucune idée ; peut-être le vert, nuance d'aile de cantharides, est-il par trop métallique. Serait-ce l'effet d'un long sé-



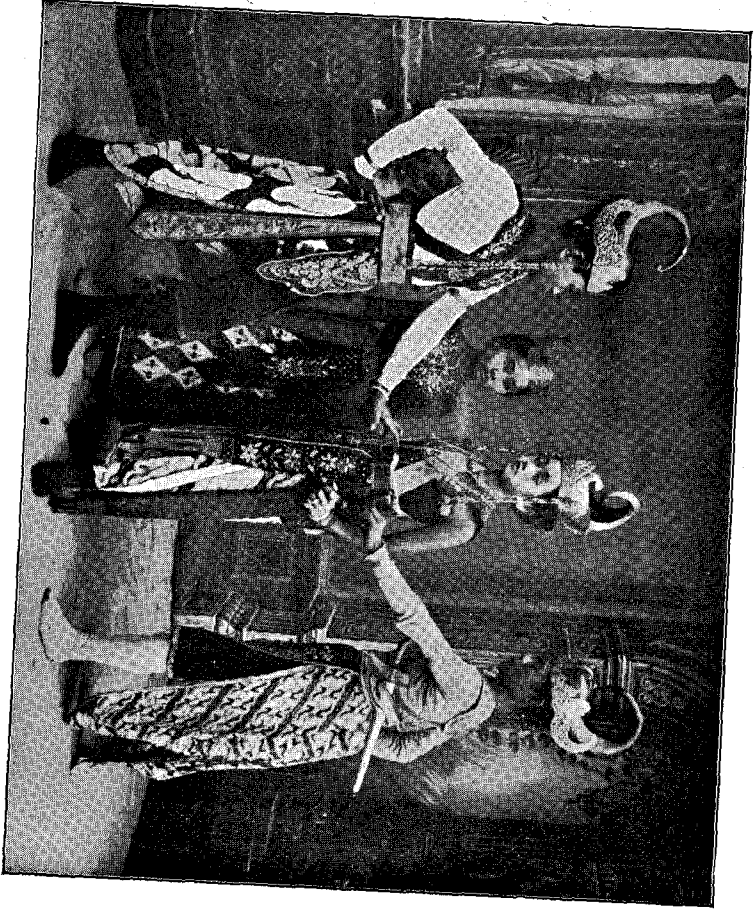
FIANCÉE ET FIANCÉ JAVANAIS

jour loin des terres, ou du soleil de l'équateur, faisant étinceler cette merveilleuse île de la Sonde où l'œil cherche en vain un rocher et quelque parcelle de terre nue ? Je ne sais, mais je suis incapable de me ressaisir.

Nous approchons ; les différents plans de l'île commencent à se dessiner, le vert se nuance ; voici des palmiers de tout genre et de toute dimension, puis des arbres géants entrevus pour la première fois. Le *Burgmeester den Tex* vient stopper en rade à côté d'une petite île, le *Poulou Pisang*.

Un peu plus loin, se dresse l'*Apenberg*, monticule couvert de cocotiers du haut desquels les singes nous souhaitent la bienvenue en gesticulant de la façon la plus drôle et avec les intonations de voix les plus criardes. Au détour de ce promontoire, on aperçoit Padang avec ses *kampongs* enfouis dans la verdure. Au milieu de cette végétation luxuriante de l'équateur, l'indigène de Sumatra apparaît noble et gracieux tout à la fois, la tête entourée d'un foulard aux riches couleurs, roulé à la façon d'un turban, le buste nu semblable à du bronze avec ses reflets bleuâtres qui ont valu à la race malaise le nom de race bleue, les jambes serrées jusqu'aux genoux dans des pantalons blancs. Un large *sarong* enveloppe la taille en une ceinture bigarrée de bleu, de rouge ou de jaune.

Les traits du visage sont réguliers, les membres proportionnées ; ce peuple courageux donne du fil à retordre aux Hollandais dans les combats sans fin de la guerre d'*Atjeh*. Que de soldats, parmi lesquels figurent quelques-uns de nos compatriotes, ont succombé, soit aux maladies engendrées sous ce ciel de feu, soit aux flèches empoisonnées, soit aux balles des fusils perfectionnés, car les navires marchands, surtout ceux de l'Angleterre, cette puissance jalouse des autres nations colonisatrices, trafiquent, aujourd'hui, avec les chefs de la partie occidentale de l'île !



THÉÂTRE INDIGÈNE A MESTER CORNELIS (BATAVIA)

Le Sumatrais est cruel à l'excès. Des soldats engagés à plusieurs reprises dans cette campagne presque séculaire me racontaient le sort réservé aux prisonniers hollandais ; tandis que l'un est crucifié, l'autre est étroitement lié au-dessous de son compagnon d'infortune : exposé au grand soleil il meurt, la tête dirigée en haut, forcé ainsi de contempler le supplice, puis le commencement de décomposition de son frère d'armes. Je passe sous silence d'autres tourments encore plus atroces. L'extrême prudence que déploient les troupes hollandaises et le transport des blessés effectué sur des chariots rapides rendent aujourd'hui ces supplices de plus en plus rares.

Une multitude d'embarcations, creusées dans un tronc d'arbre et mises en mouvement par une seule pagaie, entourent notre vaisseau. Elles sont chargées de bananes, de noix de coco, de mangoustans, d'ananas, de pamplemousses, de poivre, de poulets-pigeons, etc., etc.

L'orfèvrerie indigène est très curieuse. Avec un simple clou comme instrument, le Sumatrais fabrique des broches, des pendants d'oreilles, des colliers en filigrane d'argent, objets dont j'ai rapporté quelques échantillons en Europe. Pour vivre sous l'équateur, ces gens ne sont pas des sauvages. D'ailleurs leur grâce, leur souplesse, leur allure mâle et courageuse, leur beauté physique disposent favorablement à leur égard. Je me réjouis d'aller visiter leurs *kampongs*.

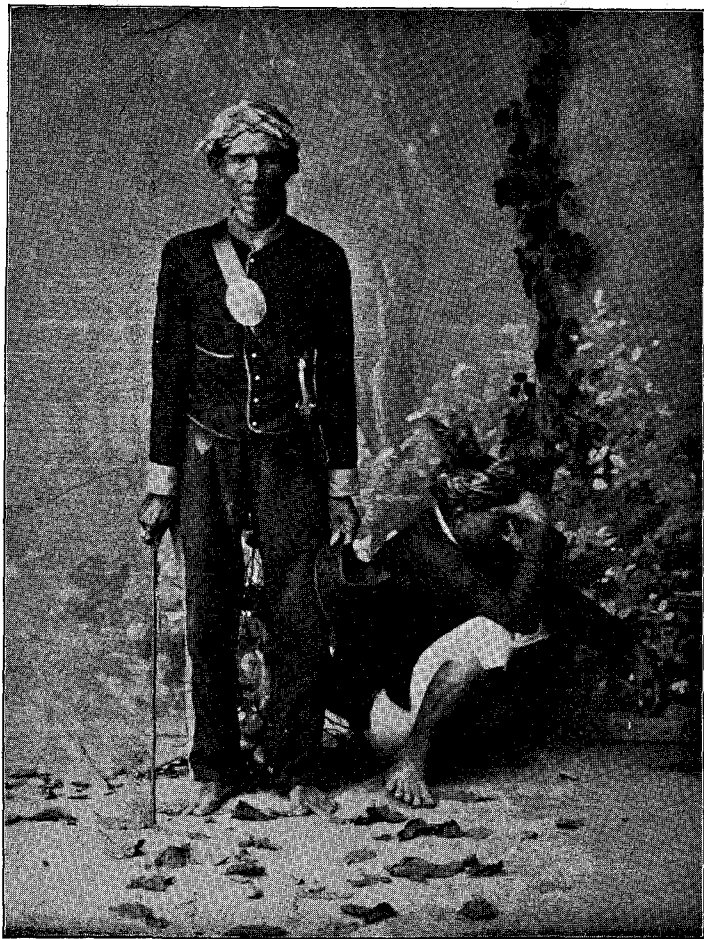
Burgmeester den Tex, janvier 1891.

Beau, mais monotone pays où, du premier au dernier de l'an, le soleil se lève et se couche à la même heure, embrasant l'horizon de ses couleurs les plus crues. Partout une végétation luxuriante ; point de repos pour l'œil ; ici, tout prend des proportions énormes ; notre humble fougère devient un arbre géant, nos modestes orchidées atteignent une hauteur inusitée, notre lézard

se transforme en caïman. Pourquoi ce paradis terrestre où l'on désirerait se fixer à jamais est-il si funeste aux Européens? Sous ce ciel de feu où tout prospère, l'homme du Nord s'affaiblit par degrés. Les quelques fonctionnaires, militaires et négociants, qui séjournent à Padang, m'apparaissent comme des ombres, amaigris, fatigués, le visage plombé, bistré; exposés aux fièvres, au choléra, à la dissenterie, ils se reposent pendant une partie de la journée. Le séjour dans ce pays enchanteur, où l'indigène est frais et dispos, n'est pour eux qu'un continuel bain de vapeur débilitant; leurs enfants ont l'air de petits vieillards et, au sein de cette nature qu'aucun pinceau ne peut rendre et qu'aucune plume ne peut décrire, le Hollandais se prend à regretter les tristes brouillards de son pays natal.

Nous côtoyons rapidement les rives de Sumatra; la chaleur des nuits égale celle des journées; impossible de dormir dans sa cabine; en *cabaja* et en pantalon indien, l'on se couche sur le pont, cherchant un sommeil difficile à obtenir. Partout la même végétation, partout les immenses feuilles des bananiers atteignant la taille d'un homme, les cocotiers, gigantesques parasols verts où pendent de grosses noix brun doré, puis les forêts des bambous flexibles et mélodieux. Au lointain horizon, le panache menaçant des volcans s'élève blanchâtre dans l'azur du ciel.

Après deux jours de voyage, nous entrons dans le détroit de la Sonde; l'océan se peuple d'îles et d'îlots qui ressemblent à de gracieux bouquets émergeant de l'eau; les poissons volants sautent de l'eau à chaque instant pour retomber dans la mer avec un bruit sec de leurs ailes métalliques. Mais voici une ombre effrayante à ces splendeurs de la nature: les restes de l'île de *Krakatau*, devenue fameuse en 1883. C'était alors une île



POLICIER ET PRISONNIER JAVANAIS

verdoyante. Couverte de forêts vierges, elle était dominée par un volcan qui, depuis quelques mois, alarmait les navigateurs par ses sourds grondements et les effrayait la nuit par sa lave incandescente. Tout à coup, au mois de mai, le volcan fit éruption, provoquant ainsi une catastrophe terrible. La lave fut projetée, avec une violence extrême, à des distances considérables ; des vagues énormes se ruèrent sur les côtes de Sumatra et particulièrement sur celles de la province de Bantam à Java. Tout fut détruit : *kampongs* et plantations ; quarante mille personnes trouvèrent la mort dans cette catastrophe. Un trois mâts, qui doublait un cap voisin, fut projeté dans l'intérieur d'une île éloignée où l'on peut encore en voir les débris. Quelques mois plus tard, en automne, l'horizon s'empourpra le soir, en Europe, de lueurs insolites dont la cause s'expliqua plus tard.

Au Japon et en Chine, l'on crut à la fin du monde, car le soleil resta pendant une semaine obscurci par les poussières volcaniques. Après le cataclysme, les vaisseaux passaient difficilement à travers des forêts arrachées, flottant à la surface de la mer avec une quantité de cadavres malais et chinois. Aujourd'hui, la belle *Krakatau* a presque disparu ; ce qui en reste est dénudé et déchiré par de larges et profondes crevasses, mais le puissant soleil des Indes, ennemi de toute aridité, commence à reverdir les flancs de ce rocher, et bientôt le tombeau de plusieurs milliers d'hommes sera recouvert de fleurs.

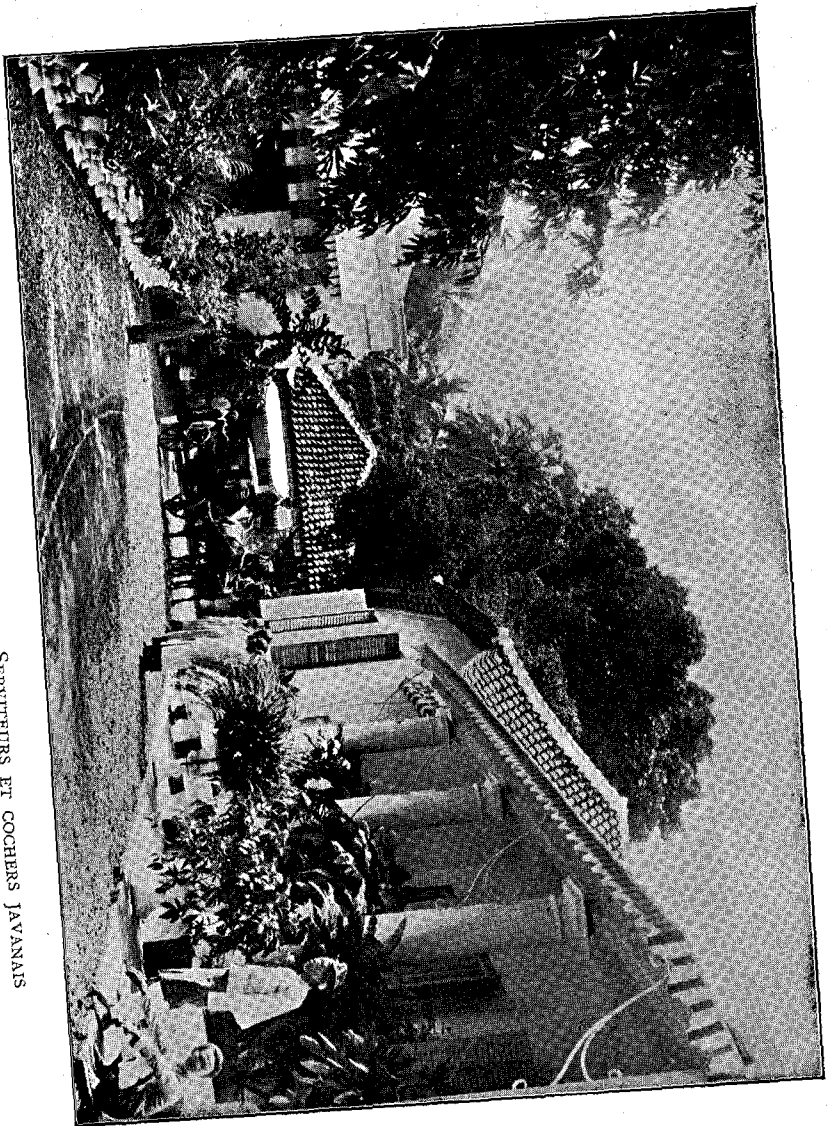
Batavia-Weltefreden, janvier 1891.

En souvenir de leur patrie, les Hollandais ont donné aux îlots situés dans la rade de Batavia le nom des principales villes des Pays-Bas. Nous touchons enfin à Priok, le port de la capitale des Indes néerlandaises. Il est trois heures de l'après midi ; je reçois l'ordre de transporter immédiatement mes malades à Weltefreden, car Priok

est réputé pour son insalubrité ; une dizaine de coolis s'attellent à chaque brancard et je dirige le lugubre cortège jusqu'à la gare, Nous sommes entassés dans un wagon qui a dû contenir du poisson desséché ; c'est une espèce de hutte roulante recouverte d'*atap* ; un doux parfum de marée, rendu plus pénétrant encore par les rayons d'un soleil équatorial, nous embaume jusqu'à Weltfreden, la nouvelle Batavia ; mais c'est à peine si je m'en aperçois, tant le spectacle offert à mes yeux me paraît nouveau. Quelle vie dans cette gare de Priok ! Des gens de toute couleur gesticulent et crient dans les différents dialectes de la Malaisie et de la Chine. Une centaine de coolis, accroupis et disposés sur un rang, reçoivent d'un *Mandour* qui passe au trot devant eux la paie de la journée ; d'autres entourent les marchands de fruits, de riz, de bétel et les cuisines portatives suspendues aux deux extrémités d'un bambou.

Les vêtements des Malais sont bleus ou rouge foncé ; les Javanais, dont le costume est clair, affectionnent le sarong jaune ou brun, zébré de lignes plus sombres ; le *kapala-sarong* s'enroule autour de leurs têtes, ou bien ils sont affublés d'énormes couvre-chefs, véritables boucliers de jonc ; d'autres coiffures bizarres ont la forme de cônes ou de pyramides ; les cochers sont abrités sous un gigantesque chapeau, sorte de cloche rayée rouge et or. Un ; multitude de Chinois, à la figure glabre et huileuse, circulent, l'air affairé ; tous, sans distinction, portent à l'occiput une queue qui leur tombe sur les jarrets. Le Chinois gommeux est coiffé d'un joli chapeau rond de couleur grise, confectionné en Europe ; il a endossé le pantalon blanc et chaussé des souliers à la Molière ; à chacun de ses doigts brille une grosse bague visible de loin ; il pose et manie sa badine comme un dandy de chez nous. Plus loin, de dignes et majestueux Arabes,

VILLA DU CAPITAINE T. A. WELTFREDEDEN — SERVITEURS ET COCHERS JAVANAIS

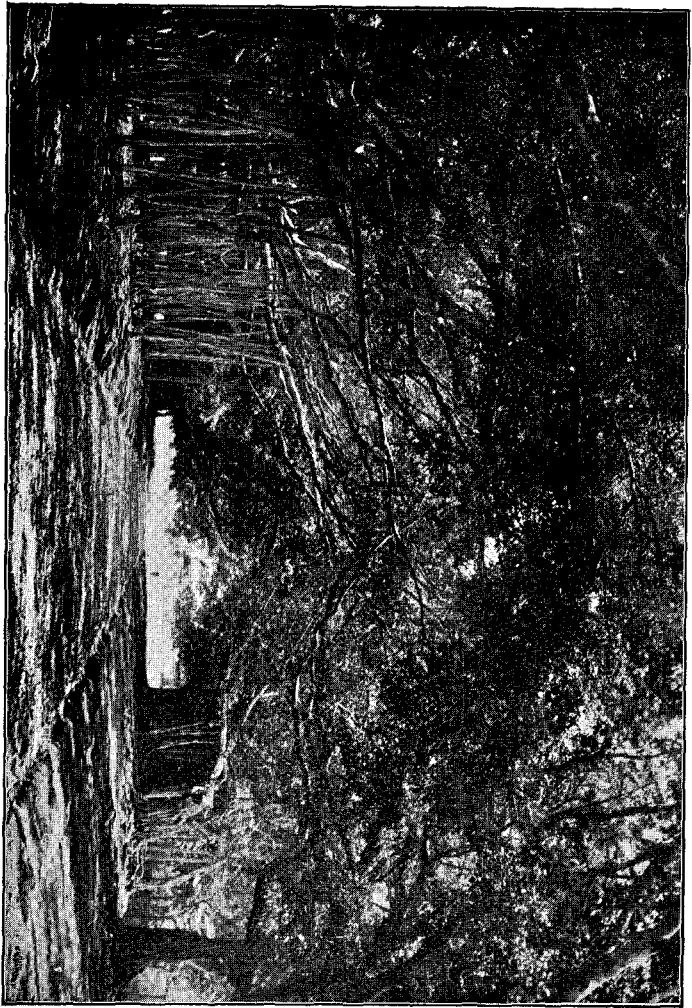


représentants du pouvoir religieux, s'abritent sous des parasols cramoisis ; leur veste est brodée d'or ; drapés dans une robe écarlate et la tête ceinte du turban blanc comme neige, ils offrent leurs doigts effilés aux baisers des croyants. Au milieu de cette foule si pittoresque, le pâle Européen du Nord, vêtu de blanc ou du brillant uniforme de l'armée des Indes, traîne péniblement ses membres alanguis.

La locomotive siffle et entraîne quelques wagons à deux étages, dans lesquels se sont entassés les représentants des différentes races qui vivent dans l'île. Nous traversons des sites merveilleux. La végétation envahit la voie ferrée. Partout des bouquets de palmiers, de bambous, de kapoks, de palétuviers ; ici de gracieux *kampongs* enfouis dans la verdure ; là le canal où une foule de naturels prennent leur bain ; sur les rives des enclos où les *sapi* (vaches malaises), le front étroit, l'œil stupide, les longues cornes peu divergentes et toutes droites, nous regardent passer en ruminant ; quelques gentils poneys, la crinière ébouriffée, la tête un peu grosse, mais intelligente, gambadent à côté. Les canaux s'entre-croisent ; sur leurs bords se penchent des fougères grandes comme des saules pleureurs et sur leur surface croupissante les plantes aquatiques forment un large tapis vert, où des papillons aux vives couleurs prennent leurs ébats.

Weltefreden, janvier 1901.

Weltefreden est un merveilleux jardin, sillonné par de larges canaux et de vastes allées. Les habitations des Européens ont l'air de temples grecs ; les vertes pelouses qui les entourent font ressortir avec plus d'éclat la blancheur de leur fronton et de leurs colonnades. Ces luxueuses demeures sont à moitié ensevelies sous les plantes tropicales les plus splendides. Les multiples panaches des

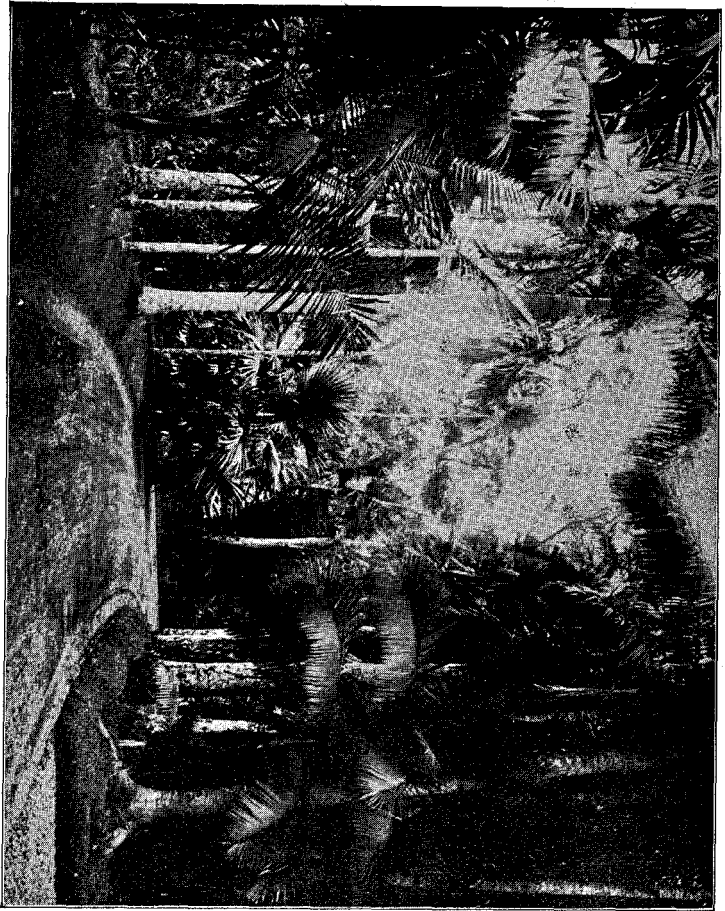


ALDE DE MULTIPLIANTS, BOGHOR (JAVA)

palmiers abritent les branches élançées du flamboyant à la fleur écarlate ; l'arbre à coton secoue ses flocons de neige au sein des massifs de caféiers, de muscadiers, de vanilliers ; plus loin, le palmier des voyageurs s'étale en éventail et, pareil à un paon, semble faire la roue. Tel est le délicieux séjour où l'opulent Hollandais vient se reposer après avoir fermé ses comptoirs dans l'insalubre Batavia. Discrètement retirés de la voie publique, ces palais en sont séparés par de longues et spacieuses avenues bordées de vases fleuris. Quel charme quand, le soir, le scintillement des étoiles jette une douce clarté sur ce paysage féerique ! Les parents mollement étendus dans leurs chaises longues de rotin causent de la lointaine patrie, tandis qu'une jeunesse bruyante prend ses ébats dans le plus léger des costumes.

Les allées publiques sont ombragées par une double rangée de superbes *waringis* dont les cimes altières se rejoignent pour former une voûte végétale d'une majesté incomparable. Partout des édifices remarquables par la pureté de leurs lignes : le palais du gouverneur en style ionien, les nombreux puits artésiens, chefs-d'œuvre d'architecture, le cercle de l'Harmonie, semblable à un palais du conte des Mille et une Nuits, le musée, où les trésors artistiques et industriels de l'archipel de la Sonde sont rassemblés, l'opéra, les églises et enfin les hôpitaux qui cachent leurs tristesses et leurs deuils au sein de bosquets constellés d'ordichées.

De petites constructions blanches, espèces de guérites, espacées le long du chemin, servent de refuge à quelques indigènes ; ils sont tenus d'y faire à tour de rôle un singulier service de police. Il arrive fréquemment qu'un Malais, atteint de manie furieuse, s'élançe dans la rue un *kriss* à la main et, possédé par une rage inouïe, cherche à tuer tous ceux qu'il rencontre.



UNE ALLÉE DU JARDIN DE BOGHOR (JAVA)

Aussitôt un des gardiens donne l'éveil en frappant à coups redoublés sur un tronc d'arbre creux ; à ce bruit, une terreur folle s'empare de la foule ; le cri sinistre : *Amok !* sort de toutes les poitrines, c'est un sauve-qui-peut général ; d'autres gardiens, portant un long trident en bambou, courent sus à l'énergumène et s'efforcent de le bloquer dans une impasse ; mais, le plus souvent, le revolver d'un Hollandais a eu raison de l'*Amok* ; la populace s'acharne alors sur le blessé et l'achève impitoyablement.

Ces postes de police signalent aussi les incendies. L'autre soir, j'entends retentir le son lugubre du gong ; un *kampong* javanais venait de prendre feu ; au pas de course, je m'engage à la suite de plusieurs pompes légères dans une forêt de cocotiers ; quelques huttes recouvertes d'atap flambaient comme de l'étope ; les flammes léchaient la cime des palmiers et, de temps à autres, une noix de coco tombait, pareille à une bombe, au milieu du brasier. Les pompiers indigènes, avec leurs casques de Nanterre, leurs longs bras grêles, leurs contorsions simiesques et leur peau luisante où se mirent les reflets de l'incendie, ressemblent à de vrais démons se tordant dans la géhenne éternelle...

D^r LOUIS THÜRLER.

Eucalyptus.

La santé est le plus précieux des biens. Pour combattre le Rhumatisme, l'asthme, etc., le lecteur trouvera dans le présent calendrier une recommandation de la maison renommée : Ernst Hess, Klingenthal (Saxe) en faveur du véritable Eucalyptus australien.

Nous ne voulons pas manquer d'attirer l'attention des honorables lecteurs sur cet ancien remède avantageusement éprouvé.

UNE STATUETTE ROMAINE

trouvée à Monteynan



e charmant Cupidon romain que nous reproduisons ici, fut trouvé à Monteynan en avril 1901. La charrue qui l'a sorti de terre retournait le sol d'un monticule ovoïde portant le nom de « La Rayaz » (nom tiré sans doute d'une sorte de fossé humide qui dessine le pied de l'élévation, comme pour le défendre du côté où les rochers abrupts de la Sarine le laissent accessible).

Le mamelon lui-même est divisé, dans le sens de la longueur, en deux parties égales ; l'une boisée (parties qui surplombe la Sarine en face d'Hauterive) et l'autre, en prairie ¹⁾).

Cette trouvaille de Monteynan est des plus intéressantes au double point de vue de l'art et de l'archéologie.

Pour la considérer sous le premier de ces deux aspects nous ne saurions mieux faire que de puiser largement dans l'étude très documentée dont la statuette a été l'objet, étude qui eût pour auteur un maître dans les questions d'art : le R. P. Berthier ; la voici : ²⁾

« Après nous avoir décrit avec une clarté et un savoir

¹⁾ C'est précisément en retournant cette maigre prairie pour la transformer en champ, que la statuette fût mise au jour.

²⁾ Communication faite par le Rd P. Berthier à l'Académie de de St-Maurice. Merci au savant et aimable Dominicain, d'avoir bien voulu autoriser cette compilation en faveur des *Etrennes fri-bourgeoises*.



STATUETTE ROMAINE TBOUVÉE A MONTEYNAN

remarquables l'introduction de la civilisation romaine dans la Suisse occidentale, l'organisation des *civitates*, des *pagi* et des *vici*, M. Daguët ajoute que cette civilisation, en Suisse comme ailleurs, revêtait un caractère nettement grec, au point de vue artistique et littéraire. « Les noms grecs, dit-il, sont très communs pendant cette période, dans les monuments de l'Helvétie ; on en trouve plusieurs dans la liste des citoyens qui remplissent les fonctions de sévirs à Genava et à Aventicum. Des médailles grecques, frappées en l'honneur d'Hercule, ont été découvertes, près de la route romaine de l'Etraz, canton de Vaud. Sur les rives du Léman et de la Broye paraît avoir fleuri toute une petite Grèce helvétique, dont Aventicum était le centre, comme Massilia (Marseille) formait celui de la Grèce gauloise.

« Une délicatesse athénienne respire dans les inscriptions de cette époque. Tantôt elles peignent d'une manière touchante le bonheur domestique, tantôt elles révèlent une gaieté railleuse ; tantôt elles trahissent une insouciance malade qui touche à l'affaissement moral, et signale le raffinement des esprits, mais aussi le déclin des nations ¹⁾ ».

« Ces graves paroles sont d'un historien qui a lu et compris Tacite, et peuvent servir de préface excellente à la notice que nous consacrons à une statuette d'origine gréco-romaine découverte naguères à Fribourg.

« Nous ajouterons seulement qu'outre les villes, villages et maisons de campagne construites sur le territoire qu'ils occupaient à titre définitif, les Romains, pour assurer leurs possessions contre les barbares, comme ils disaient, avaient construit de nombreux postes militaires sur les points de quelque importance stratégique. Ces

¹⁾ *Hist. de la Conféd. helv.*, vol. I, ch. III, 4.

installations avaient un caractère de permanence indéfinie, comme la nécessité de leur création elle-même. Ces postes étaient commandés par des officiers qui avaient le goût des arts, y embellissaient leurs maisons de mosaïques, de peintures tout-à-fait pompéiennes, de statues en marbre ou en bronze, imitations ou reproductions des chefs-d'œuvre d'Athènes ou de Rome. L'exemple de Verrès est là pour nous prouver que parfois ces représentants du peuple romain étaient des collectionneurs insatiables et sans scrupules.

« Or ces postes militaires étaient particulièrement nombreux dans le pays qui est aujourd'hui le canton de Fribourg ; le long de la Sarine ils étaient parfois très rapprochés les uns des autres pour la surveillance des gués ou des passages trop faciles. Ils subsistent encore le plus souvent dans des ruines ou des vestiges parfaitement reconnaissables avec des fossés et même des restes de murailles. On avait naturellement choisi des monticules un peu élevés et faciles à défendre. De là les noms de *mottes*, qu'on leur a donnés plus tard, du latin médiéval *motota* ou *motta*, qui signifie petite colline, tumulus, élévation. C'est sur l'emplacement parfaitement reconnaissable de l'un de ces postes militaires qu'a été trouvée notre statuette. Voici ce qu'en dit M. Max de Techtermann, conservateur du musée de Fribourg, dont le zèle infatigable et éclairé a immédiatement compris l'importance de la découverte, et en a assuré le bénéfice au musée dont il a la garde : « Cette précieuse trouvaille a été faite à Monteynan, sur le territoire d'Arconciel ; la statue a été mise au jour par le soc de la charrue, dans une prairie que l'on retournait pour en faire un champ d'avoine.

« Cette prairie forme la moitié Est d'une éminence ovoïde, graveleuse, située au-dessus des rochers de la

Sarine, en face du monastère d'Hauterive. L'autre moitié Ouest de la colline est boisée. Les traces d'un fossé semi-circulaire se voient encore à la base de l'éminence ; ce fossé protégeait probablement un poste militaire, du côté de la plaine, pour aller se perdre vers l'Ouest, dans le versant plus rapide de la Sarine ¹⁾ ».

« Ce n'est point la première trouvaille de ce genre faite dans le pays de Fribourg : on y a découvert des images réduites de Jupiter, de Mars, de Minerve, de Charon, etc., d'un travail souvent remarquable. La statuette de Minerve en particulier, de Minerve orateur, qui le casque levé, le bras droit appuyé sur le flanc esquise de la gauche un geste d'une sobriété et d'une élégance divines, nous apprend que les Romains vainqueurs par la force brutale ont été vaincus par l'esprit des Grecs.

« Notre statuette est un petit génie ailé, lancé à la course. Il n'a pas de vêtement ; de la main droite qu'il ramène vers le corps il tient un objet rond, marqué d'une croix, dans la gauche étendue en avant, il portait un autre attribut, resté malheureusement introuvable. Les cheveux, divisés en petites nattes ou tresses flexibles, sont ramenés vers le sommet de la tête et serrés par un ruban, se terminent en houppe gracieuse ; un petit toupet double s'érige sur le front.

« La statuette est en bronze, d'une conservation parfaite, la patine verdâtre et luisante n'en a presque pas souffert. Elle a été coulée, puis retouchée au poinçon, jusque dans les moindres détails. Le modelé est largement compris et exécuté ; l'une des joues est cependant plus grande que l'autre. La hauteur est de 10 centimètres. L'artiste considérait son œuvre comme précieuse, et en conséquence a donné des yeux d'argent à son divin personnage.

¹⁾ Voir la *Liberté* de Fribourg, 30 avril 1901.

« Mais quel est ce personnage ? Est-ce un symbole fantaisiste, créé de toutes pièces, d'après une imagination passagère de l'artiste, ou bien une représentation traditionnelle ?

« C'est à cette dernière hypothèse qu'il convient de s'arrêter. Sans doute les artistes grecs, et à leur imitation, les artistes romains, ont multiplié les génies de toute sorte, selon des goûts arbitraires ; il y avait le génie du feu, le génie de l'eau, le génie du travail, le génie du sommeil, les génies de toutes les forces et de toutes les activités ; mais ici nous avons une représentation consacrée par un long usage, selon des lois fixes et déterminées dans son objet et par son caractère absolument précis : il s'agit d'Eros, le dieu Amour, ou plutôt d'Eros androgyne.

« Ce dernier nom a pu être détourné de sa signification première : mais pris dans son origine, il ne doit pas réveiller d'idée malsaine ou lubrique. Eros personnifiait dans la pensée antique cette loi d'union et d'inhésion nécessaire à la genèse et à la conservation de tous les êtres. Les forces que nous désignons sous les noms d'affinités électives, de cohésion, d'attraction, de gravitation, ou sous des noms analogues, étaient toutes symbolisées et personnifiées dans la petite déité, dont on a plus tard restreint le domaine en lui bandant les yeux. Les diverses théories mythologiques sur l'origine d'Eros confirment pleinement cette interprétation. Au début Eros apparaît comme une déité cosmogonique primordiale, qu'Hésiode fait contemporaine de Chaos et de Gaïa (la terre), et dont le rôle est de rapprocher les éléments confus de l'univers à sa naissance ; ou encore que les Orphiques nous représentent comme le fils de Gaïa et d'Ouranos (le ciel) ou de Chronos (le Temps). Plus tard seulement il apparaît d'une origine moins grandiose, comme fils

d'Aphrodite, quoique même dans cette dernière hypothèse on retrouve encore, si l'on cherche bien, l'idée primitive. Pour des motifs faciles à deviner la théorie étroite fut plus facilement admise et plus fréquemment représentée. Toutefois la théorie plus ancienne et plus large persiste comme doctrine chez les poètes, chez les philosophes, même chez les théologiens. Thomas d'Aquin en particulier retient encore la notion la plus universelle. « Un caractère commun à toute nature, dit-il, est qu'elle se trouve soumise à une inclination qu'on appellera tendance naturelle ou *amour*. Cette inclination toutefois revêtira des formes diverses selon les diverses natures, et sera particulière à chacune de ces dernières. Chez la nature intelligente l'inclination naturelle se traduit par la volonté; chez la nature sensitive, par l'instinct sensitif; chez la nature dénuée de connaissance, par une tendance naturelle vers un bien ¹⁾ ».

« Et parce que tout amour suppose une connaissance, et qu'ainsi une force semblable paraît impossible chez la nature qui ne connaît pas, le grand Docteur ne manque pas de se poser la difficulté, et d'y répondre avec une profondeur et une sagesse admirables, en nous disant qu'en effet tout désir suppose une connaissance, mais que cette connaissance n'existe pas nécessairement chez l'être qui est le sujet de la tendance, et qu'il suffit qu'elle se rencontre chez l'être qui meut et dirige toutes les forces et les activités, c'est-à-dire chez Dieu ²⁾ ».

« Les premières représentations plastiques d'Eros ailé, fils d'Aphrodite, remontent au V^{me} siècle avant Jésus-Christ. Le symbolisme des ailes s'explique tout seul : c'est la rapidité, la force et l'ampleur de l'activité d'Eros.

¹⁾ *Sum.*, I^a, q. 60, a. 1.

²⁾ *Sum.*, I-2^{ae}, q. 85, a. 6.



STATUETTE ROMAINE VUE DE FACE

« Durant la première période le dieu n'est pas figuré sans sa mère : le style est sévère et grave.

« Au IV^me siècle, il prend un caractère plus personnel Scopas, Praxitèle, Lysippe, tous les grands sculpteurs le représentent isolé, dans la décoration des temples et des places publiques,

« Enfin il devint le motif le plus fréquent de la sculpture de genre, et les figurines de Tanagra, nous les montrent, avec un esprit infiniment varié et délié, dans ses ruses, ses agaceries, ses mutineries, ses bouderies, ses jalousies, exerçant tous les métiers, se mêlant à tout et de tout.

« Il va de soi que la peinture, plus flexible encore que la sculpture, utilisa, et de mille manières, ce motif de décoration. La céramique étrusque, grecque et romaine, non moins que la poésie, n'a pas de pensée et de préoccupation plus fréquente que ce thème éternel.

« Mais il importe de revenir à notre statuette, et d'en donner une description plus détaillée en tirant quelques conclusions des données précédentes.

« Notre image d'Eros nous le présente sous les traits d'un enfant déjà rusé : mais ce n'est plus l'adolescent robuste des périodes classiques. Il est figuré courant à pieds, ses petites ailes (et combien élégantes !) à peine ouvertes ; mais de lui aussi on peut dire : « Et même quand il marche on sent qu'il a des ailes ». Son mouvement est merveilleux d'élégance, de vie et de souplesse.

« Il fut destiné à orner un objet sur lequel on le fixa par le pied posé à plat ; de la soudure d'argent il reste des vestiges parfaitement reconnaissables. Peut-être faut-il conclure que l'objet qu'il embellissait était en argent. Ainsi placé notre petit Eros rappelle l'Amour baladin qui orne dans le musée de Naples la jolie lampe que l'on sait.

« Il n'est pas facile de déterminer l'action que lui a pré-

tée l'artiste. Nous avons cru d'abord que notre statuette tient un pain marqué d'une sorte de croix, le *panis decussatus*. Nous avons fini par abandonner cette idée en réfléchissant que le pain hypothétique n'a pas de dimensions plus grandes que la main de l'enfant, et qu'on n'imagine pas un artiste aussi bien appris que le nôtre heurtant à ce point les lois des proportions. Nous opinions encore que notre Eros tient la pomme fameuse, dont le sommet serait marqué par les entailles croisées ; mais cette idée ne combine pas avec le mouvement de la statue. Nous opinons que le petit génie joue à la balle, et qu'il tient de la droite la balle qu'il va jeter. Les entailles pourraient rappeler la *pila picta*, ou encore être une balle écrasée. C'est la seule explication, croyons-nous, qui justifie le mouvement. Rien d'ailleurs de plus fréquent que ce genre de représentation.

« Mais c'est la tête surtout qui mérite attention, à raison des particularités de la coiffure.

« Le cheveux ont d'abord été partagés autour de la tête en nombreuses nattes légères et roulées au fer, puis ramenées et liées au sommet. Cette forme de coiffure est fort rare ¹⁾. Elle était usitée chez les Grecs, et spécialement réservée aux femmes ²⁾. Ce détail revêt une grande importance, puisqu'il nous permet d'affirmer que nous avons ici un Eros androgyne. Ce mot ne doit pas non plus réveiller immédiatement des idées sensuelles ;

¹⁾ MM. Cottier et Reinach, *Nécropole de Myrina*, pl. 15, nous montrent une terre cuite, représentant *Eros androgyne* coiffé de cette façon, bien qu'un voile couvre l'arrière de la tête.

²⁾ Cf. Rich. *Diction.*, voc. *Corymbus*, 2. Dans quelques pays de la Suisse on coiffe encore les petites filles de la même manière. Les deux premiers volumes de la collection de statues, publiée par M. Reinach, ne contiennent que trois échantillons de cette coiffure sur 11,000 dessins.

dans le début cette création n'était pas autre chose que la traduction de la pensée exprimée dans ce passage de la *Genèse*: « Et erunt duo in Carne una ¹⁾ ». Plus tard seulement la pensée première fut déviée et pervertie ²⁾.

« Si nous prenons les détails de cette coiffure et les noms qui les désignent, nous resterons sous le charme de l'imagination grecque.

« Ces boucles de cheveux, ou longs tire-bouchons, semblables à des vrilles de vigne, ou à des franges tortillées, s'appellent « cincinni », en grec *ἑλικες* ; mais elles ont été formées artificiellement, au fer à friser.

« Relevées au tour de la tête et reliées au sommet par un ruban appelé en grec *ταινία*, en latin « nodus » elles se terminent par une houppe que les Grecs appelaient spirituellement *ιαμπαδιον*, petite lampe, à raison de la ressemblance qui existe entre la flamme d'une lampe et cette touffe de cheveux parfois fort brillante, sans doute. Les Romains appelaient cette houppe du nom de « cirrus in vertice ». Le mot « cirrus » signifie boucle naturelle de cheveux, par opposition au « cincinnus » formé au fer. Les Grecs l'appelaient encore *μαλλός ἀθλητοῦ*, parce que les athlètes et les lutteurs avaient l'habitude de se relever ainsi les cheveux au sommet de la tête, afin d'empêcher que l'adversaire ne les saisis facilement par la chevelure. Nous ne pensons pas que l'artiste qui a fondu notre Eros ait eu l'intention de rappeler aucunement les luttes et les triomphes du petit dieu ; il n'avait en vue que la coquetterie.

« L'ensemble de la coiffure ainsi organisée s'appelait « crobylus », *κρόβυλος*, ou encore « corymbus », en grec *κόρυμβος*, bouquet de baies de lierre, en raison de la ressemblance avec un bouquet semblable.

¹⁾ *Gen.*, II, 24.

²⁾ Cf. Cottier et Reinach, *La Nécropole de Myrina*.

« Un détail dans notre statue, et qui constitue une rareté, c'est qu'outre la houpe du sommet de la tête, elle porte encore un toupet sur le front. Le toupet s'appelait à proprement *κράβηλος*, bien que souvent ce mot fût synonyme de *κρόμφος*. Le toupet se divisait en deux parties inclinées l'une à droite, l'autre à gauche, comme on le voit chez l'Apollon du Belvédère et dans d'autres statues classiques.

« Si après ces détails on nous demande à quelle époque remonte notre petite statue, nous répondrons, en tenant compte des raffinements artistiques, qu'elle date vraisemblablement du premier siècle de notre ère.

« Elle sera donc à tous les points de vue l'un des bijoux les plus précieux du musée de Fribourg. »

J. J. B.

Nous nous bornerons donc à ajouter à cette savante dissertation qu'une autre statuette, d'une analogie frappante, avait été trouvée, vers 1882, à Baden en Argovie¹⁾. Sous les rapports de dimension, de facture, de mouvement, etc., l'identité est presque absolue. Les seules nuances consistent d'abord en ce que les cheveux de la figurine de Baden ne sont point tirés en nattes régulières, pour former chignon en arrière de la tête, mais retombent sur les oreilles en boucles soulevées par le vent ; puis dans la grappe de raisins qui remplace dans la main droite le pain ou le fruit tenu par le petit dieu de Monteynan ; enfin par le bâton incomplet (une torche sans doute) qu'élève le personnage de Baden et que le nôtre devait certainement avoir tenu aussi.

Quant à l'intérêt archéologique ou plutôt historique de la trouvaille, il consiste à nous prouver une fois de

¹⁾ Elle a été décrite dans le *Recueil d'antiquités suisses* d'avril 1882 (plan XX, page 266) par M. H. Blumer.

plus que, dès l'époque des premiers empereurs, les Romains s'étaient non seulement fixés sur les rives ensoleillées et enchanteresses de nos lacs bleus, mais qu'ils avaient aussi pénétré profondément dans les contrées, sévères d'aspect et rudes de climat, qui s'étalent au pied même de nos montagnes.

En effet, les fouilles provisoires entreprises aussitôt après la découverte, dans l'espoir de retrouver soit les parties manquantes de la statuette, soit d'autres objets encore, ramenèrent une quantité suffisante de débris de tuiles à rebords et de poteries diverses, pour démontrer l'existence d'un établissement romain stable.

Des fouilles, plus méthodiques et complètes, permettraient sans doute de déterminer exactement l'emplacement, la nature et l'importance de cet établissement.

Jusqu'à preuve du contraire, nous restons personnellement persuadés que Monteynan, poste militaire ou de péage, faisait partie de tout un système de fortifications espacées sur les deux rives de la Sarine, afin d'en commander les divers passages. Parmi ces derniers, l'un des plus importants, aurait été celui, d'un accès facile, qui devait exister entre Hauterive, et la longue presqu'île en pente relativement douce de *La Souche*. Cette hypothèse est basée sur une série de présomptions, trop longues à développer ici, mais tirées principalement des noms locaux, de considérations topographiques, etc.

MAX DE TECHTERMANN.

Galanterie pratique. — La scène se passe dans un tramway. Il y a trois dames debout sur la plate-forme.

Un monsieur de l'intérieur se lève et, galamment :

— Ma place à l'aînée de ces dames, dit-il.

Silence, personne ne bouge.

Et le monsieur, satisfait, rentre s'asseoir.

ANECDOTES NUTHONNIENNES

A l'inauguration du Palézieux-Châtel un orateur s'écrie dans une improvisation humoristique : « Il faut féliciter la commune de Châtel d'avoir eu l'esprit assez large pour doter le pays de ce chemin de fer à voie étroite » pour le plus grand bien de cette contrée intéressante où les bains froids du Dr R. sont si chaudement recommandés.

* * *

Un inspecteur en tournée de visite des écoles primaires, arrive dans une contrée où l'alcoolisme fait de grands ravages.

— Je n'ai pas besoin de vous recommander, dit-il à un brave instituteur, de mettre vos élèves en garde contre les dangers de l'alcoolisme.

— Soyez tranquille, monsieur l'inspecteur, tous les jours j'exhorte mes élèves à ne pas se livrer à l'ivrognerie, avant d'avoir atteint l'âge de raison.

* * *

Simplification. — Un paysan amène son enfant au médecin. Après avoir examiné l'enfant, le docteur prescrit une potion en recommandant au papa d'en donner trois cuillerées par jour.

Le rustique retourne le billet, se gratte l'oreille et ne fait pas mine de s'en aller.

— Eh bien ! qu'y a-t-il encore, demanda le médecin.

— Si ça vous faisait rien, monsieur le docteur, dit le paysan, d'en prescrire quelques litres de cette affaire, parce que je veux bien vous dire nous avons toute une masse d'enfants malades dans notre village et j'ai pensé comme ça que c'était plus simple d'en prendre qu'un avec moi comme échantillon.

* * *

Un mendiant exigeant. — Un gros homme, copieusement ventru, avait généreusement donné à un pauvre diable une paire de ses pantalons. Le lendemain il voit revenir son homme avec les pantalons sur le bras.

— Hé bien ! mon brave, vous voilà de nouveau, il vous faut encore quelque chose.

— Si c'était un effet de votre bonté, mon bon monsieur, de m'admettre un certain temps à votre table, pour me faire un ventre conforme à vos pantalons !

* * *

Bolzico lit le journal.

— Rien de nouveau ? lui demande sa femme.

Et Bolzico tranquillement :

— Je suis en train de lire les « naissances » pour voir s'il est venu au monde quelqu'un que je connais.

* * *

Jean-Jacques veut faire changer un billet de 100 francs, il se rend pour cela à la ville voisine, distante de 10 kilomètres, avec son billet dans son portefeuille. Il s'en va à la banque où on lui remet vingt écus sonnants, qu'il fourre dans sa poche.

— Mais diable, se dit-il à part lui, ça me tire joliment bas ma veste toute cette mitraille, et 30 degrés de chaleur avec ça, ajoute-t-il en s'essuyant le front ! Une idée, si je me faisais adresser ça par la poste. Ainsi dit, ainsi fait. Notre homme s'en va déposer son rouleau au bureau de poste voisin, pour le faire envoyer à son adresse moyennant une petite dépense de vingt centimes.

Enchanté de son idée il s'en va boire chopine avant de reprendre tout guilleret le chemin de la maison.

Le lendemain le facteur s'amène et remet à Jean-Jacques, contre quittance, un billet de banque de 100 francs.

Jean-Jacques encaisse et s'abstient de faire à haute voix par devant témoins les réflexions que comporte la circonstance.

* * *

Histoire de poules. — Voici une lettre adressée à un de nos confrères de la presse, lettre que nous reproduisons textuellement pour l'amusement de nos lecteurs :

« Monsieur le Rédacteur

« Le mois d'avri a commencé voi la déjà 15 jour et les poule ne son pas enco enfermé dabitude vous annoncé su votre premiere feuille d'avri qui faut les enfermé pendant tout l'été et cet anée vous navé enco rien dit. Je pense que com me vous avé bien des ouvrages à préparé vous oublié probablement la poule dont je viens vou-rapeler cette petite à faire pou que vous l'oublié pas samedi par qu comme il fait beau tans à présent et que on a commencé à cemé les chou ses bougraisces de poule que j'aime bien can maime si elle ne sont pas enfermé ne se gênes rien pou veni tout reversé les caro et c'est ce qui mait arrivé ce matin 6 poule avéque un coque ma tout rebouzer mon petit caros dont je suis forte en colaire et ce qui me fait vous écrire donque si vous plai n'oublie pas d'enfermé les poule avéque le coque aussi.

« Mes bones sallutation »

LES ENVIRONS DE FRIBOURG

DÉCRITS PAR JOHN RUSKIN ¹⁾



Si, pendant des années, la plus exquise symphonie se continuait incessamment et qu'on élevât des enfants dans la chambre où résonne cette musique perpétuelle, ils auraient, je crois, peu d'aptitude à jouir de la musique et à la comprendre. Il semble que la beauté surabondante et constante des hautes régions montagneuses ait sur notre pouvoir contemplatif un effet exactement analogue. Il n'est pas bon pour l'homme de vivre parmi la beauté suprême ; créature insatisfaite de tout ce qu'il y a sur la terre, il arrive par la possession

¹⁾ John Ruskin est un des plus grands écrivains de la littérature anglaise ; il est regardé par beaucoup comme le plus admirable prosateur de l'Angleterre au XIX^e siècle ; un autre écrivain peut seul être mis sur le même rang que lui : le cardinal Newman, l'illustre anglican converti au catholicisme.

John Ruskin est né en 1819 à Londres, et il est mort à Coniston au commencement de l'année 1900. Il a eu par ses ouvrages une très grande action sur ses contemporains ; il a été un véritable apôtre social qui joignit l'exemple au précepte, et un apôtre social dont l'inspiration fut profondément chrétienne.

Il a été aussi un des grands rénovateurs de l'art anglais, et il s'est efforcé de ramener l'art à l'étude patiente de la nature. La nature était pour Ruskin la grande école et le temple par excellence de la Beauté. Il aimait la nature parce qu'il savait l'observer. Les pages que nous donnons montreront à nos lecteurs avec quelle exactitude il décrivait ce qu'il voyait et avec quel éclat et dans quelle langue il exprimait ses observations et ses idées.

Les Fribourgeois seront heureux, nous l'espérons, de connaître et d'apprécier cette éloquente description de notre sol natal, ce tableau de maître qui a été tracé en 1856, il y a près d'un demi siècle, par un artiste incomparable.

(Note des Editeurs.)

habituelle de tout ce que la terre peut lui offrir de plus beau à tomber dans la lassitude et dans le mécontentement.

Ainsi vaut-il mieux pour l'humanité que la forme des paysages coutumiers ne stimule pas fortement notre émotion, que les plaines élevées et douces où la charrue laisse l'ombre de ses sillons recourbés, et que la bande fraîche des falaises de calcaire et les faibles sinuosités du vallon revêtu de taillis soient des spectacles plus fréquents que la montagne d'Arcadie encapuchonnée de nuages ou que les vallées d'une exubérante richesse. Il vaut mieux qu'autour de la maison familière où nous sommes contraints de passer la plus grande partie de notre vie, jaillissent pour nous des joies plus humbles, alors que ces splendeurs étranges et puissantes deviennent le but de nos courses aventureuses, et nous sont des visions qui passent à la fois dans les rêves de l'enfant, dans les souvenirs des jours heureux et dans les contes d'hiver du vieillard.

D'ailleurs, sentons-nous toujours que la beauté de ces paysages est moindre ? Il est naturel au cœur humain de se fixer dans l'espérance plutôt que dans la possession actuelle, et subtil est le charme répandu par l'imagination sur les choses éloignées ou refusées ; ces paysages où sont contenues les promesses lointaines d'une beauté supérieure nous pénètrent parfois davantage que ceux qui ne laissent aucune échappée à notre fantaisie, épuisant d'un seul coup les trésors et les forces de la nature dans une splendeur invincible et incomparable.

Dans le monde entier il n'est pas, je crois, de contrée mieux disposée pour faire ressortir ce pouvoir divinateur de l'imagination que celle qui s'étend aux alentours de Fribourg du côté de Berne. Formée par la molasse grise, elle est à une assez haute altitude ; mais, comme elle ne

présente pas au touriste d'intérêt saillant, on la voit généralement en un jour de course hâtive en allant des Alpes de Berne aux Alpes de Savoie....

Fiévreux, les pieds endoloris, rassasié de glaciers et de précipices, le voyageur repose dans un coin de la diligence, remarquant tout juste que la route suivie est tortueuse et accidentée et que la campagne traversée est cultivée et comme apprivoisée. Que du moins pour rendre justice à cette campagne apprivoisée il s'y arrête quelques jours ; qu'il fasse une ou deux longues promenades à travers champs, il en recevra une impression différente. C'est, je le répète, une région ondulée de molasse n'atteignant jamais à des hauteurs considérables, mais suffisamment animée de l'esprit des montagnes pour se jeter en une succession continue de pentes et de vallées audacieuses ; et de même elle est suffisamment élevée au-dessus du niveau de la mer pour que les sapins suivent ses versants irréguliers et se dressent nombreux parmi les arbres de ses forêts. A travers ces hautes terres, la rivière a creusé son lit dans un ravin de cinq à six cents pieds de profondeur et serpente durant des lieues le long des collines paisibles ; nul ne songe à elle avant d'arriver sur ses rives ; et là, soudain, à travers les branches des sapins et au-dessous d'elles, l'œil aperçoit la rivière verte et glissante et les vastes murailles de la falaise de molasse qui forme ses berges. Cette falaise est rongée du côté où la rivière s'appuie contre elle jusqu'à former aux tournants du cours d'effrayants escarpements ; et sur l'autre rive elle laisse se former entre elle et l'eau des parcelles de prairies à demi recouvertes de taillis, ignorées dans leur douceur, vers lesquelles il est difficile de descendre et où le voyageur risque rarement ses pas sur un sentier à peine visible qui lutte pour la vie au-dessous du rocher. C'est ici que la rivière ondule,

et tourbillonne, et murmure dans une entière solitude. Elle passe au centre d'une région dont la population est dense, et pourtant jamais fleuve ne fut plus solitaire. Parmi les hautes montagnes, le torrent le plus éloigné et le plus faible a ses compagnons : la chèvre broute à côté de lui ; le voyageur se désaltère à son onde ; il le traverse, le bâton à la main ; le paysan lui creuse un lit nouveau et le dirige vers la roue de son moulin. Mais cette rivière n'a pas de compagnons : elle coule toujours, infiniment recluse, sans menace et sans mystère, dans le calme de la douce lumière du jour et de la libre atmosphère, dans un large espace où règne une tendre et profonde désolation ; sauvegardée de la vie et du travail des hommes, elle languit dans le repos ; les vagues s'enchoquent tout bas et nul ne les écoute ; les oiseaux sauvages font leur nid et nul ne les effarouche ; et les herbes odorantes et douces croissent, respirent et meurent, et nul ne les cueille ; et pourtant ces choses s'étalent éclatantes sous les nuages du ciel, dans la fraîcheur où tombent la pluie limpide et les rayons du soleil en marche.

Au-dessus de cette falaise escarpée tout se transforme en un instant. Eloignez-vous seulement de quelques pas des sapins qui étendent dans le ravin leurs branches anguleuses, sauvages, luisantes comme les rais de l'éclair, et vous vous trouverez sur une terre arable de la plus parfaite richesse ; le ruban de ses blés porte son étincellement, sa flamme, de champs en champs ; de jolis hameaux s'étalent dans la joie de leurs vergers pleins de fruits et de leurs jardins pleins de fleurs, dans la bienfaisance de leurs greniers et de leurs granges aux grands toits penchés ; des routes empierrées et soignées comme des allées de parc montent et descendent de colline en colline, se perdent parmi les talus brunis de

mousse, s'enfoncent dans les fourrés de mûres et d'églantines; ou bien, moitié clairières, moitié avenues, on les voit luire au travers d'une rangée de grands arbres: la barrière est ouverte, ou le sentier est sans barrière et il entre librement dans le jardin de quelque maison imposante, dont la fierté rurale s'entoure de ruches d'or, de granges ouvragées et d'un domaine irrégulier de chalets où grimpent les espaliers et les treilles. C'est une joie pour les yeux cette simplicité délicate, — oui, délicate, bien qu'elle soit fruste en quelque sorte; et ces maisons qui ne ressemblent pas à nos maisons anglaises, — coquettes, travaillées, classiques et d'un irréprochable confort, — ont une sorte d'abandon et d'aisance dans chacun de leurs détails qui s'harmonise avec la beauté agreste de leur contrée. Car il y a une force indisciplinée dans l'ensemble de cette campagne si habitable et si douce. Elle est, il est vrai, dorée par les blés, parfumée par l'herbe épaisse, mais elle n'est soumise ni à la charrue ni à la faux. Elle donne ce qu'elle a, de sa propre et libre volonté; il semble que rien ne lui soit arraché et que rien en elle ne puisse être conquis; elle n'est pas exempte de stérilité, mais, dans sa fécondité, elle est sans frein; — terre généreuse, d'une plénitude épanouie et capricieuse qui rit de vallée en vallée dans sa richesse intermittente, bienveillante et sauvage.

Mais au cœur de cette nature un élément plus sévère est mêlé. Tout le long des crêtes se dresse la masse sombre des innombrables pins qui ne prennent jamais part à la joie de la campagne; ombres fixes que le plus radieux soleil ne peut traverser ni bannir; parcelles et fragments de la nuit tombés là, ils se tiennent dans leur régularité solennelle au milieu des branches fléchissantes et rosées des arbres fruitiers, de l'étincellement fauve des moissons, et se dessinent comme un réseau noir,

comme d'immobiles franges sur le bleu dilué et dans la clarté sainte de l'horizon. Et pourtant ils n'attristent pas le paysage : on dirait qu'ils sont là pour faire ressortir l'éclat de tout ce qui les entoure ; coupé par la pointe noire des pins, le nuage semble d'un argent plus pur, l'atmosphère imprégnée d'une clarté plus vivante et plus franche, et les pâturages semblent d'un vert plus rayonnant quand ils montent rapides entre les troncs de pourpre ; et les sentiers paisibles des prairies suivent le bord de la forêt pour l'amour de son ombre, montant et descendant le long de racines glissantes, disparaissant parfois complètement sous les violettes, le lierre rampant, ou la brune jonchée des feuilles fibreuses ; puis ils se jettent soudain dans quelque nef latérale à la poursuite de ce rayon de jour qui pénètre à travers les troncs plus espacés et fait pressentir la lisière prochaine ; et bientôt ils sortent en effet de l'obscurité odorante et reviennent dans l'air vibrant de lumière, dans ce paysage merveilleux qui se déroule encore bien au loin, toujours plus loin, dans la persistance et le renouveau de ses jardins et de ses bouquets d'arbres, jusqu'à ce que les montagnes rocheuses du Simmenthal s'élèvent enfin au milieu de lui, effilées, parmi la houle des nuages du Sud.

Pour la culture générale de l'intelligence humaine et de la sensibilité, une contrée semblable est parmi les plus parfaites qui existent. ¹⁾

TRADUCTION DE H.-J. BRUNHES.

¹⁾ Modern Painters, iv, partie v, ch. xi, 7-10.

QUELQUES MOTS SUR LE JEU

de tarot. — (*Suite*).

XXII. — Le mat, le zéro, le fou.

Description. Un homme drôlement vêtu, d'allure grotesque, porte sur son épaule un bâton auquel est attachée une besace. Derrière lui court un animal qui veut le mordre.

Sens. C'est le fou, le symbole de la folie, Il court vite pour échapper au tigre qui veut le dévorer, emblème du remords qui poursuit l'homme coupable. Cet homme ne veut point voir ses fautes, il les porte dans sa besace derrière lui.

Cartomancie. Même sens.

Cette carte n'a par elle-même aucune valeur, elle ne compte que pour zéro et a le même sens que ce chiffre dans les nombres. A droite ou à gauche d'un chiffre zéro est quelque chose ou n'est rien 01 et 10.

XXI. — Le monde, le temps.

Description. Les quatre figures apocalyptiques aux coins : l'ange, l'aigle, le lion, le bœuf. Une couronne ovoïde de quatre couleurs. Une femme nue, au pied levé, tient dans ses mains deux batonnets égaux, voile et cheveux sont flottants.

Sens égyptien. Représente le temps du monde, ou le monde du temps. La femme est la déesse du temps et symbolise le temps qui fuit ou court (le pied levé).

Les quatre figures sont les saisons :

L'aigle : le printemps, les oiseaux reparaissent.

Le lion : l'été, les ardeurs du soleil fauve.

Le bœuf : l'automne, on laboure ou sème.

L'homme : l'hiver, époque de la réunion en société.

Cartomancie. La femme est la déesse Isis, dans l'ovale ou œuf d'où sort le temps et le monde, les figures sont les quatres saisons.

Sens indo-tartare primitif. L'aigle symbole de l'orient, du matin, de l'équinoxe du printemps.

Le lion, symbole du midi et du solstice d'été.

Le bœuf, symbole du soir, de l'occident, de l'équinoxe d'automne.

L'homme, symbole de la nuit, du septentrion et du solstice d'hiver.

Les bâtonnets sont les symboles de la balance et de l'équilibre du temps, de la justice et de l'équité des hommes, de l'égalité des jours et des nuits.

XX. — Le jugement, la création.

Description. Un ange sonne de la trompette ; on voit sortir de terre un homme, une femme, un enfant nus, puis une tombe.

Sens. Pour les anciens, la terre était la mère des hommes, ce n'est donc que de la création qu'il peut s'agir, puisque les hommes sortent de terre, ce tombeau n'est donc point à sa place et le cartier qui a fait l'image et baptisé le tableau s'est trompé.

Indique la création arrivée dans le temps ou au commencement du temps, puisqu'elle vient de suite après le XXI (le monde ou le temps).

Cartomancie. L'ange est Osiris, porte-voix, verbe qui commande à la matière. Les langues de feu sont l'esprit d'Osiris ranimant la matière. Les hommes sortant de terre admirent la toute-puissante créatrice.

Sens indo-tartare. L'ange est le soleil qui, chaque matin, orient du jour et chaque printemps matin de l'année, réveille ou ressuscite la nature et le fait parler.

XIX. — Le soleil.

Description. Un soleil distillant des larmes de perles et d'or, un homme et une femme se donnent la main et parlent entr'eux devant un mur.

Sens. Le soleil est le père physique des humains et de la nature entière, il éclaire les hommes en sociétés, il

préside à leurs villes (mur) et ses rayons distillent des larmes de perles et d'or, symboles de la fécondité.

Cartomancie. La création du soleil, éclairant l'union de l'homme et de la femme exprimé par un homme et une femme se donnant la main ; ce signe est devenu depuis celui des gémeaux ; de l'androgynie. *Duo in carne una.*

Sens indo-tartare. Le monde est composé de sages dépositaires des secrets et des mystères divins, et de la foule ignorante ; les deux hommes qui ne regardent point le soleil, symbolisent l'ignorance et le soleil la science.

XVIII. — La lune.

Description. Une lune avec des rayons, autour de la lune des larmes, de chaque côté une tour, deux chiens (ou un loup et un chien) aboyent à la lune. Au bas de la carte, une écrevisse.

Sens. La lune, c'est Isis, la bonne déesse dont les larmes enflent chaque année les eaux du Nil. Au bas du tableau, l'écrevisse ou cancer indique soit la marche rétrograde de la lune, soit que c'est au moment où le soleil et la lune sortent du signe du cancer, qu'arrive l'inondation causée par les larmes au lever de la canicule (XVII).

Les deux tours indiquent les fameuses colonnes d'Hercule ou encore les deux palais des tropiques ou les deux pôles. Les chiens gardiens vigilants empêchent la lune de sortir du milieu des cieux et de glisser vers l'un ou l'autre des palais et par conséquent de disparaître.

Cartomancie. La création de la lune et des animaux terrestres exprimée par un loup et un chien, pour signifier les animaux domestiques et les sauvages, ces deux animaux sont du reste les seuls qui aboyent à la lune. Ce tableau annoncerait de grands malheurs à ceux qui viennent consulter les sorts, mais la ligne des tropiques (les 2 tours) laisse l'espoir d'une meilleure fortune et d'un plus beau jour. Les deux forteresses qui défendent

un chemin taché de sang présentent toujours des difficultés sans nombre à surmonter pour détruire un aussi sinistre présage.

XVII. — L'étoile, la canicule.

Description. Une étoile brillante autour de laquelle sont sept plus petites. Le bas du tableau est occupé par une femme agenouillée sur un genou qui tient deux vases renversés dont coulent deux fleuves. A côté de cette femme, un papillon (oiseau) est posé sur une fleur.

Sens. La grande étoile est l'étoile par excellence, la canicule ou Sirius : Etoile qui se lève lorsque le soleil sort du signe du cancer (carte XVIII) par lequel se termine la carte XVIII.

Les sept étoiles qui l'entourent et qui semblent lui faire leur cour sont les planètes ; elle est en quelque sorte leur reine, puisqu'elle fixe dans cet instant le commencement de l'année égyptienne ; elles semblent venir recevoir leurs ordres pour régler leur cours sur elle.

La dame qui est au-dessous est fort attentive dans ce moment à répandre l'eau de ses vases. C'est Isis la souveraine des cieux, à la bienfaisance de laquelle on attribuait les inondations du Nil, inondations qui commencent au lever de la canicule ; ce lever annonçait le commencement des inondations.

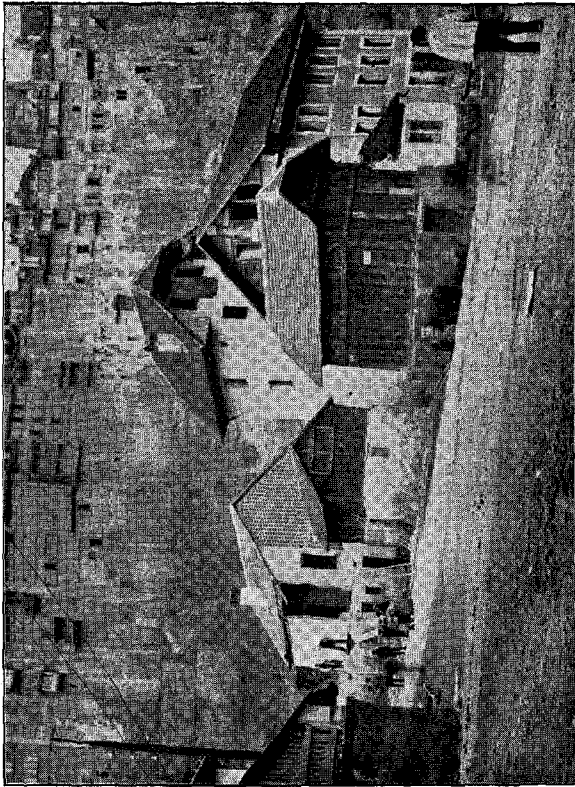
Enfin, la fleur et le papillon qu'elle supporte étaient l'emblème de la régénération et de la résurrection ; ils indiquaient en même temps qu'à la faveur des bienfaits d'Isis, au lever de la canicule, les campagnes de l'Égypte, qui étaient absolument nues, se couvriraient de nouvelles moissons.

Cartomancie. La création des poissons et des étoiles. Les poissons sont représentés par le verseau (la femme versant l'eau).

Sens indo-tartare. Les sept étoiles sont les 7 étoiles du pôle, les 7 jours de la semaine.

XVI. — La maison de Dieu, le château de Plutus.

Description. Ce tableau représente une tour qu'on appelle maison-dieu ou maison par excellence, elle est



ANCIENNE PLACE DES RAMES, NEUVEVILLE

remplie d'or — pluie rouge et jaune — elle tombe en ruine et ceux qui la voulaient prendre sont écrasés sous ses débris.

Sens. Rhampsinit, prince égyptien, avait fait faire un château pour y enfermer ses richesses, mais les deux fils de l'architecte possédaient le secret d'y pénétrer et volaient les trésors contenus dans son enceinte. Ils sont surpris un jour et sautent du haut de la tour pour s'échapper.

Cartomancie. Représente le paradis terrestre dont l'homme et la femme sont chassés par la foudre ou l'épée flamboyante, accompagnée de chute de grêle.

XV. — Le diable, le Typhon.

Description. Ailes de chauve-souris, des pieds et des mains d'harpies, à la tête de vilaines cornes de cerfs. A ses pieds deux diabolins à longues oreilles, à grande queue, les mains liées derrière le dos, ils sont eux-mêmes attachés par une corde qui leur passe au cou et qui est arrêtée au piédestal.

Sens. Représente Typhon, célèbre personnage indien, frère d'Osiris et d'Isis, le mauvais principe, le grand démon d'enfer. Les petits diables indiquent la sujétion étroite dans laquelle il tient ceux qui sont soumis à lui.

Cartomancie. Dernière carte du siècle d'or en indique la fin par l'apparition du mal. Sa queue, ses cornes et ses longues oreilles l'annoncent comme un être dégradé. Son bras gauche levé, le coude plié, formant N, symbole des êtres produits, nous le fait connaître comme ayant été créé. Le flambeau qu'il tient dans la main droite paraît compléter la lettre M qui exprime la génération. L'histoire de Typhon nous conduit immédiatement à cette explication, car ayant privé Osiris de sa virilité, il paraît que Typhon voulait empiéter sur les droits de la puissance créatrice. Aussi fut-il le père des maux qui se répandirent sur la terre.

Les deux êtres enchaînés à ses pieds marquent la nature humaine dégradée et soumise, ainsi que la génération nouvelle et perverse dont les ongles crochus expriment la cruauté : il ne leur manque que les ailes (la

nature angélique) pour être en tout semblables au diable. Un de ces êtres touche avec sa griffe la cuisse de Typhon, emblème qui, dans l'Écriture mythologique, fut toujours celui de la génération charnelle. Il la touche avec sa griffe gauche pour en marquer l'illégitimité.

Il est enfin souvent pris pour l'hiver et ce tableau, terminant l'âge d'or, annonce l'intempérie des saisons que l'homme chassé du paradis va éprouver par la suite.

Sens indo-tartare. C'est Ahrimann, meurtrier d'Orz-mud.

XIV ou XIII. — La tempérance.

Description. Une femme ailée fait passer de l'eau d'un vase dans un autre, pour tempérer (refroidir) la liqueur qu'il renferme.

Sens. Représente la modération en tout, surtout dans la boisson.

Cartomancie. Cette carte représente l'ange de la tempérance, lequel instruit l'homme pour lui faire éviter la mort (XIII) à laquelle il est nouvellement condamné (dans le tirage des cartes). Cet ange est peint versant de l'eau dans son vin pour lui montrer la nécessité d'affaiblir cette liqueur ou de tempérer ses affections.

En langage symbolique le XIII avant la tempérance peut se traduire :

« C'est la mort si tu ne vis pas dans la modération ».

XIII. — La mort.

Description. La mort fauche les humains, grands et petits, roi et reine.

Sens. Le nombre treize a toujours été un nombre néfaste.

Cartomancie. Même carte, même sens. Toujours défavorable et mauvaise.

Les cartes XIV, XIII, XII, XI, X, IX, VIII, VII forment en cartomancie le siècle d'argent.

Sens indo-tartare. Rappelle les XIII révolutions de la lune nécessaires à l'année solaire. Annonce que l'année est révolue, passée, morte.

XII. — Le pendu, la prudence.

Description. Le jeu de tarot nous donne ici un pendu. Il y a sûrement une erreur du cartier. La description latine portait : *pede suspenso*, ce qui signifie également « pendu par le pied » ou « un pied levé ». C'est ce dernier sens qui est le juste.

On devrait avoir ici un homme levant le pied, l'autre étant fixe (attaché) et qui regarde avec attention où il posera le pied libre, symbole de la prudence.

Sens. Le pendu n'a donc aucune signification primitive.

Cartomancie. Ici la figure est exacte et c'est bien un homme pendu par le pied qu'il faut y voir. Ce pendu représente les accidents qui attaquent la vie humaine et que pour les éviter, il faut marcher dans ce monde avec prudence, *pede suspenso*.

XI. — La force.

Description. Une femme, maîtresse d'un lion et lui ouvrant la gueule ; elle a sur la tête un chapeau de bergère.

Sens. ?

Cartomancie. La force vient au secours de la prudence (XII) et terrasse le lion qui a toujours été le symbole de la terre inculte et sauvage.

X. — La roue de la fortune.

Description. Des personnages humains, sous la forme de singes, de chiens, de lapins, etc., s'élèvent tour à tour sur cette roue à laquelle ils sont attachés.

Sens. Satyre contre la fortune et contre ceux qu'elle élève rapidement et qu'elle laisse retomber avec la même rapidité.

Cartomancie. Au haut de la roue est un singe couronné. Après la chute originelle de l'homme, ce ne fut plus la vertu qui donna les dignités : Le lapin qui

monte, l'homme qui descend expriment les injustices de l'inconstante déesse. Elle représente en même temps la roue de Pythagore. Ce philosophe utilisait une roue dans la divination par les nombres (arithmomancie).

VIII ou IX. — L'hermite, le sage, le philosophe.

Description. Un philosophe vénérable en manteau long, un capuchon sur ses épaules ; il marche, courbé sur son bâton et tenant une lanterne à la main.

Sens. Le sage qui cherche la justice et la vertu.

Cartomancie. On en a fait un hermite, homme vivant dans la retraite et se vouant à la contemplation de la justice éternelle, n'ayant point, même avec une lanterne, trouvé la justice sur la terre.

Diogène a probablement copié cette idée, quand il se promenait dans Athènes, une lampe à la main, en plein jour, cherchant un homme là où il ne voyait que des fous.

Sens indo-tartare. Le Juda, parce qu'il trahit et révèle aux profanes la science que les sages ont révélée sous le mystère.

VIII. — La justice.

Description. Une reine assise sur son trône tenant d'une main l'épée, de l'autre la balance.

Sens. Représente « Astrée » déesse de la justice, qui séjourna parmi les hommes pendant le siècle d'or. (Elle n'est jamais revenue !)

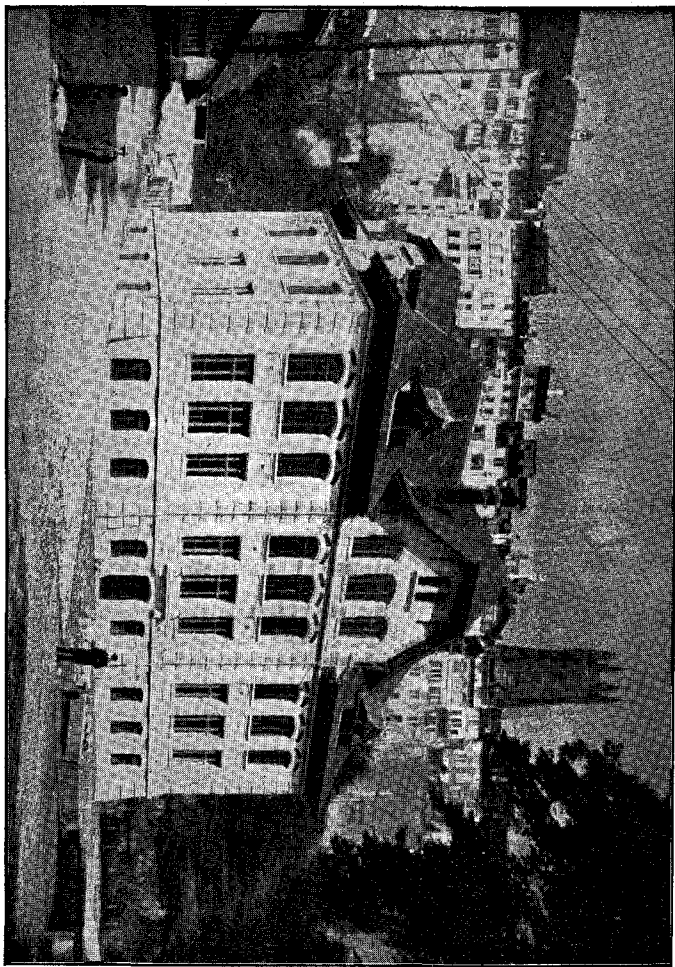
Cartomancie. La justice.

VII. — Le charriot, le triomphe, Osiris triomphant.

Description. Un roi triomphateur, le sceptre en main, la couronne sur la tête. Il est dans son char de guerrier traîné par deux chevaux.

Sens. Osiris était la grande divinité égyptienne, ou le soleil symbole physique de la divinité suprême invisible :

NOUVEAU BÂTIMENT SCOLAIRE DE LA NEUVEVILLE



perdu l'hiver, il reparait au printemps avec un nouvel éclat, ayant triomphé de tout ce qui lui faisait la guerre (hiver, vent pluie).

Cartomancie. Représente le charriot de guerre dans lequel est un roi cuirassé armé d'un javalot : exprime les dissensions, les meurtres, les combats du siècle d'airain et annonce les crimes du siècle de fer.

Ici s'arrête le siècle de fer, qui a commencé par le VII, VI, V, IV, III, II, I.

VI. — L'amoureux, le mariage.

Description. Un homme et une femme se donnent la main, un prêtre reconnaissable à la couronne qu'il a sur la tête les bénit. En dessus d'eux un amour les menace de ses flèches et se prépare à blesser leurs cœurs des divines blessures d'aimer.

Sens. Assez clair de lui-même. La fécondité humaine maintenue par le mariage, et la royauté universelle de l'homme se continuant par sa descendance.

Cartomancie. L'homme représente la vertu, la femme le vice, le prêtre entre le vice et la vertu image de l'homme ; l'amour symbole du désir et de la concupiscentence fera pencher l'homme à droite ou à gauche, suivant son intervention.

III et IV. — L'impératrice, la reine, la mère, l'empereur, le roi, le maître.

Description. III. L'impératrice est vue de face, elle est assise sur un trône, elle est en robe traînante, le dossier de son trône très relevé, sa couronne se termine en pointe, elle porte le sceptre et l'écusson.

IV. Le roi ou empereur est vu de profil, il est également assis sur son trône, il porte le sceptre qui devrait être surmonté d'une croix (le signe T égyptien), il porte également un aigle dans son écusson, il est assis sur une chaise basse et porte la couronne surmontée d'une perle en croix (Tau).

Sens. Le IV représente l'homme maître et roi de l'univers, le III la femme épouse et compagne, reine de par la royauté de son mari.

Cartomancie. Le roi est armé d'une massue dont l'ignorance a fait un sceptre, son casque est garni par derrière de dents de scie pour faire connaître que rien ne peut assouvir son insatiabilité.

L'impératrice a aussi la massue et son casque est le même que celui du roi.

**II et V. — La papesse, le pape, le grand prêtre,
la grande prêtresse.**

Description. II. Nos cartes la représentent mal. La grande prêtresse est assise dans un fauteuil, elle est en habit long avec un voile derrière la tête, lequel vient se croiser sur la poitrine ; elle a une double couronne avec deux cornes comme en avait Isis, elle tient un livre sur ses genoux, deux écharpes garnies de croix se croisent sur sa poitrine et y forment un X. Il n'y a dans cette carte aucune allusion à la mythique papesse Jeanne.

V. Le grand prêtre est en habit long avec un grand manteau qui tient à une agrafe ; il porte la triple tiare, d'une main il s'appuie sur un sceptre à triple croix et de l'autre main il donne la bénédiction à deux personnages qui sont à ses genoux (l'imagerie les a oubliées).

Sens. Le V est le grand prêtre, chef des hiérophantes. Le II est sa femme la prêtresse.

Mystique. Le II c'est Isis, type de la science qui se déroule au-dessus de sa tête et dont le livre est ouvert sur ses genoux.

La triple tiare représente les 3 Tot éternels de Moïse.

Cartomancie. Le II est l'orgueil des puissants, idolâtrie — Junon.

V. Jupiter ou l'Éternel monté sur son aigle, la foudre à la main, menace la terre et va lui donner des rois. (Sens hébraïque. Dieu pour punir les juifs leur donna des rois).

**I. — Le bateleur, le joueur de gobelets,
le pagad, le pirlî.**

Description. Cette carte représente un homme qui fait des tours de passe-passe, d'une main il tient un bâton. Sur une table, devant lui, se trouvent les objets qu'il utilise dans ses tours.

Sens. Le bâtonnet qu'il tient dans la main est le bâton de Jacob ou la verge des Mages.

A la tête de tous les Etats, il indique que la vie entière n'est qu'un songe, qu'un escamotage, qu'elle est comme un jeu perpétuel du hasard ou du choc de mille circonstances qui ne dépendent jamais de nous et sur lequel influe pour beaucoup toute administration générale.

Mystique. Il représente à la fois le fonds, la source et la racine d'où naissent, sourdent et jaillissent les sorts.

Magie. Le pirlî fait des miracles et trompe la crédulité des peuples.

CONCLUSION.

Tel est ce tarot des Rômes ! Loin d'être alors un jeu comme aujourd'hui, il était un livre, un livre sérieux — dit Vaillant — le livre des symboles et des emblèmes, des analogies ou des rapports des astres et des hommes, le livre du destin à l'aide duquel le sorcier dévoilait les mystères du sort.

L. ROBADEY.

La place des Rames autrefois et maintenant

La maison d'école de la Neuveville, dont la construction s'achève en ce moment et dont on vient de voir une reproduction, a nécessité la démolition d'un pâté de maisons dont nous avons donné aussi l'image. Un amateur de notre ville a eu la bonne idée de les photographier avant qu'elles ne disparaissent. C'est cette photographie qui fait le pendant de la maison d'école en question.

AU VULLY



Parlons un peu de ce coin de pays. Le Vully, ainsi appelé du nom de la chaîne de collines qui le traverse, est une des parties, les plus intéressantes du pays fribourgeois. Ses habitants sont connus bien loin à la ronde sur les places de marchés des grandes villes comme vendeurs de légumes. Le Vully est essentiellement un vignoble. Jadis, les autres branches d'agriculture n'y étaient exploitées qu'auxiliairement. Aujourd'hui, c'est presque le contraire qui a eu lieu. Il y a deux raisons à cette transformation économique : d'abord la série d'années maigres enregistrée par la viticulture, puis le gain, par la correction des eaux du Jura, d'une portion considérable de terrain propice aux autres cultures.

Le vignoble n'a pas subi, néanmoins, de sensible diminution. Les pentes roides des collines sont toujours couvertes de beaux ceps et le Vully fribourgeois continue de produire annuellement en moyenne un demi million de litres. Par ses qualités, le vin récolté au Vully est cousin du Neuchâtel. Le Vully rouge est particulièrement renommé ; une bouteille d'une bonne année fait honneur à n'importe quelle table. Le vin du Vully exige de l'amateur un bon estomac, lui procure un appétit gargantuesque et ne laisse au cerveau pas le moindre souvenir endolorisant, ce qui est presque une vertu.

Les vins du Vully s'écoulent en général à de bons prix ; eu égard à la qualité, ils sont relativement plus chers que les vins vaudois. On en consomme surtout dans les campagnes environnantes et dans les pintes de village.

Ainsi que nous venons de le dire, les mauvaises

années, les maladies, la grêle, ont fait passer au second plan la culture de la vigne au Vully et ont fait donner peu à peu le premier rang à l'agriculture proprement dite, particulièrement à la culture maraîchère.

Avant la correction des eaux du Jura, la partie supérieure seulement du mont, au-dessus des vignes, était consacrée à ces cultures, et la difficulté des charriages rendait malaisé le placement des produits ; actuellement, le champ d'exploitation s'est trouvé transféré sur les bords même du lac et du côté du Grand-Marais, au pied nord-est du mont. Le terrain est éminemment propre à la culture maraîchère. La grève produit une excellente qualité de légumes, et même des primeurs, grâce à sa situation abritée et exposée au soleil. Dès le premier printemps, la bande de terrain entre le lac et la vigne, large par places de 700 m., semble un vaste jardin. C'est un plaisir de voir les différentes variétés de légumes étaler leur riche végétation en longues plates-bandes, soigneusement entretenues par les infatigables Vullié-raines. Salades, asperges, pommes de terre printanières, pois, haricots, choux et autres innombrables espèces, poussent là, sous le soleil du bon Dieu, en lignes luxuriantes. Et les oignons ! Que de types et de grandeurs différentes du légume cher aux Egyptiens et qui, à lui seul, a les honneurs d'une foire particulière de Berne, la célèbre foire aux oignons. Dans ces dernières années, la culture des légumes est allée en s'étendant constamment du côté du Grand-Marais.

Comme bien l'on pense, cette culture occasionne énormément de peines. La plantation et le soin des légumes sur pied ne sont pas tout, en effet ; il y a encore, après la récolte, le nettoyage et la préparation des produits pour la vente. Levées au point du jour pour vaquer à ces diverses opérations, que termine l'embal-

lage des légumes dans de grandes corbeilles, les vaillantes Vulliéraires chargent enfin leur marchandise sur leurs chars et prennent place à côté. Il est 10 ou 11 heures du soir. Toutes somnolentes sous le poids du labeur accompli, elles partent, pour Neuchâtel, Bienne, Berne, Fribourg ou Payerne, où elles arriveront bonnes premières sur le marché.

Elles s'entendent merveilleusement à placer leur marchandise et il est presque incroyable quelle quantité de légumes le Vully exporte chaque année sur les marchés des villes environnantes. Outre les convois de chars, il y a encore, en effet, les expéditions par bateau et chemin de fer. Pour le seul marché aux oignons dont nous venons de parler, le Vully accapare 20 wagons. Quant aux transports lacustres, ils nécessitent, en plus du trafic régulier des bateaux, un service hebdomadaire spécial à destination de Neuchâtel et des localités de la côte. En automne, on surajoute encore une grande barque à marchandise qui est traînée par un remorqueur. Car en sus de ses légumes, le Vully produit beaucoup de fruits, surtout de fruits à noyau, qui prospèrent admirablement sur le sol chaud des pentes du mont.

On a calculé que l'exportation de légumes et de fruits du Vully par la ligne projetée Morat-Anêt suffirait à renter le capital nécessaire, qui est de $\frac{1}{2}$ million.

Active, saine, endurante, la population vulliéraire a, dit-on, du sang de Sarrazins dans les veines. On montre, en effet, sur la hauteur au-dessus de Praz les ruines d'une vieille tour des Sarrazins. Ceux-ci auraient colonisé jadis ce coin de terre. Un fait remarquable, c'est la résistance de l'élément vuilliérais à la germanisation ambiante, qui fait de la presqu'île du Vully un poste avancé de la terre romande sur les confins de l'idiome germanique.

(*Ami du Peuple*)

UN MATHÉMATICIEN FRIBOURGEOIS

du 17^{me} siècle, 1577-1629

Bartolomeus Soverus ou Barthélemy Souvey



Les fribourgeois qui, dans les siècles passés, se sont illustrés dans les sciences et spécialement dans les mathématiques, ne sont pas bien nombreux et il serait regrettable de laisser plus longtemps inconnu dans son pays d'origine un homme qui fut hautement apprécié de son temps, pour être négligé plus tard même par une partie de ceux qui se sont occupés de l'histoire des mathématiques. L'Université de Padoue, où s'est surtout exercée son activité, conserve précieusement ses travaux et un mathématicien italien M. Antonio Favaro a publié sur la vie et les œuvres de notre compatriote deux études consciencieuses en 1882 et 1886 ¹⁾.

Je n'ai pas la prétention de donner une traduction de ces publications, ni d'indiquer toutes les sources consultées par M. Favaro, le lecteur désireux d'être mieux renseigné sera pleinement satisfait en consultant son travail qui me paraît fait dans un esprit de critique historique au-dessus de tous éloges.

B. Souvey naquit à Crésuz, dans le baillage de Corbières, vers 1577 et le nom des membres de sa famille

¹⁾ Bolletino di Bibliografia di Storia delle scienze matematiche et fisiche T. XV. Gennaio 1882, et T. XIX Marzo 1886.

est tantôt écrit Souvey, Souvery qui fut latinisé en Soverus.

Il fréquenta, probablement pendant deux ans, 1592 et 1593, le collège helvétique ou collège Borromée de Milan dans lequel le canton de Fribourg avait droit à deux places et le quitta pour venir terminer ses études au collège des Jésuites de notre ville. Il était dans les meilleurs élèves de sa classe comme le prouve le catalogue manuscrit des élèves de ce collège allant de 1582 à 1784, conservé dans notre bibliothèque cantonale.

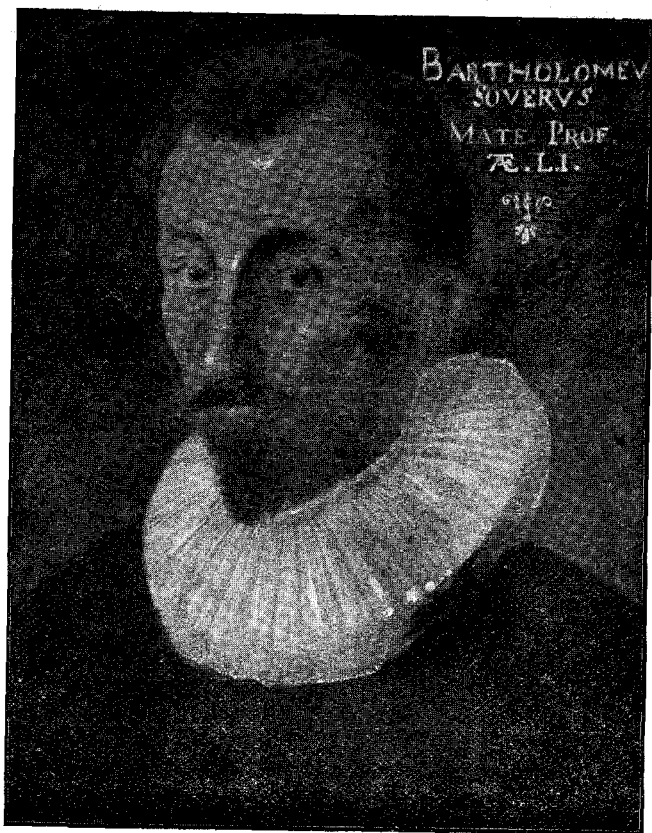
Les élèves du collège Borromée devaient s'engager à entrer dans les ordres; est-ce pour cela que Souvey le quitta, on ne peut pas le dire et le fait paraîtrait étrange, vu que plus tard il voulut entrer dans la Compagnie de Jésus et s'il y renonça, ce fut pour obéir à ses parents.

Tomasini ¹⁾ nous apprend que Souvey se rendit alors dans les Etats du duc de Savoie, probablement à Turin, où il s'occupa de l'éducation de deux jeunes gentilshommes sur lesquels il n'a pas été possible d'avoir des renseignements.

Il les quitta pour aller à Rome faire des études supérieures, puis revint à Turin comme préposé à la bibliothèque du duc de Savoie. Il y était en 1616, car on y trouve, dès cette date, des notes météorologiques et autres signées de sa main.

Pendant son séjour à Turin, il fit encore un voyage à Rome, puis pour lui faire une meilleure position, conforme à ses mérites, on le nomma professeur à l'Université de cette ville, non pas pour y enseigner l'histoire

¹⁾ Jacobi Philippi Tomasini Patavini Episcopi Aemoniensis Elogia Virorum Literis et Sapientia illustrium ad vivum expressis imaginibus exornata. — Patavii ex Typographia Sebastiani Sardi MDCXLIV. p. 269-271.



BARTHÉLEMY SOUVEY
D'APRÈS UN TRÈS ANCIEN TABLEAU D'UN PEINTRE INCONNU

comme on le trouve affirmé plusieurs fois, entre autres par Tomasini, mais bien les langues orientales ¹⁾).

Mais les études supérieures étant en décadence à Turin, Souvey quitta cette ville pour Rome où il ne séjourna cependant que pendant les vacances pour revenir enseigner à Turin, pour la dernière fois, pendant l'année scolaire 1623-1624, puis dans les Etats de Venise, à l'Université de Padoue dès le 24 novembre 1624. Il y enseigna les mathématiques comme successeur de Camillus Gloriosus. Celui ci avait succédé à Galilée en 1613 et il se démit de ses fonctions à cause de difficultés relatives à l'augmentation de son traitement à chaque réélection. Il eut aussi des démêlés avec son successeur mais nous n'en parlerons pas.

Souvey enseigna probablement la géométrie et la mécanique jusqu'en 1629 où il mourut pieusement après une longue maladie. Il y aurait donc été pendant cinq ans, d'aucuns prétendent qu'il n'enseigna que pendant deux ans, le fait est possible puisque longtemps malade il a pu figurer dans le personnel de l'Université et dans les comptes des traitements sans donner ses cours.

Pendant qu'il était malade, il mit la dernière main à son unique mais important ouvrage imprimé : « *De Recti et Curvi proportione* » qui parut en 1630 par les soins d'un de ses amis. Il y complétait pour ainsi dire l'œuvre de Képler et Kästner dans son histoire des mathématiques dit que Cavalieri tenait sa méthode de Képler et de Souvey ²⁾).

Il a laissé par contre de nombreux manuscrits que conserve la bibliothèque publique de Padoue et en rela-

¹⁾ Favaro (loco citato).

²⁾ Paul Guldin machte in seiner centrobarica dagegen Einwendungen, sagte auch C. hätte seine Methode von Keplern und Sovero.

tant ce fait Tomasini parle des manuscrits du *très célèbre* professeur de mathématiques B. Souvey ²⁾).

Favaro donne une liste de 83 mémoires plus ou moins importants écrits la plupart en latin et traitant soit des questions de mathématiques pures, soit des problèmes de physique et d'astronomie.

Le mathématicien fribourgeois, qui voudra un jour nous faire mieux connaître notre illustre compatriote du XVII^{me} siècle, trouvera dans le travail de M. Favaro, cité précédemment, toutes les indications de sources qui lui seront nécessaires.

Le portrait que nous reproduisons est une photographie d'un tableau à l'huile bien authentique acheté à Trévise en 1896 par notre Musée cantonal. Si ce tableau n'est pas un chef d'œuvre, il suffit cependant à conserver le souvenir d'un compatriote célèbre que je suis heureux de faire connaître au moins sommairement dans son pays d'origine.

Fribourg, le 11 octobre 1901.

Prof. M. Musy.

²⁾ Huc etiam translati Bartholomaei Soveri professoris Mathematicum celeberrimi Libri scripti.

Erreur. — Le professeur (à un élève du gymnase). — Votre manteau suspendu là exale une odeur de bière et de tabac qui dénonce un habitué de brasserie. — Mais, M. le professeur... — Pas de réplique ! je le sens bien ! — Mais, M. le professeur, c'est le vôtre, ce manteau !

— Ouais !

Le train de plaisir. — Entendu l'an dernier au guichet d'une gare : — Bally mē tray beliets pe Paris, ion por mé, ion por ma fenna, et ion por ma balla-mâre. — On n'en baille rin por les ballé-mâres à ci train. — Et por-qué ? — Parce qu'y est on train de plaisi.



NÉCROLOGIES

Le D^r Félix Castella ¹⁾. — Au commencement de mars 1901, le D^r Castella était victime d'un accident de traîneau, alors qu'il se rendait chez un patient. Une fracture du bras, quelques lésions au côté, tout paraissait se mettre au mieux chez cette nature vigoureuse, lorsque des complications du cœur et de l'estomac firent craindre pour sa vie et amenèrent, samedi 30 mars, une fin que personne n'aurait pensée si rapide.

M. le D^r Castella, de Gruyère et de Fribourg, était le fils d'André Castella, ancien membre du Gouvernement provisoire de 1847 et du Conseil d'Etat radical de 1848 à 1857. Il est né le 10 janvier 1836, à le voir droit et fort, on ne lui aurait pas donné un âge aussi avancé et il paraissait avoir encore de longues années devant lui.

Félix Castella commença ses études à l'Ecole moyenne, entra à l'Ecole cantonale dès son organisation en 1849

¹⁾ En partie d'après le *Confédéré* du 3 avril 1901.

et y fit ses études classiques jusqu'en 1853. Se vouant à la médecine, il fréquenta principalement l'Université de Berne, puis avant de subir ses examens d'Etat, les Universités de Prague et de Vienne.

Rappelé à Fribourg par des circonstances de famille, il passait avec un brillant succès ses examens de médecin-chirurgien-accoucheur en 1858 : il n'avait pas 23 ans et il devait gagner sa vie et aider aux siens.

Le D^r Castella fut avant tout un médecin pratiquant. Pendant 43 ans il s'est donné et dépensé avec une activité extraordinaire et ses nombreux clients lui garderont un souvenir plein de regrets.

Depuis plus de 30 ans il était médecin du grand Hôpital bourgeois de Fribourg dont il chercha toujours à améliorer l'organisation.

M. le D^r Castella fut aussi durant de longues années médecin du corps des Pompiers et il était le médecin obligé et gratuit de toutes nos fêtes de gymnastique.

Il ne négligeait aucun moyen de se perfectionner et en 1870, dans la guerre franco-allemande, il alla comme médecin suisse et avec l'autorisation fédérale s'engager dans les ambulances françaises, pendant que d'autres médecins fribourgeois (MM. Stock, Cuony, Schaller junior, etc.) servaient dans l'armée allemande. Castella vit de près les horreurs de la guerre, il servit à Bazeilles et à Sedan et il fallait l'entendre raconter ces tristes grandes journées de notre histoire contemporaine. — Rentré au pays, il fonctionna comme médecin-chef de l'ambulance des Neigles, pendant l'internement de l'armée de l'Est ; c'était le poste du danger, des varioleux et des typhéux, et il y déploya un dévouement digne de tous les éloges.

Le D^r Castella faisait partie de la Commission médicale suisse, présidée par M. le D^r Kocher, de Berne. Le premier, avec M. le D^r Schnyder, ancien médecin-chef de

l'armée fédérale, il demanda l'unification du diplôme de médecin en Suisse par la remise des examens à des experts fédéraux : il fut le protagoniste de cette réforme qu'apprécient surtout aujourd'hui ceux qui ont dû subir les examens cantonaux d'autrefois.



Membre de la Commission des écoles de la ville, le Dr Castella vouait son attention toute spéciale aux questions de salubrité dans les locaux, à la propreté des élèves et à tout ce qui pourrait améliorer les conditions sociales.

Comme médecin militaire, il arriva aux fonctions de médecin de division avec le grade de lieutenant-colonel fédéral.

Le D^r Castella faisait partie de toutes nos Sociétés scientifiques ou philanthropiques. Il fut le fondateur de la *Prévoyance*, société mutuelle en cas de décès, et il en resta le président jusqu'à sa mort. Il était aussi membre de la Société de secours mutuels, du Cercle littéraire et de commerce, de la Société de gymnastique l'*Ancienne*, de la Société de chant, de Landwehr et d'autres encore.

Il entra dans la *Société helvétique des sciences naturelles* dès 1865 et lorsque, en 1871, les quelques Fribourgeois, qui en faisaient partie, se réunirent pour ressusciter l'ancienne *Société fribourgeoise des sciences naturelles* fondée en 1832, mais endormie depuis bien longtemps, peut-être depuis 1848, M. le D^r Castella fut un des premiers à répondre à l'appel de ses collègues.

Il en fut vice-président depuis l'automne 1876 à 1878 où il succéda comme président à M. le D^r J.-B. Thürler que sa santé retenait éloigné de nos séances et qui fut nommé président d'honneur. M. le D^r Castella dirigea la Société jusqu'en automne 1882.

Il assistait du reste assez régulièrement à nos réunions et nous y entretenait de questions d'hygiène dont il se faisait partout l'apôtre.

Lorsque, l'année dernière, la *Société économique et d'utilité publique* invita la Société fribourgeoise des sciences naturelles à nommer un membre d'une commission spéciale chargée de s'occuper de la salubrité de la ville de Fribourg, elle fit appel à M. le D^r Castella dont elle connaissait toute la compétence.

Il ne négligeait pas les questions économiques. Avec son ami J.-Ed. Wicky, il fonda la première petite fabrique d'engrais chimiques en l'Auge à Fribourg, puis

en 1871 la fabrique d'engrais du plateau de Pérolles, aujourd'hui si réputée et si développée ; il en fut le président dès sa fondation et il y sera profondément regretté de tous.

Le D^r Castella a été un homme du devoir. Il a donné l'exemple du travail, de l'économie et aussi du dévouement à la chose publique. Ses concitoyens garderont sa mémoire.

Travaux de M. le D^r Castella ¹⁾.

1. Quelques mots sur l'importance de l'enseignement public de l'hygiène, par Félix Castella, médecin-chirurgien à Fribourg. — Mars 1862 : 21 pages. — Fribourg. Imprimerie Marchand & C^{ie}.
2. L'obésité, ses causes, ses préservatifs et sa guérison par de simples moyens diététiques, par le D^r Julius Vogel, traduit de l'allemand avec annotations par Félix Castella, méd.-chir. à F. (Suisse). Genève. Joël Cherbuliez. 1866. — 136 pages.
3. Source minérale et bains du Lac-Noir, par le D^r F. Castella. Fribourg. 1868. — 70 pages.
4. La médecine cantonale ou les cantons de la Suisse romande en présence du concordat médical. — Etude médico-politique, par Schnyder et Castella, médecins de l'Etat-major fédéral à Fribourg. — 43 pages. — Fribourg. Librairie Josué Labastrou. 1869.
5. Une visite au cimetière de Fribourg, par le D^r Castella. — 32 pages. — Fribourg. Imprimerie Ant. Henseler. 1881.

¹⁾ Ce sont les seuls travaux que nous ayons retrouvés, mais ses articles d'hygiène ont été nombreux dans les revues et les journaux politiques.

6. Quelques mots sur l'alcoolisme, par le Dr Castella. *Journal de Fribourg*, janvier 1882.
7. Allocution prononcée par M. le Dr Castella, *président*, dans la réunion annuelle d'automne de la Société médicale de la Suisse romande à Fribourg, le 13 novembre 1884. — Tirage à part de la *Revue médicale de la Suisse romande* du 15 décembre 1884. — 7 pages. Genève. H. Georg, libraire-éditeur.
8. Troisième assemblée générale des médecins suisses au 19^me siècle, par le Dr Castella. Fribourg. Imprimerie Galley. 1889.
Fribourg, le 18 octobre 1901.

Prof. M. MUSY.

* * *

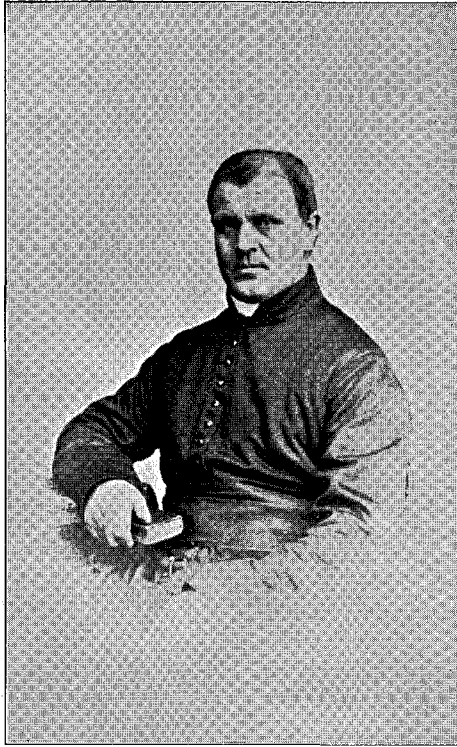
M. le doyen Frossard. — M. l'abbé Félix-Joseph Frossard, décédé à Treyvaux le 8 juillet 1901, était curé de cette importante paroisse depuis le 11 janvier 1854, donc à peu près depuis un demi-siècle. Il est né le 27 septembre 1817 à Romanens dans le district de la Gruyère. Il entra au collège de Fribourg au commencement de l'année scolaire 1836 et eut pour professeurs les Pères Jésuites Jungo et Bapst, et auxquels il a gardé un souvenir reconnaissant. Ses classes littéraires terminées, il prit une place de précepteur dans une famille de Fribourg jusqu'à son entrée au séminaire diocésain de Fribourg. Ordonné prêtre en 1848, il dit sa première messe dans la chapelle de la Visitation où se trouvait sa sœur aînée.

Aussitôt après son ordination, il fonctionna comme vicaire de M. le doyen Klein à Givisiez et après quelques mois il fut nommé chapelain de Vuisternens-devant-Romont où il resta deux ans.

Il fut nommé ensuite, par Mgr Marilley, curé de la paroisse de Belfaux où il ne resta que peu d'années car,

déjà en 1854, il fut appelé à la cure de Treyvaux devenue vacante par le décès de son titulaire, M. le curé Chablais.

G'est là qu'il a achevé sa carrière sacerdotale et passé 47 ans de sa vie. Aussi Treyvaux était-il devenu pour



lui une seconde patrie à laquelle il était profondément attaché. Depuis plusieurs années il n'en était plus sorti. Il est mort après quelques mois d'une pénible maladie, entouré de l'affection et du dévouement de ses chers paroissiens.

* * *

M. Jean Kaeser. — Le 30 septembre dernier, la paroisse de Böesingen rendait les derniers devoirs à un de ses ressortissants, M. Jean Kaeser, négociant, ancien député au Grand Conseil du canton de Fribourg.

M. Kaeser, un de nos principaux négociants de Fribourg, jouissait de la même notoriété dans son district de la Singine que dans notre ville, et la part qu'il a prise au développement économique de l'une et de l'autre nous fait un devoir de rappeler les principaux détails de sa carrière utile et bien remplie.

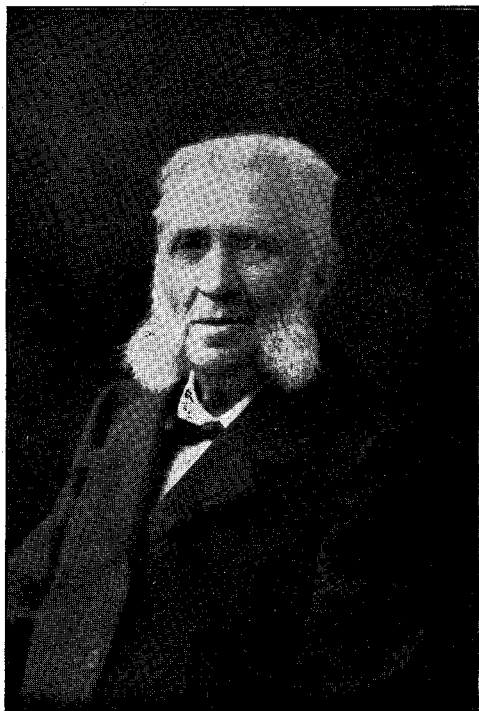
Jean Kaeser est né le 24 février 1832 à Böesingen et l'année suivante mourait à Böesingen son grand-père, né en 1767, qui avait fourni également une longue et laborieuse carrière sous quatre régimes successifs. En effet, le *Patriciat* lui conféra la plume notariale le 2 mars 1791. Sous la *République une et indivisible*, il fut nommé ¹⁾ par le corps électoral du canton de Fribourg membre du Tribunal du canton et installé comme tel le 9 avril 1798.

Sous le gouvernement de l'*Acte de Médiation*, 1803-1814, il fut nommé « membre de la Justice allemande », ensuite conseiller au Grand Conseil et suppléant au Tribunal d'appel. Enfin le gouvernement de la *Restauration*, soit le Patriciat restauré, le maintint comme juge, non plus seulement au Tribunal allemand de Fribourg, mais au Tribunal de toute la Préfecture de Fribourg qui comprenait les communes qui formèrent après 1830 le district de la Sarine, plus le district allemand. Il démissionna de toutes ses fonctions en 1829, à la veille de la révolution de 1830.

Il eut quatre fils dont l'aîné, Joseph, né en 1801, était le père de Jean-Joseph Kaeser nommé en tête de la présente notice.

¹⁾ Notice manuscrite de M. Schneuwly, archiviste.

A l'âge de 10 ans, Jean Kaeser vint à Fribourg. Il fréquenta l'école moyenne, très renommée dans son temps, de Prat. Dès l'âge de 14 ans, il entra en apprentissage de commerce chez M. Péter, rue du Pont-Muré,



dont il devint l'associé à l'âge de 16 ans, et deux ans plus tard, à la mort de M. Péter, il se trouvait chef de la maison. A l'âge de vingt ans, il épousa mademoiselle Véronique Burdel, d'une honorable famille de notre ville. Sous la direction active et intelligente de son chef,

la maison ne tarda pas à prendre un grand développement.

Cependant le soin de ses intérêts commerciaux, qui l'avait absorbé pendant les premières années de sa carrière, ne devait pas le tenir éloigné indéfiniment des affaires publiques. En 1866 jusqu'en 1893, il accepta de faire partie de la députation singinoise au Grand Conseil. Il voua une grande sollicitude aux intérêts économiques de la Singine, spécialement dans les questions de routes. Ainsi on peut bien dire, par exemple, que la route de Guin à Laupen est son œuvre, et c'est bien une œuvre d'utilité publique incontestablement. Peu à peu le district de la Singine, longtemps déshérité, en est arrivé à avoir un réseau très complet à travers une contrée des plus agrestes qu'on puisse rêver.

Il fut juge au Tribunal de commerce, membre du Conseil d'administration de la Caisse hypothécaire et membre du Conseil d'administration de la Caisse d'amortissement depuis sa fondation.

Il fit partie pendant quelques années du Conseil d'administration de la Banque d'Etat. Les associations charitables trouvaient en lui un homme toujours disposé à répondre aux besoins des pauvres et des nécessiteux. L'orphelinat de Fribourg, l'orphelinat de St-Loup surtout, le comptent au nombre de leurs bienfaiteurs. Il était un des membres assidus, depuis de longues années, de la Société de St-Vincent de Paul.

En politique, M. Kaeser appartenait au parti conservateur-libéral.

M. Kaeser jouissait de l'estime de tous, et il emporte les regrets de ses nombreux amis et des pauvres qui lui garderont un souvenir reconnaissant.

DIALOGUES SAISIS AU VOL

Entre fiancés sans illusions. — Elle : Après le mariage, qu'est-ce qui s'en va le plus vite, l'amour ou l'argent ? — Lui : Oh ! mon Dieu ! ils filent généralement ensemble.

* * *
Toute une rue est en émoi à cause du suicide d'un vieil original.

Un voisin s'informe :

— Sait-on pourquoi il s'est pendu ?

— On dit qu'il s'ennuyait.

— Drôle de façon de se distraire !

* * *
Un médecin est appelé au chevet d'un malade cloué au lit par un chaud et froid, suite de sa passion trop vive pour la bicyclette.

— Je vois ce que c'est ! lui dit-il, c'est une bonne « pneumanie » que vous avez attrapée là.

* * *
A l'ouverture de la chasse. — M. le professeur, mettant en joue un lièvre qui débouche à trois pas : — Toi, mon petit, murmure-t-il, tu peux faire ton testament.

Le professeur tire, manque et le lièvre court toujours, Un bon camarade tout à côté dit au professeur : — Voyez la brave bête, elle vous a entendu, elle court chez le notaire.

* * *
Dans la rue, un rassemblement se forme autour d'une personne qui vient de tomber.

— Qu'y a-t-il ? dit quelqu'un en s'approchant.

— C'est un huissier que le froid vient de saisir.

— C'est bien son tour, murmure un pauvre diable.

* * *
Au bal du cercle de

— Avez-vous remarqué cette malheureuse jeune fille qui ne peut trouver un danseur ? Assurément, elle n'est pas très jolie ; mais cela me fait de la peine de la voir ainsi faire tapisserie.

— Eh bien, offrez-lui vos embrasses.

* * *
Une maîtresse de maison à sa cuisinière :

— Mélanie, je trouve que le garçon charbonnier s'attarde beaucoup plus que de raison dans votre cuisine.

Mélanie sarcastique :

— Si madame croit que c'est le moment de se mettre les charbonniers à dos !

* * *
Mon cher, lorsque je commets une bêtise, je suis le premier à en rire.

— Quelle vie joyeuse vous devez mener !

* * *

Une déclaration. — Le monsieur, en train de débiter une déclaration d'amour : — Mademoiselle ! j'aime.....

La demoiselle. — Halte ! avant de vous laisser aller plus loin, je dois vous dire que je n'ai pas de fortune.

Le monsieur. — Mademoiselle, j'aime par dessus tout avec les huitres fraîches, un petit vin sec de la Côte.

Fragment de conversation : * * *

— C'est un garçon joliment fort en droit : il connaît à fond le Code civil, le Code pénal, le Code de commerce, le....

— En un mot, il a plusieurs codes à son arc !

Un jeune gommeux doit se rendre au bal masqué vêtu... en singe, mais, ô malheur, le tailleur qui lui a fourni son costume, a oublié la tête. Il se désole.

— Console-toi, lui dit un ami... charitable. Personne ne veut s'apercevoir que ta tête ne s'accorde pas avec les habits.

Très simple. — La patiente. * * * — Ah docteur ! quand je pèse sur la hanche gauche je sens une douleur désagréable. Que faut-il faire pour éviter cela ?

Le médecin. — Il faut... ne pas peser.

Une question. — Combien y a-t-il de Faoug à Morat ?

(de fous à Morat)

Autant que de Mathoud à Orbe

(de matous à Orbe).

M. Pinxit travaille à son fameux tableau tant de fois annoncé. Un mouvement maladroit du peintre fait tomber la toile.

— Est-ce du côté du beurre qu'est tombée la tartine ? demanda un camarade.

— Mon Dieu, non, fait M. Pinxit, en considérant avec anxiété sa peinture légèrement effacée, c'est du côté de la croûte.

— Dis, papa, le cidre, qu'est-ce que c'est ?

— C'est le serrement du jus de pommes !

Notre santé et le malt.

Déjà dans les temps anciens, le malt, en raison de ses excellentes propriétés, était employé fréquemment et avec succès dans la thérapeutique.

Les premiers chimistes de notre époque et les représentants les plus autorisés de la médecine ont constaté qu'il existe dans le malt préparé avec l'orge, indépendamment de sa richesse en sels minéraux digestes et fortifiants, une grande quantité de substances connues pour leur action régénératrice sur les muscles et le système nerveux, de même qu'un haut degré de chaleur et des matières

respiratoires. Aussi l'extrait de malt est-il apprécié à bon droit comme un agent digestif, reconstituant et fortifiant de haute valeur.

Même dans les cas où l'organisme ne parvient plus à s'assimiler les aliments ordinaires en quantité suffisante, comme par exemple dans les affections pulmonaires, l'extrait de malt est un aliment qui, de l'avis de praticiens distingués, rend des services inappréciables.

En Suisse la fabrique de produits diététiques du Dr Wander à Berne prépare depuis plus de 35 ans l'extrait de malt pur et l'extrait de malt combinés aux médicaments.

Si l'on veut de plus amples renseignements sur les célèbres extraits de malt du Dr Wander et sur son sucre de malt, qui ont obtenu plusieurs récompenses et sont avantageusement connus par tout, on n'a qu'à demander dans les pharmacies les prospectus, suivis de nombreuses déclarations de médecins et lettres de remerciement.

Enigme

Enlevez-moi ma première lettre, je reste le même ;
enlevez-moi une deuxième lettre, je reste encore le même ;
enlevez-moi trois lettres, je ne change pas davantage ;
enlevez-moi toutes mes lettres, je reste toujours le même

Charade

Mon premier enfanta le génie.
Mon second est l'ennemi des choux.
Mon tout n'a pas peur de l'eau.

Mot en losange

Consonne.
Sans eau.
Médecin de Louis XIV et de Louis XV.
Ville des Vosges.
Oiseau de basse-cour.
Adjectif démonstratif.
Consonne.

Solution des problèmes de 1901

Le mot de l'énigme est *eau* ; celui de la charade *pétulance* ; la phrase du rébus : *Elle a passé la déesse éphémère.*

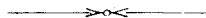


TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES

contenues dans ce volume.

Première partie.

	PAGES
Autorités fédérales	XXIX
Autorités législatives	XXX
Autorité exécutive et admin., Conseil d'Etat	XXXIII
I. Direction de l'Instruction publique...	XXXIV-XXXXI
II. » de la Justice et des Cultes ..	XXXXII-XXXXVI
III. » des Finances.....	XXXXVI-L
IV. » de l'Intérieur	L-LII
V. » des Travaux publics	LII-LIII
VI. » de la Police	LIII-LVI
VII. » de la Guerre	LVI-LVII
Préfectures	LVII-LVII
Syndics	LVIII-LXIV
Pouvoir judiciaire, Tribunaux, Just. de paix	LXV-LXXVI
Etablissements de crédit public	LXXVI-LXXVIII
Officiers d'état civil	LXXIX-LXXX
Postes et télégraphes	LXXX-LXXXII

Seconde partie.

Le dernier seigneur de Heitenried (M. MAX DE DIESBACH)	1
Croquis napolitains (M. A. EGGIS)	15
Une halte à Naplouse (M. H. SAVOY).....	37
Violette, Rose, Nénuphar (M ^{lle} E. VICARINO).....	49
Quelques renseignements sur les voisinages à Fri- baurg (M. le Prof. D' CH. HOLDER)	51
Philippe de Gottrau (M. TOBIE DE RÆMY).....	62
Légende olympienne (HENRY SIENKIEWICZ ; traduc- tion de M ^{lle} J. DE JUNDZILL)	68
Conférence diplomatique au château de Delley (M. JOSEPH SCHNEUWLY)	75
Un cinquantenaire	79

	PAGES
Une course à Pompéi (M. FR. REICHLÉN)	81
La Bénichon (M. PIERRE SCIOBÉRET)	92
Quelques impressions d'un médecin navigant à ses débuts (M. le D ^r LOUIS THURLER)	97
Une statuette romaine trouvée à Monteynan (M. MAX DE TECHTERMANN)	114
Anecdotes nuithoniennes	127
Les environs de Fribourg (JOHN RUSKIN ; traduction de M. le prof. J. BRUNHES)	129
Quelques mois sur le jeu de tarot (M. L. ROBADEY).	135
Au Vully	148
Un mathématicien fribourgeois au 17 ^m e siècle (M. le Prof. M. MUSY)	151
Nécrologies : Le D ^r Félix Castilla	156
M. le doyen Frossard	161
M. Jean Kaeser	163
Dialogues saisis au vol	166
Enigme, charade, mot en losange, solution	168



Je n'ai guère le temps d'écrire

Voici la ferme normande, sa grande cour jonchée de paille avec les granges en bordure et la mare où les bestiaux viennent s'abreuver. Sous les hangards, juchées sur les timons de chariots, des poules s'ébrouent, dans les étables meuglent les vaches laitières. Derrière la maison d'habitation, le verger où les vieux pommiers neigent au printemps et courbent à l'automne, leurs branches chargées de fruits. Au fond du vallon, jaillit la source limpide qui a donné son nom à la propriété. Nous sommes à Clairefontaine chez Mademoiselle Léonie Michel qui a fort à faire pour diriger le travail de la ferme, notons cependant qu'elle a l'œil à tout et que les plus rudes travaux ne lui font pas peur. Le matin la trouve la première levée, et elle se couche la dernière, aussi n'y a-t-il rien d'étonnant quand elle nous écrit : « Je n'ai guère le temps d'écrire. » Ainsi commence sa lettre du 2 avril 1901. « Je n'ai guère le temps d'écrire et cependant j'éprouve un grand plaisir à vous donner de mes nouvelles, car je vous suis redevable d'un grand bienfait. Pendant quinze ans j'ai souffert autant qu'on peut souffrir par suite de pertes de sang qui m'avaient complètement épuisée. Je mangeais, mais mes digestions étaient longues et pénibles, mes selles dures et rares ; j'avais les yeux creux et les traits défaits. Continuellement je souffrais de migraines atroces. Après les repas, surtout le soir, j'étais prise de battements de cœur qui me coupaient la respiration, aussi passais-je de fort mauvaises nuits. Mes parents étaient désespérés de me voir dans un tel état, moi-même j'étais découragée en voyant que rien ne pouvait me soulager.

« J'avais dû abandonner la direction de la ferme et ne pouvais plus que me livrer à quelques menus ouvrages ; encore devais-je bien souvent garder le repos le plus complet. Un jour le facteur me remit un petit livre que je me mis à lire sans grande attention, cependant je vis bientôt qu'il traitait d'un certain remède, qui, assurait-on, avait guéri une foule de cas semblables au mien. Le remède en question n'était autre que la Tisane Américaine des Shakers. Je m'en procurai un flacon qui me soulagea un peu, mais le mal était si enraciné que ce ne fut qu'au troisième flacon que je repris espoir. Alors la guérison fit des progrès étonnants, les pertes s'arrêtèrent, je repris bonne mine. Digérant bien et délivrée de la constipation, je retrouvai mes forces.

« Depuis deux ans, je suis on ne peut mieux portante. » Léonie Michel, à Clairefontaine, Commune de Contilly (Sarthe). Vu pour légalisation : Contilly, le 2 avril 1901 : L'Adjoint au Maire, Dion.

Le sang se forme rapidement et les pertes sont remplacées en peu de temps, mais ce sang nouveau est faible et n'a pas le temps de se bonifier. Chaque perte de sang entraîne des éléments propres à la formation du sang. Or les aliments à moitié

digérés ne profitant pas à l'économie, il n'y a rien d'étonnant à ce que Mademoiselle Michel se trouvât dans l'état de dépérissement qu'elle nous décrit. Nous la félicitons bien sincèrement de sa guérison : sa lettre doit être un précieux encouragement pour Monsieur Fanyau., le pharmacien de Lille qui propage avec tant de dévouement le merveilleux remède qui a rendu la santé à la fermière de Clairefontaine.

Nous Gagnerions
Plus D'argent

Si nos nerfs étaient plus forts et notre digestion meilleure. Les disputes, les guerres seraient moins fréquentes si les Rois, les premiers Ministres, les hommes du Parlement, les Politiciens prenaient de temps en temps ce fameux tonique la

TISANE AMÉRICAINE DES
SHAKERS.

Ce produit, fait de plantes et d'herbes, permet à la machine humaine de fonctionner régulièrement. Il donne de la vigueur au corps et à l'esprit, et provoque une bonne humeur qui est le rayon de soleil de la vie.

A LA BELLE JARDINIÈRE

J. WEILLER

FRIBOURG

Rue de Lausanne, 30

Vêtements confectionnés des plus modestes aux plus riches, pour hommes, jeunes gens et enfants. Coupe élégante et soignée.

Draperies françaises et anglaises pour vêtements sur mesure. Haute nouveauté exclusive.

Tout client reçoit des coupons pour réparations

Maison de confiance

Baume de Mélisse Geiger

Remède de famille insurpassable, employé inté-rieurement contre les douleurs de l'estomac, crampes, oppressions d'estomac, coliques, indispositions gé-nérales, ainsi que Migraines, Maux de tête, Evanouis-sements. Extérieurement pour frictions contre dou-leurs rhumatisques, maux de dents, douleurs articu-laires de tous genres, etc.



Observez la marque déposée « Aigle avec violon » que chaque bouteille doit porter et demandez seulement le :

„ Baume Mélisse Geiger “

En bouteilles de Fr. **1,80** et **0,90**.

Dépôts dans les pharmacies ou directement à la **Goldene Apotheke, Bâle.**

Grande Maison de literie et d'ameublement

1, RUE DE LAUSANNE, 1

V^{ve} Ant. COMTE, Fribourg

Ne pas confondre avec d'autres Maisons

Chambre à coucher

Pour 53 francs

Une chambre composée de un lit de fer 0^m80, un sommier de 28 ressorts, un matelas, un triangle, 2 chaises bois, une table à tiroir, un miroir, une descente de lit moquette.

Meilleure qualité à 60 fr.

Pour 145 francs

Lit renaissance 1^m10 de large, sommier 42 ressorts, un matelas crins d'Afrique, un triangle, un duvet, un traversin, 2 coussins, une table de nuit, un guéridon, un couvre-lit, 2 chaises. Pour 200 fr., ajoutez une commode-secrétaire.

Pour 185 francs

Lit renaissance bois dur, sommier, matelas, un triangle, une table de nuit, un couvre-lit, 3 chaises, une table, un lavabo ou un canapé parisien, une descente de lit. Pour 210 fr., ajoutez un duvet 1^m5 de large, un traversin, 2 coussins et une couverture laine.

Pour 240 francs

Un lit faux noyer, un sommier 42 ressorts, un matelas crin d'Afrique, un triangle, un duvet, un traversin, un lavabo-commode ou une armoire double, une commode trois tiroirs ou un lavabo anglais, une glace, une descente de lit, un couvre-lit, une table de nuit, 2 chaises.

Pour lit noyer verni et matelas crin, ajoutez 35 fr. — Pour lit noyer poli et matelas crin, table de nuit noyer, ajoutez 60 fr.

Chambre à manger

Pour 58 francs

Une table 4 pieds, à battants, fermée, 1^m10 sur 1^m10, 28 fr., et 6 chaises à 5 fr.

Pour 80 francs

Une table à 5 pieds, ouverte, 1^m sur 2^m, 6 chaises.

Pour 225 francs

Un buffet-étagère à colonnettes, fronton sculpté, une table à coulisse 1^m15 sur 1^m3, six chaises Louis XV canonnées, pieds tournés.

Pour 100 francs

SALON composé de un canapé-lit damas ou reps, et 4 chaises rembourrées Louis XV.

Pour 160 francs

SALON composé de un canapé Hirsch, un fauteuil Voltaire, et 4 chaises Louis XV recouvertes en damas ou reps.

Pour 225 francs

SALON LOUIS XV composé de un canapé, 2 fauteuils et 4 chaises, recouvert en reps et damas.

Salon Louis XV en bois sculpté.

Pour 300-350 fr.

SALON COUSSIN composé de un canapé, 2 fauteuils, 4 chaises. Article plus luxueux 400-450 fr. Salon pof. Salon anglais. Salon Louis XVI, Marie-Antoinette, Empire.

Grand choix de moquettes en tous genres.

Décor, Ameublement complet, Rideaux,

Installations d'hôtels, restaurants, cafés

*Tables — Bancs — Chaises à entrelacs
ou croisillons (Système breveté incassable)*

Catalogue à disposition

Médaille d'or Genève 1896

SIMON CRAUSAZ

INGÉNIEUR ET COMMISSAIRE - GÉOMÈTRE
FRIBOURG & BULLE

ETUDES DE :

Distributions d'eau, canalisations
assainissements,
utilisation de forces motrices

plans, rapports, devis, direction des travaux, etc.,
pour communes et particuliers

Opérations géodésiques et
cadastrales

CONSULTATIONS. EXPERTISES.

Médaille de vermeille Fribourg 1892
La plus haute récompense

Rhumatisme, Asthme

Tuberculose, Maux d'estomac, Souffrances vésicales, Influenza, Blessures, Maladies de la peau, sont guéris, même dans les cas les plus opiniâtres, par mon Eucalyptus, garanti pur, importé directement d'Australie depuis 10 ans. Ma nouvelle brochure, avec dissertation scientifique de célèbres autorités médicales, et copie de beaucoup de lettres de reconnaissance et attestations, non recherchées, de guérisons obtenues, est expédiée franco et gratis à chacun.

ERNST HESS,
Klingenthal, Saxe.

Toute ma reconnaissance

à **M. François Wilhelm.**

pharmacien à Neunkirchen près Vienne,
inventeur du thé dépuratif antirhumatismal
et antiarthritique.

Dépuratif dans les cas de goutte et de rhumatisme.

Je regarde comme de mon devoir d'exprimer toute ma reconnaissance à M. WILHELM, pharmacien, à Neunkirchen, pour les services que m'a rendus son thé dépuratif contre mes douleurs rhumatismales, afin de rendre attentives à cet excellent remède toutes les personnes qui souffrent de ce mal atroce. Je ne suis pas à même de décrire les douleurs affreuses que chaque changement de température m'a causées pendant trois longues années. Aucun remède, ni les bains sulfureux à Baden près Vienne, ne me procurèrent un soulagement. Le sommeil me fuyait, mon appétit diminuait constamment, mon teint se troublait et mes forces physiques s'affaiblissaient continuellement. Après avoir fait usage de ce thé pendant quatre semaines, les douleurs disparurent et ne sont plus revenues depuis six semaines que je ne le bois plus. Mon état physique général s'est amélioré. Je suis convaincue que chacun qui, en pareille circonstance, recourra à ce thé, en bénira comme moi l'inventeur, M. François WILHELM.

Votre dévouée,

Comtesse Butschin-Streitfeld,
épouse du lieut.-colonel.

Dépôt général pour la Suisse :
P. Baessgen, « pharmacie du Citronnier, »
Schaffhouse.

Instruments de Musique en tous genres

comme Accordéons-concert, Musiques à bouche, Zithers, Violons, Guitares, Mandolines, Boîtes à musique mécaniques, Flûtes, Ocarinas, etc., expédie, en meilleure qualité et aux plus bas prix, la célèbre fabrique d'accordéons de

Ernst Hess

Klingenthal, Saxe

en 1872 — fondée — en 1872

et envoie sur demande riche catalogue illustré N° 1 pour Accordéons et Musiques à bouche, N° 2 pour tous autres instruments de musique, gratis et franco à chacun. Grâce à leur construction solide et leur son d'orgue, les accordéons-concerts de Ernst Hess ont obtenu les premiers prix aux expositions universelles de Sydney et Melbourne; aussi les nombreuses attestations, arrivant journellement, prouvent l'excellence de ces instruments.

Que l'on demande catalogue.

La musique réjouit le cœur humain.

Soulage les douleurs et souffrances.

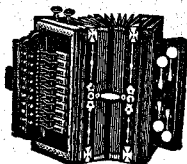
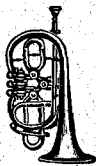
Nous attirons volontiers l'attention de nos lecteurs sur une *nouveauté pratique*, **l'emplâtre Rocco**, qui, comme remède de famille idéal, ne devrait manquer dans aucun ménage, attendu qu'il est employé souvent avec grands succès pour le soulagement de beaucoup de souffrances et troubles de l'organisme humain. Surtout contre *souffrances rhumatisques, anciens accès de goutte, douleurs articulaires de tous genres, lumbago, courbatures, douleurs dorsales, rhumatisme*, **l'emplâtre Rocco** a fréquemment produit de vrais miracles.

En cas de *Catarrhe, toux et douleurs de la poitrine*, on pose avec succès l'emplâtre sur la poitrine.

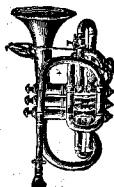
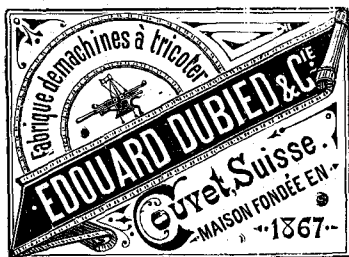
L'emplâtre Rocco coûte fr. **1,25** dans toutes les pharmacies. — Où il n'y a pas de dépôts, s'adresser directement à la *Goldene Apotheke, Bâle*.

Un bon conseil! Epargnez votre argent. Pour acheter un bon instrument et bon marché, adressez-vous à la fabrique

FOETISCH FRÈRES
à LAUSANNE (Suisse)



Maison de confiance fondée en 1864. — Grande renommée. — Nombreuses références. — Spécialité d'Accordeons Suisses, Viennois et Italiens. Harmonicas à bouche. Instruments à vent en cuivre et en bois. Mandolines et Guitares, Ocarines. etc.
Vente journalière environ 500 instruments,
Prix—courant gratis et franco. Prix sans concurrence.
Vous serez bien servi et ne vous en repentirez pas.



Quiconque désire un bon instrument de musique s'adresse directement à la plus grande fabrique wurtembergeoise d'instruments de musique R. BARTH, fournisseur de la cour, Stuttgart. Excellents instruments à vent et à cordes, Zither, Mandolines, Harmonicas, cordes, de propre fabrication. Service réel. Expédition franco de douane au prix de fabrique. Prix—courant gratis. — Prière d'indiquer pour quel instrument.



Contre
Sucre de Malt
du
D^r G. WANDER
la toux

En vente partout.

SEUL VÉRITABLE
BAUME
ANGLAIS MERVEILLEUX

(*Tinctura Balsamica*)

de la

Fabrique de Baume

de

A. THIERRY

Pharm. à PREGRADA près ROHITSCH (Autriche)



Exiger la marque de fabrique
ci-contre

(Etiquette verte)

La composition de mon Baume a
été régulièrement brevetée et déposée.

C'est le remède populaire le plus
ancien, le meilleur marché, le plus
réellement efficace contre les *Affec-
tions des poumons et des bronches,*

*Toux, Expectoration, Crampes
d'estomac, Inappétence, Nausées,*

*Mauvaise haleine, Eructations,
Flatuosité, Constipation, etc.* On

l'emploie aussi bien à l'intérieur qu'à
l'extérieur contre les *Maux de dents,*

Aphtes, Engelures, Brûlures, etc.

Prix franco en gare, emballage compris,

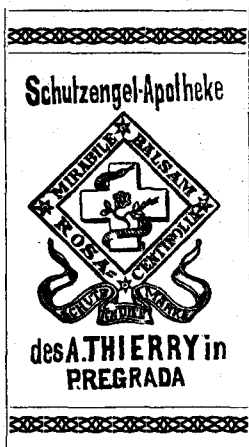
6 flacons 12 francs

Seul véritable ONGUENT MERVEILLEUX

ou Onguent à la Rose à cent feuilles

ONGUENT BALSAMIQUE

ex rosa centifolia



Le plus puissant onguent épispastique contemporain. Haute valeur antiseptique. Puissant antidote contre l'inflammation. — Résultat assuré quelle que soit l'ancienneté des maux externes, plaies et blessures. — Cet onguent procure tout au moins une amélioration et un adoucissement aux douleurs.

Une carie des os datant de 14 ans et réputée incurable a été guérie radicalement par cet onguent et récemment même, semblable guérison a été obtenue pour une grave affection cancéreuse remontant à 22 ans.

On n'expédie pas moins de deux boîtes.

L'expédition ne se fait que sur commande accompagnée du montant en mandat-poste.

Prix de 2 boîtes (franco de port et d'emballage) 6 Fr.

ÉLIXIR BALSAMIQUE

le meilleur et unique remède contre la *Phtisie* et

Consomption

Je mets le public en garde contre la mise en vente de contrefaçons sans efficacité et je prie les acheteurs de vouloir exiger que chaque boîte porte bien la marque ci-dessus avec la raison sociale : Pharmacie de l'Ange Gardien, **A. THIERRY**, à **Pregrada**. En outre, chaque boîte doit être enveloppée dans une instruction détaillée sur le mode d'emploi portant aussi la marque de fabrique. — Tous les contrefacteurs de mon SEUL VÉRITABLE ONGUENT MERVEILLEUX seront rigoureusement poursuivis par moi, ainsi que les vendeurs de falsifications, en vertu des lois sur la protection des marques de fabrique.

Là où il n'existe pas de dépôt, adresser les commandes directement à la Pharmacie **A. THIERRY**, à **Pregrada** près Rohitsch (Autriche).

Maladies de l'estomac

Beaucoup de personnes souffrent de ce mal, mais la plupart d'entr'elles l'ignorent, ne ressentant ni crampes d'estomac ni autre forte douleur.

Ordinairement, on appelle mal d'estomac les indigestions et les catarrhes chroniques : la plupart des gens en sont atteints. Les symptômes sont les suivants : après les repas, formation anormale de gaz dans le ventre, lourdeur dans l'estomac, mal à la tête au-dessus des yeux, vertiges. Certains malades croient à une congestion, ils sont de mauvaise humeur, se fâchent aisément et sont agités, jusqu'à ce qu'ils aient des battements de cœur. Dans la règle, peu d'appétit ; parfois on croit avoir un appétit extraordinaire, et lorsqu'on a touché à un mets, il en résulte un dégoût de toute nourriture. D'autres malades ont faim, mangent toutes les deux heures et pourtant leurs forces décroissent. Des vomissements peuvent également se produire. Voici la caractéristique de la maladie : Des selles irrégulières, des aigreurs, parfois des douleurs dans le dos et dans le ventre. Beaucoup de personnes croient par erreur qu'elles sont malades des poumons ; mais ce n'est que la présence de gaz dans l'estomac qui gêne la respiration et qui produit l'anémie et les nombreuses congestions qui amènent souvent une mort prématurée. Tous ces malades ont le teint jaune. — Le malade qui me décrira exactement son mal et qui suivra exactement mon ordonnance recouvrera la santé. Je puis lui garantir la guérison. Les cas graves peuvent être traités personnellement.

Prix de la boîte fr. 4,—.

HEIDEN, canton d'Appenzell.

D. Schüepf,

Spécialiste pour maux d'estomac et anémie.

M. Joseph Thamm, Secrétaire communal à Trautenbach, nous écrit :

« Je suis extrêmement content de votre marchandise. »



Paulus & Kruse

Markneukirchen i. S. No 347

— 3000 —

attestations

Fameuses et véritables

GOUTTES STOMACHIQUES DE MARIAZELL



E. Brady
Schutzmarke

pures et réputées, préparées dans la pharmacie « zum König von Ungarn » de Carl BRADY, à Vienne I, Fleischmarkt 1, ci-devant pharmacie « zum Schutzengel » à Kremstier. Le merveilleux effet salutaire de ces gouttes appliquées simplement aux incommodités de l'abdomen, à la cardialgie ou gastrodynie, s'est montré, depuis une succession d'années et par de fréquentes expériences, si estimable, dans les



E. Brady
Schutzmarke

maladies des organes digestifs et souffrances qui en résultent, tant chez les personnes adultes que chez les enfants, qu'elles se sont fait une renommée durable et même ont excité l'intérêt de célèbres médecins français. La plupart des maladies résultent d'un estomac gâté et d'une digestion incomplète et par conséquent produisent un sang conglutiné et d'autres mauvais sucs, qui en forment le germe. Toutes ces maladies, mais principalement les maladies ci-dessus nommées, sont supprimées heureusement et complètement, à la suite de son usage ; les souffrants en prennent une cuillerée à café deux à trois fois par jour.

L'effet des gouttes de Mariazell est au-dessus de tout autre moyen dans les cas suivants : *manque d'appétit, haleine gâtée, faiblesse d'estomac, flactuosités, rapports aigres, coliques, catarrhe stomachique, fer chaud, formation de gravelle et de farine, production muqueuse excessive, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête, s'il provient de l'estomac, cardialgie, constipation et obstruction, réplétion de l'estomac avec aliments et boissons, vers, maladies de rate, foie et hémorrhoides (veines hémorrhoidales).*

Cet élixir a affirmé, pendant une expérience de plus de 200 ans, la guérison de toutes les maladies citées et a déjà fréquemment aidé à atteindre l'âge de cent ans passé.

Un moine du couvent des Franciscains sur le Mont Carmel, en Syrie, le Père Ambroise, en fut l'inventeur et jouissait comme thaumaturge d'une grande renommée dans toute la Syrie et la Palestine, car il guérissait avec ce moyen partout où tout autre secours était vain. Usant de ce fameux élixir, il atteignit lui-même l'âge de 107 ans ; son père et sa mère vécutrent plus de 110 ans. Ensuite un parent à lui, le Père Sévérin, ecclésiastique à Constantinople, transmet par voie de succession la formule à des parents collatéraux, et longtemps ce

remède, du reste connu de très peu, était employé comme médicament secret, jusqu'à ce que l'un de ses parents, que le sort a amené plus tard à la pratique médicale à Rome, lui accordât la considération bien méritée.

Le très révérend prieur du couvent Athos, le Père Grégoire, atteignit l'âge de 98 ans et un Frère du même couvent, 102 ans. A l'hôtel des Invalides, à Murano, près de Venise, un officier nommé Jean Kovats, âgé de plus de 100 ans, mourut en 1838, devant cet âge avancé principalement à l'usage de cet élixir. — La duchesse Elisabeth d'Inspruck, déclarée incurable par la plupart des médecins, fut guérie par l'emploi de cet élixir et vécut encore bien des années.

A la suite de tels faits, cet élixir fut employé avec le meilleur succès, d'abord dans les cloîtres, plus tard dans les hôpitaux de la plus grande partie des capitales de l'Europe, comme remède inappréciable dans différentes maladies même extraordinaires. — Finalement faut-il remarquer encore que les principes le composant, sans aucun aucun autre alliage de substances médicales, sont reconnus très profitables à la santé par bien des médecins célèbres. Ils sont le suc extrait, atténué et préparé de différentes plantes méridionales, heureusement choisies qui, assemblées tous les ans au pied du Liban, dans l'Asie Mineure, sont expédiées toujours fraîches en Europe.

INSTRUCTION. — L'Elixir Mariazell a pour but de délayer doucement ; il a le goût très agréable, amer, et l'on en prend le matin à jeun, avant le dîner et le soir avant de se coucher. Chaque fois une cuillerée à café (les enfants n'en prennent que le tiers) qu'on avale avec de l'eau fraîche ou du vin. Après l'absorption, ce fameux élixir donne à tout le système vital une sorte d'essor, de force, de vigueur et de courage. Aussi y a-t-il à remarquer que chaque fois des maladies nommées sera complètement supprimée en trois ou quatre semaines par l'emploi continu de cet élixir. — Il va sans dire qu'il faut respecter une diète sévère.

AVERTISSEMENT. — Des contrefacteurs de mauvaise foi ont essayé de lancer dans le commerce, d'une manière trompeuse, une préparation inférieure sous le même nom ou un ressemblant et de vendre ces falsifications comme véritables gouttes stomachiques de Mariazell. On avertit donc et spécialement contre l'achat de ces imitations, afin d'éviter des suites fâcheuses par l'emploi de ces falsifications.

Les véritables gouttes stomachiques de Mariazell, connues depuis plus de deux siècles, sont composées des plantes les plus salutaires. Comme signe d'authenticité, exiger l'emballage rouge avec marque de fabrique ci-dessus et la signature.

La formule d'emploi accompagnant chaque flacon fait en outre remarquer qu'elle est imprimée à l'imprimerie H. G. SEK, à Kr. msier.

Prix du flacon 1 fr. ; double flacon 1 fr. 80.

Les fameuses et véritables gouttes stomachiques de Mariazell
sont en ventes dans les pharmacies suisses.

Dépôt général pour la Suisse

Pharmacie Hartmann

C. Pischl-Hartmann, pharmacien, Steckborn

POUR L'AMÉRIQUE

Nous expédions chaque semaine de nombreux passagers, par les plus nouveaux bateaux à vapeur rapides, à double hélice, aux conditions les plus avantageuses, avec accompagnement jusqu'au port. Paiements en Amérique, franco domicile, contre quittance originale du destinataire. — La plus ancienne et la plus importante agence générale.

BALE 9, Place de la Gare centrale, 9 **Zwilchenbart** **NEW-YORK** 61, Greenwich-street, 61
ou ses agents. — Seule agence d'émigration avec propre bureau à New-York pour la réception des passagers et leur réexpédition à l'intérieur. — Représentant à Neuchâtel : A. V. Müller.

Poudre dépurative du sang du Dr méd. J.-U. HOHL

éprouvée par une pratique de 40 ans, facile à prendre, agissant sûrement, contre toutes les affections provenant d'impuretés du sang : constipation, troubles digestifs, éruptions de la peau de toutes natures, dartres, pieds ouverts, surtout aussi pour les maladies des enfants, comme scrofuleuse, maux d'yeux, d'oreilles, du nez, etc. Peu de boîtes suffisent pour une cure. Prix de la boîte fr. **1,55**. Faire attention que chaque boîte porte la **photographie** et la **signature** du Dr J.-U. Hohl, toutes deux déposées. Dépôt général : Pharmacie St-Jean, **Bâle**. Autres dépôts : **Bâle**, dans presque toutes les pharmacies. **Coire**, pharm. Schönecker. **Hérisau**, pharm. Lobeck. **Interlaken**, pharm. Pulver. **Lucerne**, Schwanenapotheke, Pharmacie du Lac. **Rorschach**, Engel-Apotheke. **Schaffhouse**, pharm. z. Klopfer. **Soleure**, pharm. Schiessle & Forster, **St-Gall**, Hirsch-Apotheke.

* Prospectus détaillé avec attestations de guérisons, gratis et franco.

LES SUCCÈS PROUVENT

l'efficacité de l'appareil Semerak pour les massages, lequel a avantageusement fait ses preuves contre rhumatisme, vices du sang et constipations, les douleurs de la tête et du dos, les nervosités, l'asthme, l'influenza, etc., et est obtainable, au prix de 20 fr., directement de

P. Semerak, Niederlössnitz p. Dresde-, Zillerstr., 3

Prospectus illustré gratis et franco. Nombreuses attestations à disposition.

Goutte

ANTIARTHRIN

Salicine et acide tannique — Saligenine D. R. P.
Nom déposé

Nouveau remède contre goutte

Nous avons eu l'occasion de parler, l'an dernier des excellents résultats obtenus, suivant les *Wiener Med. Blättern*, au moyen de ce remède. Notre notice se terminait par le vœu « que les expériences d'autres médecins viendraient confirmer cette nouvelle pleine de promesses. Apparemment, cette attente n'a pas été déçue. Le médecin royal d'arrondissement, D^r Schäfer, à Munich, cite de nouveau, dans cette publication spéciale, les heureux effets qu'il a eu l'occasion d'observer dans des centaines de cas, et le D^r Myrtle cause pareillement dans le *British Medical Journal*, des résultats obtenus rapidement et sans souffrances, en outre, quantité d'attestations médicales s'expriment tout aussi éloquemment.

En tous cas, c'est la preuve que les gouteux et rhumatisants peuvent attendre de ce remède un prompt soulagement et la guérison successive de leurs maux, sans avoir à craindre l'engendrement d'autres affections. — Nous avons sous les yeux une brochure qui vient de paraître. Celle-ci, en dehors des constatations médicales sur les effets et l'emploi de l'antiarthrin, contient un exposé complet sur l'origine et le développement des différents cas de goutte et rhumatismes, régimes à observer, prescriptions diététiques (alimentation, etc.) et offre même aux malades qui ne veulent pas employer le remède beaucoup de conseils à prendre en considération.

A ce qu'on nous dit, la jolie et volumineuse brochure de la fabrique chim. de la pharmacie **Sell & C^o, à Munich S 12**, est envoyée gratis et franco aux intéressés (carte postale suffit). (*Tagbl. de Berlin* du 17 janvier 1901.)

Pilules antiarthrin le carton Mk. 4, carton provision Mk. 12.
Poudre » » 3, » 12.

Chaque pilule contient 0,2 gr. antiarthrin, 0,04 rhub. avec addition de guimauve, tragacathe, glyc., q. s. — Dans les pharmacies — Contre la goutte (Podagra) on emploie les pilules, et contre rhumatismes articulaires graves et la pierre, on utilise la poudre.

Dépôt général pour la Suisse: Pharmacie **HARTMANN, Steckborn.**

Quelques attestations de patients

M^r ARNO SPANDEL écrit :

Wädensweil. 15 février 1901.

Je vous informe que votre poudre antiarthrin tient ce qu'elle promet; celle-ci a produit sur les rhumatismes de ma femme, qui en souffrait depuis 15 ans des effets comme aucun autre des nombreux remèdes vantés et essayés. Je ne

wanquerei pas de recommander chaudement en toute occasion vos préparations.

M. J. WEBER, à Lugano, écrit le 28 janvier :

J'utilise les pilules depuis cinq jours. Depuis 37 ans que je suis au monde, cet accès de goutte au pied est le premier dont j'ai souffert. Hier j'ai quitté le lit et les souffrances ont complètement disparu, sauf une légère tension à l'articulation au-dessus du talon.

M. J. KNÖPFEL, mécanicien, écrit :

Hérisau, 24 mars 1901.

Ma femme emploie votre poudre antiarthrin depuis un mois et ressent une notable amélioration.

M^{lle} MARIE GREUB, tailleuse, écrit :

Rutschelen, 23 avril 1901

Je vous annonce que j'ai employé la poudre antiarthrin contre rhumatismes articulaires chroniques et que je suis très satisfaite des résultats

SŒUR ELISABETH écrit :

Couvent Wonnenstein (Appenzel).

A ma grande joie, je constate une amélioration et j'espère qu'en continuant l'emploi, le mal, qui stationne encore dans les genoux, disparaîtra complètement.

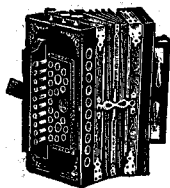
RHEUMA.

La Filature de Lin Burgdorf

(canton de Berne) se charge continuellement du *filage* et *tissage* à façon du *lin*, du *chanvre* et des *étoupes*. Son organisation lui permet de garantir un travail prompt et soigné. **Prix modérés.** Dépôts dans les principaux centres de production.

Essayer vaut mieux que réfléchir !

Pas de meilleure source d'achat !



Les **Accordéons-Concerts universels**, de **MULLER**, sont les meilleurs et par conséquent les meilleur marché du monde. Avec griffe d'**Accordéon universelle**. Chaque touche peut être changée instantanément. **Instruments en bois et en cuivre.** Exécution remarquable, travail et forme de goût. Jeu extra facile. Ton pur et plein. En outre, **Guitares, Zithers, Mandolines**, toutes les cordes très fines et bon marché.



Sur quoi désirez-vous Prix-courant ? (gratis et franco).

J. D. MULLER, dit Kupferhammer,

Fabrique d'instruments de musique, Graslitz (Bohême).

V. NOUVEAU

MÉDECIN-CHIRURGIEN-DENTISTE

211, RUE DE LA PRÉFECTURE

FRIBOURG

**Consultations de 9 heures à midi
et de 2 heures à 5 heures**

LE DIMANCHE EXCEPTÉ

ATTINGER FRÈRES, éditeurs, Neuchâtel

ALMANACH AGRICOLE

de la Suisse romande

publié par la

Société d'agriculture du canton de Neuchâtel

XL^e année d'existence

Articles et vignettes concernant l'agriculture

L'exemplaire : 35 centimes

L'Almanach agricole, imprimé à plusieurs milliers d'exemplaires, est remis gratuitement aux 2000 membres de la Société neuchâteloise d'agriculture et de viticulture. Il est très répandu dans tous les cantons romands, offrant ainsi un *excellent moyen de publicité pour tous les produits concernant l'agriculture.*



Comptoir central
de
PHOTOGRAPHIE
et Projection

Maison
PAUL SAVIGNY

15, Rue de Lausanne
FRIBOURG (Suisse)

Adresse télégraphique :
Savigny-Fribourg

TÉLÉPHONE
Laboratoires à disposition
de MM. les amateurs

Maison d'articles photographiques

la mieux assortie de la Suisse

Fournitures électriques, phonographes,
jouets scientifiques, jumelles, monocles, stéréoscopes,
albums en tous genres, etc.

Fabrique de produits spéciaux pour la photographie
Plaques, papiers, cartes postales, etc.

Prix très modérés.

Gros et détail

Marque



déposée

*Demander les produits Couronne
En vente partout*

Vient de paraître le nouveau Catalogue général
illustré N° 7, envoyé gratis et franco

**Forts escomptes aux revendeurs
et aux professionnels**

